

2012



Entreprises, collectivités locales et salariés ont permis l'accomplissement des missions citoyennes de Congé Solidaire au bénéfice des projets portés localement par les partenaires de Planète Urgence.

Sans eux rien n'était possible. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Cette année encore, les équipes de Planète Urgence sont heureuses de vous présenter une partie significative des résultats de leur travail portant sur les années 2010-2011. Les projets sélectionnés ici l'ont été pour correspondre à la variété des actions menées ; ce rapport contient donc à la fois des projets récurrents ayant reçu un nombre important de missions, et quelques projets plus singuliers.

Au total nous vous présentons ici 28 projets de formation d'adultes, d'appui éducatif et de protection de la biodiversité, initiés et portés par 29 partenaires locaux de l'association. Ils ont été réalisés au profit de 799 bénéficiaires, dans 6 pays, grâce à l'intervention de 442 volontaires.

Par-delà les frontières, le Congé Solidaire parvient à associer des acteurs et des compétences d'horizons variés. Accompagnées par les partenaires, les permanents et les bénévoles de l'association, mises en œuvre dans un esprit de partage et de collaboration mutuelle, les missions des volontaires ont pu apporter des réponses concrètes aux nombreux porteurs de projet partenaires du Congé Solidaire.

Au nom de l'ensemble de l'association, j'adresse un salut reconnaissant et fraternel à toutes celles et tous ceux qui ont choisi avec nous de renforcer la capacité d'action des populations.

*Pierre Ramel
Directeur Général*

RÉSULTATS & IMPACTS DES MISSIONS DE CONGÉ SOLIDAIRE

LE PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DU CONGÉ SOLIDAIRE 4

LA FORMATION PROFESSIONNELLE 8

PROJETS AU BÉNIN

Formation des animateurs de la bibliothèque de l'association Actions et Développement, à Tanguéta	12
Formation de formateurs : atelier « Conte et raconte » en pays Somba	16
Formation en techniques d'animation culturelle pour la protection de l'environnement.....	19
Formation sur la tenue d'un secrétariat.....	23
Accompagnement de la communauté de l'île d'Agonvé pour l'identification d'un site à convertir en réserve biologique	27
Accompagnement à l'archivage et à la mise en place de bases de données	30
Formation en maintenance informatique.....	33

PROJETS AU CAMEROUN

Formation à la comptabilité en faveur d'une association de femmes pour le développement rural	36
Enquête auprès de la jeunesse lycéenne camerounaise portant sur la protection de l'environnement	39
Formation en transformation de fruits pour les membres du GIC Agrotour.....	43
Formation en communication orale des guides du Parc National de la Bénoué	46
Création d'un site Web pour le Parc National de la Bénoué et formation de l'équipe à sa maintenance	49

PROJETS À MADAGASCAR

Formation pédagogique pour les animateurs de l'ONG Manda sur les thèmes de la sexualité des jeunes, du parcours éducatif et de l'hygiène.....	51
Formation en comptabilité pour l'équipe de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM) et formation en comptabilité et en gestion simplifiée pour les directeurs des Maisons Familiales Rurales (MFR).....	56
Formation des bibliothécaires du centre des Enfants Du Soleil-Madagascar (EDSM) d'Antananarivo	59
Formation en art floral auprès d'horticulteurs d'Ankadinandriana	62
Formation à la photographie et à l'archivage de photos pour la mise en valeur des Parcs nationaux de Ranomafana et d'Isalo, en partenariat avec l'association Madagascar National Parks (MNP).....	65

L'APPUI ÉDUCATIF 72

PROJET AU BÉNIN

Soutien scolaire aux écoliers et éveil à la lecture dans les écoles de brousse : focus sur l'école de Nodi au Nord du Bénin.....	76
--	----

PROJET AU CAMEROUN

Appui éducatif à la lecture et à l'expression en français dans 3 écoles en périphérie du Parc National de la Bénoué.....	80
--	----

PROJET À MADAGASCAR

Animation socio-éducative dans le Centre Local d'Échanges Francophones (CLEF) de Sahambavy.....	84
---	----

PROJET AU BÉNIN

Suivi écologique dans le Parc National de la Pendjari, au Bénin..... 93

PROJETS AU CAMEROUN

Comptage de la faune dans le Parc National de la Bénoué..... 99

Enquêtes socio-économiques au sein des villages riverains du Parc National de la Bénoué..... 105

PROJET AU ZIMBABWE

Protection de la faune dans le Parc National de Hwange au Zimbabwe..... 109

PROJET EN MÉDITERRANÉE

Recensement et protection de la biodiversité sur les zones Natura 2000 des Embiez et de Porquerolles... 116

PROJETS EN POLYNÉSIE

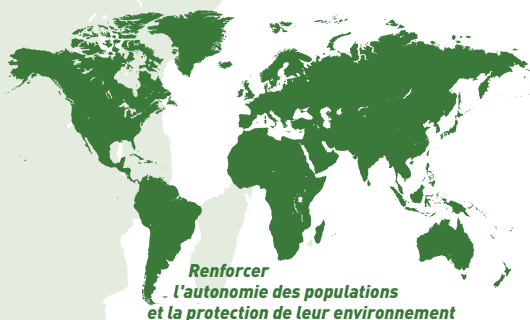
Suivi des sites de ponte de tortues marines sur l'atoll de Tetiaroa..... 122

Etude et conservation des récifs coralliens sur l'île de Moorea..... 126

PROJET EN ARGENTINE

Etude de l'adaptation du crabe vert invasif sur le littoral de Patagonie 130

REMERCIEMENTS 136



© 2012 - Planète Urgence

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayant cause, est illicite et constitue une contrefaçon, aux termes des articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Les textes et les photographies sont non contractuels.

Ouvrage imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC certifié issu de forêts gérées durablement.



Planète Urgence est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Elle a pour objectif de renforcer l'autonomie des populations et la protection de leur environnement et articule son action autour des programmes de renforcement de capacités, d'appui socio-éducatif et de protection de la biodiversité via différents modes d'action dont le Congé Solidaire est le principal.

Directeur Général : Pierre Ramel

Président : Bruno Rebelle

Vice-présidents : Dr Philippe Chabasse | Karine Letrouit

Secrétaire Général : Dr Michel Brugière

Trésorier : David Guetta

Administrateurs : Frédérique Cormier | Claude Escarguel | Stéphane Fargette |

Jean-Louis Leroux | Pierre Lévy | Pascal Narboni | Luc Rouzier

Présidents d'honneur : Hervé Dubois | Roland Guénoun | Pierre Lévy

N° SIRET : 433 095 718 000 22

Siège : 39 rue Crozatier, 75012 Paris - France

PROTOCOLE DE MISE EN ŒUVRE DU CONGÉ SOLIDAIRE



Modèle original de coopération, le Congé solidaire a mobilisé depuis douze ans près de 6 000 salariés d'entreprises, agents de collectivités locales, professionnels indépendants, citoyens individuels et seniors actifs, de tous horizons, et désireux de s'impliquer dans un projet de solidarité internationale.

La mise à disposition de leurs compétences professionnelles et / ou personnelles pendant deux à quatre semaines de leurs congés apporte le coup de pouce manquant à des projets de développement initiés et portés dans la durée par une structure d'un pays du Sud. Actuellement mis en œuvre dans une quinzaine de pays, le Congé Solidaire rassemble une centaine de partenaires terrain (coopératives, associations, écoles, équipes scientifiques, entrepreneurs et artisans...) et 90 entreprises et collectivités territoriales françaises. Préparées avant leur départ et accueillies sur place par les représentants de Planète Urgence, 600 à 800 personnes partent chaque année en mission, dont la moitié avec le soutien de leur employeur.

Planète Urgence a élaboré un protocole-cadre qui vise à développer les synergies et les complémentarités entre les différents acteurs mobilisés. Ce protocole clarifie les rôles et le périmètre de responsabilité de chacun : citoyen désireux d'agir (le volontaire), porteurs de projets du Sud et entreprises et collectivités partenaires du Nord.

Ce concept original d'engagement a reçu le prix « Entreprise et Développement » du Haut Conseil de la Coopération Internationale (service du Premier ministre). Créée en 2000 sous le nom de Congé solidaire, et reconnue d'utilité publique en 2009, l'association Planète Urgence est dirigée et administrée par d'anciens responsables de Médecins du Monde, de Handicap International et du monde de l'entreprise.

IDENTIFICATION DES PARTENAIRES ET DES PROJETS

Principe fondateur

Planète Urgence soutient des projets mis en œuvre dans des situations de vulnérabilité économique et sociale des populations, et / ou de destruction des milieux naturels ou de menaces pesant sur ces milieux.

L'identification des partenaires et des projets émane :

- soit d'une demande remontée à Planète Urgence par une structure locale ;
- soit d'une prospection initiée par Planète Urgence pour identifier de nouveaux partenaires.

TROIS DOMAINES D'INTERVENTION

Missions de renforcement de capacité : formation des adultes, audit et conseil

Faute d'accès à la formation professionnelle sur place ou parce que les compétences locales manquent ou sont financièrement hors de portée, il s'agit d'apporter les connaissances manquantes à une structure locale en la formant, à sa demande, à de nouvelles pratiques et savoir-faire ou en apportant une analyse et un audit qui éclairera le projet d'un regard nouveau.

Le soutien apporté par le volontaire s'inscrit sur une des séquences d'un projet de plus longue haleine. En amont de la mission, le partenaire communique l'ensemble des éléments qui permettront au volontaire de s'intégrer au projet et de conduire sa mission dans de bonnes conditions, tels que le profil des bénéficiaires et leur niveau de formation, le matériel disponible sur place...

Exemples de missions proposées :

- Atelier d'art à vocation thérapeutique au profit de femmes victimes d'exploitation sexuelle à Katmandou (Népal)
- Mission de conseil en gestion administrative et comptable en faveur d'une organisation paysanne à La Montagne (Haïti)
- Construction d'une stratégie marketing pour un projet d'écotourisme dans le Mondulkiri (Cambodge)

Soutien scolaire et animation socio-éducative

Les missions d'appui éducatif peuvent avoir pour objectif le soutien scolaire aux enfants en difficulté ou la redynamisation d'un espace éducatif (comme une bibliothèque) à travers la mise en place d'animations autour du livre. Chaque thème abordé est validé conjointement avec une équipe pédagogique locale.

Ces interventions sont organisées pour les enfants de quartiers défavorisés ou de zones rurales, lorsque le français (ou l'anglais) est la langue officielle et la langue d'enseignement. Cependant, la majorité des enfants n'en possède parfois que les rudiments et ne la parle pas en dehors de l'enceinte scolaire ce qui complique encore leur apprentissage. Les volontaires interviennent alors en faveur d'un groupe d'une quinzaine d'enfants au maximum, en respectant autant que possible de la parité filles-garçons.

Exemples de missions proposées :

- Soutien aux écoliers et éveil à la lecture en école de brousse autour de Tanguiéta (Bénin)
- Animation socio-éducative dans le Centre local d'échanges francophones d'Ambandrika (Madagascar)
- Appui éducatif à la lecture et à l'expression en français dans les écoles des villages en périphérie du Parc national de la Bénoué (Cameroun).

Protection de l'environnement

Les interventions s'effectuent au travers d'appuis opérationnels et parfois techniques en faveur de scientifiques ou de parcs nationaux dont les moyens logistiques et financiers sont limités, pour mener à bien leur projet de préservation ou d'étude de la biodiversité.

Les volontaires mènent des missions de protection et de recensement de la biodiversité (comptage faunique, surveillance des habitats, mesures scientifiques de pollution ou de destruction) et alimentent ainsi en données précises les équipes locales afin de faire avancer leurs travaux et / ou d'évaluer l'impact des actions de protection qu'ils mènent.

Exemples de missions proposées :

- Recensement et protection de la biodiversité, lagune d'Oualidia (Maroc)
- Wildlife Protection - Parc national de Hwange (Zimbabwe)
- Étude et protection des bois de Chacay, plateau de Somuncura en Patagonie (Argentine)

SÉLECTION DU PARTENAIRE LOCAL

Premier principe : La structure bénéficiaire doit exprimer un besoin réel en formulant une demande écrite argumentée à Planète Urgence.

Second principe : La structure bénéficiaire ne doit pas avoir les ressources nécessaires pour accéder aux compétences proposées.

Ces structures peuvent être, suivant les domaines d'intervention :

- des associations, coopératives, groupements villageois, d'artisans ou de femmes, des collectivités territoriales s'il s'agit de renforcement de capacité des acteurs économiques et sociaux ;
- des écoles rurales ou de quartiers défavorisés, s'il s'agit de soutien scolaire, ou des espaces éducatifs (comme des bibliothèques) choisis selon les mêmes critères ; ces missions se font toujours en lien avec des réseaux éducatifs existants (direction d'écoles, directions académiques) ;
- des parcs nationaux en manque de subventions nationales et internationales ou des organismes scientifiques disposant de moyens limités, et qui ont un objectif affiché de protection de l'environnement tout en œuvrant au développement

des communautés locales, pour les missions de protection de la biodiversité.

SÉLECTION DU PROJET

Nous nous assurons auprès de la structure de la faisabilité du projet proposé et du respect des principes d'intervention suivants :

- principe de non-concurrence : pour ne pas déstabiliser l'économie locale, les interventions des volontaires de Planète Urgence ne doivent pas faire concurrence à un prestataire local si celui-ci peut fournir une prestation similaire à un prix accessible aux bénéficiaires ;
- principe de non-substitution : Planète Urgence ne se substitue pas aux acteurs du projet. Les volontaires apportent une aide ponctuelle qui vient en renfort d'une dynamique déjà existante ;
- principe de non-portage : les projets sont montés et portés par nos partenaires sur le terrain. En aucun cas, Planète Urgence n'est le porteur du projet dans le cadre du Congé Solidaire.

ÉLABORATION DE LA FICHE PROJET

Document de référence pour l'ensemble des acteurs, la « fiche projet » est rédigée par le partenaire local. La trame est ensuite communiquée à Planète Urgence, qui la valide.

Elle comprend la nature du besoin identifié et le type d'appui souhaité, le profil des bénéficiaires, des renseignements sur la structure, les résultats attendus et les critères d'évaluation, le profil souhaité du volontaire, les périodes d'intervention possibles, ainsi que l'organisation prévue pour la mise en œuvre de la mission.

LOGISTIQUE ET SÉCURITÉ

Les lieux où se déroulent les missions doivent remplir des conditions de sécurité compatibles avec le statut des volontaires qui demeurent des non-professionnels de l'aide au développement :

- zone sans conflits armés, stabilité politique ;
- accessibilité du lieu de la mission : transports en véhicules loués avec chauffeurs ou par des compagnies de bus reconnues pour leur fiabilité ;
- logements sécurisés et gardés ;
- zones couvertes par un réseau de téléphonie mobile;
- proximité de centres de soins identifiés et accessibles;
- souscription par Planète Urgence pour chaque volontaire d'une assurance médicale et de rapatriement sanitaire en cas de besoin.

Planète Urgence intervient quasi exclusivement dans des pays de grande vulnérabilité économique et sociale. Aussi, la sécurité est placée au cœur de nos actions et s'inscrit dans une démarche continue et préventive construite autour de protocoles stricts et précis. Un règlement intérieur

et des règles de sécurité sont à respecter formellement par les volontaires en mission.

Planète Urgence s'appuie sur des réseaux d'information locaux et internationaux (ONG, autorités locales, ambassades, agence de conseil...) via une cellule de veille permanente. Les équipes terrain et siège sont disponibles et joignables 24 heures/24 et 7 jours/7.

En tout état de cause, si un événement de nature à compromettre la sécurité des volontaires survenait, les missions à venir seraient immédiatement annulées et les volontaires en mission rapatriés.

CONVENTION DE PARTENARIAT

La convention de partenariat est le fruit d'une vision partagée entre le partenaire local et Planète Urgence. Elle précise le cadre d'intervention des volontaires, les protocoles de sécurité, le budget, les subventions, les processus d'évaluation...)

LES PROCESSUS D'ÉVALUATION ET DE MESURE D'IMPACT

Le processus d'« évaluation permanente des missions » est constitué d'évaluations en temps réel et en temps différé qui mesurent les résultats de nos actions. C'est un processus complexe mais solide que nous améliorons continuellement. Toutes les démarches d'évaluation impliquent l'ensemble des parties prenantes dans le dispositif, au siège comme sur le terrain.

ÉVALUATION DE FIN DE MISSION

À l'issue de la mission, le volontaire et le partenaire établissent un diagnostic final à partir d'une trame prédéfinie. Celle-ci est ensuite transmise au responsable de programme au siège de Planète Urgence. À son retour, le volontaire est tenu de rédiger dans un délai d'un mois un rapport de mission selon un modèle également élaboré par Planète Urgence.

L'évaluation s'appuie sur une analyse critique de la mission dans ses différentes composantes : déroulement de l'intervention, démarche développée, méthodologie utilisée, production réalisée, rôle et niveau d'implication des participants, résultats obtenus au regard des objectifs fixés, forces et faiblesses constatées et ouvertures possibles pour l'avenir.

Par ailleurs, un espace d'expression avec les « référents missions » au siège lors d'une journée « Programme d'accompagnement au retour » (PAR) est proposé aux volontaires à leur retour en France.

L'ensemble de ces outils permet ainsi d'évaluer la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficience du projet.

ÉVALUATION DIFFÉRÉE (A TROIS, SIX OU NEUF MOIS) ET MESURE DE L'IMPACT DES MISSIONS

L'évaluation différée des missions se conduit différemment

selon le domaine d'intervention.

Dans le cadre des missions d'appui éducatif et de protection de la biodiversité, le suivi des impacts se fait à date fixe, une fois par an (fin d'année scolaire ou fin de saison sèche par exemple). Pour les missions de renforcement de capacité des adultes, le procédé s'adapte au contenu du projet. Ainsi, six mois environ après la fin d'une mission, le partenaire local est chargé de rencontrer les bénéficiaires afin d'appréhender l'efficacité à moyen terme de la mission sur l'avancée du projet, son incidence au quotidien pour les bénéficiaires et les besoins complémentaires éventuels.

S'agissant de l'impact à plus long terme, des indicateurs et critères de suivi sont définis conjointement avec le partenaire local lors de l'écriture de la fiche projet. Ces « marqueurs » doivent permettre de mesurer qualitativement et quantitativement le degré d'atteinte des objectifs fixés, les conséquences à plus long terme sur la vie et les projets des populations soutenues.

Ce processus est extrêmement important car il nous permet :

- de renseigner nos partenaires sur les conséquences concrètes possibles du Congé Solidaire, sur ce qui est efficace et ce qui l'est moins ;
- de capitaliser nos savoir-faire et d'en tirer des enseignements pour la suite en exerçant un regard critique sur nos résultats ;
- d'être transparents sur l'efficacité de notre programme vis-à-vis de nos interlocuteurs : partenaires terrain, bailleurs, volontaires, entreprises et collectivités partenaires, en présentant des résultats réels objectivés par des critères mesurables.

LE PARCOURS DES VOLONTAIRES

QUI SONT LES VOLONTAIRES ?

Les volontaires sont majoritairement des femmes (66 %), âgés de 25 à 55 ans et possèdent un niveau d'études élevé ; ils occupent souvent des postes à responsabilité. Leur engagement personnel nous oblige à rechercher les voies de l'excellence dans le fonctionnement de Planète Urgence, tant au siège de l'association que sur le terrain.

Volontaire « Entreprise »

Depuis sa création, Planète Urgence est soutenue par plus d'une centaine d'entreprises de toutes tailles, par des fondations mais également des collectivités (Bearing Point, La Poste, Logica, Cegos, Schneider Electric, PricewaterhouseCoopers, SFR, la Caisse des Dépôts, les Conseils Généraux de Seine-et-Marne et d'Ille-et-Vilaine...).

Le Congé Solidaire est un outil de mobilisation du personnel autour de valeurs fortes, de consolidation de l'image interne et externe, une expression originale de la responsabilité sociétale et un outil de management RH dans le développement des compétences des collaborateurs.

L'employeur partenaire de Planète Urgence sélectionne

la nature des missions qu'il soutient, définit le mode de sélection de ses salariés et verse un don de 2 200 euros par volontaire. L'engagement des parties est contractualisé dans un accord-cadre qui précise l'ensemble des conditions.

Sur le montant total du don versé une mission, l'entreprise peut bénéficier d'une réduction d'impôts égale à 60 % dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires (article 238 bis du Code général des impôts).

Volontaires « Individuels »

Le Congé Solidaire « individuel » a été créé afin de répondre à la forte demande de salariés n'arrivant pas à obtenir le soutien de leur employeur pour partir en mission. En tant que membre bienfaiteur de Planète Urgence, le volontaire individuel verse un don de 1 645 euros pour son départ en Congé Solidaire. Ce don, ainsi que les frais inhérents au départ (billet d'avion, vaccin, visa), sont déductibles d'impôt à hauteur de 66 %.

LA CANDIDATURE

À partir des fiches-projets renseignées par nos partenaires et consultables sur notre site Internet, le candidat se positionne sur 1 à 3 projets en fonction de son profil de compétence, de ses souhaits et de ses disponibilités. Il renseigne une fiche de préinscription complétée d'une lettre de motivation et d'un CV. Ce sont ces documents qui permettent à Planète Urgence et au partenaire local de valider la candidature.

Une fois cette première étape réalisée, les volontaires reçoivent un dossier complet pour les guider dans les démarches administratives et pédagogiques afin de préparer au mieux leur mission. Ce dossier est notamment constitué de documents de référence sur la sécurité et les règles comportementales adaptées au lieu de leur mission. Il est complété par un certificat d'aptitude, avec préconisations éventuelles, validé par leur médecin traitant. Pour certaines missions (d'appui éducatif par exemple), le recrutement du volontaire est subordonné à l'avis d'une psychothérapeute externe à l'association.

LA PRÉPARATION AU DÉPART

Condition *sine qua non* pour partir en mission, les volontaires doivent suivre durant trois journées le « Programme d'accompagnement au départ » (une journée à distance et deux journées au siège de Planète Urgence, à Paris). Cette formation a pour objectif d'introduire les bases de la solidarité internationale et du développement durable, de définir le rôle du volontaire et de le situer au sein du projet mené dans un contexte interculturel, d'identifier les démarches et outils pédagogiques utiles pour la mission et de créer du lien entre les volontaires.

SUR LE TERRAIN

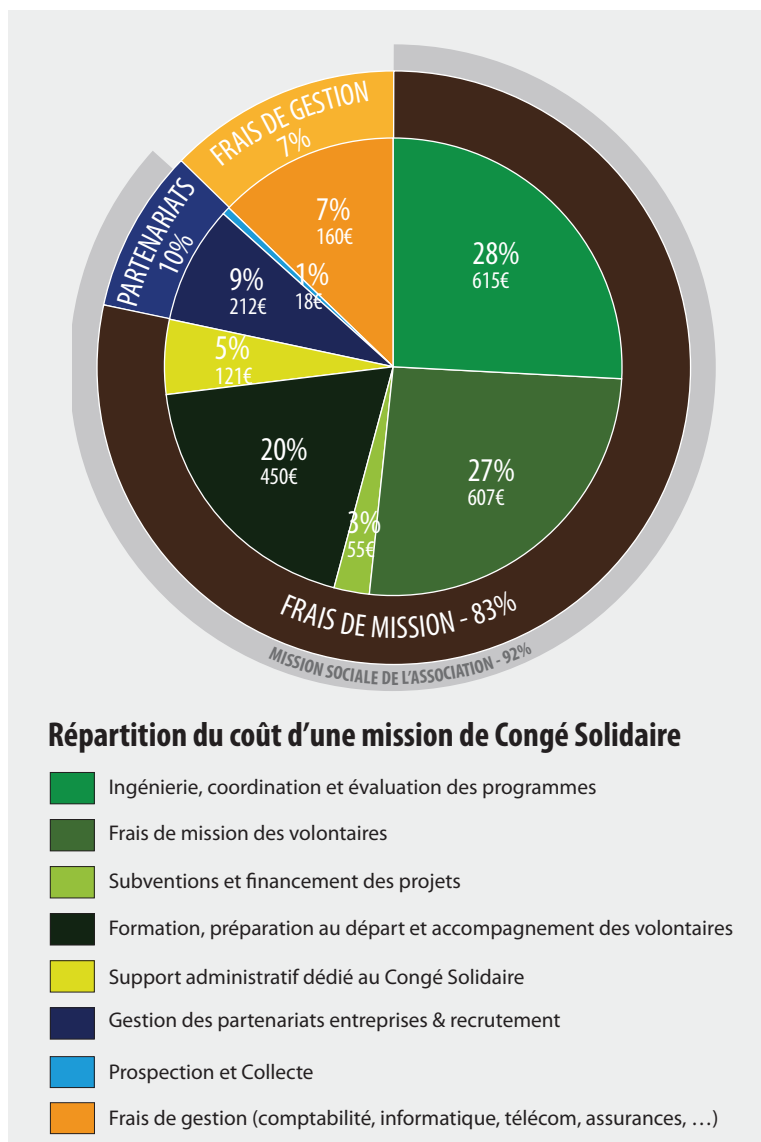
Le partenaire accueille le volontaire dès son arrivée à l'aéroport dans le pays, et le conduit jusqu'au lieu de la mission. Il est ensuite responsable de son encadrement, en assurant la bonne application des conditions logistiques et de sécurité définies avec Planète Urgence, et la coordination du déroulement de la mission.

L'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR

Outre la rédaction du rapport final de mission, les volontaires peuvent à leur retour en France partager leur expérience et leur ressenti avec l'équipe de Planète Urgence via le « Programme d'accompagnement au retour ». Ce *debriefing* s'effectue durant une journée dans les locaux de l'association, et peut s'accompagner de pistes de prolongement de leur engagement (Programme Ambassadeur de Planète Urgence par exemple).

DON POUR LA MISSION

Le don pour une mission couvre les frais de gestion, l'ingénierie, la coordination et le financement des projets, les frais de formation et les frais d'encadrement et de vie sur place. À titre d'exemple, la répartition des coûts d'une mission pour l'année 2012 :



voyages, du visa, d'éventuels vaccins et médicaments, ainsi que les dépenses personnelles et les frais de transport/hébergement pour assister à la formation au départ. L'ensemble de ces dépenses est déductible d'impôt à hauteur de 66 %.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE



QU'EST-CE QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ?

La formation professionnelle peut se définir comme un processus combiné d'éducation et de formation dont le but immédiat est l'emploi, le second l'inclusion sociale qui découle de l'emploi trouvé ou retrouvé¹. La formation professionnelle a une nature pluridisciplinaire, ce qui demande une forte collaboration entre les parties intervenantes. Il est également important de prendre en compte l'individualité de chacun : son niveau d'éducation préalable, ses capacités professionnelles, et de rendre la formation accessible à tous.

La formation professionnelle permet aux individus d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences qui leur permettent de mieux s'adapter aux demandes du marché. Ces compétences peuvent être acquises à différents moments de la vie, soit durant la scolarité (en général pendant l'enseignement secondaire), soit durant l'exercice d'un emploi ou lors d'une période d'inactivité professionnelle. En outre, il y a une reconnaissance croissante du lien entre acquisition de connaissances formelles et techniques (ce que les économistes qualifient de « capital humain ») et le développement économique et social des communautés et des pays eux-mêmes.

La formation professionnelle, en donnant aux initiés des outils techniques, leur permet d'accéder à une source durable de revenus, soit en créant leur propre entreprise, soit en travaillant pour le compte d'autrui. De plus, les adultes, et en particulier les femmes, une fois formés, sont davantage susceptibles de reconnaître l'importance de l'éducation et ainsi d'envoyer leurs propres enfants à l'école et de les accompagner dans leur scolarisation afin qu'ils réussissent leurs études. Les femmes formées peuvent s'autonomiser et gagner du pouvoir dans leurs communautés respectives du fait de leur activité économique rémunérée. La formation joue également un rôle important dans la reconversion et l'adaptation des travailleurs aux nouvelles technologies et méthodes de production, notamment les méthodes soutenables à long terme dans le cadre des objectifs du développement durable.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

La distinction entre secteur formel et secteur informel est fondamentale pour comprendre le *modus operandi* de la formation professionnelle dans les pays en voie de développement. En effet, les économies de ces pays sont dominées par des activités économiques traditionnelles de petite échelle qui souvent échappent à tout type de régulation et fiscalisation officielle, et qui concernent la majorité de la population (par exemple, au Bénin, ce secteur occupe environ 80 % de la population). En revanche, les activités formelles ne contribuent que faiblement à la production et à l'emploi de ces pays. Et si, en général, le secteur formel emploie de la main-d'œuvre qualifiée et offre une certaine protection sociale, le défi réside dans le secteur informel, où la plupart des personnes n'ont pas accès aux programmes de formation professionnelle.

¹ Deuxième Conférence sur la formation professionnelle de Séoul et la 30^e Conférence de l'UNESCO à Paris, 1999.

Sur le plan local, les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la promotion de la formation professionnelle. Dans de nombreux pays, il existe ainsi des ministères exclusivement dédiés à la formation technique et professionnelle. Cependant, les offres de formation de ces ministères se concentrent sur le secteur formel et oublient parfois des filières entières (comme l'agriculture). De plus, les formations ont souvent lieu dans les capitales et sont très coûteuses, ce qui écarte automatiquement les populations pauvres et rurales. Ce sont donc souvent les organisations de solidarité internationale qui pallient ces difficultés et qui offrent un accès à la formation professionnelle dans les milieux informels.

Les organisations internationales jouent également un rôle important dans la promotion de la formation professionnelle, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Il reconnaît en effet que le manque de compétences et de formation des populations empêche le développement des pays et est la source de l'inefficacité des politiques et programmes de lutte contre la pauvreté. L'appui à la formation professionnelle est donc devenu une des priorités du PNUD, qui est inscrite aussi dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) définis par les Nations Unies. Malgré l'absence d'objectifs explicitement liés à la formation professionnelle, cette dernière constitue clairement un levier pour l'atteinte de nombre d'entre eux, notamment l'éradication de la pauvreté extrême et de la faim (OMD 1), l'éducation primaire pour tous (OMD 2), la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3) et la réduction de la mortalité infantile (OMD 4).

Le plan d'action des organisations internationales passe par des programmes de sensibilisation, la réalisation d'études statistiques et la publication de rapports. Aussi, les divers sommets et forums internationaux amènent les gouvernements à s'engager sur cette problématique. Parmi ce type d'organisations, on peut mentionner l'UNESCO, les banques régionales de développement (BAD, BID), ainsi que les agences de coopération (comme l'AFD, l'USAID, DFID), qui, de plus en plus, financent des projets liés à la formation professionnelle.

TENDANCES ET DIFFICULTÉS

L'actuelle crise économique et financière, si elle frappe durement les pays développés, aggrave la situation déjà difficile des pays en développement. Dans ce contexte, la formation professionnelle se révèle particulièrement importante.

L'enjeu est double : il s'agit, à travers cette dernière, d'accéder à une activité rémunératrice décente pour vivre et de retrouver sa place dans la communauté. Dans la situation spécifique des pays en voie de développement, le manque de ressources financières et d'économies puissantes limite sérieusement la capacité des gouvernements et des entreprises à investir dans le capital humain. Ainsi, ces pays se voient privés de gains de productivité, essentiels pour augmenter la disponibilité de biens et services et réduire les niveaux de pauvreté. Les efforts des états africains pour promouvoir la paix, la sécurité ou encore la bonne gouvernance sont sérieusement affectés du fait du



(techniques) ;

- les inégalités géographiques et économiques. Il est très difficile pour les familles pauvres de payer les frais des écoles, qui se situent surtout dans les centres urbains ;
- la mauvaise réputation dont pâtit la formation professionnelle. Dans de nombreux pays, il est communément admis que ce sont les personnes inaptes au système universitaire qui se tournent vers ce mode de formation.

Malgré toutes ces difficultés, la formation professionnelle est très importante dans plusieurs pays africains, notamment dans le secteur informel qui domine les économies africaines. L'Union Africaine prend ainsi l'exemple du Ghana, où, selon elle, en 2007, « le secteur informel assurait plus de 90 % de la formation pour des acquisitions de compétences de toutes sortes ».

De plus, de nombreux pays ont récemment effectué des réformes qui ont amélioré leurs systèmes de formation et ont permis une participation plus active du secteur privé, des artisans et des femmes.

Néanmoins, il est impératif de promouvoir le partage de connaissances et de pratiques exemplaires entre les communautés locales et les autres agents, à la fois aux niveaux local, régional, national, voire international. Cela permettra de faciliter et d'accélérer l'adoption par imitation de bonnes pratiques afin d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

L'INTERVENTION DE PLANÈTE URGENCE

Les missions proposées par Planète Urgence dans le cadre du Congé Solidaire permettent d'apporter à une structure locale les connaissances qui lui manquent en la formant, à sa demande, à de nouvelles pratiques et savoir-faire, ou en apportant une analyse et un audit qui éclairera son projet d'un regard nouveau.

Planète Urgence travaille ainsi avec des organisations locales partenaires, qu'elle accompagne dans l'acquisition d'une plus grande autonomie et une meilleure capacité d'agir. Ce sont des associations des coopératives, des groupements villageois, d'artisans ou de femmes, des collectivités territoriales... Planète Urgence s'assure de la faisabilité des projets proposés et du respect des principes d'intervention suivants :

- principe de non-concurrence : pour ne pas déstabiliser l'économie locale, les interventions des volontaires de Planète Urgence ne doivent pas faire concurrence à un prestataire local si celui-ci peut fournir une prestation similaire à un prix accessible au bénéficiaire ;
- principe de non-substitution : Planète Urgence ne se substitue pas aux acteurs du projet. Les volontaires apportent une aide ponctuelle qui vient en renfort d'une dynamique déjà existante ;
- principe de non-portage : les projets sont montés et

manque de qualification des personnes censées mener les réformes. D'autres États, au contraire, préfèrent maintenir les populations dans une certaine précarité et ignorance afin d'empêcher toute tentative de révolte et de rassemblement qui pourraient renverser leurs gouvernements parfois totalitaires.

En Afrique subsaharienne, la croissance exponentielle de la population pose également de sérieux problèmes, notamment celui de pouvoir fournir des emplois aux 7 à 10 millions de jeunes qui rejoignent la population active chaque année, dans des pays où la capacité économique est très faible pour les absorber. De plus, l'insuffisant niveau d'éducation (le taux d'analphabétisme est souvent proche de 50 % en moyenne dans les pays africains) et le manque de compétences des jeunes actifs conduisent fatalement au chômage.

LES PRINCIPAUX FREINS

Le contexte socio-économique de l'Afrique subsaharienne est marqué par des facteurs qui réduisent l'efficacité des systèmes de formation professionnelle déjà en place. En 2007, l'Union Africaine énumérait ainsi comme principales difficultés :

- l'abandon scolaire entraîne un niveau de formation professionnelle très bas. Le taux de réussite dans l'enseignement secondaire, où la formation technique et professionnelle devrait être normalement dispensée, se situe entre 30 et 40 % ;
- la faible qualité de l'éducation à laquelle s'ajoute le manque de financement, de coordination et de régulation. Cette situation est mise en évidence par la disparité entre les formations (trop théoriques) et les compétences requises par le marché du travail

portés par nos partenaires sur le terrain. En aucun cas, Planète Urgence n'est le porteur du projet dans le cadre du Congé Solidaire.

Ces missions de transmission de compétences peuvent se distinguer en deux catégories principales :

- les missions transversales, qui concernent des compétences que l'on retrouve dans tous les corps de métiers (ou presque) : formations en bureautique, informatique, marketing, montage de projets, comptabilité et gestion financière, management et gestion des ressources humaines, communication ;
- les missions d'appui technique, qui demandent une expertise pointue : formations en agronomie, hygiène, métiers manuels, droit, journalisme, théâtre, photographie...

L'objectif pédagogique et les indicateurs d'évaluation doivent être définis en amont. La réalisation des projets se fait de façon séquentielle, plusieurs volontaires pouvant se succéder dans le cadre de leur mission afin d'atteindre l'objectif pédagogique initialement prévu. Ils sont recrutés en fonction de leurs compétences, et sensibilisés avant leur départ au cadre particulier de formation, menée dans un environnement interculturel.

L'ÉVALUATION DES PROJETS

La présente évaluation concerne 17 projets menés dans les 3 principaux pays d'intervention de Planète Urgence. Ces projets ont été sélectionnés selon plusieurs critères: nombre de volontaires reçus et de missions réalisées, représentativité de l'action de l'ONG dans le pays, ou au contraire singularité du projet...

L'évaluation de ces projets a été réalisée par les équipes de Planète Urgence au siège et sur le terrain à travers l'étude des indicateurs posés, des rapports de mission et des entretiens menés avec les partenaires locaux et les bénéficiaires des projets.

Planète Urgence Bénin :

- Formation à la gestion d'une bibliothèque avec l'ONG locale Actions et Développement à Tanguiéta ;
- Formation de formateurs : atelier « Conte et raconte » en pays Somba avec l'Institut Culturel Somba à Natitingou ;
- Formation en techniques d'animation culturelle pour la protection de l'environnement avec Sud-Nord Actions ONG à Djougou ;
- Formation sur la tenue d'un secrétariat avec Servicom Informatique à Parakou ;
- Accompagnement de la communauté de l'île d'Agonvé pour l'identification d'un site à convertir en réserve biologique avec le Centre d'Intervention pour le Développement (CIDEV) ;
- Accompagnement à l'archivage et à la mise en place de bases de données des agents de l'ONG Bethesda à Cotonou ;

- Formation en maintenance informatique avec l'association béninoise Actions Intégrées pour le Développement (AID) à Cotonou.

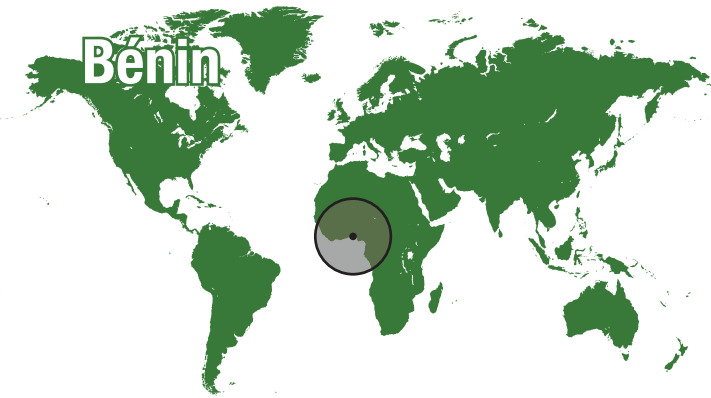
Planète Urgence Cameroun :

- Formation à la comptabilité en faveur de l'association de femmes pour le développement rural ACAFIA à Yaoundé ;
- Enquête auprès de la jeunesse lycéenne camerounaise portant sur la protection de l'environnement avec l'Association pour la Promotion de l'Éducation et du Développement Social (APEDS) à Yaoundé ;
- Formation en transformation de fruits pour les membres du GIC Agrotour à Douala ;
- Formation en communication orale des guides du Parc national de la Bénoué ;
- Création d'un site Web pour le Parc national de la Bénoué et formation de l'équipe à sa maintenance ;

Planète Urgence Madagascar :

- Formation pédagogique pour les animateurs de l'ONG Manda sur les thèmes de la sexualité des jeunes, du parcours éducatif et de l'hygiène à Antananarivo ;
- Formation en comptabilité pour l'équipe de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM) et formation en comptabilité et en gestion simplifiée pour les directeurs des Maisons Familiales Rurales (MFR) à Antananarivo ;
- Formation des bibliothécaires du centre des Enfants du Soleil-Madagascar (EDSM) d'Antananarivo ;
- Formation en art floral auprès d'horticulteurs d'Ankadinandriana ;
- Formation à la photographie et à l'archivage de photos pour la mise en valeur des parcs nationaux de Ranomafana et d'Isalo, en partenariat avec l'association Madagascar National Parks (MNP).





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation des animateurs de la bibliothèque de l'association Actions et Développement, à Tanguiéta, dans le département de l'Atacora, au nord du Bénin.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Actions et Développement (A&D) est une ONG béninoise créée en 2003. Elle s'est donnée pour mission de participer au développement du nord du Bénin. Elle intervient dans les départements de l'Atacora et de la Donga. Éloignés des centres d'activité côtiers du pays, les deux départements sont parmi les plus pauvres du Bénin. Dans l'Atacora, 61 % de la population est touchée par la pauvreté, contre 48 % au niveau national ; et seuls 14,1 % des adultes savent lire et écrire, contre 32,6 % en moyenne au Bénin .

Les actions conduites par l'ONG s'inscrivent autour de cinq thèmes prioritaires :

L'éducation

A&D promeut la scolarisation de tous les enfants à travers :

- la mise en place de campagnes d'information et de sensibilisation sur l'importance de l'école auprès des parents d'élèves et des leaders d'opinion ;
- l'organisation de missions de soutien scolaire et d'animations socio-éducatives ;
- la mise en place d'une bibliothèque et d'un bibliobus ;
- l'animation d'un réseau de parrainage d'enfants.

Ces activités sont menées en partenariat avec Planète Urgence et l'association Solidarité Enfant Atakora.

La diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC)

A&D organise des formations en bureautique pour les jeunes déscolarisés (une trentaine chaque été) et encourage les jeunes de la région à utiliser le cyber grâce à une grille de tarifs préférentiels.

La promotion des femmes

L'association appuie les 35 femmes du groupement de Firioun dans le développement des activités de maraîchage. Elle accompagne les 40 pensionnaires du centre d'accueil et d'hébergement des jeunes filles d'Anandana.

La préservation de l'environnement

A&D a aménagé un jardin écologique, participé au dragage d'une rivière et lancé un programme de reboisement.

La bonne gouvernance locale et la promotion d'un état de droit

A&D a lancé un projet pour le renforcement des capacités des organisations de la société civile et les élus locaux dans les communes de l'ouest de l'Atacora. Ce projet comprend des activités de formation, la diffusion d'émissions de radio, ou encore la création d'un centre d'information au bénéfice de 190 personnes (50 élus locaux et 140 membres de la société civile de Tanguiéta, Cobly et Matéri). Plus largement, ce sont les 150 000 habitants de ces trois communes d'intervention qui sont touchés par ces actions.

L'objectif d'A&D est d'améliorer le niveau de vie de trois populations vulnérables :

Les enfants

En milieu rural, beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés. Les causes sont nombreuses et incluent pauvreté et manque de conscience de l'importance de l'école.

Les jeunes

Déscolarisés, beaucoup de jeunes ont du mal à s'insérer dans la vie active. Le manque de qualification professionnelle et les difficultés d'ordre financière et matérielle sont autant de facteurs qui précarisent leur situation.

Les femmes

Elles sont incontournables pour le développement socio-économique du pays, mais leur autonomisation sociale, économique et politique se heurte à de nombreux obstacles. Ces difficultés sont surtout d'ordre socioculturel : place des femmes dans la communauté, difficultés d'accès aux soins, à l'éducation et aux crédits, mariages forcés et précoces, mutilations génitales, polygamie, etc.

Pour conduire ses activités, A&D emploie aujourd'hui 15 personnes.

Elle reçoit le soutien de Planète Urgence, à travers des missions de congé solidaire, pour deux de ses programmes : l'éducation et les NTIC.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Dans le cadre de son programme pour l'éducation, A&D a ouvert en 2005 une petite bibliothèque à Tanguiéta, destinée aux écoliers, mais aussi à toute la population de la ville. Elle y a réuni les livres apportés principalement par les volontaires de Planète Urgence.

Devant son succès, l'ONG a construit une nouvelle bibliothèque, inaugurée en avril 2010. Plus grande que la précédente, elle permet de mieux accueillir les usagers et de mettre à leur disposition un fonds documentaire plus riche. Ce fonds compte aujourd'hui des documents variés pour toutes les catégories d'usagers, dont plus de 6 000 livres (albums, romans, bandes dessinées, documentaires, livres enregistrés ou à gros caractères), mais aussi 155 CD, 74 DVD et 90 abonnements à des revues, à emprunter ou à consulter sur place gratuitement. Un espace multimédia permet en effet aux usagers de consulter les DVD du fonds ainsi que les sites Internet. Espace culturel, la bibliothèque accueille de nombreuses animations comme des concours de lecture, des projections de films, des expositions, des conférences, des lectures publiques de contes, des « poésies apéritives » et des « thés-lectures »...

Alimenté par les livres de la bibliothèque, un « bibliobus » sillonne chaque mercredi et vendredi une dizaine de villages situés dans un rayon de 50 kilomètres autour de Tanguiéta. Il visite les écoles et organise des séances d'animation autour du livre.

Trois animateurs sont présents pour conseiller les usagers, encourager la lecture et répondre à toutes les questions. Ces animateurs n'ont toutefois pas reçu de formation initiale en bibliothéconomie. Au Bénin, les formations sont rares et très onéreuses. De plus, leur contenu ne correspond pas aux enjeux d'une petite bibliothèque comme celle de Tanguiéta. Les trois animateurs d'A&D se sont formés seuls, grâce à la lecture d'ouvrages spécialisés ou à des rencontres avec d'autres bibliothécaires.

Ils rencontrent des difficultés quotidiennes dans la gestion de la bibliothèque, d'autant plus que le fonds documentaire augmente et que les visiteurs sont de plus en plus nombreux (16 000 visites en 2009, 23 000 en 2010).

OBJECTIFS DU PROJET

Afin d'améliorer la gestion des documents, l'accueil et l'encadrement des visiteurs, A&D a souhaité mettre en place une formation à destination des trois animateurs.

La formation doit leur permettre d'acquérir de nouvelles connaissances et compétences en :

- accueil et animation : orientation des usagers en fonction de leur demande, développement de services selon les catégories d'usagers (écoliers, collégiens, lycéens, professeurs et adultes) ou d'activités, utilisation des ressources sur Internet, organisation de l'espace ;
- gestion du fonds documentaire : sélection des livres, classification des documents, suivi des prêts.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires de la mission sont les trois animateurs de la bibliothèque :

Cécile Anaka est la responsable de la médiathèque et animatrice de la bibliothèque et du bibliobus. Cette mère de famille de 34 ans, d'un niveau d'études de la classe de troisième, a déjà suivi deux jours de formation en bibliothéconomie au Centre de Loisirs et d'Animation Culturelle (CLAC) de Tanguiéta.

Solange Deabalo, animatrice. Âgée de 26 ans, mère de famille, elle a été à l'école jusqu'à l'âge de 22 ans. Elle travaille à la bibliothèque à plein-temps depuis un an.

Franck K. Gnarigo, animateur et assistant. Âgé de 22 ans, père de 2 enfants, il a un niveau de terminale. Employé depuis un an et demi à la bibliothèque, Franck intervient également au centre informatique d'A&D.



VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La formation a été réalisée par Line Chassac et Juliette Gallen en juin 2010.

Line Chassac : formée aux sciences de l'information et de la communication d'entreprise, elle est la bibliothécaire de son comité d'entreprise.

Juliette Gallen : auditrice financière, elle a exercé au sein d'une maison d'édition et donne des cours de soutien en langue française à des adultes d'origine étrangère.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Pendant les deux semaines de formation, les volontaires

ont organisé des sessions théoriques sur les règles de fonctionnement d'une bibliothèque et d'autres, plus pratiques, centrées sur les activités au quotidien d'un bibliothécaire. Plus précisément, il s'agissait de :

- connaissances théoriques : définition de ce qu'est une bibliothèque, typologie des différents types de bibliothèques auxquels correspondent différents services et missions, rôle d'un bibliothécaire ;
- connaissances pratiques sur le travail quotidien d'un bibliothécaire : gestion administrative d'une bibliothèque, constitution, traitement et valorisation d'un fonds documentaire, création de catalogues, ou encore recherche documentaire.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

La mission a été l'occasion pour les animateurs et les volontaires de réfléchir au fonctionnement de la médiathèque, au rôle de chacun des animateurs, de leurs responsabilités et du matériel qu'il faudrait acquérir.

Dès la fin de la mission, les trois animateurs ont mis en pratique les connaissances acquises : ils ont réaménagé la bibliothèque, mis en place un système de prêt des documents, et un programme d'activités et d'animations.

Réorganisation de l'espace

Les animateurs ont décidé de réaménager la bibliothèque afin de la rendre plus attrayante et conviviale, de faciliter l'accès aux livres sur les rayonnages et de créer des espaces de lecture. Des pôles ont été organisés selon les catégories d'usagers.

Il y a désormais une « section jeunesse », à gauche de l'accueil, où 4 000 livres sont accessibles pour les enfants. Les livres pour les plus petits sont dans des bacs et ceux pour les plus grands sur les rayons. Les albums sont classés par thèmes et les bandes dessinées par ordre alphabétique. Les enfants peuvent lire sur une table ou sur les coussins installés tout autour. Des jeux sont également mis à leur disposition.

En face de l'accueil se trouve le pôle multimédia qui réunit les CD (musique et documentaires audio) et les DVD, ainsi qu'un ordinateur et deux télévisions.

La salle a été décorée d'affiches.

Enregistrement et suivi du fonds documentaire sur le logiciel « Bibliothèque »

Le suivi du fonds documentaire posait problème avant la formation dispensée par les volontaires. Il était assuré manuellement. Le logiciel « Mediatek » avait été utilisé pendant un certain temps avant de connaître des défaillances que l'équipe n'a pas su surmonter. Les animateurs écrivaient donc dans des cahiers les acquisitions et les mouvements des documents. Il était difficile de

retrouver les différentes informations consignées ou de connaître précisément le contenu du fonds documentaire à un moment donné.

Pendant la formation, un nouveau logiciel libre de gestion de fonds documentaires, le logiciel « Bibliothèque », a été installé et l'équipe a été formée à son utilisation. Le suivi du fonds est donc à nouveau informatisé ! Les documents sont enregistrés par numéro d'entrée, date d'entrée, auteur, titre, éditeur et éventuellement lieu d'édition, date de publication, origine (achat, échange, don), cote (lettres, chiffres, signes), nombre d'exemplaires et observations diverses (comme « exclu du prêt »). Les dossiers des adhérents (numéro, nom, prénom, date de naissance, adresse, téléphone) sont aussi saisis afin de suivre les prêts et les retours.

Cela permet aux animateurs de ne plus perdre de temps au moment des prêts et de connaître rapidement le nombre de documents disponibles, ou les abonnés retardataires.

Classification des documents et rangements

Les livres ont été triés et rangés selon la cote enregistrée dans le logiciel et reproduite sur les documents : chaque document n'a qu'une seule place dans la bibliothèque. Cette classification permet de gagner beaucoup de temps au moment des inventaires (une fois par an pour le fonds entier et selon les acquisitions, par catégories). Des livres sont aussi mis en valeur sur un rayon « Coup de cœur », renouvelé toutes les deux semaines.

Mise en place du prêt

Un système de prêt a été mis en place : les usagers peuvent s'abonner gratuitement à la bibliothèque sur présentation d'un certificat de scolarité ou de la carte nationale d'identité. Ils reçoivent une carte de membre et sont répertoriés dans le logiciel « Bibliothèque ». Ils doivent respecter les nouvelles règles de la médiathèque. Ils peuvent emprunter un ou plusieurs documents. L'emprunt et le retour des livres ne sont possibles que pendant certaines plages horaires qui excluent les périodes de forte fréquentation de la bibliothèque (le week-end par exemple). Les abonnés doivent vérifier l'état du livre et remplir la fiche d'emprunt. À chaque fermeture, les animateurs doivent faire le point sur les livres prêtés, les livres retournés et leur état.

Animation autour de la bibliothèque

Après la formation, les animateurs ont décidé de fixer un programme d'activités et d'animations par trimestre. Le programme est affiché devant la bibliothèque (à deux reprises, il a également été diffusé à la radio de Tanguéta). Certaines activités sont hebdomadaires et d'autres exceptionnelles. Les trois animateurs décident des thèmes des journées spéciales (par exemple sur les maladies sexuellement transmissibles ou sur la nécessité de scolariser les filles) et les organisent en collectant de la documentation sur Internet et en produisant des supports originaux, en lien avec le programme.

Pour les plus petits, ils organisent des séances de lecture collective appelées « Les racontées d'histoires » (depuis la

formation, 27 séances ont eu lieu le mercredi après-midi avec à chaque fois 50 enfants), des séances d'apprentissage de la lecture (141 séances le mercredi ou le vendredi), des sessions de jeux et de coloriage (les mercredi et samedi) ou des projections de films (les mercredi et dimanche après-midi) ; pour les écoliers des villages autour de Tanguiéta, des séances d'animation autour du livre sont proposées lors des tournées du bibliobus ; enfin, les collégiens peuvent participer à des exposés thématiques (11 séances pour des groupes de 15 jeunes) et des présentations de livres (des groupes de 3 à 5 élèves choisissent un livre qu'ils présentent aux autres).

Un concours de lecture a aussi été lancé pour les collégiens et les lycéens : les six participants ont chacun présenté un livre en public devant 31 de leurs camarades. Les trois animateurs ont également mis en place des journées de jeux de société (5 séances), mais cela n'a pas fonctionné. Ils ont enfin initié la création d'un club de danse, de conte, de théâtre et de récitation de poèmes, qui souffre d'un manque de personnes compétentes pour l'animer, et un atelier de dessin pour 15 écoliers de Tanguiéta qui devrait bientôt commencer.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

La formation a engendré un changement en profondeur du fonctionnement de la bibliothèque et modifié les relations entre les animateurs et les usagers. Ils peuvent retrouver un document beaucoup plus vite, sans passer de rayon en rayon, même si le nombre d'ouvrages disponibles a augmenté de 2 000 livres en deux ans. Le système de prêt « sécurisé », avec carte d'abonnement, a permis de limiter les pertes de livres, de 100 à 150 livres par an, à une cinquantaine aujourd'hui.

La formation a également permis aux trois animateurs de gagner en confiance dans leur travail ; la nouvelle organisation de la bibliothèque leur laisse plus de temps pour mettre en place des animations et dialoguer avec les usagers, qui apprécient, comme le montrent les témoignages suivants :

« Avant, nous laissons les usagers à eux-mêmes. Il n'y avait pas de vrai dialogue avec eux. Le fait d'apporter notre aide et nos conseils leur a beaucoup plu. Ils ont noté qu'il est plus facile de retrouver un livre par exemple, et viennent plus facilement s'adresser à nous pour en trouver un. Surtout, certains aiment bien échanger sur les livres qu'ils ont lus, les auteurs qu'ils apprécient... »

« Ce qui est remarquable, c'est que nous nous sentons plus en confiance pour faire notre travail : par exemple, nous n'avons plus le trac en faisant une animation. Avec la méthode d'animation, nous avons plus d'assurance, et pouvons prendre les intonations qu'il faut lors des séances de lecture et d'animation ; elles sont plus vivantes et mieux appréciées des élèves. »

La bibliothèque est ainsi plus attrayante pour les usagers. Solange explique :

« Les élèves et écoliers qui fréquentent la bibliothèque ont constaté un grand changement à la bibliothèque

(l'organisation de l'espace, les étiquettes collées sur les placards, la décoration de la salle, la disponibilité et l'approche des animateurs, le choix de certains livres classés au niveau du coup de cœur et cela chaque deux semaines). Ils m'ont plusieurs fois félicitée individuellement ou collectivement. J'ai reçu des félicitations de mon directeur et des autres collègues de travail. »

Cela a contribué à l'augmentation en un an du nombre de visites enregistrées, de 22 871 en 2010, elles sont passées à 38 263 en 2011. Le nombre d'abonnés a lui augmenté, mais plus légèrement (de 208 à 218).

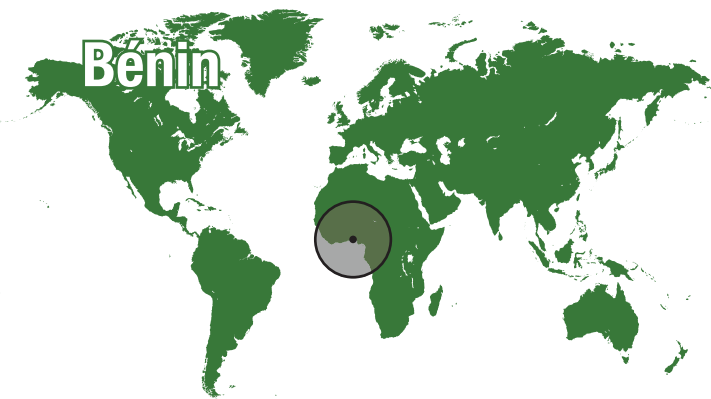
Enfin, les 3 animateurs ont pu à leur tour former 3 stagiaires et la gérante d'un internat de la région :

« Nous recevons les stagiaires pendant les vacances. En 2011, nous avons reçu 3 collégiens de Tanguiéta. J'ai ainsi participé à la formation de ces trois stagiaires, et aussi à celle de la gérante du foyer des filles d'Anandana. Cette dernière a été recrutée pour gérer cet internat de même que sa bibliothèque. Je lui ai transmis la plupart des connaissances reçues de Line et de Juliette. La formation s'est déroulée en deux semaines (une semaine à Tanguiéta et une autre à Anandana dans sa bibliothèque d'environ 400 livres). »

PERSPECTIVES

Pour compléter cette première mission, une session supplémentaire est attendue au second semestre 2012. Elle sera l'occasion d'approfondir l'utilisation du logiciel « Bibliothèque », d'organiser la planification et le suivi des différentes activités, et de continuer à améliorer la gestion du fonds documentaire.





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation de formateurs : atelier « Conte et raconte » en pays Somba.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Sud-Nord Actions (SNA) est une ONG béninoise qui L'Institut Culturel Somba (ICS) est une association béninoise créée en juillet 2007 à Natitingou, dans les montagnes de l'Atacora. Cette chaîne du nord-ouest du Bénin abrite plusieurs groupes ethniques proches : les Bétiabé, les Bétammaribè, les Bésorbè et les Tamberma (aujourd'hui du côté togolais). Elle est le berceau de la culture somba, dont la manifestation la plus connue est les tatas sombas, ces maisons de banco qui ressemblent à des petits châteaux forts.

L'institut intervient en priorité dans le domaine de la culture et de l'éducation. Il se définit comme un centre de réflexion, de recherche et d'analyse sociale. Dans une perspective d'éducation populaire, il vise à préserver la culture somba, à valoriser la culture et l'art comme facteurs de développement socio-économique et à favoriser l'expression libre, le sens critique et le débat.

Pour atteindre ses objectifs, l'ICS organise des ateliers de conte, de peinture, de danse et de théâtre pour les jeunes de 6 communes de la région (Natitingou, Coby, Boukoubé, Matéri, Toucountouna et Tanguiéta) au cours desquels des spectacles sont créés. 343 jeunes ont déjà bénéficié de ses activités. L'Institut est hébergé par le Centre de Jeunes et de Loisirs (CJL) de Natitingou, qui dépend de la municipalité.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'Institut Culturel Somba organise pour les jeunes des ateliers autour du conte. Il privilégie le conte pour plusieurs raisons. C'est déjà un genre littéraire à part entière, qui mêle récit épique et poésie. C'est aussi un spectacle vivant qui ajoute à la narration du chant au théâtre : il faut savoir captiver ses auditeurs. Et c'est surtout une pratique culturelle au Bénin, où la tradition est orale. Chaque ethnie a ses propres contes et on

entend souvent dire, par exemple: ce conte est fon (ethnie du centre du Bénin) ou bien cet autre conte est yoruba (ethnie du sud-est du Bénin).

Le conte répond à différentes fonctions, individuelles et collectives. En plus d'amuser, il assume :

- une fonction culturelle de transmission des traditions et des mythes fondateurs qui font la mémoire collective de la communauté : au Bénin, ils convoquent les « enfants anges », les jumeaux qui y sont vénérés, les animaux et les êtres mi-humains mi-animaux comme les mamiwata ou hommes-poissons, les éléments de la nature et les génies de la forêt, les esprits et les dieux. Les contes appartiennent à tous : personne ne connaît leur auteur mais tous connaissent les histoires qu'ils racontent ;
- une fonction sociale de renforcement de la solidarité et de la cohésion au sein du groupe. C'est un moment de rencontre, de réunion. Connaître les contes d'un groupe, c'est en faire partie. Les contes symbolisent la société et l'idéalisent : les personnages des contes sont très différents, mais tous interagissent et se comprennent. Contrairement à ce que l'on croit, le public des contes n'est pas uniquement fait de jeunes. Lors des veillées, enfants, adolescents et adultes de tous âges se rassemblent pour écouter celui qui s'adresse à tous ;
- une fonction éducative : il y a toujours une morale dans les contes... C'est en les écoutant que les enfants intègrent les valeurs qui fondent la communauté : au Bénin, ce sera l'obéissance, la discrétion, le respect des engagements, l'hospitalité, la justice, la reconnaissance, la solidarité familiale, le respect des anciens et des aînés ou encore la bravoure ;
- et enfin une fonction psychologique : les contes mettent en scène des enfants curieux et malins, qui connaissent des situations difficiles (comme les orphelins) et passent des épreuves initiatiques. Ils permettent aux auditeurs de s'identifier, de construire leur imaginaire et de créer leurs rêves.

De plus, le récit oral ou le théâtre qui peuvent être organisés autour d'un conte sont un formidable moteur pour améliorer l'expression orale et écrite des enfants, l'attitude et la confiance, leur mémoire et le développement de leur imagination. Les spectacles créent des moments forts en émotion, de joies et de peurs et beaucoup de souvenirs !

Le conte est indispensable ! Pourtant, il est de plus en plus délaissé au Bénin et en pays Somba : de moins en moins de veillées sont organisées dans les villages ; le savoir traditionnel des techniques de récit se perd. Et rien ne remplace son rôle social et culturel. La télévision ne joue pas ce rôle : les informations y sont triées, préfabriquées, le plus souvent vidées de leur « substance didactique » ; les valeurs qu'elles diffusent sont celle du vedettariat, du sport, de la beauté physique...

C'est pourquoi l'Institut Culturel Somba s'attache à la préservation des contes du pays Somba à travers l'organisation d'ateliers. Pour l'aider à faire vivre cette tradition et à préserver la culture somba, l'Institut a souhaité recevoir l'appui de volontaires de Planète Urgence.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du projet est d'apporter un appui à l'Institut en formant des formateurs qui pourront ensuite animer dans les écoles des ateliers sur les contes du pays Somba.

Au Bénin, aucune formation technique et professionnelle n'est dispensée dans le domaine de l'animation socioculturelle ; les personnes ressources dans ce domaine sont donc rares. Il existe bien un centre polyvalent de formation artistique (peinture, théâtre, arts plastiques) mais il est dans le sud du Bénin. Enfin, les écoles et les collèges n'enseignent pas les arts.

L'ICS s'est donné pour mission de pallier ce manque en formant des jeunes aux arts du conte (récit, utilisation d'accessoires comme les masques ou les marionnettes). Ils pourront ensuite contribuer à la diffusion des contes somba.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

15 participants ont pris part à la formation, dont 10 élèves du lycée de Natitingou, en classes de première et terminale, et 5 membres de l'ICS.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Ce sont Emily Le Moul et Courtney Macneil qui ont animé la formation. Elle s'est déroulée du 7 au 18 juin 2010 à Natitingou. Les deux volontaires sont spécialisées dans la communication.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les deux volontaires ont commencé la formation par une introduction portant sur l'importance du conte et les fonctions artistiques, psychologiques et sociales qu'il remplit pour les enfants et les communautés.

Elles se sont ensuite concentrées sur les différentes formes de spectacles qu'il est possible de créer à partir d'un conte:

- récit : rôle de l'acteur-narrateur, techniques de la scène, jeux de rôles, improvisation à partir d'un inducteur de jeu : objet, image, espace, personnage, texte, musique... ;
- scénette de théâtre : jeu d'acteurs, direction d'acteurs, scénographie, préparation des costumes et des accessoires, création de masques ;
- spectacle de marionnettes : production de maquettes et de marionnettes, rôle du marionnettiste et dialogues.

Enfin, les participants ont conçu avec les volontaires des

marionnettes et des masques. Sept marionnettes ont été fabriquées avec des grosses têtes en bois ou en carton-pâte et des petits corps. Elles s'articulent avec des fils de cuivre de nylon ou d'acier, ce qui leur permet de bouger avec une certaine raideur presque géométrique. Le théâtre de marionnettes a beaucoup impressionné les participants.

Huit masques ont aussi été fabriqués en carton et en tissu. Les masques ont une importance et un sens particuliers au Bénin. Ils sont liés au monde des esprits. Ils sont traditionnellement utilisés dans différentes circonstances telles que les cérémonies annuelles des fétiches, celles de l'initiation des nouveaux adhérents, les fêtes agricoles, l'exorcisme des mauvais esprits, la guérison et le divertissement.



RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

La formation a donné envie aux jeunes participants ou à leurs amis de rejoindre la troupe de théâtre somba de l'ICS. 12 nouveaux membres se sont inscrits à la suite de la formation, faisant passer le nombre des jeunes acteurs de la troupe de 11 à 23. Ils ont pu transmettre leurs nouvelles connaissances au reste de l'équipe. Ils ont fabriqué 11 nouvelles marionnettes et 24 masques. Le spectacle, inspiré de la culture somba, a ainsi été enrichi de scènes

avec les marionnettes et les masques.

Depuis la formation, la troupe a déjà donné 41 représentations. Elle est toujours invitée par la préfecture et la mairie dans le cadre des festivités locales : fête de la nouvelle igname, fête de la circoncision, intronisation des chefs de terre, cérémonies d'inauguration, manifestations culturelles du pays Somba dont la fête de *Koutchati* pour la pluie, la fête de *Dikountri* pour l'initiation des filles, et les cérémonies funéraires, ou encore la fête de la musique, la nuit de l'indépendance, l'élection de Miss Indépendance, la fête de la francophonie... Ces fêtes attirent toujours un public nombreux (311 spectateurs pour la fête de *Koutchati*, 410 pour la fête de l'igname, 470 pour la nuit de l'indépendance et 780 pour Miss Indépendance) dont font partie les élus locaux. La renommée de la troupe s'étend !

Les cinq membres de l'ICS qui ont également suivi la formation, ont depuis continué leur travail d'animation en y intégrant masques et marionnettes. Ils sont par exemple intervenus auprès de 25 écoliers de Kantaborifa et proposent chaque mois des activités artistiques à une cinquantaine de membres de l'ICS. Ils ont produit cinq nouveaux spectacles avec les jeunes du collège de Natitingou, le lycée de jeunes filles et le lycée militaire, et monté de nombreuses troupes éphémères, invitées elles aussi aux événements de la communauté.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Pour mieux comprendre l'impact individuel que la formation a eu, l'institut a interrogé en janvier 2012 les 15 participants (soit dix-huit mois après les missions de Planète Urgence). Parmi les 10 jeunes, l'un travaille désormais comme artiste, 2 autres travaillent dans l'animation culturelle, et 5 poursuivent leur cursus à l'Université et souhaitent devenir artistes. Ils ont pu faire valoir l'attestation qui leur avait été remise à la fin de la formation. Selon le directeur de l'Institut, « après la formation, les jeunes sont considérés comme des conteurs, ils utilisent les masques et les marionnettes pour leurs animations ».

Ils proposent, à titre individuel, des petits spectacles pour les fêtes locales : par exemple, deux participants ont animé un spectacle de marionnettes pour la fête de la francophonie et ont empoché 175 000 FCFA (270 euros). Un autre encadre dorénavant chaque semaine un groupe de 11 élèves du Collège d'enseignement général de Natitingou. Il réalise avec eux des masques et deux marionnettes, qu'ils utilisent lors des journées culturelles du collège, qui se tiennent deux fois l'an. Les deux derniers sont apprentis et apprennent un métier sans lien avec la formation comme la maçonnerie et la mécanique auto.

Au niveau de la structure, la formation a permis de consolider l'ICS et sa troupe de théâtre. En tout, l'ICS a enregistré 19 nouvelles adhésions (ce qui représente un apport de 142 500 FCFA, soit 217 euros). Le nombre de commandes de spectacle et les cachets ont augmenté. Par exemple, l'institut a reçu 450 000 FCFA (686 euros) pour le spectacle de la fête de la nouvelle igname qui s'est déroulé en présence du maire et du ministre de la Culture. D'autres événements comme une soirée mode autour de défilés, et la fête de SOS Village d'enfants ont permis à

la troupe de gagner 275 000 et 150 000 FCFA (419 et 229 euros).

Les revenus sont réutilisés au sein de l'ICS pour l'achat de matériel et la mise en place de nouveaux ateliers dans les écoles. Une partie est également reversée à leurs partenaires : l'Institut soutient notamment l'école de Kantaborifa et finance des kits et une cantine scolaire. L'ICS continue de tisser et de faire vivre son credo : l'art peut et doit participer au développement local, il en constitue même un des éléments moteurs.

PERSPECTIVES

Deux ans après la première formation, l'Institut souhaiterait organiser une seconde mission d'approfondissement. Bio Saidou, participant en juin 2010, en explique la raison :

« Après la première expérience en contact avec les enfants, j'ai beaucoup de questions que j'aimerais poser aux deux formatrices. Ce serait très bien d'améliorer et d'approfondir notre première formation, et d'en organiser d'autres pour les jeunes qui, comme moi, pourraient profiter de ces formations. Parce que la demande d'ateliers augmente, l'Institut culturel somba devra recruter plus d'animateurs pour encadrer les écoliers, les collégiens et les lycéens de la région... L'ensemble de la commune de Natitingou compte plus d'une centaine d'écoles primaires et plus de 5 établissements secondaires. Nous, qui avons bénéficié de la première formation, pouvons aider les nouveaux, mais nous aurons besoin d'autres volontaires pour pouvoir les former. »



ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en techniques d'animation culturelle pour la protection de l'environnement.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Sud-Nord Actions (SNA) est une ONG béninoise qui promeut la culture, la solidarité et le développement communautaire. Depuis sa création en octobre 2000, elle intervient prioritairement dans les communes des départements de la Donga (Djougou, Ouaké, Copargo et Bassila) et de l'Atacora (commune de Ouassa-Péhunco), dans le nord du pays.

Son intervention repose sur la sensibilisation et le renforcement des capacités des communautés sur les thèmes suivants :

- la santé communautaire et la lutte contre les infections sexuellement transmissibles (dont le VIH/sida) ;
- la gestion des déchets et l'entretien des infrastructures d'eau et d'assainissement ;
- la protection de l'environnement ;
- la promotion de la scolarisation (surtout chez les jeunes filles) ;
- la promotion des droits des femmes.

Son programme de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la « Communication pour le Changement de Comportement » (CCC). Cette stratégie de communication repose sur l'idée que l'animation, pour être effective, doit faire participer la communauté. Il ne s'agit pas d'un spectacle dans lequel est dit ce qu'il faut faire : les animations doivent permettre un échange des connaissances et des opinions entre les membres de la communauté. Elles permettent ainsi :

- une meilleure compréhension des enjeux par les individus et les décideurs locaux ;
- une stimulation du dialogue au sein des communautés ;

- la promotion des changements d'attitude indispensables ;
- la diminution de la stigmatisation et de la discrimination (par exemple, sur le thème des infections sexuellement transmissibles) ;
- une stimulation de la demande d'informations et de services.

Afin d'être efficace, le programme de sensibilisation de SNA s'inspire de la tradition orale. Il met en scène les griots (« maître de parole, gardien de la tradition orale, transmetteur des mœurs ancestrales »), il est invité à toutes les cérémonies : mariage, baptême, intronisation, fêtes), les tapeurs de tam-tam et les animateurs des associations locales. L'ONG peut d'ailleurs participer au financement de leur équipement (instruments de musique, supports pédagogiques). Adaptés, ces éléments de la culture locale permettent de faire passer des messages, dans la langue des communautés, et de participer au changement de comportement sur les thèmes considérés comme prioritaires par SNA.

Les animations sont jouées en public : en 2011, SNA a ainsi pu toucher 512 personnes. Elles sont ensuite retransmises par les radios communautaires de Djougou et de Bassila (le coût de ces diffusions est très faible, environ 500 FCFA, soit 75 centimes d'euro par spot).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Depuis 2001, l'environnement est un des thèmes d'intervention de SNA. Plus précisément, SNA lutte contre la déforestation, contre la dégradation des terres cultivables, pour la protection de la biodiversité et pour l'adaptation aux changements climatiques.

Pour contribuer à la protection de l'environnement, l'organisation non gouvernementale se propose de :

- informer les acteurs relais comme les associations (onze associations locales), les griots et chanteurs traditionnels sur les enjeux environnementaux, pour qu'ils puissent inclure cette thématique dans leurs projets ou leurs chants et contes ;
- organiser des animations pour mobiliser la communauté, par exemple à l'occasion de la Journée nationale de l'arbre, qui a lieu le 1^{er} juin ;
- participer au reboisement avec les communautés : SNA a formé des habitants des villages à la plantation d'arbres et a fourni 1 250 plants de manguiers, anacardiens, tecks et eucalyptus ;
- participer à la mise en place d'activités génératrices de revenus qui ne dégradent pas l'environnement.

Dans cette perspective, SNA a sollicité Planète Urgence afin de renforcer les capacités de ses animateurs et des acteurs relais qu'elle soutient.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est d'influencer les comportements des communautés afin qu'elles participent à la préservation de l'environnement.

Les objectifs spécifiques sont de :

- consolider les connaissances des participants de la formation concernant les enjeux environnementaux (notamment sur la déforestation, la gestion des déchets et l'entretien des infrastructures d'eau et d'assainissement) ;
- leur transmettre de nouvelles techniques d'animation et de communication.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires des formations sont les animateurs de SNA et les acteurs relais : artistes et animateurs des autres associations.

11 personnes ont participé à la première formation, et 12 à la seconde, soit 23 personnes au total, dont 8 femmes et 15 hommes. 7 sont des animateurs membres de SNA; parmi les autres, on compte 3 musiciens, 8 acteurs, 4 griots et 2 animateurs d'une association locale.



VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Le projet a accueilli deux volontaires : Benoit Subileau, « animateur environnement » au sein du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, en novembre 2010, et Marie Brabant en juin 2011, spécialisée en marketing et management, et bénévole pour WWF.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les deux volontaires ont construit leur formation autour de quatre axes : présentation des enjeux environnementaux,

réflexion avec les participants sur les usages des communautés locales qui peuvent avoir une influence négative sur l'environnement, échange autour des changements comportementaux qu'ils jugent souhaitables et enfin réflexion sur les techniques d'animation efficaces.

Les deux volontaires ont présenté les enjeux environnementaux et l'origine anthropique des changements climatiques. Comme l'avait souhaité SNA, ils ont mis l'accent sur la déforestation, la protection de la biodiversité et l'assainissement du cadre de vie.

Avec les participants, ils ont identifié des comportements potentiellement néfastes tels que certaines pratiques agricoles (feux de brousse, déboisement pour augmenter la superficie des champs, culture sur brûlis) ou certains comportements du quotidien (dépôt de déchets dans la rue par exemple).

Ils ont ensuite discuté des objectifs que pourraient promouvoir les participants lors de leurs animations en direction des communautés et des autorités locales : ramasser les sacs plastiques jetés, installer des poubelles, trier et valoriser les déchets, entretenir les puits et les latrines publiques, promouvoir le reboisement et l'adoption de pratiques agricoles d'agroforesterie, mettre fin au braconnage de la faune. Ils ont sélectionné ensemble les espèces de la biodiversité à protéger : baobab, karité et néré pour la flore, éléphant, antilope et singe pour la faune.

Enfin, les volontaires et les participants ont travaillé les stratégies de communication à mettre en œuvre, le but étant d'inclure des techniques telles que le chant, les sketches ou les supports pédagogiques des associations. Ont ainsi été définies les techniques sur lesquelles insister: mots-clés, exemples concrets et leurs déclinaisons sur divers supports (banderoles, pancartes ou boîtes à images).

Les deux volontaires ont laissé aux participants des supports sur la préservation de l'environnement.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les formations ont permis aux participants d'intégrer les problématiques environnementales et de faire évoluer leurs techniques de communication. Sanni Maman, le directeur de SNA, a recontacté 17 des 23 bénéficiaires, animateurs membres de SNA, artistes ou membres d'autres associations.

Depuis la formation, les animateurs de SNA ont mis en scène 25 nouvelles animations (sketchs, activités ou chants) pour les communautés villageoises, et 15 autres lors d'événements communautaires tels que les journées culturelles des établissements scolaires et les assemblées villageoises. Ils ont aussi participé à l'édition 2011 de la Journée nationale de l'arbre intitulée : « Planter et entretenir des arbres : gestes utiles pour la sauvegarde de la vie ».

Les animateurs de l'ONG ont pu transmettre leurs nouvelles

connaissances. Lors d'une séance de travail avec deux groupes de musiciens et de danseurs traditionnels des villages de Minanga et de Kéméri, ils ont participé à la création de deux morceaux, l'un contre le déboisement pour l'extension des surfaces agricoles et l'autre pour l'entretien du cadre de vie. Ces morceaux ont été joués à six reprises pour 115 villageois.



Parmi les autres bénéficiaires, les musiciens ont composé neuf nouvelles chansons portant sur « les avantages de l'arbre » et « l'importance de maintenir notre milieu propre pour éviter les maladies » ; les acteurs ont créé neuf scénettes de théâtre qu'ils incluent dans leurs spectacles pendant les fêtes, les cérémonies communautaires et les journées nationales de sensibilisation. Les griots qui ont participé à la formation ont ajouté ce thème à leurs récits. Ils ont également pris part au concours du meilleur griot régional sur l'environnement.

Akéwé Jean Bakpilan Zato, géographe et animateur à Griots en Afrique, une association locale de protection de l'environnement, l'explique :

« J'utilise les techniques de communication acquises lors de la formation pour animer des séances de

sensibilisation sur l'environnement organisées par mon association. J'organise des séances à l'endroit des chefs traditionnels et coutumiers, garants de la tradition, et à l'endroit des jeunes pour leur montrer la nécessité de conserver les espèces végétales pour permettre à la future génération d'en profiter. Je fais en moyenne 15 séances de sensibilisations par semestre. Ce n'était pas possible avant cette formation, car je ne maîtrisais pas bien certaines techniques de communication et surtout je ne maîtrisais pas la thématique environnementale. Le maire de la commune de Djougou et son conseil communal sont très contents de moi en raison de ma manière d'animer dans les villages. Ils m'ont fortement félicité. Ce jour-là, j'ai été honoré. »

Comme Koudousse Sadou, artiste :

« La formation a répondu à mes besoins, car elle m'a permis d'intégrer des thématiques de sensibilisation sur l'environnement dans mes chansons. J'écris maintenant plus facilement mes messages de sensibilisation et leur utilisation est plus efficace grâce aux techniques d'écriture acquises, sans oublier à chaque fois d'apporter des touches artistiques. Le contenu, entre autres, de mes chansons est maintenant : "milieu de vie sain, c'est la santé de fer", "pratiques culturelles respectueuses de l'environnement égale longévité et sécurité alimentaire". Après l'enregistrement en studio, les chants sont diffusés dans le cadre d'émissions radiophoniques, sur Solidarité FM ou sur les radios communautaires de Ouaké et Bassila, et aussi à la télévision, ou au cours de séances de sensibilisation. »

Il raconte qu'il a aussi pu transmettre ces nouvelles connaissances auprès de huit jeunes artistes en herbe :

« J'ai utilisé les connaissances acquises pour les former. Ils se sont basés sur cette formation pour mieux structurer leurs textes de chansons. Trois chants ont été créés avec eux sur les thèmes suivants : "le reboisement appelle la pluie", "la propreté, c'est la santé" et "quand on abat un arbre pour nécessité, il faut en planter un autre". »

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Selon Sanni Maman, ces nouvelles animations aux thèmes environnementaux ont touché directement 185 personnes. Leur passage à la radio locale accroît l'audience potentielle à la communauté entière. Il juge que les sketches et chansons ont permis de sensibiliser une grande partie de la population et participent ainsi aux changements de comportement. Il écrit :

« Aujourd'hui, les mauvais comportements qui portent atteinte à l'environnement commencent à être corrigés. Les sensibilisations portent leurs fruits, la gestion des ordures ménagères se fait plus efficacement (utilisation de poubelles faites avec les paniers), les dépotoirs sauvages ont diminué de volume, car ils n'accueillent plus les déchets, et d'autres ont disparu ; les populations se sont

proposées de restaurer l'espace forestier dégradé... Les animateurs observent le comportement des populations dans les quartiers des villages. Dès que la sensibilisation se déroule dans un village avec des chants, des messages livrés par les griots, les jours qui suivent, les populations s'organisent pour déplacer les dépotoirs sauvages qui étaient nés du fait de l'ignorance des bonnes pratiques environnementales. On tire alors la conclusion que la sensibilisation a atteint ses objectifs. C'est ce qui s'est passé à Djougou : 5 dépotoirs sauvages ont disparu. »

Plusieurs initiatives remarquables ont été prises par les agriculteurs, sensibilisés par les bénéficiaires des deux missions. Pour créer des alternatives à l'agriculture, le Groupement des jeunes agriculteurs modernes, avec l'appui de SNA, a mis en place trois étangs piscicoles, et des petits élevages de volailles dont les fientes sont utilisées comme engrais naturel ou pour l'alimentation des alevins.

Enfin, dans les villages d'intervention de SNA, la mise en place de poubelles a permis de mieux gérer les déchets ménagers. Ils sont dorénavant bien collectés, stockés et ensuite déversés dans les dépotoirs par les ONG spécialisées dans la gestion des ordures.

Koudousse Sadou, artiste, est également convaincu de l'influence des messages environnementaux :

« Les types de messages que nous chantons suscitent les préventions sanitaires dans les quartiers, l'installation de puisards pour l'évacuation

des douches, la construction de latrines dans certains quartiers et maisons et surtout l'utilisation de ces latrines. Elles suscitent aussi la décision des populations de s'abonner aux structures de collecte des ordures ménagères et l'organisation par les chefs de quartiers et les habitants de campagnes de salubrité. Quelque 50 ménages se sont inscrits auprès de deux ONG pour le ramassage de leurs ordures ménagères. On remarque aussi depuis la sensibilisation l'absence de matières fécales autour des maisons, que les arbres ne sont plus détruits anarchiquement dans les forêts, ou que les caniveaux construits sont bien curés pour drainer les eaux de ruissellement des pluies. On ne remarque plus la présence des tas d'ordures et les dépotoirs sauvages dans les quartiers. »

PERSPECTIVES

Les participants ont été satisfaits de ces deux formations en techniques d'animation culturelle pour la protection de l'environnement. Ils souhaiteraient recevoir une formation plus technique sur le droit environnemental.

Au niveau de la structure, SNA a reçu deux autres volontaires, fin 2011, pour des formations en montage et en gestion de projets. L'ONG souhaiterait que soit maintenant développé l'aspect recherche de financements. Enfin, elle continue de travailler sur le développement d'activités génératrices de revenus alternatives non néfastes pour l'environnement. Dans ce cadre, elle rédigera une fiche projet sur les techniques de compost.



ÉVALUATION FORMATION ADULTES

Bénin



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation sur la tenue d'un secrétariat.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Servicom Informatique est un centre de formation basé à Parakou, dans le nord du Bénin. Créé en 1999, il est spécialisé dans la formation en informatique et bureautique. Le centre cible les jeunes déscolarisés, mais aussi les personnes qui ont déjà un emploi, au titre de la formation continue. Il propose plus précisément trois cursus :

- opération de saisie / Publication Assistée par Ordinateur (PAO) : ce cursus permet d'acquérir des compétences en infographie, traitement de texte et saisie de données sur tableur ;
- programmation, axé sur la conception de logiciels ;
- maintenance informatique, dédié à l'entretien et à la réparation des ordinateurs.

Le projet que le Servicom a soumis à Planète Urgence s'inscrit dans le cadre du premier cursus, consacré à l'opération de saisie et à la Publication Assistée par Ordinateur.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Il n'existe au Bénin qu'une seule formation initiale en secrétariat. En outre, cette formation, dispensée à l'École nationale d'administration et de magistrature de l'Université d'Abomey-Calavi, vise à former des secrétaires de haut niveau. Ainsi, la plupart des secrétaires en poste aujourd'hui n'ont pas reçu de formation spécifique.

Au niveau local, les associations, les petites entreprises et les collectivités locales ont des difficultés à recruter des secrétaires compétentes. Les employeurs cherchent des personnes qui ont à la fois des compétences en informatique / bureautique et en assistance. Par défaut, ils recrutent des opérateurs de saisie, peu ou pas préparés aux autres tâches du poste : accueil et orientation du client, classement des documents, organisation des réunions... ce qui entraîne un fonctionnement loin d'être optimal.

Pour répondre à ce besoin, Servicom a décidé en 2009 de mettre en place avec Planète Urgence une formation originale qui concilie les deux compétences. Les étudiants qui suivent le premier cursus (opération de saisie, publication assistée par l'ordinateur) peuvent choisir de suivre une formation complémentaire donnée par les volontaires de Planète Urgence.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général du projet est d'améliorer les compétences en secrétariat de personnes en recherche d'emploi ou occupant ces fonctions.

Les objectifs spécifiques sont de :

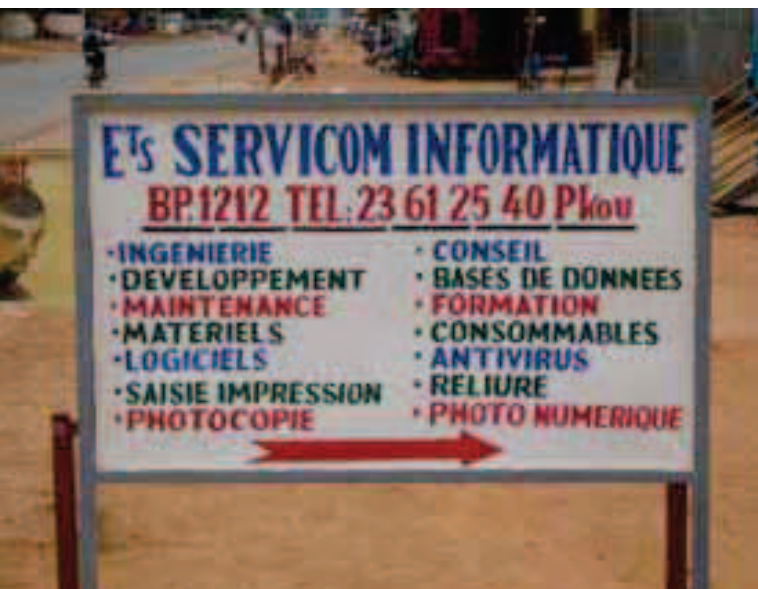
- aider les jeunes déscolarisés ou sans emploi à s'insérer socialement et professionnellement en leur apportant des compétences techniques recherchées sur le marché de l'emploi local ;
- aider les secrétaires employées dans les associations, les petites entreprises et les collectivités territoriales à remplir les tâches demandées et à participer au développement de leur structure.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Depuis le début du partenariat en 2009, 106 secrétaires ont été formées.

Âgées de 18 à 40 ans, toutes avaient le niveau BEPC. Elles étaient soit employées (par exemple les secrétaires de Servicom et celles de la mairie de Parakou), soit à la recherche d'un emploi.



VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Entre septembre 2009 et février 2011, Servicom a reçu 9 volontaires dans le cadre de 8 missions. L'ensemble de ces volontaires sont secrétaires ou occupent des postes liés à l'administration.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Le contenu des formations s'articule autour de quatre volets principaux :

- le métier de secrétaire : rôle et responsabilités ;
- les compétences techniques du secrétariat :
 - accueil et orientation du client selon sa demande, gestion du standard téléphonique, réception et distribution du courrier,
 - organisation de réunion, préparation de l'agenda et des convocations,
 - gestion de l'information et saisie informatique,
 - classification des documents, archivage,
 - rédaction de la correspondance, du procès-verbal des réunions ou des rapports et constitution des dossiers,
 - gestion des stocks de fournitures de bureau ;
- les compétences pour améliorer l'efficacité des secrétaires : organisation du temps, appréciation de la charge de travail, anticipation et priorisation des tâches, gestion de l'imprévu et recherche de solutions ;
- les outils de la recherche d'un emploi : rédaction d'une lettre de motivation et d'un CV, préparation d'un entretien d'embauche.

Les formations ont associé exposés théoriques et, surtout, jeux de rôle et mises en situation.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Servicom a recontacté les 106 bénéficiaires qui ont participé aux différentes sessions de formation. 34 participants n'ont pas répondu ou n'étaient pas disponibles. Servicom a pu échanger avec les 72 autres participants, et a organisé des entretiens individuels plus détaillés avec 18 d'entre eux.

Sur les 72 bénéficiaires qui ont répondu, 54 utilisent aujourd'hui les compétences en secrétariat qu'ils ont acquis pendant la formation. Celles-ci leur ont permis de mieux maîtriser les tâches de secrétariat et d'augmenter leurs responsabilités au sein de la structure.

Voici deux témoignages illustrant les bénéfices retirés des formations par les participants.

« J'utilise les compétences apprises. C'est moi qui réalise la saisie, la mise en page de tout document

(courrier, dossier, fichier, rapport...) et le traitement du courrier électronique.

J'assure l'accueil téléphonique, la transmission des messages et réalise le classement des documents, l'archivage, la diffusion interne. Je tiens également la gestion de la documentation (y compris les stocks) de la réserve et l'envoi de documents. J'organise aussi la préparation des dossiers liés aux réunions (y compris les photocopies).

Mes autres activités se concentrent au niveau de l'accueil physique des visiteurs, la prise de notes des réunions des instances. J'organise la documentation de la mairie (une sorte de bibliothèque) et je gère la base de données. Je m'occupe également de la gestion des fournitures de bureau et des contrats de maintenance des matériels bureautiques. »

Clarisse Orou Fico
Secrétaire de la mairie de Parakou



« Je suis aujourd'hui un maillon essentiel de la Cobemag, la structure qui m'emploie. Tout passe par le secrétariat. Je centralise tous les flux et les redistribue : je reçois les personnes, les courriers, les appels téléphoniques... C'est aussi moi qui organise la vie de cette direction de la Cobemag. Je gère les agendas, classe les documents, suis le budget, prépare les réunions... Je rédige des notes ou synthèses, prépare une circulaire, diffuse les documents. Bref, je suis devenue une secrétaire polyvalente, avec une grande capacité de concentration et des qualités d'organisation. Je prends également en charge des missions qui dépassent le secrétariat comme la gestion et l'encadrement du personnel ou l'organisation et le suivi de réunions. »

Christine Adeleke
Secrétaire à la COBEMAG
une petite entreprise de Parakou

À la suite de la formation de ses trois secrétaires, le directeur de Servicom témoigne :

« Les secrétaires sont devenues efficaces et autonomes : avant il fallait être derrière elles et répéter les consignes à n'en pas finir. Quelque temps après ces formations, il y a eu des changements visibles. L'organisation du travail, l'accueil des clients, la saisie et toutes les prestations de service ont été améliorés. »

IMPACT AU JOUR LE JOUR

L'acquisition ou l'amélioration des compétences des participants se sont accompagnées de changements importants dans leur vie : des participants ont pu trouver un travail ou créer leur entreprise ; parmi ceux déjà en poste, certains ont vu l'augmentation de leurs compétences se traduire par une promotion ou une augmentation de leur salaire.

Selon l'enquête réalisée en janvier 2012, sur les 72 bénéficiaires qui ont répondu à la sollicitation de Servicom :

- les 9 personnes qui avaient déjà un emploi avant la formation sont encore en poste. L'amélioration de leurs performances et du fonctionnement de l'organisation a justifié leur maintien au poste et aussi des augmentations de salaires : + 15 % pour les secrétaires de Servicom, + 50 % pour la secrétaire de l'ONG APIC et celui de la Cobemag. Cette augmentation de salaire s'est traduite par une amélioration du niveau de vie de leur famille ;
- 19 participants ont trouvé un travail. Ils gagnent entre 60 000 et 90 000 FCFA (entre 90 et 135 euros), ce qui est un bon salaire dans le contexte béninois. Certains ont monté leur propre entreprise ;
- 26 personnes ont réussi à obtenir un stage auprès des mairies et des entreprises de la région ;
- enfin, 18 bénéficiaires sont toujours soit en formation soit à la recherche d'un emploi.

Parmi les participants pour lesquels la formation a joué un rôle important, Karamath Amadou, secrétaire-opératrice de saisie à Servicom, explique :

« Grâce à l'augmentation de notre clientèle, plus 30 personnes environ par jour, le revenu des activités a augmenté. Avant, je clôturais le soir avec 30 000 à 32 000 FCFA par jour. Maintenant, j'atteins 50 000 FCFA chaque soir. Ça, c'est une grande augmentation. Moi-même, mon salaire a augmenté. On me payait le SMIG (environ 33 000 FCFA). Mon salaire a connu une augmentation à 40 000 FCFA. Avec cet argent, je paie mon loyer et j'entretiens ma mère et mes deux enfants, qui vont à l'école. C'est moi qui les habille. Leur papa paie une partie de leur scolarité et moi une autre (je participe à hauteur de 9 000 FCFA). J'économise 5 000 FCFA par mois à la Caisse nationale d'épargne. Cette économie va me permettre de continuer un jour mes études pour devenir une secrétaire de direction. »

Ivette Samon, secrétaire comptable à APIC ONG, a été promue. Elle a aussi vu son revenu augmenter :

« Je suis devenue l'assistante du directeur. Je réalise les tâches les plus classiques comme les plus variées : maîtrise des outils informatiques, tâches d'organisation et de coordination... Le traitement et l'exploitation de l'information, l'organisation de rendez-vous, la gestion des affaires, l'encadrement, voire la formation, de mes trois collègues. Je suis surtout en contact permanent avec plusieurs responsables d'autres structures et je gère nos liens et partenariats.

À mon niveau, je suis contente de tout ce que la formation m'a apporté. Aujourd'hui, mon patron est content de moi et ça, c'est un emploi garanti. C'est le fruit de cette formation. Concernant le salaire, je crois que je touche un salaire acceptable maintenant pour cette fonction. Mon salaire a été augmenté récemment de 15 000 FCFA. Je gagne donc 45 000 FCFA. Je suis en train d'économiser 10 000 FCFA par mois car je veux continuer mes études. Au niveau de l'ONG, elle vit des programmes qu'on remporte après des appels d'offres. Tout récemment, avec le directeur, on a monté deux programmes qu'on a gagnés avec la mairie. Cela rapporte beaucoup à l'ONG en termes de volume des activités mais également de revenus. Au total, ce sera 24 millions à gérer pour ces deux programmes.

Au niveau de ma famille, c'est un métier qui me prend beaucoup de temps. J'ai un enfant et je participe à sa scolarité avec son papa. Je mets chaque mois 15 000 FCFA pour l'école et la nourriture de la maison. Je travaille à plein-temps, Il arrive même que je travaille les samedis et les dimanches pour monter les dossiers. »

Comme Christine Adeleke, secrétaire à la Cobemag :

« Face à cette augmentation de travail, on a augmenté nos primes. J'ai aujourd'hui une prime mensuelle dénommée "Compétence Plus" de 25 000 FCFA. Avec cet argent qui s'ajoute à mon salaire, j'ai au total 75 000 FCFA de revenu mensuel. Cela permet d'aider mon mari à la scolarisation de nos trois enfants. On leur paie une école privée à 40 000 FCFA l'année scolaire. Moi je donne pour chaque enfant 15 000 FCFA. J'économise 20 000 FCFA par mois pour renouveler ma moto qui a pris de l'âge. Je pense que les compétences acquises lors de cette formation ont été très bénéfiques pour moi. »

Fidélia Viviane Kitoyi kpédétin fait partie des participants qui ont monté leur entreprise après la formation :

« Cette formation m'a permis de lancer le projet qui me tenait à cœur. J'ai finalement installé mon bureau de secrétariat public où je travaille avec ma jeune sœur. On y fait des photocopies, de la saisie impression en noir et blanc ou en couleur, du montage de lettres et courriers administratifs. Il y a aussi une cabine téléphonique installée sur le site.

Ce projet me rapporte beaucoup. Par jour je monte une dizaine de CV pour les jeunes chercheurs

d'emploi qui n'ont pas d'ordinateur. Moi, je prends 2 000 FCFA par CV monté et imprimé. Je reçois par jour en moyenne une quarantaine de personnes qui viennent téléphoner dans ma cabine téléphonique et cela correspond à un gain net de 16 000 FCFA par jour. Pour la saisie d'autres documents, je prends 200 FCFA par page en noir et blanc et 400 FCFA par page en couleur. Cela me rapporte au moins 10 000 FCFA par jour. Tout calcul fait, je constate que je gagne autour de 45 000 FCFA par jour toutes activités confondues. Après déduction des intrants, j'ai souvent un bénéfice net quotidien de 30 000 FCFA. Il est vrai ce n'est pas tous les jours qu'on a de l'affluence, mais ça donne.

Avec cet argent, je paie un salaire de 35 000 FCFA à ma sœur et moi-même je touche 80 000 FCFA par

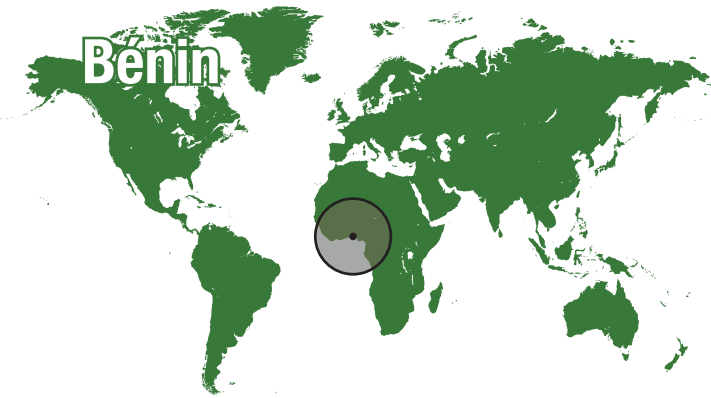
mois. Cela me permet de soutenir mon père qui n'a plus de boulot et de payer mes études à l'Université (150 000 FCFA l'année). Tout ça, c'est arrivé grâce à cette formation que j'ai suivie en secrétariat. »

PERSPECTIVES

Le besoin de formation existe encore à Parakou. Beaucoup de jeunes déscolarisés ou qui ont un diplôme d'enseignement général ont besoin de cette formation pratique pour acquérir des compétences techniques et professionnelles. Beaucoup de personnes qui occupent un poste de secrétaire n'ont pas les connaissances qui leur permettraient d'effectuer leurs tâches de façon optimale. De plus, à part Servicom, aucun centre ne propose cette formation.



ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Accompagnement de la communauté de l'île d'Agonvé pour l'identification d'un site à convertir en réserve biologique.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Le Centre d'Intervention pour le Développement (CIDEV) est une association béninoise créée en 2004. Son objectif est double : contribuer à la préservation de l'environnement et à l'accroissement du niveau de vie des populations du Bénin. Le CIDEV promeut ainsi les activités économiques qui valorisent et respectent les ressources naturelles dans une approche de développement durable. Il intervient principalement dans deux secteurs : l'agriculture et l'agroalimentaire, et le tourisme. Environ 350 personnes bénéficient directement des interventions de l'ONG à Zagnanado et Dogbo (au sud du pays). Dans les communes des départements des Collines, du Zou et de l'Atlantique, les actions du CIDEV touchent environ 400 bénéficiaires. Ce nombre s'élargit à plusieurs milliers si l'on prend en compte les auditeurs des nombreuses émissions radio de sensibilisation et d'éducation environnementale.

Le partenariat entre Planète Urgence et le CIDEV a été initié en 2009. Depuis, de nombreuses missions ont eu lieu sur les thèmes de l'hygiène et du marketing auprès de groupements de femmes de la région de Dogbo. Une mission en création de site web a également permis à l'équipe du CIDEV de mieux communiquer sur ses actions entreprises sur l'île d'Agonvé, afin de valoriser les atouts écotouristiques de ce site.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Agonvé est une île du lac Azili, située dans le sud du Bénin dans la commune de Zagnanado, département du Zou. La zone constituée par l'île (60 hectares), le lac (200 hectares) et les rives du lac, marais et plateau, constitue la zone humide la plus vaste du sud-est du Bénin. Son écosystème a favorisé l'émergence d'une grande diversité faunique et floristique. L'île compte de nombreux palmiers raphia et abrite plus de 118 espèces d'oiseaux.

Selon la tradition orale, les premiers habitants sont arrivés sur l'île à la fin du XVII^e siècle. Ils s'y sont réfugiés pour fuir la menace des chasseurs d'esclaves. Aujourd'hui, l'île compte 1 468 habitants qui vivent de ses ressources naturelles, comme moyen de subsistance ou source de revenu. La pêche est l'activité de 93 % des ménages, qui en tirent plus de 70 % de leurs revenus. Il y a aussi des agriculteurs, des artisans et des chasseurs. Les plantes sont utilisées par la population à des fins économiques, religieuses, pharmaceutiques, etc..

L'augmentation démographique a accru la pression sur les ressources naturelles, perturbant sa régénération. De plus, le palmier raphia attire des exploitants jusqu'à Cotonou. Ils prélèvent le bois et le revendent comme bois de construction, pour les maisons et les meubles, produit agroalimentaire comme base de l'alcool local, ou bois de chauffe.

L'île est inscrite au registre de la Convention sur les zones humides d'importance internationale, appelée Convention de Ramsar. Le Bénin s'est ainsi engagé à garantir la conservation et l'utilisation rationnelle du site. Pourtant, la surexploitation des ressources menace la forêt, ainsi que la faune et la flore qu'elle abrite. C'est dans ce contexte que le CIDEV a décidé d'intervenir à Agonvé en 2005, à travers un projet d'appui à la protection et à la valorisation de la biodiversité des écosystèmes de l'île. Le CIDEV s'est donné pour mission de lutter contre la déforestation et de participer à l'amélioration de la vie de sa population. Plusieurs actions ont été lancées.

Le CIDEV a commencé par étudier le potentiel de plusieurs activités économiques (élevage, pisciculture, maraîchage et écotourisme) et leur impact sur l'environnement. Deux activités lui semblent susceptibles d'augmenter les revenus des habitants sans accroître la pression sur l'écosystème de l'île : le développement d'un site d'écotourisme et la production, peu exigeante, de certains aliments comme les champignons.

En 2007 et en 2009, il a mené en collaboration avec l'ONG béninoise ÉcoBénin et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (coopération hollandaise) deux études sur les écosystèmes d'Agonvé et les opportunités d'écotourisme. En parallèle, il a facilité la création d'un Comité local de gestion des ressources naturelles.

Le Comité local de gestion des ressources naturelles a été lancé officiellement en novembre 2009. Il réunit une fois par mois les habitants et leurs représentants (responsable communal de promotion agricole, responsable communal de l'environnement et de la protection de la nature, représentant de la mairie chargé des affaires domaniales et environnementales, représentant des dignitaires des cultes d'Agonvé). Le Comité est chargé de contrôler et de réguler l'exploitation des ressources naturelles d'Agonvé.

Ensemble, ils ont élaboré un plan d'action triennal qui prévoit :

- la création d'une réserve biologique communautaire

et la réalisation de miradors pour l'observation de la flore et de la faune ;

- la construction en matériaux locaux et l'équipement d'un musée pouvant faire office de centre d'éducation environnementale, la réalisation d'activités de sensibilisation par la radio sur les conséquences de la dégradation des écosystèmes, les meilleures méthodes alternatives de leur gestion et la nécessité de leur conservation.
- la formation de guides et la création de circuits écotouristiques.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif du plan d'action est de préserver l'environnement d'Agonvé. Ses objectifs spécifiques sont de valoriser les ressources naturelles comme source de revenus pour la population et d'associer ainsi cette dernière à la préservation de la zone.

L'intervention de la volontaire se place dans le cadre de ce plan d'action et concerne plus précisément le volet de création d'une réserve biologique.

L'objectif de la mission est de participer, avec le CIDEV et le Comité de gestion, à l'identification du site qui a vocation à être transformé en réserve biologique communautaire. Cette identification est une première étape, il faut ensuite fixer les limites du site, le faire reconnaître comme zone protégée et le matérialiser. La volontaire devra aussi formuler des recommandations pour l'utilisation raisonnée des ressources naturelles.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

La spécificité de la mission, l'identification d'un site écologique, n'est pas liée à un groupe de bénéficiaires directs. En revanche, la phase de terrain s'est déroulée avec un représentant du CIDEV et des accompagnateurs originaires d'Agonvé. De plus, les séances de présentation de la mission et de restitution des résultats ont impliqué le Comité de gestion des ressources naturelles, les autorités locales et des représentants de la communauté : représentants des agriculteurs, des pêcheurs, des commerçants, des vanneuses, des chasseurs, des exploitants de bois ou encore des jeunes.

Les bénéficiaires du projet sont, en fait, la population d'Agonvé : la création d'un site d'écotourisme et d'une réserve biologique communautaire permettra de créer des emplois (guides locaux, restauratrices) ; et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles d'assurer la satisfaction durable des besoins de la communauté.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La mission a été réalisée par Johanna Moreau, ingénieure spécialisée en ressources naturelles et environnement, et s'est déroulée en avril 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

L'intervention de la volontaire s'est articulée autour de trois temps forts :

- une séance d'introduction : la volontaire a recueilli les avis des participants sur les sites potentiels. Quatre sites forestiers ont été préalablement identifiés pour former une réserve biologique communautaire (Agbogon à l'ouest du lac Azili, Aziligoudo au nord, la zone autour de la rivière Lougbé et la zone entre Zakannou et Lobotimey) ;
- une phase de terrain : avec des accompagnateurs locaux, la volontaire s'est rendue dans ces quatre sites. Elle disposait de la carte d'occupation du sol, de la photographie aérienne de la région, d'un GPS, de jumelles et d'un appareil photo. Elle a ainsi pu évaluer l'état de dégradation écologique, la richesse floristique et faunique des sites et la pression anthropique qui y est exercée ;
- une séance de restitution des résultats de la phase de terrain. La volontaire a présenté ses conclusions sur l'état environnemental des quatre sites.

Voici ses constats : la forêt d'Aziligoudo est presque scindée en deux, ce qui peut empêcher la migration des animaux et entraîner leur fuite : la partie ouest s'amenuise à cause de l'exploitation des palmiers raphia et des activités agricoles menées à sa périphérie ; la partie est, dévastée par des feux de brousse dans les années 1990, ne compte que très peu de grands arbres. La zone entre Zakannou et Lobotimey est également hétérogène : la forêt autour de Zakannou est menacée à cause de l'exploitation des palmiers raphia (même les jeunes arbres) tandis que la forêt autour de Lobotimey est préservée, car très humide et difficilement accessible. La savane qui sépare les deux forêts subit régulièrement des feux de brousse, ce qui limite le déplacement des animaux. La forêt d'Agbogon compte beaucoup de palmiers raphia et des espèces végétales endémiques, et reste assez préservée. Enfin, la forêt de Lougbé a le plus fort potentiel écotouristique : dense, avec dominance de palmiers raphia, la présence humaine est marginale.

L'assemblée a ensuite discuté des conclusions. À la fin de la mission, les décisions suivantes ont été prises : la réserve biologique communautaire inclura les quatre sites afin que la régulation de l'un n'augmente pas la pression anthropique sur les autres ; l'exploitation des ressources forestières sera régulée : un seul site à la fois sera ouvert à la coupe du bois pour un an, et les autres sites protégés pour régénération ; un seuil d'exploitabilité maximal sera fixé pour le site et par palmier (par exemple, il sera obligatoire de laisser au moins cinq branches sur chaque arbre) ; des pare-feux seront installés pour limiter la propagation des feux de brousse, en priorité à Aziligoudo ; la savane qui sépare deux zones forestières sera protégée pour faciliter le déplacement des animaux ; des activités de reboisement seront menées dans la zone est d'Aziligoudo avec des jeunes plants de palmier raphia et sur les berges du lac Azili avec des espèces à croissance rapide qui favoriseront la colonisation par des oiseaux d'eau ; enfin, pour réduire la pression anthropique sur les ressources halieutiques,

des activités génératrices de revenus alternatives seront facilitées comme le maraîchage et l'élevage de lapins et d'escargots.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

L'intervention du volontaire a permis de lancer le processus de création de réserve biologique communautaire à Agonvé soutenu par le CIDEV. Les séances de présentation et de restitution ont suscité un engouement autour du projet et montré l'importance des enjeux environnementaux.

À la suite des propositions faites lors de la mission, les limites de la réserve biologique ont été définies et reconnues par les autorités villageoises. Elle couvre 104 hectares. Son existence a été inscrite sur la carte du village et reconnue par le chef du village, et son changement de statut soumis pour validation au maire de la commune de Zagnanado, dont dépend Agonvé. Cette convention locale de gestion des ressources naturelles et l'arrêté portant déclaration de la réserve biologique communautaire ont été signés en mars 2012.

En parallèle, le CIDEV a suscité la rédaction d'une « *Convention locale de gestion durable des ressources naturelles du terroir d'Agonvé* ». La Convention inclut les normes nationales en matière d'environnement et les avis de la communauté locale. Elle énonce les principes d'utilisation rationnelle du site et notamment les règles qui déterminent l'accès au site et le prélèvement du bois, ainsi que les sanctions prévues si ces règles sont enfreintes. À titre d'exemple, voici les sanctions prévues pour incendie ou déboisement :

- en cas d'incendie : « *S'agissant d'une plantation de palmier raphia, l'auteur de l'incendie sera assujetti au paiement de 20 000 FCFA par hectare brûlé. S'agissant d'une plantation de bambou (*bambusa vulgaris*) l'auteur de l'incendie sera assujetti au paiement de 10 000 FCFA par hectare brûlé. [...]* »
- en cas d'exploitation forestière frauduleuse : « *Toute personne reconnue coupable de coupe de bois vert pour la carbonisation en violation des stipulations de la présente convention, devra verser à titre de dommages et intérêts la somme de 5 000 FCFA par arbre au fonds du Comité de gestion. [...]* »

Le maire a validé le nouveau statut de réserve de la zone et signé la convention en mars 2012. L'existence du site va maintenant pouvoir être matérialisée par des balises, et les articles de la convention mis en place et respectés.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Les engagements pris en faveur de la création de la réserve biologique communautaire ont déjà eu un impact sur l'environnement et le développement de l'île.

La création de la réserve a permis de sensibiliser et d'associer la population à la préservation des ressources

naturelles. Le chef du village et le Comité de gestion des ressources naturelles tentent d'imposer le respect des règles énoncées dans la convention. Avant la récente mise en place du cadre légal, ils n'avaient que peu de moyens de pression face aux exploitants de bois. Ces derniers arrivaient parfois à résoudre les conflits et à contourner les interdictions en offrant 40 000 FCFA ou du *sodabi* (eau de vie locale) à la population.

Les activités de sensibilisation doivent continuer. À la suite des recommandations de la mission, le Fonds Français pour l'Environnement Mondial a accepté de contribuer au financement du plan d'action du CIDEV au titre du Programme des petites initiatives à hauteur de 20 000 euros. Plus précisément, la subvention doit servir, avant août 2012, à la création d'un club baptisé « *Connaître et protéger la nature* », destiné aux écoliers, à la construction et à l'équipement en matériel pédagogique d'un musée et centre d'éducation environnementale, et enfin à la construction d'un mirador pour faciliter l'observation de la biodiversité. Dix jeunes du village seront formés pour animer le centre d'éducation environnementale.

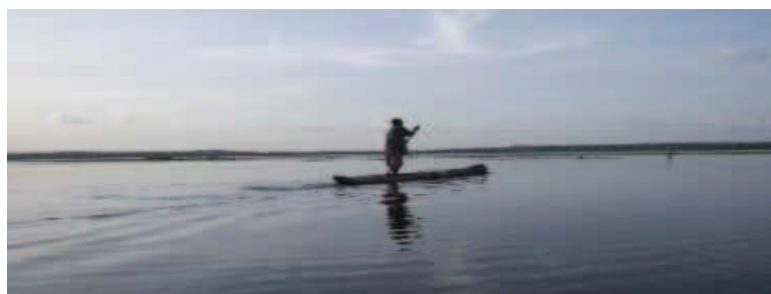
En plus des activités de sensibilisation, il est essentiel de développer des activités génératrices de revenus alternatives. La mise en place d'un site d'écotourisme a beaucoup avancé grâce à la mission et un comité pour l'écotourisme est en place. Des volontaires de Planète Urgence sont venus former les guides locaux et les restauratrices lors de trois missions spécifiques. Des jeunes ont créé l'ONG Jeunesse Ambition, nouvel acteur de l'écotourisme à Agonvé.

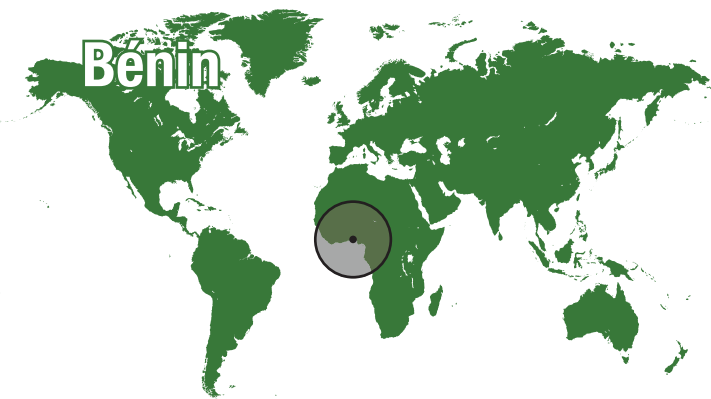
Plusieurs pistes ont également été ouvertes : le ministère chargé du Tourisme, mobilisé par le maire de Zagnanado, a promis de se rendre sur place pour discuter d'une aide (pour l'aménagement des berges, ou la formation des acteurs par exemple) ; l'office de tourisme d'Abomey et le Comité de l'écotourisme d'Agonvé se sont rapprochés pour développer un projet commun ; le site a reçu la visite des membres de la Fédération béninoise des organisations du tourisme responsable et solidaire (FBO TRS) et Agonvé a ainsi été inclus dans les circuits de tourisme nationaux.

PERSPECTIVES

Après cette première mission d'identification et les trois missions de formation en gestion et cuisine, Planète Urgence continue d'appuyer le projet du CIDEV.

Le CIDEV souhaiterait désormais solliciter l'appui de l'association dans le domaine juridique. L'objectif est de rédiger une convention pour une utilisation rationnelle du lac d'Azili.





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Accompagnement à l'archivage et à la mise en place de bases de données.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Bethesda est une ONG créée à Cotonou en 1990 par les Églises évangéliques et protestantes du Bénin. Elle est née dans un contexte socio-économique difficile, consécutif à la crise que le pays a traversée vers la fin des années 1980.

Choisissant d'apporter son appui aux personnes démunies, l'ONG a commencé par créer une clinique qui est depuis devenue un hôpital (environ 100 000 consultations par an). L'accès à des soins curatifs de qualité ne suffisait toutefois pas à résoudre les problèmes de santé des communautés : une évaluation menée par l'ONG a mis en lumière la nécessité d'intervenir en amont, à titre préventif, en améliorant les conditions d'hygiène et le cadre de vie des populations. Le département Développement Communautaire et Assainissement du Milieu (DCAM), créé en 1993, a ainsi été chargé d'aider 15 communes à améliorer la gestion des déchets et l'assainissement du milieu.

Les populations ont ensuite émis le souhait d'être accompagnées dans leurs initiatives économiques : une banque communautaire et solidaire a ainsi été créée en 1996, pilotée par le département Microfinance Promotion d'Épargne-crédit à Base Communautaire (PEBCo) de l'association.

Compte tenu du fait qu'un problème de santé peut survenir à tout moment, que l'on dispose ou non de ressources financières, une réflexion a été menée pour déterminer dans quelle mesure les bénéficiaires de crédits pourraient anticiper le risque maladie. En partenariat avec la communauté et divers acteurs locaux du développement a donc été mise en place la Mutuelle de santé de Cotonou, avec l'appui financier et technique de l'Union Européenne (8^e Fonds européen de développement).

Enfin, l'ONG promeut l'éducation et a ouvert un collège qui comprend aujourd'hui 208 élèves (dont 105 filles).

Bethesda a donc une approche intégrée du développement. L'ONG a été récompensée en 2007 pour ses actions par l'obtention du premier prix japonais pour le projet de développement le plus innovant de Global Development Network (GDN). Ce prix fait suite au prix international de Dubaï pour les meilleures pratiques décerné en 2002 par les Nations Unies.

Vingt ans après sa création, l'ONG compte aujourd'hui 290 agents et intervient dans quatorze communes du pays (son siège est à Cotonou).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Bethesda est donc organisée en 4 départements : Santé, Développement communautaire et assainissement du milieu, Microcrédit et Mutuelle de santé.

Chacun d'entre eux produit et gère un grand nombre de données propres aux activités qu'ils réalisent. Globalement, il s'agit de données relatives à :

- l'activité interne de l'association (rapports, courriers électroniques et papiers, suivi de la documentation existante) ;
- le suivi des différentes activités (les pathologies traitées, les stocks de médicaments, le nombre d'adhérents de la mutuelle, les souscripteurs de microcrédit, les abonnées à la précollecte des déchets, etc.).

Ces données sont gérées dans chaque département par un, voire deux, secrétariats.

Si dans certains des départements il y a des programmes spécifiques de gestion des données (comme pour la microfinance), dans d'autres il n'existe pas de programmes adaptés. Plus généralement, bien que chaque agent dispose d'un ordinateur, le niveau de maîtrise des outils bureautiques et des logiciels est très inégal.

La gestion des données et l'archivage électronique ne sont donc pas toujours bien maîtrisés. Cette situation entraîne une perte de temps lors de la recherche et l'exploitation des documents. La production de statistiques relatives au suivi des activités est aussi rendue difficile.

Si ce système a pu fonctionner par le passé, cette organisation pose aujourd'hui problème tant le rythme de production s'est accéléré. La nécessité de disposer d'un système de gestion harmonisé et d'un système d'archivage efficace s'est imposée au sein de l'ONG. Face à ce constat, les agents ont éprouvé le besoin d'être formés dans deux domaines :

- conception et gestion de bases de données, afin de mieux gérer les données compilées ;
- gestion des archives, afin de mieux gérer le fond documentaire de l'organisation.

OBJECTIFS DU PROJET

À la fin des formations, les participants géreront mieux les données qu'ils compilent ainsi que les archives dont ils disposent (électroniques et papiers).

En conséquence, l'ONG sera mieux organisée et pourra avoir accès plus facilement aux différentes données traitées dans ses 4 départements.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Pour la formation en conception et gestion d'une base de données, 15 agents (dont 5 femmes) ont participé à la formation. Il s'agit des chefs de projets, des statisticiens et des secrétaires ayant à assurer la gestion de stock et de données.

Pour la formation en archivage, 8 agents (dont 3 femmes) ont été formés. Il s'agit des secrétaires et comptables qui sont amenés à classer un nombre important de documents.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La formation en conception et gestion d'une base de données a été réalisée par Komlan Agondavi, chef de projet informatique, et s'est déroulée en avril 2010.

La formation en archivage a été réalisée par Laurent Ghigo, responsable service production, et s'est déroulée en octobre 2010.



INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La formation en conception et gestion d'une base de données a débuté par un état des lieux des besoins avec le partenaire afin d'adapter au mieux les objectifs généraux de la formation aux difficultés quotidiennes rencontrées par chaque agent dans l'exercice de ses activités. À cet effet, chaque participant a été amené à présenter ses activités et la nécessité pour lui de construire une base de données. La formation s'est ainsi déroulée autour de cas pratiques (création et gestion d'un annuaire de l'ONG,

gestion des courriers et des rapports, gestion des frais de médicaments...) que les participants pourront reproduire de façon autonome sur les autres bases de données sur lesquelles ils travaillent.

La formation en gestion des archives s'est, elle, déroulée autour d'apports théoriques (les avantages que cela représente, l'organisation nécessaire, les processus de réception, tri, classement...) puis de cas pratiques avec chaque participant. Elle a ainsi pu répondre à leurs attentes en ce qui concerne la gestion des archives « matérielles », c'est-à-dire la gestion des documents, des informations, la conservation des mémoires, en expliquant les préalables à prendre en compte dans toute opération de classement.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

La formation de conception et gestion d'une base de données a permis la réalisation de différentes applications (sur le logiciel Excel) adaptées aux activités exercées par les personnes formées :

- dans le département Santé, la secrétaire a mis en place une base de données afin de gérer les courriers reçus et envoyés. En 2011, 3 156 courriers ont été reçus et 488 envoyés ;
- dans le département DCAM, une base de données permettant de gérer efficacement les frais alloués aux agents bénéficiant de prime de santé a été créée par le secrétariat ;
- dans le département Mutuelle de santé, un système de gestion des 2 554 adhérents a été élaboré par la gestionnaire de la mutuelle ;
- au niveau de la coordination générale de l'ONG, le chargé de communication a conçu un annuaire téléphonique.

Avant la formation, les agents concevaient des tableaux manuellement, après la formation, ils ont été en mesure d'automatiser les bases de données et d'utiliser des filtres pour en faciliter la lecture.

Catherine Zinsou Mignonfodo, secrétaire de l'ONG, témoigne ainsi de l'utilisation faite des connaissances acquises en base de données dans ses tâches administratives quotidiennes pour la gestion du personnel et de secrétariat :

« Je gère maintenant les frais médicaux des agents avec des filtres et des formules. Auparavant, je gérais manuellement les frais médicaux et naturellement des erreurs s'y glissaient, mais actuellement c'est automatique parce que j'ai des programmations. »

En parallèle, plusieurs activités ont été mises en place après la formation en archivage :

- au total, 836 dossiers ont été classés avec 47 boîtes, dont 25 pour le service comptable à

DCAM et 22 pour le service comptable de l'hôpital. Ce classement des dossiers a été effectué en tenant compte de la nature du document, de sa date de réception et du projet / programme auquel il correspond. Les dossiers sont ensuite classés par années dans des boîtes, dont chacune porte un nom qui permet d'identifier facilement les pièces qu'elle contient. Auparavant, les dossiers et pièces (dont les contrats de prestation de services) étaient rangés en pile dans des chemises, les unes sur les autres, sans aucune inscription sur les dossiers de sorte que pour rechercher une pièce, il fallait ouvrir tous ces documents, ce qui prenait énormément de temps ;

- les archives matérielles ont été réorganisées dans l'ensemble des départements ;
- le DCAM a mis en place un secrétariat pour gérer sa comptabilité. Avant, c'était le secrétariat administratif qui apportait copie des lettres destinées à la comptabilité, celles-ci étaient ensuite classées et rangées avec les autres pièces. Le secrétariat ne leur donnait pas de copie des lettres émises, de sorte que pour les recherches, le DCAM avait souvent recours au secrétariat.

Cyrille Sossou, assistant comptable au DCAM, résume ainsi les difficultés rencontrées par ce département, et les améliorations issues de la mission :

« Ma responsabilité principale est de gérer toutes les pièces comptables et tous les courriers du service comptabilité. Par mois, une centaine de pièces de provenances diverses sont produites. La difficulté fondamentale que je rencontrais était la perte de temps dans les recherches. En appliquant les principes d'archivage enseignés, j'ai réussi à mettre en ordre les pièces de près de trois ans d'exercice et depuis 2011, toutes les 1 562 pièces sont classées méthodiquement, projet par projet (pour les 8 projets) et les recherches sont faciles. »

IMPACT AU JOUR LE JOUR

La formation de conception et gestion d'une base de données a eu quatre principaux impacts :

- un gain de temps grâce à l'automatisation des opérations : près de une heure par jour. Les agents de l'ONG sont pour la plupart surchargés par leurs activités quotidiennes, ce qui occasionne des retards dans la livraison des résultats à leurs supérieurs et le départ tardif des bureaux, jusqu'à quatre heures après l'heure prévue. Actuellement, les responsables ont remarqué une amélioration : les agents sortent plus tôt du travail. Cette amélioration leur permet de consacrer plus de temps à leur famille ou à des formations académiques post-universitaires (cours particuliers privés) ;
- une plus grande quantité de données traitées : 4 550 données (projets, dossiers, courriers, listes des salariés, de clients, de médicaments...) ;
- l'automatisation de certaines opérations parmi lesquelles :

- la création d'un annuaire recensant les 290 agents de l'ONG, qui permet de retrouver rapidement le numéro de tous les agents de l'ONG,
- la base de données mise en place à la Mutuelle de santé, grâce à laquelle il est plus facile de gérer le flux des 2 554 adhérents et des 5 000 bénéficiaires des soins. La mise à jour des informations contenues dans les carnets des adhérents (le nom, le prénom, l'âge, les maladies fréquentes, les primes payées, les prestations reçues, etc.) évite aussi bien des erreurs lorsque les bénéficiaires vont dans les centres de santé agréés se faire délivrer des soins. Il y a désormais peu de chances qu'un adhérent soit confondu avec un autre, que des erreurs de remplissage des champs passent inaperçues et que du temps soit perdu à les corriger avant de rendre le service au bénéficiaire ;
- une plus grande fiabilité des données : du fait de la gestion informatisée, il n'y a plus d'erreurs dans les statistiques produites par les différents départements, et l'information est accessible et vérifiable facilement.

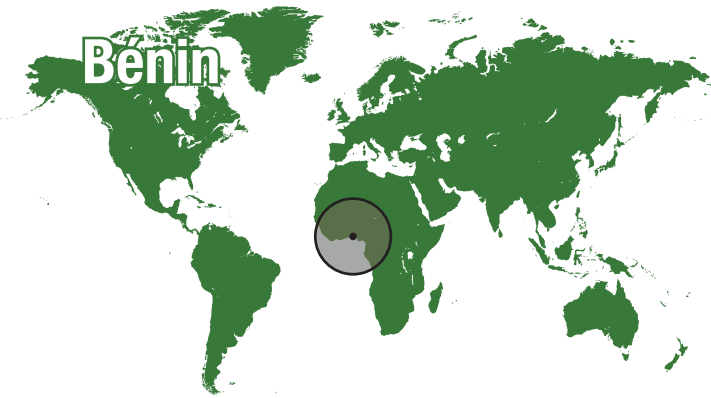
Par rapport aux indicateurs fixés, les impacts de la formation en archivage sont également positifs :

- une diminution du temps de recherche des documents : avant la formation, il fallait quinze minutes en moyenne pour trouver un document, désormais, seulement cinq minutes sont nécessaires. Le temps gagné (environ une heure par jour) est utilisé à d'autres tâches (imputation de 20 à 30 pièces comptables par jour) et permet d'améliorer la célérité des services offerts ;
- une diminution du nombre de dossiers égarés : de nombreux dossiers égarés ont été retrouvés (7 au DCAM et 11 à l'hôpital) et il y a moins de perte depuis la formation ;
- un gain de temps pour les agents : ceux-ci perdent moins de temps pour établir les différents rapports financiers. Auparavant, pour respecter les échéances des rapports, ils faisaient régulièrement des heures supplémentaires. Les statistiques comptables qui sont produites sont désormais facilement accessibles, ce qui constitue un gain de temps et permet d'accélérer les prises de décision ;
- une occupation de l'espace optimisée : un meilleur aménagement des dossiers et une meilleure organisation des archives matérielles ont permis de réduire l'espace occupé d'environ 12 m² sur l'ensemble de la structure.

PERSPECTIVES

Des efforts doivent être poursuivis et des missions de recyclage sont attendues. Afin d'adapter au mieux la formation aux différentes contraintes des participants, il serait préférable de consacrer chaque mission à un département à la fois.

ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en maintenance informatique.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'association béninoise Actions Intégrées pour le Développement (AID) a été créée en mai 2004 pour venir en aide aux populations défavorisées en renforçant leur autonomie économique. L'association mène des actions en lien avec son projet associatif : formation et insertion professionnelle, sensibilisation, appui aux groupements d'artisans...

Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants :

- assister les communautés dans la mise en œuvre de solutions capables d'améliorer leur système de production, la gestion des ressources naturelles et l'assainissement de leur cadre de vie ;
- assurer la sécurité alimentaire, l'hygiène, l'éducation et l'épanouissement culturel des populations ;
- permettre aux populations un accès facilité aux services d'épargne et de crédit de proximité.

Les activités de l'ONG touchent environ 300 bénéficiaires. Elles se déroulent à Cotonou, mais aussi dans d'autres communes du sud du pays (Sèmè-Kpodji, Dassa, Adjohoun).

Les locaux de l'ONG se situent à Cotonou et sont composés d'un Centre Multimédia d'Apprentissage et de Ressources pour l'Emploi (CMARE), dans lequel se déroulent régulièrement des formations en bureautique dans le cadre du partenariat AID - Planète Urgence.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Cette dernière décennie, l'outil informatique a trouvé une place dans le quotidien de nombre de béninois. Avec la politique d'exonération douanière développée par le gouvernement, les importations de matériels informatiques ont connu une augmentation certaine.

Malheureusement, la plupart de ces matériels sont des ordinateurs d'occasion dont les composants n'ont pas forcément été fabriqués en tenant compte des conditions climatiques du Bénin. En conséquence, les pannes et autres bugs sont monnaie courante dans les parcs informatiques des utilisateurs, qu'il s'agisse de particuliers ou d'exploitants de cybers et d'autres petites entreprises. Cette situation a facilité l'essor de la profession de spécialistes en maintenance informatique dans le pays.

C'est dans ce cadre qu'AID a souhaité initier un projet dans ce domaine porteur auprès de jeunes en recherche d'emploi. Ce projet s'inscrit dans le Programme Éducation et Développement Local (PEDL) d'AID, qui vise à rendre accessible aux plus démunis les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) en vue notamment de faciliter leur insertion professionnelle. L'association souhaite également faire bénéficier de la formation deux membres de son équipe afin qu'ils puissent être en mesure d'assurer la maintenance informatique du CMARE. En effet, les ordinateurs qui en composent le parc sont sujets à de nombreuses pannes, qui ont rendu certains d'entre eux inutilisables.

OBJECTIFS DU PROJET

À l'issue de la formation, les participants devront être capables d'intervenir efficacement sur les matériels informatiques (configuration, installation de logiciels, diagnostic correct et maintenance d'ordinateurs et d'imprimantes, etc.) ainsi que sur la configuration de réseau.

Ces nouvelles compétences et l'attestation de formation remise à la fin des deux semaines faciliteront leur insertion professionnelle.

En parallèle, le parc informatique du CMARE sera réhabilité et les ordinateurs pleinement fonctionnels.



INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Les participants à la formation sont des jeunes étudiants de diverses disciplines (informatique, secrétariat, sciences sociales...) à la recherche d'un emploi et quelques professionnels (artisans, commerçants, agents de bureau...) qui souhaitent se spécialiser dans le domaine des NTIC, et plus particulièrement dans la maintenance. Ils viennent pour la plupart de familles pauvres, et n'ont pas les moyens de suivre une formation dans ce secteur. Ces compétences sont très recherchées au Bénin, compte tenu de l'état très aléatoire du parc informatique.

Les participants ont préalablement suivi des cours d'initiation en informatique, certains avec AID, d'autres avec Planète Urgence, avec un niveau satisfaisant de maîtrise. Ils n'ont toutefois pas de connaissances précises en maintenance. 47 personnes ont donc été formées en maintenance informatique à travers les 3 missions qui se sont déroulées entre 2009 et 2011.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Les 3 formations ont été réalisées par Jean-Baptiste Poussot et Jean-Philippe Lefin, Mickael Boyer et Julien Delorivière entre novembre 2009 et avril 2011. Les 4 formateurs sont spécialisés en informatique et ont une solide expérience en maintenance.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les formations dispensées par les volontaires ont porté sur les aspects suivants :

- découverte et prise en main du *bios* ;
- installation / réinstallation de systèmes d'exploitation Windows 95, 2000, XP et Ubuntu ;
- installation et reconfiguration de pilotes et autres logiciels, y compris les antivirus ;
- installation de périphériques (imprimantes, scanners, appareils numériques, etc.) ;
- maintenance matérielle (démontage / assemblage d'un PC, vérification / changement de mémoire RAM, de disque dur, etc...) ;
- configuration de réseau informatique, y compris câblage.

Les formations se sont déroulées principalement autour d'ateliers très concrets et pratiques sur les PC, et il y a eu assez peu d'exposés théoriques, en dehors des moments de synthèse et de révisions.

Onze ordinateurs qui se trouvaient au CMARE (sur une quinzaine au total) ont ainsi été réparés dans le cadre des cas pratiques. Ces interventions ont consisté en la reconfiguration de Windows XP, des pilotes et autres logiciels, le démontage / assemblage d'un PC, la vérification / changement de mémoire RAM, de disque dur, etc.

Ces réparations ont été rendues possibles grâce à la récupération de certains composants des quatre autres ordinateurs déclarés totalement inutilisables.



RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Grâce à cet apprentissage, les participants ont pu, rapidement après la formation, réaliser diverses mises à jour et réparations, que ce soit à titre personnel ou dans un cadre professionnel.

Ces interventions ont été réalisées auprès de gestionnaires de kiosques de distribution de matériels informatiques, de petites et moyennes entreprises, de particuliers (étudiants, fonctionnaires, etc.), voire de certaines administrations publiques et collectivités territoriales.

En parallèle, pour ce qui concerne le CMARE, une vingtaine de réparations ont pu être effectuées sur les ordinateurs du parc informatique. Les subventions accordées par Planète Urgence dans le cadre des missions de maintenance et de bureautique ont servi également à renforcer la capacité technique du CMARE à travers l'acquisition de 10 PC d'occasion, de deux imprimantes, d'un antivirus et d'une connexion à Internet.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Le CMARE a ainsi pu réaliser une économie d'environ 180 000 FCFA (274 euros). Cette somme correspond au montant qu'aurait demandé un prestataire extérieur pour réaliser des formations et de la maintenance. Elle a permis de couvrir les coûts de fonctionnement et de personnel de l'association.

À cette économie, il faut ajouter un gain de temps important pour AID, correspondant aux délais d'attente pour l'intervention de techniciens en maintenance. Grâce aux missions de Planète Urgence, l'ONG a pu conduire les activités planifiées de façon efficiente sans perturbations dues au matériel informatique.

Au delà des bénéficiaires pour l'ONG, ces missions de Congé Solidaire ont aussi eu un effet positif pour les participants. Sur les 47 personnes formées, 10 ont réussi à créer ou à développer leur propre micro-entreprise dans le domaine de l'informatique et de la maintenance. Ils proposent aujourd'hui leurs services à un public diversifié qui utilise fréquemment du matériel informatique (fonctionnaires, étudiants, particuliers, micro-entreprises, petites et moyennes entreprises).

Leurs tarifs varient en fonction de la gravité de la panne et du nombre de PC touchés. En général, ils demandent entre 3 000 et 5 000 FCFA (5 à 8 euros) par intervention sur un poste pour une durée moyenne de deux à trois heures.

Les contrats de maintenance auprès des PME pour deux ordinateurs permettent de gagner jusqu'à 50 000 FCFA (76 euros) par mois. Par la même occasion, les bénéficiaires formés peuvent en profiter pour commercialiser les pièces et consommables informatiques (mémoire RAM, disque dur, cartouches d'encre, clés USB, etc.).

En moyenne, ils réinvestissent 70 % de l'argent gagné en équipement et matériels, les 30 % restants contribuent à l'amélioration de leurs conditions de vie.

À titre d'exemple, Victor Ehahoun a pu développer son activité professionnelle grâce aux économies réalisées dans la maintenance de son centre :

« Je tiens un kiosque informatique où le public peut passer des commandes de travaux informatiques tels que la saisie, le scannage, l'impression ou la reliure de documents... J'ai toujours fait appel à des techniciens en maintenance informatique pour intervenir en cas de panne sur les trois PC que compte mon parc informatique. Cette situation me crée beaucoup de préjudices en termes de temps et d'argent, et parfois ma clientèle se fâche à cause du retard dans la livraison de la commande. Je fais maintenant l'entretien périodique des trois ordinateurs du kiosque : mise à jour d'antivirus, nettoyage régulier du disque dur, scannage systématique de tous les disques externes, vérification des fiches d'alimentation et autres câbles (d'imprimante, scanner)...

La formation m'a permis de renforcer mon professionnalisme et ma réputation auprès de ma

clientèle. Je n'ai pas enregistré de pannes qui ont affecté ma production informatique jusqu'à ce jour grâce à la maintenance préventive que je fais périodiquement. La maintenance des ordinateurs (3 PC) de ma première boutique informatique me coûtait 10 000 FCFA (15 euros) par semaine, soit 40 000 FCFA (60 euros) par mois. Mais depuis que j'ai suivi la formation, j'ai économisé tout cet argent que j'ai réinvesti pour développer mon activité.

Mon projet professionnel était de réaliser une extension de ma boutique. Les économies réalisées ont servi à l'ouverture d'une seconde boutique et à son équipement via l'achat de 2 PC. Cette boutique est actuellement fonctionnelle et offre des services de traitement de textes, d'impression de documents... Mon épouse y travaille avec une stagiaire. »

Sur les 36 autres participants à la formation, 24 proposent désormais des services ponctuels de maintenance dans des boutiques informatiques, 9 sont encore étudiants et s'investissent de temps en temps dans des tâches de maintenance pour gagner un peu d'argent, et 3 se sont réorientés vers une autre voie.

Les interventions ponctuelles à la tâche ont lieu dans le cadre de contrats de sous-traitance de prestations de services. Il s'agit généralement d'un contrat verbal (rarement formalisé à l'écrit), spécifiant l'intervention attendue et la fréquence du suivi à réaliser.

Que ce soit à titre personnel ou professionnel, ces nouvelles compétences permettent donc aux participants d'améliorer leur quotidien :

« Oui, j'ai fait de ces compétences un job qui me rapporte des petits sous (au moins 5 000 FCFA (8 euros) chaque fois que j'interviens sur une machine). Pour le moment, je trouve au moins un PC à réparer par semaine pendant mes heures libres. Je fais en moyenne un bénéfice de 7 000 FCFA (10 euros), lequel me permet d'améliorer mes conditions de vie et d'études. »

Maximien Ahononhoue

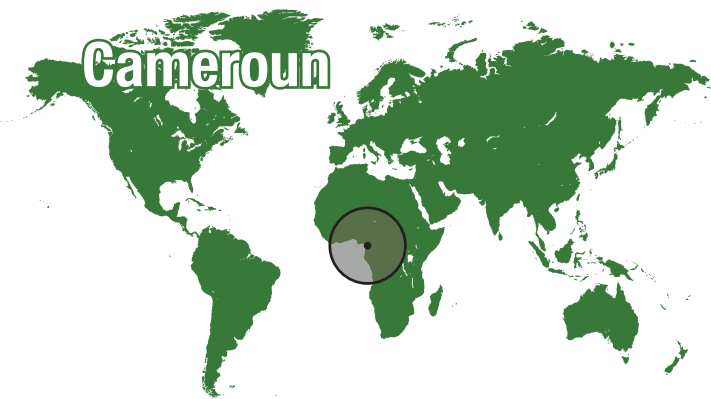
« J'ai effectué pour la troisième fois consécutive l'entretien de mon ordinateur (nettoyage de l'intérieur du boîtier de l'unité centrale, vérification des barrettes mémoires, analyse du système, mise à jour de l'antivirus Avast, etc.). Je peux évaluer l'économie faite à 20 000 FCFA (30 euros). J'ai utilisé cet argent pour mes besoins personnels. »

Honoré Alohovakinnou

PERSPECTIVES

La demande de formation en maintenance informatique est très forte, compte tenu du nombre encore limité de prestataires de services dans ce domaine, et de la demande très importante existant à Cotonou. Dans ce contexte, il est prévu de poursuivre le projet avec de nouveaux participants.

Des formations de remise à niveau ou complémentaires (PAO, Photoshop, Illustrator, Gimp...) sur des logiciels informatiques sont en cours d'étude par AID.



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation à la comptabilité en faveur d'une association de femmes pour le développement rural.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'Association Camerounaise des Femmes Ingénieurs en Agriculture (ACAFIA) est une association créée en 1994 et essentiellement composée de femmes ingénieures intervenant dans le domaine de l'agriculture. L'ACAFIA a une expérience d'une vingtaine d'années dans le processus de renforcement des capacités des Organisations de Producteurs (OP), du développement participatif et d'accompagnement des groupes ruraux à l'amélioration de leurs revenus.

L'association compte 125 femmes sur l'ensemble du territoire camerounais et se structure autour de quatre antennes régionales, la plus grande regroupant le Centre, le Sud et l'Est du pays, qui rassemble près de la moitié des membres (52 membres actifs y règlent leur cotisation).

L'objectif de l'association est double : contribuer à l'épanouissement socioprofessionnel des femmes ingénieures en agriculture et membres de l'ACAFIA ainsi qu'à l'amélioration des conditions de vie des populations rurales.

Au total, ACAFIA soutient 22 unions de groupes (structures faitières regroupant des groupes villageois) et 6 groupes (comités villageois, organisations de producteurs), soit environ 2 300 bénéficiaires directs à travers le pays.

Les sources de revenus de l'association sont les suivantes :

- les cotisations ;
- la vente des produits de l'association (semences de maïs et de manioc produites sur des terrains loués par l'association en périphérie de la ville, et un livre de cuisine édité à 500 exemplaires) ;
- les prestations de services telles que la formation de femmes vivant en milieu rural portant sur les techniques de culture du manioc, de patate douce

et de pomme de terre en association avec le soja et le haricot.

Chaque début d'année, ACAFIA vote un plan d'action qui n'est pas chiffré : le bilan 2011 fait état d'un budget d'environ 25 millions de FCFA (38 000 euros).

L'association est partenaire du Ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans le cadre du Projet d'Appui à la Compétitivité Agricole (PACA) et du Projet National de Développement des Racines et Tubercules (PNDRT) ainsi que du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire à travers le Programme National de Développement Participatif (accompagnement de la commune de Ngomedzap).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Depuis 2005, l'association s'est lancée sur le marché de la prestation de services, sous forme de consultances, et a obtenu plusieurs contrats dont le programme de formation des femmes des régions du Centre et de l'Est en technique de production des semences (Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, clôturé en 2011) ou encore le projet de formation des responsables des organisations de producteurs en planification et suivi des activités.

Cette nouvelle activité a engendré une augmentation des recettes de l'association. Dès lors, l'association ACAFIA, dont les outils et pratiques comptables étaient restés inchangés, ne parvenait plus, en fin d'année, à enregistrer et équilibrer ses dépenses et ses recettes dans des bilans ou comptes de résultat. L'association s'est ainsi vue devoir renoncer à certains contrats, ne pouvant présenter ces documents comptables, demandés par les bailleurs internationaux.

La nécessité d'une formation Planète Urgence est également venue d'une demande de la trésorière, qui manquait de compétences en comptabilité et souhaitait réduire les critiques et interrogations que pouvait engendrer un manque de transparence sur la tenue des comptes et l'incapacité à fournir un bilan.

Au Cameroun, une formation de cinq jours en comptabilité coûte environ 250 000 FCFA (380 euros) pour une personne. Cela représentait une somme trop importante pour ACAFIA, car il s'agissait de former une dizaine de femmes, soit mobiliser 2,5 millions de FCFA.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général de la formation Planète Urgence était de renforcer les capacités en gestion et comptabilité d'ACAFIA.

À l'issue de la formation, 10 membres du bureau d'ACAFIA formés sauront réaliser des bilans et comptes de résultats fiables et auront mis en place des procédures appliquées par tous.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

La formation concerne 10 femmes d'ACAFIA, toutes ingénieures, 8 en activité et 2 retraitées, âgées de 36 à 63 ans.

Les bénéficiaires souhaitent apprendre ce que sont un compte de résultat et un bilan, savoir faire régulièrement le suivi comptable de l'association, être capables d'établir les différents documents comptables et savoir distinguer ce qui relève de la comptabilité de gestion et de la comptabilité analytique.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Deux formations ont été réalisées. La première par Perrine Dupont, acheteuse, en septembre 2010, la seconde par Ludivine Fayet, contrôleuse de gestion, en novembre 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Perrine et Ludivine ont mené deux formations complémentaires, à la comptabilité générale et à la comptabilité analytique. Perrine a mis en place une comptabilité informatisée sous Excel et Ludivine a mis en ordre les comptes de 2008 à 2010, ce qui a représenté un énorme travail de classement, assistée par les bénéficiaires, qui continuent à le faire régulièrement.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Au niveau de la structure même, l'enregistrement des données financières est devenu systématique et informatisé. Le temps consacré aujourd'hui à la réalisation de la comptabilité a très sensiblement diminué : en septembre 2010, lors de la première mission, le bilan 2009 n'était toujours pas disponible. Le bilan 2010 était quant à lui disponible dès le mois de mars 2011. Depuis cette formation, ACAFIA respecte donc les délais légaux qui exigent que les comptes soient disponibles au plus tard en mars de l'année suivant la clôture des comptes.

Avant la formation, la personne chargée de la comptabilité était la trésorière. Deux autres personnes sont aujourd'hui responsables de la saisie du journal comptable (dépenses au jour le jour). Une transcription manuelle est réalisée puis la saisie dans le fichier Excel est effectuée. Ce fichier a été conçu par Perrine, mais les membres d'ACAFIA, en s'inspirant des outils conçus par cette dernière, l'ont amélioré en y ajoutant une rubrique « origine des fonds » selon trois catégories : recettes, cotisations ou ventes de biens. Cette formation aura également permis à ACAFIA de prendre conscience de l'importance d'assurer un classement régulier de toutes les factures, pour l'établissement de la comptabilité. Les membres d'ACAFIA réalisent désormais un bilan et un compte de résultat par an.

À la suite des missions des deux volontaires, l'une des bénéficiaires, Hana Batoum, possédant une exploitation agricole (une palmeraie), réalise désormais un suivi des dépenses et des recettes relatives à toutes les activités menées dans les deux champs qu'elle exploite. Cela lui permet de planifier les différentes activités au sein de son exploitation, de mieux contrôler les coûts de main-d'œuvre et d'utiliser plus efficacement son matériel. Sa plantation est mieux gérée et cela se manifeste par une augmentation des recettes de 10 %. Cette augmentation lui a permis de renouveler et d'enrichir le matériel de son exploitation (un presseur pour l'huile de palme notamment).

Par ailleurs, ACAFIA a formé de nombreux producteurs agricoles sur la thématique financière et comptable : cette formation a vu son contenu sensiblement amélioré à la suite des formations dispensées par les volontaires de Planète Urgence.

Depuis décembre 2010, les membres d'ACAFIA ont ainsi formé 30 personnes, essentiellement des producteurs de la région Centre, aux environs de Yaoundé, en comptabilité simplifiée. Ces derniers savent maintenant classer leurs documents de base : on leur apprend ensuite à faire un compte de résultat, qui les aide à connaître le prix de revient de leur production et à calculer ce qu'ils peuvent espérer dégager comme bénéfice.

GIC	Activité	Localité	Nombre de membres du GIC formés par Acafia
Kitio's	Poulets (5 000 individus)	Nkolmesseng	7
Protraco	10 hectares de maïs	Bokito	6
Aen	10 hectares de maïs	Nkolmesseng	5
Apajec	Poulets (4 000 individus)	M'van	12

En avril 2011, lors de l'assemblée générale annuelle, une nouvelle trésorière (Marguerite) a été élue. Elle a été formée à sa nouvelle fonction par les membres de l'équipe qui ont assisté à la formation dispensée par les volontaires de Planète Urgence.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Un surcroît de travail a poussé les permanentes qui s'occupent de la comptabilité à solliciter, en février 2011, la venue d'une comptable extérieure de niveau BTS, nouvellement diplômée. Elles l'ont elles-mêmes formée au fonctionnement de leur comptabilité et de leurs propres outils laissés par Perrine et Ludivine, qu'elle s'est appropriée.

Pour la première fois depuis sa création, l'association a pu produire des comptes 2010 lors de l'assemblée générale de février 2011. De même, les comptes annuels 2011 ont été mis à jour, présentés et validés en février 2012.

Désormais, le compte de résultat se fait mensuellement. Les documents de comptabilité permettent de pousser les analyses plus loin et représentent de véritables outils de pilotage et de gestion : par exemple, les dépenses

de téléphone ou de transport sont étudiées. À la suite de l'analyse du budget, chacune peut intervenir sur ses dépenses, ce qui permet une meilleure gestion des ressources. Par exemple, grâce aux requêtes sur les dépenses individuelles, chacune peut intervenir sur ses dépenses et consommations de téléphone ou de transport : une somme de 70 000 FCFA (107 euros) par mois a ainsi été attribuée aux appels téléphoniques, qui sont désormais régulés afin de ne pas dépasser ce budget. De même, les frais de déplacements sont budgétés préalablement aux missions afin d'en maîtriser le coût.

Le compte est géré par la comptable externe et deux permanentes d'ACAFIA (membres salariées) qui interviennent respectivement quatre heures et une heure par semaine. Le livre de compte est mis à jour quotidiennement par les permanentes (une demi-heure par jour en moyenne). ACAFIA est désormais prête à répondre à toute sollicitation concernant ses comptes des services de l'État ou de partenaires potentiels, comme par exemple la Fondation de France, qui publie un appel à projets portant sur l'agriculture familiale auquel ACAFIA envisage de répondre.

Parallèlement, ACAFIA a décroché en janvier 2011 six contrats auprès du Projet d'Appui à la Compétitivité Agricole concernant l'amélioration des activités génératrices de revenus des comités paysans du MINADER, portés par les permanentes et les consultantes et représentant environ 6,5 millions de FCFA (prêt de 10 000 euros), courant sur 2011 et 2012.

Chaque contrat consiste en la formation technique d'un groupe de villageois, en fonction des projets de chaque groupe. Voici quelques exemples de formations : élevage de poulets, production de maïs, de banane plantain, gestion et comptabilité simplifiées, élaboration d'un plan d'affaires, plaidoyer, négociation et recherche de partenariat, suivi de la production...

Les connaissances acquises grâce aux missions des volontaires de Planète Urgence permettent à ACAFIA d'assurer le volet de formation en comptabilité simplifiée. Les formateurs se basent sur les cours laissés par Perrine, volontaire de Planète Urgence, pour construire leur formation auprès des groupes villageois.

Ces groupes sont constitués de membres des Comités Villageois de Concertation (CVC), qui sont chargés par la suite de former les autres membres de leur comité.

En 2011, ACAFIA a assuré 3 sessions de formation auprès de 150 personnes représentant 24 CVC d'une vingtaine de membres chacun. Ce sont donc environ 480 personnes qui ont bénéficié, directement ou indirectement, des formations à la comptabilité simplifiée construites à partir des formations dispensées par les volontaires de Planète Urgence. En 2012, la même formation est prévue pour 4 groupes de 10 femmes paysannes de la région Centre qui vont à leur tour la restituer aux autres membres de leurs groupements, ce qui portera à 100 le nombre de femmes formées à la comptabilité simplifiée en 2012.

Cela représente au total 7 formations données qui, selon les estimations d'ACAFIA, auraient coûté 1 million de FCFA (1 500 euros) chacune s'il avait fallu rémunérer un consultant extérieur.

« Je m'appelle Louissette, j'ai 45 ans, je suis ingénieure agronome et membre d'ACAFIA depuis dix ans maintenant. Je possède, en campagne, à quelques kilomètres de Yaoundé, une petite ferme avicole. Nous produisons entre 500 et 1 000 poulets par rotation de 45 jours, en fonction du moment de l'année et de la demande. À Noël par exemple, nous produisons bien entendu plus. En tout, nous devons produire dans les 4 200 poulets par an. Grâce à mes nouvelles connaissances en comptabilité, j'établis désormais un compte d'exploitation qui nous permet de calculer précisément le prix de revient et donc le prix de vente d'un poulet au plus juste. Avant, je ne connaissais pas exactement le prix de revient, donc je ne savais pas quel était réellement mon bénéfice. Maintenant, je sais que je gagne entre 300 et 500 FCFA (0,50 et 0,80 euros) de bénéfice par poulet vendu. Cela m'a également permis de rationaliser l'achat des poussins et des intrants. Depuis que j'ai monté cette ferme, mes gains ont régulièrement augmenté de 3 % par an en moyenne, et la tenue de ma comptabilité y est sans doute pour quelque chose... Mais mes compétences en tant que volailler et les bonnes relations que j'ai su établir avec mes fournisseurs également ! »

PERSPECTIVES

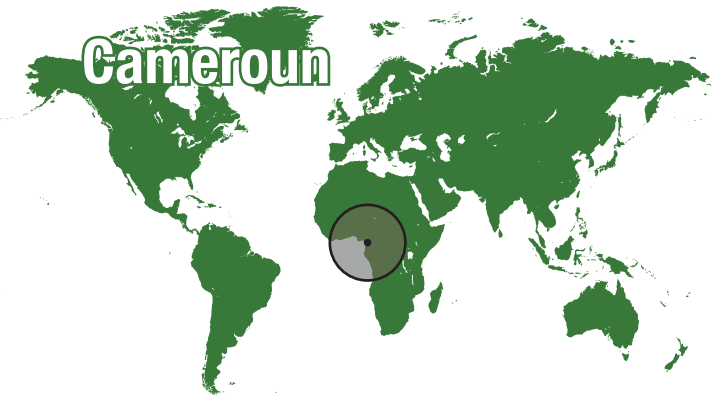
ACAFIA souhaiterait aujourd'hui pouvoir bénéficier d'une formation au logiciel Excel (en lien avec la comptabilité) et d'une formation en gestion de projets, qui comprendrait la planification, le suivi et l'évaluation.

La formation à la suite logique avec comptabilité pour Excel permettrait d'améliorer les capacités des outils comptables et le traitement des données de base.

Une connaissance en gestion de projet est aujourd'hui nécessaire pour décrocher des contrats, une formation dans ce domaine permettrait donc à ACAFIA d'accroître son volume de consultances et par là même ses ressources financières.



ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Enquête auprès de la jeunesse lycéenne camerounaise portant sur la protection de l'environnement.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'Association pour la Promotion de l'Éducation et du Développement Social (APEDS) a été créée en 2008. Son siège est situé à Yaoundé, dans le quartier populaire Etoug-Ebé. L'association compte aujourd'hui 30 membres, tous bénévoles, parmi lesquels les 7 membres fondateurs.

L'APEDS a pour but de promouvoir le bien-être social, individuel et collectif des populations cibles (élèves, parents d'élèves, enseignants...) à travers :

- la promotion de l'éducation sociale des jeunes et des femmes ;
- le plaidoyer en faveur des jeunes ;
- l'encadrement et la sensibilisation des parents pour une réussite éducative de leurs enfants ;
- la contribution à l'épanouissement et au développement intellectuel des enfants ;
- le renforcement des capacités des jeunes, scolarisés ou non.

Pour atteindre ces objectifs, l'association mène les activités suivantes :

- le soutien scolaire des jeunes ;
- l'éducation à la vie familiale.

Ses principales réalisations sont les suivantes :

- Soutien à la préparation aux examens officiels de fin d'année auprès de 500 élèves des classes de troisième, première et terminale des collèges Pigeon, Ebanda, Madeleine et de la Mefou, à Yaoundé en 2008. Le choix de ces établissements se justifie par les mauvais résultats qu'enregistraient les élèves et l'origine sociale des enfants, provenant de quartiers défavorisés et de familles pauvres.

- Ateliers d'échanges et de réflexion portant sur « *la punition en milieu scolaire* » avec 4 enseignants de deux écoles primaires privées du quartier Mendong, à Yaoundé en 2009. Ce projet avait pour objectif de trouver des solutions alternatives aux châtimements corporels infligés aux élèves (consigne de l'élève pour le nettoyage de la salle de classe, devoirs de classe supplémentaires, etc.). Aujourd'hui, des améliorations significatives ont été constatées dans ces écoles.
- Éducation à la vie familiale : formation sur les conséquences des violences à l'encontre des enfants auprès de 100 femmes de l'arrondissement de Yaoundé 6 et de Mbalmayo en 2009. Le message repose sur l'importance du suivi de l'enfant et des exemples concrets des conséquences potentielles du châtiment corporel et des violences éducatives en général. L'APEDS a noté lors des enquêtes du projet FASEP que, bien qu'insuffisants, des efforts sont faits dans les familles pour une meilleure éducation des enfants, 5 % de familles affirment utiliser de moins en moins « *la bastonnade* ».
- Formation à l'accompagnement scolaire et éducatif des parents (FASEP, projet porté par l'APEDS seulement) : formation de 35 associations de parents (soit un total de 1 247 personnes) à l'accompagnement scolaire de leurs enfants (à Yaoundé et dans les villages de Bameka et Bamendjou) en 2009.
- Activités de sensibilisation : en prélude à la Journée Internationale de Lutte Contre le Sida, des sessions de sensibilisation sur ce thème ont eu lieu auprès de 500 élèves des classes de quatrième et de troisième des collèges Ebanda et Pigeon, à Yaoundé en 2010.

Par ailleurs, l'association souhaite lancer, à Yaoundé, la caravane « *Apprendre dans un environnement sain* ». Si l'association parvient à réunir les moyens financiers nécessaires, elle souhaite se doter d'un véhicule et en faire - après l'avoir équipé de haut-parleurs et d'un micro, et décoré d'affiches - un outil de sensibilisation à la protection de l'environnement dans la ville.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Ayant constaté que l'insalubrité des établissements scolaires (la prolifération des mouches et autres insectes vecteurs de nombreuses maladies de la peau et du choléra) avait des conséquences sur la santé des enfants et était persistante, l'association APEDS envisage la mise en œuvre du projet d'éducation environnementale en milieu scolaire et en milieu jeune (EDEN). Lors de la conception du projet EDEN, l'association a eu du mal non seulement à trouver les éléments pour enrichir le contexte et la problématique du projet, mais surtout à élaborer des questionnaires et à conduire les enquêtes.

L'objectif du projet EDEN est d'identifier les causes de la dégradation de l'environnement en milieu scolaire et

d'élaborer une stratégie de sensibilisation des jeunes pour inverser la tendance. Ce projet vise donc à enseigner aux jeunes scolarisés les bonnes pratiques en matière de respect de l'environnement, notamment la gestion des déchets en milieu scolaire, l'utilisation des toilettes, etc.. C'est dans ce contexte qu'intervient la mission du volontaire de Planète Urgence, Arana Raul.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est de sensibiliser la jeunesse camerounaise à l'environnement et de l'impliquer dans sa protection (l'objectif de l'APEDS est de sensibiliser 10 000 jeunes scolarisés d'ici à 2013 sur l'ensemble du territoire camerounais.)

Au niveau de la mission, l'APEDS souhaite mettre en place une enquête pour un diagnostic environnemental dans des établissements scolaires partenaires. Dans ce cadre, le volontaire aidera l'association à élaborer une grille de questionnaire, à mener l'enquête sur le terrain (dans les établissements privés partenaires de l'APEDS : le collège Ebanda, le collège Pigeon et l'Institut Baudelaire, à Yaoundé) et à analyser les résultats.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

La formation concerne 5 jeunes, étudiants pour la plupart, ainsi qu'Aimée Liviane Kamela Mamounbe, responsable de l'APEDS. Il s'agit de :

- Tene Olivier, 26 ans, célibataire, étudiant en master 1, secrétaire général de l'association ;
- Tazon Sophie, 25 ans, célibataire, étudiante en master 2, commissaire aux comptes de l'association;
- Mouafo Ghislain, 27 ans, célibataire, niveau licence, membre de l'association ;
- Tchindh Jules, 32 ans, célibataire, niveau licence, fonctionnaire assistant social, vice-président de l'association ;
- Kamdom Rita, 24 ans, célibataire, étudiante en master 2, censeur de l'association.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La formation a été réalisée par Arana Bustamante Raul, chargé d'assistance, du 2 au 17 octobre 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La première semaine de la mission a été consacrée à l'apprentissage des notions d'enquête et de questionnaire. Le volontaire s'est fixé pour objectif d'apprendre aux participants comment élaborer un questionnaire et mener une enquête. L'accent a été mis sur l'identification des axes thématiques de l'enquête dans le cadre du projet EDEN.

Cette première phase de travail s'est soldée par un

exercice pratique : une fiche de questionnaire a été élaborée, simulée et testée dans un collège partenaire (collège Ebanda). Le questionnaire élaboré portait sur la protection de l'environnement. Le choix du collège Ebanda a été motivé par l'existence d'un partenariat avec l'APEDS, ce qui a permis d'alléger les procédures et de gagner du temps.

L'enquête a été réalisée dans deux classes auprès de 100 élèves : une classe du premier cycle (quatrième) de 70 élèves âgés de 12 à 18 ans et une classe du second cycle (terminale) de 30 élèves âgés de 18 à 25 ans. Les questionnaires élaborés n'ont pas tenu compte du niveau des élèves et ont, de ce fait, nécessité quelques explications pour les élèves de la classe de quatrième.

La deuxième semaine a été consacrée au dépouillement, à l'interprétation et à l'analyse des résultats. Une analyse détaillée de chaque réponse a été faite manuellement - sans l'aide de l'outil informatique - et le volontaire a expliqué aux participants comment présenter les résultats de manière claire et concise dans des tableaux mettant plus clairement en lumière les résultats sous forme de pourcentages.

Enfin, outre les connaissances acquises pendant la formation, la mission du volontaire s'est accompagnée d'une subvention de 50 euros de la part de Planète Urgence. Cette somme a permis à l'association d'acheter une clé USB pour sauvegarder et transporter les données et rapports de l'association.



RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les compétences acquises ont largement été utilisées et continuent de l'être pour l'élaboration des questionnaires préalables aux enquêtes. Les membres de l'APEDS

élaborent un nouveau questionnaire par enquête sachant que les questionnaires doivent être spécifiques à chaque groupe de personnes, les élèves du premier cycle n'ayant pas le même niveau de compréhension que ceux du second cycle, les informations recherchées auprès des parents d'élèves n'étant pas les mêmes que celles recherchées auprès des élèves ou encore des enseignants. L'association est de plus en plus motivée dans le développement de ses activités car ses membres sont désormais à même de conduire eux-mêmes les enquêtes de leurs projets. Les membres bénéficiaires de la formation continuent d'utiliser les connaissances acquises en faveur de l'association et pour leur compte personnel.

Aussi, ces connaissances ont-elles permis non seulement au projet EDEN (initié en 2010) d'entrer dans sa phase opérationnelle, mais surtout de relancer deux autres projets, FASEP (2009) et Association des Parents d'Élèves et d'Enseignants (APEE, 2010), initiés et abandonnés faute de maîtrise des bonnes techniques d'enquête, et enfin d'élaborer en 2011 le projet Wash Hands.

Le projet EDEN a bénéficié de l'appui de Planète Urgence via la mission d'un volontaire pour le renforcement des capacités en matière d'élaboration et d'administration des fiches d'enquête.

Le projet APEE a reçu le soutien de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ, coopération technique allemande) à travers l'appui technique, le conseil, la prise en charge des enquêteurs externes et la production du rapport de synthèse. Il faut noter que, si la GIZ n'attribue pas de subventions directes aux associations, elle peut prendre à sa charge certains frais liés à leurs activités ou à leur fonctionnement. Aussi a-t-elle contribué à la prise en charge d'un an de loyer du bureau du siège de l'APEDS.

Projet EDEN (partenaire Planète Urgence)

À partir des informations recueillies lors de l'enquête, le contexte et la problématique ont été revus et finalisés : l'enquête a permis de comprendre l'attitude des élèves face à la gestion des déchets en milieu scolaire (non-utilisation des bacs à ordures, insalubrité dans les toilettes, en bref, absence de comportement écocitoyen), de même qu'elle a permis de mieux cerner les facteurs explicatifs du non-respect de l'environnement chez les jeunes (ignorance des règles d'hygiène élémentaires des élèves, absence de mesures de sanction envers les élèves qui polluent l'environnement de l'école, insuffisance de sensibilisation des élèves sur la protection de l'environnement). D'autres enquêtes ont été prévues dans d'autres établissements scolaires, mais ce projet risque de s'arrêter, faute de moyens financiers.

Projet Wash-hands (accompagnement technique et de conseil de la GIZ)

En 2011, 23 152 cas de choléra ont été recensés au Cameroun (source : Ministère de la Santé Publique), dont 843 mortels. La propagation de cette maladie pouvant être considérablement réduite par de simples mesures d'hygiène, l'APEDS a interrogé quelque 600 élèves dans

6 écoles primaires du quartier Mendong, à Yaoundé, pour déterminer s'ils avaient le réflexe de se laver les mains régulièrement. Les résultats sont clairs : 61 % des élèves interviewés ignoraient l'importance de ce geste et comment l'exécuter correctement. Face à ce constat, L'APEDS a décidé, en prélude à la Journée mondiale du lavage des mains, de développer un projet pour sensibiliser les élèves. En vue de l'élaboration d'un manuel d'initiation au lavage des mains, l'association a préparé et administré 150 questionnaires aux élèves de CM1 et de CM2 d'une école primaire et de sixième et cinquième d'un collège dans le quartier Melen (Yaoundé). À ce jour, 300 exemplaires du manuel ont été édités et distribués (sans possibilité d'édition et de distribution supplémentaires faute de financement) et 700 élèves sensibilisés. Quatre bénéficiaires de la formation (Aimée, Rita, Olivier et Sophie) ont activement contribué à l'élaboration, à l'administration et à l'analyse des questionnaires.

Projet FASEP, porté par l'APEDS uniquement, relancé en mai 2011

Ce projet vise à former, d'ici à 2013, 5 000 parents et 35 associations de parents à l'accompagnement scolaire des enfants, aux causes de l'échec scolaire des enfants et à plusieurs autres thèmes de leur choix (l'APEDS laisse les parents libres d'évoquer d'autres préoccupations en dehors de celles prévues dans les questionnaires). Ce projet est entré dans sa phase de développement avec les enquêtes portant sur l'accompagnement éducatif des enfants par les parents (le questionnaire a été totalement élaboré par les membres de l'APEDS et envoyé à Raul, qui a été satisfait du contenu et en a effectué la relecture avec quelques amendements mineurs). Les questionnaires de 18 questions chacun ont été transmis à 200 parents dans trois quartiers de Yaoundé (Mélen, Etoug-Ebé et Mvog-Ada). Cinq bénéficiaires de la formation (Olivier, Aimée, Rita, Jules et Sophie) ont activement contribué à l'élaboration, à la diffusion et au traitement des questionnaires. L'analyse de ces questionnaires rencontre des difficultés en raison d'une connaissance insuffisante des membres de la conduite d'une analyse de données. Le projet est pour l'instant arrêté à cause d'un manque de moyens financiers.

Projet APEE (accompagnement technique, de conseil et financier de la part de la GIZ) relancé en septembre 2011

Une enquête sur la gouvernance des associations de parents d'élèves et d'enseignants a été conduite à la suite des observations faites dans le cadre du projet FASEP, selon lesquelles les APEE se seraient éloignées de leur mission éducative du fait d'une faible implication des parents d'élèves et d'une mauvaise gouvernance au sein de ces associations (détournement de fonds, absence de retours d'information aux parents et aux administrations des écoles, manque de communication sur la gestion de l'association). Le but de ce projet est de mieux comprendre le rôle des APEE dans le système d'enseignement primaire, d'analyser le fonctionnement de celles-ci et de vérifier le taux de corruption dans ces APEE (par exemple, le prix de l'adhésion est fixé en théorie par le Ministère de l'Éducation de Base – Minedub –, mais les directeurs d'établissement

pratiquent souvent d'autres prix et conditionnent l'inscription des élèves au paiement de ceux-ci).

Bien que les membres de l'APEDS aient rencontré des problèmes dans la définition des échantillons à enquêter (quelles écoles choisir parmi les 977 écoles primaires de Yaoundé ? et combien ?), ils ont élaboré eux-mêmes les trois types de questionnaires pour les parents, les directeurs d'écoles et les présidents des APEE. Les termes de référence (TDR) de l'enquête et le questionnaire ont été réalisés par les membres formés de l'APEDS (une formation GIZ sur la rédaction des TDR a été dispensée en mars). Au total, ce sont 72 questionnaires de 30 questions qui ont été administrés dans 24 écoles par des enquêteurs recrutés par la GIZ et coordonnés par les membres de l'APEDS. Par manque de compétences dans l'analyse des données complexes, les membres de l'APEDS n'ont eu d'autre choix que de faire appel à un expert extérieur (néanmoins, cet expert ayant été recommandé par la GIZ, sa prestation n'a coûté que 50 000 FCFA, au lieu de 300 000 FCFA (environ 70 euros au lieu de 460 euros) pour un expert non recommandé).

Une réunion de restitution du rapport de synthèse a été organisée en octobre 2011 en présence de 200 participants représentant les autorités administratives et éducatives, les présidents des APEE, les directeurs d'écoles et autres partenaires au développement (Planète Urgence, GIZ) et 100 exemplaires de ce rapport ont été distribués. À l'issue de ce projet pilote, les membres de l'APEDS ont constaté que les frais de cotisation aux APEE étaient fixés sans tenir compte des projets à réaliser durant l'année scolaire, que les rapports d'activité n'étaient pas produits, que les associations fonctionnaient en marge de la réglementation régissant les APEE au Cameroun, qu'il n'y avait pas de véritable suivi de la part du gouvernement dans le fonctionnement des APEE, que le rôle des APEE se limitait seulement à certains travaux de réfection dans les établissements scolaires et surtout que les dépenses déclarées ne reflétaient pas du tout les œuvres réalisées. Aussi, l'APEDS a-t-elle attiré l'attention du gouvernement (de façon non formelle et à travers les recommandations formulées dans le document de synthèse sur le suivi de la mise en œuvre des textes régissant les APEE au Cameroun) sur le contrôle et le suivi du fonctionnement des APEE, et celle des parents d'élèves sur l'impact de l'association sur l'épanouissement de leurs enfants et donc sur l'importance de leur implication dans le fonctionnement et le monitoring de celle-ci.

Un seul nouveau membre a été formé (Pamela) par le reste de l'équipe depuis la venue de Raul. Les résultats de cette formation réalisée par les membres de l'APEDS formés par Raul ne sont pas encore perceptibles.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

En marge des compétences professionnelles acquises dont l'indicateur principal est la relance des projets qui avaient été suspendus par manque de compétence, ces formations ont également eu des impacts hors du cadre associatif, notamment pour trois membres (Rita, Sophie, et Olivier).

A titre d'exemple, Kamdom Rita, membre accompagnatrice des volontaires et étudiante en master de traduction, a exploité les connaissances acquises lors de la formation dans le cadre d'une UV en méthodologie de recherche, pour construire un exposé sur les enquêtes. Elle a obtenu, avec son groupe de quatre étudiantes, la meilleure note (17/20). Les enseignements reçus lors de la formation ont ainsi également bénéficié aux membres de son groupe d'exposé. De plus, l'enseignant a demandé une version de l'exposé gravé sur un CD pour l'utiliser comme exemple pour les autres étudiants. Ces acquis pourront aider Rita dans l'élaboration et la restitution de rapports tant dans son avenir académique que dans sa vie professionnelle.

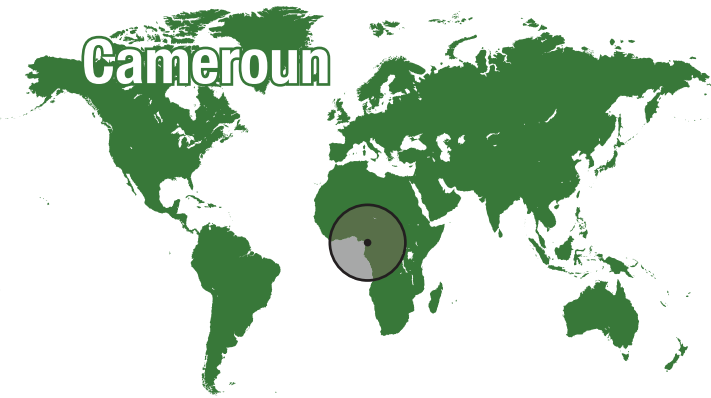
PERSPECTIVES

L'APEDS entend poursuivre le développement de ses projets : mener un plus grand nombre d'enquêtes dans le cadre du projet EDEN, l'échantillon n'étant pas assez représentatif pour tirer une conclusion à l'échelle du pays. Il est également question de dupliquer l'expérience pilote du projet sur la gouvernance des APEE sur l'ensemble du territoire camerounais, de sonder et de sensibiliser plus d'élèves et de parents dans le cadre du projet FASEP. Au regard de l'envergure des futures phases de ces projets, il est nécessaire de prévoir des formations pour améliorer les connaissances en matière d'exploitation des données recueillies lors des enquêtes (codification, enregistrement dans un logiciel approprié, analyse et interprétation), d'écriture et de gestion de projet.

Ainsi l'APEDS souhaite donner une suite à cette mission en développant deux nouvelles fiches projets :

- Comment définir les échantillons d'une enquête (le panel à enquêter) ?
- Comment codifier et analyser les résultats obtenus ?

ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en transformation de fruits pour les membres du GIC Agrotour.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'« agrotourisme » est une forme de tourisme qui valorise le patrimoine rural et agricole et permet aux voyageurs de découvrir un pays ou une région à travers l'identité forte des agriculteurs. Le Groupe d'Initiative Commune (GIC) Agrotour crée des circuits agrotouristiques et soutient les microprojets d'agriculture familiale de 45 familles paysannes partenaires. Il a été créé en 2003 par une famille camerounaise porteuse d'un premier projet d'accueil de visiteurs désireux d'apporter leur expérience en agriculture ou en élevage, sur une plantation de 4 hectares de palmiers à huile.

Entre 2003 et 2006, les actions du GIC ont été consolidées, notamment par le partenariat établi en 2005 avec le Club TELI, association française d'aide à la mobilité internationale. Dès lors a commencé le recrutement de familles d'accueil pour recevoir les voyageurs intéressés par les circuits agrotouristiques. Chacune des étapes des circuits est réalisée en coordination avec les organisations paysannes locales. L'accompagnement des touristes est assuré par un guide bénévole, les déplacements se font en transports locaux et le logement a lieu chez l'habitant. Agrotour finance également les microprojets d'agriculture (élevage de volailles, maraîchage, irrigation...) ou d'amélioration de l'habitat des familles d'accueil via un fonds monétaire alimenté par les revenus tirés des circuits. En retour, chaque bénéficiaire de projet soutenu par Agrotour reverse 10 % des bénéfices de ses activités agricoles au GIC.

Agrotour a établi des partenariats avec ÉcoBénin (une organisation écotouristique béninoise), Green Travel Market, le Club TELI et le Bureau International du Tourisme Social (BITS ; dont la mission est de promouvoir l'accès au tourisme pour tous, avec une attention particulière pour les groupes de populations aux revenus modestes.). Un éventuel futur partenariat est en pourparlers avec le SACO, structure canadienne qui soutient la création d'hôtels par l'envoi d'experts assurant pendant six mois la formation de gestionnaires d'hôtel.

Agrotour rassemble une centaine de membres, tous bénévoles :

- des agriculteurs, des étudiants souhaitant travailler dans l'agriculture, des étudiants en communication, droit et économie (25 membres), dont trois sont membres du comité de direction ;
- des familles d'accueil (25 familles réparties dans les 10 régions) ;
- une vingtaine de guides (de 21 ans à 35 ans), qui, dans certains cas, sont des membres des familles d'accueil. Ces guides cumulent le plus souvent une autre activité professionnelle (chasseur, pêcheur, agriculteur, étudiant, photographe...).

En 2009 et 2010, 15 touristes provenant de France, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne et d'Allemagne ont été accueillis dans les familles. En 2011, ce sont 19 touristes provenant de France, d'Allemagne et de Belgique qui ont choisi le GIC Agrotour pour découvrir le pays. Entre 2010 et 2011, les recettes du GIC Agrotour sont passées de 900 000 FCFA (environ 1 400 euros) à 1 200 000 FCFA (environ 1 800 euros).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Les fruits poussent partout au Cameroun, en grande quantité, soit à l'état sauvage, soit cultivés dans des parcelles aux alentours des maisons ou encore dans des vergers plus vastes aménagés en campagne. En zone rurale, chaque maison compte plusieurs arbres fruitiers, à la production desquels s'ajoutent les fruits sauvages ramassés en brousse. Les personnes habitant en zone urbaine se procurent quant à eux des fruits en les achetant sur les marchés : les prix des fruits évoluent en fonction de la saison de production et de leur degré de maturité. Ils sont donc beaucoup plus chers en fin de saison. La conséquence en est une grande perte des fruits en fin de saison : les fruits mûrs sont de moins en moins consommés à cause des prix toujours plus élevés pratiqués sur les marchés, et compte tenu du fait qu'ils mûrissent tous en même temps et ne peuvent être conservés longtemps, les récoltes en forêt sont ainsi abandonnées.

Concernant les produits à base de fruits proposés sur le marché camerounais, la situation est la suivante.

Le prix des jus de fruits vendus dans les débits de boissons a augmenté au cours de cette dernière année, passant de 100 à 300 FCFA, puis à 400 FCFA (0,60 euro) la bouteille. Les prix des sodas sont fixés par les Brasseries du Cameroun qui les produisent : cette augmentation s'insère dans un contexte général de crise mondiale et de hausse du coût de la vie qui n'épargne pas le Cameroun. Les jus de fruits naturels sont quant à eux vendus en boutique à des prix élevés : environ 1 000 FCFA (1,5 euros) la bouteille. Lorsque le jus de fruits naturel est produit à domicile, il est commercialisé au prix de 600 FCFA. Enfin, la confiture est le plus souvent un produit d'importation inaccessible (environ 2 000 FCFA le pot soit 3 euros) et rare au Cameroun, les

fruits séchés encore plus.

De ce double constat est né le projet de formation en transformation de fruits. Celle-ci apparaissant comme une opportunité de réduire la perte des fruits tout en augmentant les ressources financières pour les membres du GIC.

Un verger produit en moyenne une tonne de fruits à l'hectare. Avant la transformation, cette production n'était exploitée qu'aux trois cinquièmes par la vente directe du fruit frais, qui rapporte annuellement environ 800 000 FCFA / ha soit environ 1 200 euros (dont 35 % de bénéfiques). Le reste était perdu en raison du pourrissement rapide des fruits devenus trop mûrs. La transformation réduit considérablement les pertes, qui ne s'élèvent plus qu'à un cinquième, et qui pourraient encore être réduites à un dixième, ce qui représente un taux normal de perte naturelle.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est de former des membres des familles d'accueil du GIC Agrotour à la transformation des fruits. Cette formation doit permettre :

- d'améliorer la conservation des fruits et réduire ainsi les pertes de fruits dues au pourrissement ;
- d'accroître les gains financiers, les revenus supplémentaires ;
- de renforcer l'autonomie vis-à-vis du GIC des membres des familles d'accueil formés grâce aux revenus supplémentaires générés : chaque membre peut avoir son exploitation et financer une partie de ses propres projets ;
- d'augmenter la quantité de fruits transformés.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Dix participants (8 femmes et 2 hommes) ont suivi la formation. Leur niveau de connaissance sur la transformation de fruits était hétérogène, la majorité d'entre eux ayant malgré tout déjà fait des jus de fruits à consommation domestique non pasteurisée.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La mission a été réalisée en novembre 2010 par Eline Perrin, technicienne d'études cliniques travaillant dans l'agroalimentaire.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La formation s'est déroulée autour de la transformation de fruits en :

- jus (10 bouteilles de jus naturel pasteurisé) ;
- confitures (5 pots de confiture pasteurisée) ;
- fruits confits, séchés (bananes) ;
- intégrés à des gâteaux (4 gâteaux aux fruits).

Cependant, la mise en œuvre de cette formation s'est heurté à un inconvénient majeur : le manque de matériel facilitant le processus de transformation (four à chauffer, mixeurs, réfrigérateurs). En outre, la formatrice a utilisé les fruits de saison (oranges et citrons essentiellement, mais aussi bananes, papayes et ananas) pour apprendre aux bénéficiaires à transformer les fruits en jus et en confitures. La mangue, que les bénéficiaires auraient également aimé apprendre à préparer, n'a donc pas pu être utilisée lors de la formation.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les bénéficiaires représentent 10 familles de 6 membres chacune en moyenne. La famille Ntolo vit en zone rurale et possède un grand verger qui produit 4 tonnes de fruits par an. Ensuite, 6 familles récoltent chacune annuellement environ 2 tonnes de fruits. Les trois autres personnes ne possédant pas d'arbres, elles n'ont pas encore pu expérimenter et ainsi assimiler le processus de transformation : elles demandent à être de nouveau formées. Pour pallier leur manque de connaissances, elles ont emprunté les cahiers des autres bénéficiaires de la formation, sur lesquels sont notés les éléments essentiels des procédures de transformation. La transmission des savoirs par les bénéficiaires de la formation n'est pas toujours facile : appliquer et expliquer des techniques sont en effet deux choses très différentes, qui demandent des compétences spécifiques.

Transformation des fruits : éléments financiers			
Transformation	Prix de production FCFA / unité de vente	Prix de vente FCFA à l'unité	Bénéfice FCFA / unité de vente
Jus de fruits	200	600	400
Confiture	300	800	500
Gâteaux	300	800	500
Fruits séchés	100	600	500

Pour fabriquer 300 ml de jus de fruits, il faut 1 kg de fruits frais. Pour fabriquer un pot de confiture, il faut 250 g de fruits frais et 250 g de sucre.

À Douala, les 6 familles récoltantes vendent en moyenne 7 pots de confiture par mois chacune, pour un bénéfice mensuel de 3 500 FCFA, soit un bénéfice annuel de 42 000 FCFA (64 euros), ce qui représente une augmentation de 4 % de leurs revenus annuels. La famille habitant en zone rurale vend 2 pots par semaine à d'anciens villageois revenant pour le week-end, soit 8 pots de confiture par mois, représentant un bénéfice de 48 000 FCFA annuel (73 euros), environ 2 % des revenus annuels. Ce petit apport supplémentaire est redistribué entre les différents postes de dépense de la maison, en privilégiant ceux liés à la scolarisation et à la santé des enfants.

La plupart des familles n'ont toujours pas en leur possession le petit matériel qui faciliterait la transformation des fruits (robots pour écraser, mixeurs) : pour pallier cela, ils ont recours aux moulins publics. Il leur faut donc dépenser 100 FCFA pour écraser 1 kg de fruits dans ces installations qui ne remplissent pas les conditions d'hygiène souhaitées. La solution retenue a été de consacrer la subvention de Planète Urgence à l'achat de ce matériel, afin que les familles puissent assurer et optimiser leur production.

Les techniques de transformation, de conservation et de pasteurisation sont des compétences précieuses pour les bénéficiaires. En plus de savoir produire, ils peuvent désormais conserver leur production. Avant la formation, lorsque les jus de fruits étaient produits, leur consommation pouvait entraîner des maux de ventre (qui n'entraînaient pas de consultations médicales, trop onéreuses, mais des désagréments et une perte de temps), car les règles d'hygiène et de conservation n'étaient pas assurées. Désormais, ces problèmes ne se posent plus.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

La famille Ntolo est installée sur la route allant vers Nkongsamba, au nord de Douala, et vit de l'agriculture et de l'élevage. Elle est également la famille d'accueil de 6 enfants des rues âgés de 12 à 13 ans, qui vivent avec le couple et ses 3 enfants. Elle possède un grand verger de 4 hectares d'arbres fruitiers et a cherché à développer la transformation d'une partie de sa récolte : fruits de la passion, oranges, papayes, ananas, mangues, citrons. La famille vend sa production de fruits transformés (jus de fruits, confitures, fruits séchés) à des gens de passage : Camerounais qui reviennent dans leur village d'origine (une dizaine par mois) ; coopérants suisses qui viennent les aider dans leur fonction de famille d'accueil d'enfants des rues (3 par an) ; enfin, touristes envoyés par Agrotour (8 par an en moyenne).

Les confitures leur rapportent un bénéfice annuel de 48 000 FCFA (73 euros), les jus de fruits de 52 000 FCFA (79 euros), et les fruits séchés de 30 000 FCFA (46 euros), ce qui représente en tout une augmentation de 6,5 % de leurs revenus annuels. Cet apport supplémentaire est majoritairement réinvesti dans l'éducation des jeunes, dont la famille Ntolo - auparavant soutenue par une association suisse - assume désormais seule la scolarisation. Combiné à d'autres revenus, ce complément financier permet également aux Ntolo de couvrir les frais de santé des enfants (acquisition et entretien d'une boîte à pharmacie contenant des médicaments et des instruments de première nécessité, frais de transport et / ou de consultations à l'hôpital en cas de maladies graves et mise à jour des vaccinations).

En outre, la famille doit assurer les frais de transport pour l'achat des pots et des bouteilles vides, qu'on ne trouve qu'en ville, ainsi que l'achat du sucre nécessaire à la confection des confitures.

Pour les 7 familles mettant en pratique la transformation de fruits en jus, la production de jus de fruits permet également de couvrir la consommation familiale, notamment lors de fêtes. Plutôt que d'acheter des jus de brasserie, elles consomment leur propre production, ce qui, en plus d'être

meilleur, leur permet d'économiser l'achat de sodas, évalué à 8 000 FCFA (12 euros) par mois et par famille en moyenne, alors que la consommation de jus de fruits fait maison équivaut à dépenser 3 000 FCFA (4,5 euros). Cette économie de 5 000 FCFA est réinvestie dans l'achat de sucre et de nouveaux fruits pour les familles qui ne possèdent pas de vergers, mais est aussi mise de côté pour pouvoir faire face à des situations imprévisibles telles qu'un accident ou une maladie nécessitant une hospitalisation : cela constitue une sorte d'assurance-maladie.

Les bénéficiaires de la formation ont tenté de partager, de manière informelle et imprécise, leurs connaissances concernant la fabrication de jus de fruits jusqu'à la pasteurisation avec 5 personnes : des jeunes femmes dont 4 mères de famille, qui, pour le moment, exercent leur savoir-faire dans un cadre familial. Elles souhaitent désormais bénéficier à leur tour d'une formation complète et apprendre également à confectionner des confitures.

Madeleine, qui a participé à la formation, témoigne :

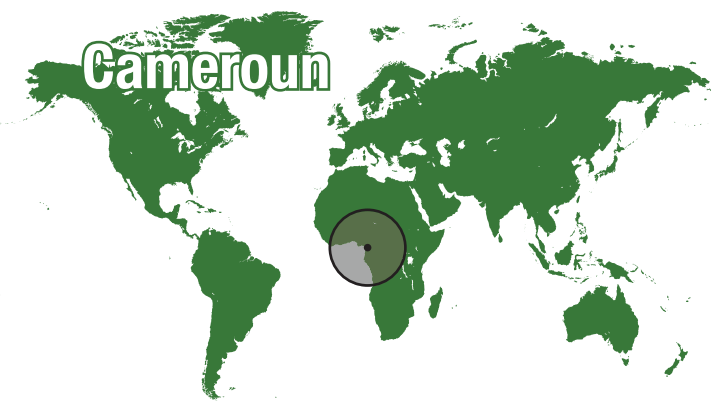
« J'ai 26 ans, je suis célibataire et étudiante en droit. Je fabrique et je vends des gâteaux aux fruits comme j'ai appris à le faire grâce à la formatrice de Planète Urgence. Ma famille possède une petite boutique devant la maison, j'y propose mes gâteaux dont je vends en moyenne 2 grosses tranches par jour à 800 FCFA. Grâce à cela je gagne dans les 30 000 FCFA par mois avec lesquels j'achète ce dont j'ai besoin pour poursuivre mes études en droit à l'Université de Douala : cahiers, crayons, livres... »

PERSPECTIVES

Le comité d'Agrotour est en train de réfléchir à la possibilité d'aider à la distribution des produits à base de fruits frais transformés fabriqués par leurs membres, en les déposant dans des lieux de vente tels que des restaurants, des boutiques...

Une formation du même type doit être organisée pour les 10 autres membres d'Agrotour.





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en communication orale des guides du Parc National de la Bénoué.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Située à mi-chemin entre les villes de Garoua et Ngaoundéré, dans la province du Nord, au Cameroun, l'aire de conservation du Parc National de la Bénoué (PNB) est formée d'une zone de protection intégrale et de 8 zones de chasse contiguës. Le PNB et sa zone périphérique s'étendent sur 180 000 hectares et présentent un relief relativement accidenté fait de collines séparées les unes des autres par des plaines plus ou moins vastes.

Riche et diffus, le réseau hydrographique de la zone est surtout tourné vers le fleuve Bénoué, seul cours d'eau de la région et dont deux affluents (les *mayo Mbam* et *Na*) drainent largement le parc. Le PNB et sa zone périphérique bénéficient d'un climat tropical de type soudano-guinéen. La végétation du PNB se caractérise par des savanes arborées ou boisées et des savanes herbeuses.

Le PNB est représentatif de la diversité animale des savanes africaines. Il compte une quarantaine d'espèces de mammifères dont des lions, des éléphants, des hippopotames, des buffles, diverses espèces d'antilopes, des hyènes, etc. Plus de 300 espèces d'oiseaux y vivent, parmi lesquelles 16 espèces d'oiseaux d'eau.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le parc compte 16 gardes-parc et 46 écogardes. Les 16 gardes-parc sont fonctionnaires de l'État, formés pour les tâches qu'ils effectuent au sein du parc, tandis que les 46 écogardes, composés de pisteurs, guides et porteurs, sont recrutés directement dans les villages environnants et n'ont pas de formation spécifique en rapport avec leur métier. Ils n'ont pas de contrat, que ce soit avec l'État ou avec le Parc: ils sont rémunérés à la prestation. Ce travail vient en plus de leur activité professionnelle d'agriculteur.

Le parc accueille en moyenne 500 touristes par an, à qui il est proposé de visiter le parc avec un guide dont la

prestation est de 3 500 FCFA (environ 5 euros) la journée. Ce coût est directement versé au guide par le touriste. Sur les 46 écogardes, 8 guides sont chargés de cette activité: accompagner les touristes et les chercheurs lors de leurs déplacements à l'intérieur de la zone de protection intégrale et leur présenter la faune, la flore et le Parc en général (actions menées par le Parc, historique, etc). En moyenne, 6 sorties de ce type sont organisées par mois. Ces guides parlent un français approximatif (le français n'étant pas leur langue maternelle) et n'ont aucune formation pour le travail qu'ils effectuent. Très souvent, à la fin d'une sortie, ils ne sont pas payés par les touristes, qui leur reprochent le fait de ne pas avoir vu assez d'animaux durant leur sortie ou de n'avoir reçu aucune information sur la faune et la flore rencontrées.

Ces guides sont plein d'expérience, le problème est qu'ils ne communiquent pas assez avec les touristes en raison d'une timidité accrue et d'un manque cruel de confiance en eux (lorsqu'ils sont en contact avec des étrangers). Ils connaissent le parc, son histoire, les animaux présents, les problèmes du parc, les études en cours, etc., mais ils ne savent pas comment communiquer leur savoir. De plus, il leur arrive d'être confrontés à des demandes insolites de la part des touristes et sans aucun outil ou moyen pour y répondre. N'ayant reçu aucune formation lors de leur prise de fonctions, il leur manque les éléments de compréhension suivants pour mener à bien leur mission :

- des explications sur ce qu'est une « visite guidée », en quoi elle consiste, quel est son objectif et comment elle doit se dérouler ;
- une clarification sur le rôle du guide lors d'une visite guidée ;
- une formalisation des connaissances nécessaires à transmettre impérativement lors d'une visite guidée (sur les animaux, la sécurité, etc).

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est d'améliorer la qualité des prestations offertes par les guides aux touristes dans le Parc National de la Bénoué en :

- renforçant les capacités des guides en matière d'explications apportées sur la faune, la flore et l'historique du Parc ;
- enrichissant leur connaissance du français avec un vocabulaire adapté à leur mission d'accueil et d'encadrement des touristes.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

7 personnes ont bénéficié de la formation :

- Bello, 51 ans, guide dans le parc depuis dix ans, n'est jamais allé à l'école ;

- Albert, 42 ans, guide dans le parc depuis quinze ans, a arrêté l'école après la classe de CM2 ;
- Samuel, 43 ans, guide dans le parc depuis huit ans, a arrêté l'école après la classe de CM2 ;
- Joseph, 35 ans, guide dans le parc depuis un an (a été pisteur pendant sept ans), a arrêté l'école après la classe de troisième ;
- Ousmane, 51 ans, guide dans le parc depuis quinze ans, a arrêté l'école après la classe de CE1 ;
- Roger, 42 ans, guide dans le parc depuis quinze ans, a arrêté l'école après la classe de CE1 ;
- Amendé, 23 ans, guide dans le parc depuis un an, a arrêté l'école après la classe de quatrième.
- dimensions générales : accueil, présentation personnelle, présentation du parc, explications à donner tout le long de la visite sur les animaux rencontrés et la nature environnante, réponses aux questions posées par les touristes ;
- en lien avec la sécurité : transmission des règles à respecter lors de la visite (ne pas s'éloigner du guide et respecter ses instructions en toutes circonstances) ;
- en lien avec l'environnement : ne pas jeter de détritux, ne pas crier ou faire trop de bruit, ne pas nourrir les animaux, ne rien prélever dans le parc (faune et flore).

Les guides, quant à eux, pensent qu'ils ont développé et approfondi leurs aptitudes à remplir la fonction de guide d'un parc national.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Les formations ont été réalisées par Pascale Bourrette-Desmarais, Dana Benhida et Sabine Wacquez, 3 volontaires spécialisées dans la communication. Elles se sont déroulées en novembre 2010, février et mai 2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les volontaires ont alterné des modules de théorie et de pratique, en favorisant la pratique. Ainsi, le cadre d'une « visite type » en 5 étapes a été mis en place :

- accueillir le touriste ;
- se présenter au touriste ;
- énoncer les consignes ;
- donner les explications relatives au Parc et répondre aux questions pendant la visite ;
- faire le point une fois la visite terminée.

Ont été élaborés :

- une fiche des « bonnes pratiques » à suivre lors d'une visite ;
- des fiches sur les animaux présents au sein du Parc National de la Bénoué (céphalophe à flancs roux, guib harnaché, babouin, oryctérope, élan de derby, hippotrague, buffle, singe magistrat, hyène, hippopotame) ;
- le règlement intérieur du Parc National de la Bénoué, qui a ensuite été traduit en anglais et en allemand.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Selon le conservateur du parc, les gardes et les touristes eux-mêmes, 5 guides sont dorénavant à l'aise pour engager la discussion avec les touristes et leur apporter les réponses aux questions qui leur sont posées (les 2 derniers n'ont pas réussi à dépasser leur timidité). Ils sont également en mesure de diriger une visite dans toutes ses dimensions :

Des touristes (4 français et 2 allemands) rencontrés et interrogés lors de cette évaluation ont fait part du fait qu'ils ont apprécié leur visite au sein du parc grâce aux explications apportées par le guide accompagnateur, à sa sympathie et à l'attention qu'il leur a portée. Le conservateur du parc pense que les guides ont fondamentalement changé leur manière d'accueillir les touristes, de communiquer avec eux et d'encadrer les visites. D'autres guides, plus timides, le sont restés après avoir suivi les formations, mais savent tout de même assurer leur rôle en prenant exemple sur les autres.

Sur le plan comportemental, on constate également des évolutions positives. Par exemple, au Cameroun, regarder quelqu'un dans les yeux est considéré comme un manque de respect, mais pour les touristes, c'est une marque de confiance en soi et d'amabilité. Aujourd'hui, les guides font tous un effort pour le faire. Ils se sentent beaucoup plus à l'aise parce qu'ils savent dorénavant faire tomber les barrières grâce à une attitude plus détendue et joviale. Ils ont également compris que les touristes attendaient d'eux un comportement plus chaleureux (considérer le touriste comme un ami de passage) et qu'il fallait absolument qu'ils soient attentifs à leurs attentes (informations, sécurité...).

Mise en situation

Les 6 touristes présents dans le Parc lors de cette évaluation se sont tous montrés satisfaits de leur visite. Ils n'ont pas fait de remarque spontanément sur leur accompagnateur, considérant qu'il avait fait son travail tel qu'ils s'y attendaient. Après questionnement, ils disent avoir apprécié la prestation, estimant qu'effectivement la plupart de leurs interrogations ont trouvé des réponses, que le contact humain était agréable, et que le prix de la prestation correspondait bien au service rendu.

Par ailleurs, lors d'une sortie effectuée avec un guide par l'équipe de Planète Urgence Cameroun, plusieurs éléments ont été constatés :

- la présentation personnelle est agréable et naturelle;
- le guide n'hésite pas à marquer ses préférences en refusant d'appeler la personne autrement que par « Monsieur » et de le tutoyer ;

- le guide répond à de nombreuses questions concernant la faune et ses habitudes. Quand il ne sait pas, il le fait savoir en indiquant qu'il se renseignera ;
- le guide n'hésite pas à faire des remarques quant au respect de certains comportements : ne pas s'éloigner de lui et du chemin qu'il trace, ne pas se séparer du groupe, ne pas crier ou siffler pour ne pas effrayer les animaux ;
- le guide respecte le rythme des touristes qui souhaitent profiter d'une position privilégiée d'observation. À la suite de cette demande, le groupe s'est posé un long moment sur la plage pour observer les hippopotames et les crocodiles dans la mare.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Voici deux tableaux présentant l'évolution du nombre de touristes au sein du Parc National de la Bénoué et l'évolution des revenus générés par les visites guidées depuis 2009.

Évolution du nombre de touristes ayant visité le Parc National de la Bénoué.

Année	Nationaux	Etrangers ¹	Résidents ²	Total
2009	91	109	260	460
2010	198	89	167	454
2011	190	166	166	522

Évolution des revenus générés par les visites guidées au sein du Parc National de la Bénoué.

Année	Nombre de touristes	Estimation du nombre de visites payées ³	Revenu global généré par les visites guidées	Revenus annuels moyens pour chacun des 7 guides	Variation du revenu en FCFA	Variation du revenu en %
2009	460	115	402 500	57 500	-	-
2010	454	113	395 500	56 500	-1 000 FCFA	-1,7%
2011	522	130	455 000	65 000	+8 500 FCFA	+11,5%

Entre 2010 et 2011, on note une augmentation du nombre de touristes (68 touristes de plus) et une augmentation du nombre de visites payées (17 en plus). L'ensemble des touristes présents au sein du Parc National de la Bénoué ont effectué une visite guidée. Le prix d'une visite (en voiture ou à pied) est fixé à 3 500 FCFA (environ 5 euros), quel que soit le nombre de touristes.

Les revenus des guides, payés avant chaque visite, ont augmenté de 350 500 FCFA (534 euros). Le revenu annuel par guide est ainsi dorénavant de 65 000 FCFA (99 euros), soit une augmentation du revenu annuel moyen de

1 Provenances géographiques principales en 2010 et 2011 : France, Pays-Bas, Norvège, Allemagne, États-Unis, Italie.

2 Étranger vivant au Cameroun.

3 Moyenne de 4 personnes par sortie, le prix de la visite est de 3 500 FCFA. C'est une estimation du nombre de visites payées par an, car les données exactes ne sont pas connues. De plus, cette estimation tient également compte du fait que les locaux ne paient pas systématiquement les 3 500 FCFA demandés pour des raisons de faibles revenus et aucun compte rendu n'est fait quant à ces prix fixés au cas par cas.

8 500 FCFA (13 euros) par guide en 2011, et de 11,5 % par rapport aux revenus de 2010. Les guides consacrent l'augmentation de leurs gains à l'amélioration de la vie quotidienne de leur famille, notamment en ce qui concerne les soins médicaux et les frais scolaires des enfants.

Le prix de la prestation est toujours le même, malgré une amélioration notable des compétences des guides lors des visites guidées. Une demande de modification de ce tarif a été déposée en décembre 2011 auprès du Ministère de l'Environnement (sans échéance pour la réponse), selon la grille tarifaire suivante, qui varie en fonction des circuits :

- mare aux hippopotames à pied : 4 000 FCFA (soit 6 euros) ;
- mare aux singes magistrats : 2 000 FCFA (soit 3 euros) ;
- grande boucle en voiture : 5 000 FCFA (soit 7,6 euros) ;
- petite boucle en voiture : 3 500 FCFA (soit 5,3 euros) ;
- transect de la saline à la plage, à pied : 4 000 FCFA (soit 6 euros).

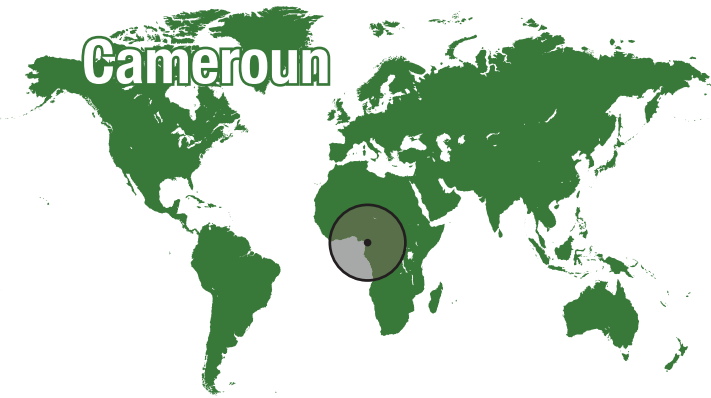
Les nouveaux tarifs prévoient que l'intégralité de la somme soit versée au guide.

PERSPECTIVES

Planète Urgence n'a pas reconduit cette formation pour l'année 2011-2012 car l'objectif a été atteint.



ÉVALUATION FORMATION ADULTES



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Création d'un site Web pour le Parc National de la Bénoué et formation de l'équipe à sa maintenance.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Située à mi-chemin entre les villes de Garoua et Ngaoundéré, dans la province du Nord, au Cameroun, l'aire de conservation du Parc National de la Bénoué (PNB) est formée d'une zone de protection intégrale et de 8 zones de chasse contiguës. Le PNB et sa zone périphérique s'étendent sur 180 000 hectares et présentent un relief relativement accidenté fait de collines séparées les unes des autres par des plaines plus ou moins vastes.

Riche et diffus, le réseau hydrographique de la zone est surtout tourné vers le fleuve Bénoué, seul cours d'eau de la région et dont deux affluents (les *mayo* Mbam et Na) drainent largement le parc. Le PNB et sa zone périphérique bénéficient d'un climat tropical de type soudano-guinéen. La végétation du PNB se caractérise par des savanes arborées ou boisées et des savanes herbeuses.

Le PNB est représentatif de la diversité animale des savanes africaines. Il compte une quarantaine d'espèces de mammifères dont des lions, des éléphants, des hippopotames, des buffles, diverses espèces d'antilopes, des hyènes, etc. Plus de 300 espèces d'oiseaux y vivent, parmi lesquelles 16 espèces d'oiseaux d'eau.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Pour pouvoir développer sa notoriété et favoriser le développement de ses activités de tourisme et de recherche scientifique, le Parc National de la Bénoué doit disposer d'un site Internet. Mais la petite équipe chargée de gérer l'ensemble des activités afférentes à la conservation et à l'administration ne dispose ni des compétences ni des moyens financiers pour le créer.

Il est important de savoir que le Parc National de la Bénoué, créé en 1932 et élevé au rang de réserve de biosphère de l'UNESCO en 1981, est le seul parmi les 8 aires protégées du Cameroun à ne pas avoir de site Web. Actuellement,

toutes les informations relatives au parc se transmettent de manière informelle. Pourtant, cette aire protégée est l'une des plus importantes du Cameroun, même si le nombre de touristes reste relativement faible (en moyenne 500 par an) !

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général de ce projet est la création d'un site Web pour le Parc National de la Bénoué et la formation d'agents du parc (dont le conservateur) à sa maintenance et à sa mise à jour.

Le site Internet comportera deux parties : une partie présentant le site du Parc National de la Bénoué et une partie présentant ses richesses faunistiques et floristiques par la mise en ligne d'une photothèque. Pour se faire, le volontaire devra créer un site Web et former les agents du Parc (dont le conservateur) à sa maintenance et à sa mise à jour.

Sur ce site apparaîtront :

- les données générales du Parc ;
- une présentation de la faune et de la flore ;
- les informations pratiques pour accéder au site ;
- les tarifs de l'ensemble des prestations disponibles ;
- une présentation de l'équipe de conservation ;
- les données obtenues grâce aux comptages de la faune ;
- des photos illustrant le Parc : sa structure d'accueil, ses logements, sa faune et sa flore...

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

La formation a concerné 2 agents du Parc :

- Saleh Adam, conservateur du Parc National de la Bénoué ;
- Patrick Deugue, écogarde.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La formation a été réalisée par Claudiu Catinean, ingénieur technique de l'information, et s'est déroulée en décembre 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Lors de cette formation, les bénéficiaires ont été formés à :

- l'identification des besoins et la définition du contenu de la première version du site ;
- la conception de l'ossature du site, la manière d'organiser l'information ;

- la création de la matière (la rédaction des articles, la prise de photos) ;
- la construction technique du site ;
- la manipulation de l'interface d'administration pour s'approprier les techniques nécessaires à la mise à jour.

RÉSULTATS ET IMPACT

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Le site Internet du Parc National de la Bénoué est en ligne depuis janvier 2011 : www.parcdelabenoue.org

Le conservateur rassemble quotidiennement les documents à mettre en ligne : photos, nouveaux tarifs, articles sur les lions, plans de recherche (pour favoriser l'orientation des chercheurs et des étudiants-chercheurs intéressés par le Parc).

Les techniques de mise à jour n'étant pas complètement acquises, ces données ne sont pas encore mises en ligne: une nouvelle formation à la maintenance d'un site Web est à envisager.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Depuis sa mise en ligne en janvier 2011, voici le nombre de visites mensuelles effectuées sur le site Web :

	Nombre de visites par mois	Nombre de visites par jour
Janvier 2011	306	10
Février 2011	569	20
Mars 2011	403	13
Avril 2011	383	13
Mai 2011	407	13
Juin 2011	402	13
Juillet 2011	346	11
Août 2011	393	13
Septembre 2011	352	12
Octobre 2011	620	20
Novembre 2011	657	19
Décembre 2011	621	20
Total 2011	5 459	-
Moyenne 2011	454	15
Janvier 2012	865	28

On peut noter une augmentation du nombre de visites sur le site Web en fin d'année, à partir du mois d'octobre. Si l'on ne tient pas compte des visites effectuées via les serveurs américains (la plupart des serveurs, dont Google notamment, étant hébergés aux États-Unis), près de 30 % des visiteurs sont en France.

Néanmoins, la mise en ligne du site Web datant de janvier 2011, il n'est pas encore possible de mettre en parallèle la fréquentation du site Web et une éventuelle augmentation du nombre de touristes. Le conservateur a bel et bien noté

une augmentation de 20 % du nombre de touristes dans le Parc en octobre, novembre et décembre 2011 par rapport à l'année précédente, mais il l'attribue plutôt aux reports de choix de destination de vacances liés à l'instabilité sécuritaire au Maghreb et au Mali.

Via le site Web, le conservateur reçoit des demandes de réservation, qu'il transmet directement à la direction du campement du Buffle Noir. Depuis la création et la mise en ligne du site Web, 10 demandes ont été faites directement du site :

- 3 liées à la conservation de la faune : demandes de stage d'étudiants-chercheurs (2 français et 1 américain) qui n'ont pu aboutir faute d'encadrement disponible au parc ;
- 7 demandes de touristes liées aux possibilités de réservation pour l'hébergement et la restauration, et à la location de voiture.

Il n'y a pas eu de contact avec d'éventuels nouveaux partenaires techniques ou financiers via le site Web.

PERSPECTIVES

Le conservateur du parc adressera au volontaire formateur les informations qu'il a rassemblées de façon quotidienne afin qu'elles soient mises en ligne sur le site Web. De plus, une nouvelle formation va être consacrée uniquement à la mise à jour afin d'aboutir à une totale autonomie des bénéficiaires dans la gestion du site au quotidien.



ÉVALUATION FORMATION ADULTES

Madagascar



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation pédagogique pour les animateurs de l'ONG Manda sur les thèmes de la sexualité des jeunes, du parcours éducatif et de l'hygiène.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'ONG Manda (« Rempart »), créée en 1999, a pour mission d'améliorer les conditions de vie et l'intégration sociale et citoyenne des enfants des rues, en pourvoyant à leurs besoins fondamentaux et en œuvrant à leur retour dans leurs familles. Avec un budget annuel de 80 000 euros, les 4 centres sociaux de l'association (3 centres sociaux et 1 gîte de nuit) accueillent environ 150 jeunes de 4 à 21 ans chaque année, et un suivi de proximité bénéficie à 100 autres jeunes dans le cadre de leur scolarité.

L'association Manda a pour objectif de :

- assurer une assistance sociale et médicale ;
- dispenser une éducation appropriée, c'est-à-dire une éducation qui apprend aux enfants les fondamentaux : la lecture, l'écriture et le calcul ;
- proposer une spécialisation professionnelle adaptée permettant l'insertion ;
- fournir le cas échéant une aide socio-économique aux parents.

Le centre de jour Tsiry est chargé de la scolarisation des enfants dans des écoles publiques ou privées, et propose aux enfants plus âgés non scolarisés de suivre des cours d'alphabétisation et de rattrapage. En 2010, le centre a accueilli 99 enfants de 4 à 18 ans encadrés par 5 animateurs, 1 responsable de centre, 1 responsable de la logistique et 3 gardiens. Trois programmes scolaires d'éducation dite informelle sont mis en œuvre et assurent des cours spécifiques adaptés au niveau et à la situation des enfants afin qu'ils obtiennent le Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE) :

- une classe préscolaire : 39 enfants de 4 à 6 ans (23 filles et 16 garçons) ;
- une classe alphabétisation : 33 enfants de 7 à

12 ans (19 filles et 14 garçons) ;

- une classe *asama*¹ : à partir de 12 ans, 36 enfants (16 filles et 20 garçons).

Le centre Vony est un internat qui forme sur deux ans les jeunes filles au tissage, à la broderie et à la couture en vue de préparer leur insertion professionnelle. La formation est construite en deux parties, une théorique et une pratique, en atelier et sous forme de stages dans des PME malgaches partenaires de l'association. En 2010, le centre comptait 12 filles de 15 ans et plus, encadrées par 3 éducateurs.

Le centre Felana, quant à lui, est un internat pour garçons (15 ans et plus, encadrés par un formateur) proposant des formations en menuiserie en atelier et sous forme de stages dans des PME malgaches partenaires de l'association.

Enfin, le gîte de nuit accueille 20 enfants des rues coupés de leurs familles âgés de 12 ans et plus (13 filles et 7 garçons).

Manda est soutenue par l'association allemande Zaza Faly, l'association Sœur Emmanuelle ainsi que le Programme Alimentaire Mondial pour la prise en charge alimentaire des enfants.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'ONG Manda souhaite renforcer les compétences de ses animateurs en matière de techniques d'animation en direction des jeunes et plus particulièrement des adolescents (renforcement des techniques déjà appliquées et diversification). L'ONG rencontre en effet des difficultés à organiser des activités qui captent durablement l'attention des jeunes. De plus, certains thèmes sont très sensibles et les éducateurs sont parfois désarmés pour aborder des questions liées à l'orientation éducative et professionnelle des jeunes, à la sexualité, ou encore à l'hygiène et aux maladies auxquelles ils sont potentiellement exposés.

Le projet consiste à former les animateurs et à travailler en contact direct avec le groupe d'adolescents afin que les 3 ateliers mis en place autour de ces questions soient plus dynamiques, accessibles et motivants pour les jeunes.

En matière d'orientation scolaire et professionnelle, les problèmes rencontrés par les animateurs sont l'identification des besoins éducatifs et des capacités professionnelles des jeunes. En effet, les animateurs ont des difficultés à définir avec et pour chaque enfant un parcours éducatif qui correspondra à ses capacités, ses besoins et ses attentes. Cette démarche est indispensable pour adapter au mieux l'éducation et la formation des jeunes en vue de leur intégration sociale et professionnelle future.

En ce qui concerne l'éducation sexuelle des jeunes, les abandons scolaires en cours d'année liés aux grossesses

¹ ASAMA est un programme destiné aux adolescents de 12 à 17 ans. Il comprend toutes les matières recommandées par le programme national d'éducation (français, malagasy, calcul, science de la vie et de la terre, histoire géographie).

non désirées sont fréquents, tant chez les filles que chez les garçons. Ainsi, en 2010, les grossesses non désirées ont concerné 4 filles (sur 12) et 3 garçons (sur 15). Les thèmes de l'éducation et de la prévention sexuelle ainsi que des maladies sexuellement transmissibles doivent donc être impérativement et efficacement abordés, quotidiennement, auprès des jeunes par les animateurs. Néanmoins, il est délicat de parler de sexualité à Madagascar. Ces questions peuvent susciter de l'embarras, y compris chez les encadrants. L'intervention d'une personne extérieure, en l'occurrence un volontaire de Planète Urgence, est dès lors particulièrement pertinente et permet d'apporter des méthodes déjà éprouvées pour aborder ces thèmes de façon simple, claire et précise, dans une atmosphère détendue.



L'association est également confrontée au problème de l'hygiène des enfants qu'elle accueille : les enfants ont des poux, des puces, des parasites intestinaux et n'ont pas le réflexe de se laver. Tous ces facteurs sont des vecteurs de maladies et autres nuisances (mauvaises odeurs, linge domestique constamment sale par exemple). Cette mauvaise hygiène est liée à différentes raisons : les enfants n'ont pas accès à des infrastructures et à des produits d'hygiène, que ce soit chez eux ou dans la rue, et n'ont pas été initiés ni éduqués à ces questions. Ainsi, un des objectifs du travail des animateurs est d'apprendre aux jeunes à respecter les règles d'hygiène élémentaires. Toutefois, il leur est parfois difficile de trouver les bons mots et arguments qui pourraient convaincre les enfants, ou d'expliquer les conséquences que peut avoir le manque d'hygiène sur la santé.

OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs sont de former et d'accompagner l'équipe d'animateurs à de nouvelles techniques et approches éducatives / pédagogiques sur des thèmes variés tels que l'éducation à l'environnement, l'hygiène ou la sexualité.

À l'issue de la formation, les animateurs doivent être en mesure de :

- diversifier les méthodes d'animation, apporter / faire émerger des idées nouvelles ;

- susciter l'intérêt des adolescents encadrés par la mise en place de nouvelles techniques d'animation et de nouvelles activités (éducatives, sportives, jeux de rôles, théâtre, arts plastiques...).

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

16 personnes, dont 9 femmes, ont participé aux formations. Il s'agit des équipes des 3 centres de Tsiry, Felana, Vony, et du gîte de nuit. Les animateurs de Manda sont tous diplômés du Comité pour la Formation des Animateurs Éducateurs (CFAE), agréé par le Ministère malgache de la Formation.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Les formations ont été réalisées par 3 volontaires : Isabelle Zahn, chargée d'études, Catherine Jouanne, professeur des écoles spécialisées et Patricia Carric, étudiante en master de gestion de la santé. Elles se sont déroulées en décembre 2009, avril 2010 et août 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Le thème de l'éducation sexuelle a fait l'objet de la première formation, en décembre 2009. La mise en place de séances théoriques et de scénettes a permis d'aborder des sujets tels que la virginité, la « première fois », les règles, l'avortement, les infections sexuellement transmissibles, le sida, le préservatif (distribution et explication), les grossesses, les violences sexuelles, le viol, les mariages forcés, l'inceste et l'infidélité...

La deuxième formation, en avril 2010, a porté sur le parcours éducatif des enfants de Manda. L'objectif était de former les éducateurs à la restauration de l'estime de soi par le renforcement de la motivation, en aidant les jeunes à monter leur projet individuel et professionnel : comment motiver les jeunes pour qu'ils s'intègrent dans le monde du travail et ainsi éviter les abandons de scolarité ? Des outils pédagogiques tels que le *brainstorming*, le jeu du portrait chinois, les dessins, le jeu de rôles... ont été utilisés au cours de séances théoriques et pratiques destinées aux éducateurs et aux enfants pour aborder et améliorer les connaissances sur des questions comme la pédagogie de projet, de défi, le statut de l'erreur, les profils d'élèves, la pédagogie de la réussite et l'autoévaluation par le biais des compétences transversales.

La troisième formation, en août 2010, a concerné la question de l'hygiène, avec le double objectif d'améliorer l'hygiène des différents centres et celle des enfants.

Les points suivants ont été abordés au cours de la formation :

- l'histoire de l'hygiène : l'hygiène au fil du temps, la recherche, les vaccinations, les antibiotiques et les dates clés ;
- le rôle de l'hygiène : les microbes, les maladies, les bactéries, les virus, les champignons, les parasites,

les individus à risques, les modes de contamination, les maladies chez l'homme, la prévention et les risques ;

- l'hygiène au quotidien : le rôle du savon, la peau, les mains, les dents, les cheveux (lavage, brossage, les poux...), l'hygiène nasale (toux, éternuements, mouchoirs...), la transpiration, les zones sensibles au développement des bactéries, l'hygiène intime, les lésions, les muqueuses et les animaux domestiques (bactéries, champignons...);
- l'hygiène domestique : les réservoirs (sanitaires, cuisine...), les diffuseurs (ustensiles de cuisine, aliments, mains, les surfaces...) et le lavage du linge.

Une fiche d'évaluation hygiène a été réalisée pour chaque centre.

RÉSULTATS ET IMPACT

Formation portant sur l'éducation sexuelle

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

À la suite de la formation, 2 types de séances de travail animées par les éducateurs ont été mises en place :

- des séances de groupe d'une heure et demie, organisées 2 fois par mois auprès de 12 personnes (avec une mixité filles-garçons). Un animateur conduit ces séances en utilisant des jeux de rôles, scénettes, débats, études de cas, cours théoriques... ;
- des entretiens individuels : un jeune choisit avec quel animateur il souhaite discuter. Il n'y a pas de limite de temps ni de nombre limité de séances.

Les séances de groupe, d'une durée d'une heure et demie, ont lieu 2 fois par mois et concernent 63 enfants (35 garçons et 28 filles) âgés de 12 à 21 ans :

- la classe *asama* : 36 enfants, dont 20 garçons et 16 filles (à partir de 12 ans),
- les 2 centres de formation professionnelle : 27 enfants, dont 15 garçons et 12 filles de 15 ans et plus.

En général, les jeunes posent beaucoup de questions sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer, essentiellement sur les grossesses, les IST, le sida, le viol, l'inceste et l'infidélité.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

À la suite de cette formation, l'objectif était d'éviter les grossesses non désirées des filles suivant la formation professionnelle. En effet, en 2010, 4 filles (sur 12) étaient tombées enceintes avant l'étape pédagogique et 3 garçons (sur 15) ont été concernés par une grossesse. En 2011, sur les 6 filles du centre de formation en tissage, seule 1 fille de 17 ans est tombée enceinte. Aucun des 13 garçons du centre de formation en menuiserie n'a engendré de grossesse.

Manda est ravie de ce constat et espère arriver à zéro grossesse pour l'année 2012. Selon la directrice, grâce aux ateliers mis en place chaque mois, les jeunes savent comment éviter une grossesse non désirée, via l'utilisation de moyens de contraception, et réagissent lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes d'inceste ou de viol, en allant directement en parler à l'animateur de leur choix.

Manda fournit des préservatifs aux adolescents mais aucun autre contraceptif, car le personnel n'est pas habilité à prescrire des contraceptifs qui nécessitent une connaissance en médecine (par exemple la « pilule du lendemain »). Néanmoins, les éducateurs orientent les jeunes dans les centres de santé habilités.



Formation portant sur le parcours éducatif

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les animateurs connaissent désormais les « questions clés » à partager avec les enfants permettant de les orienter vers des activités extrascolaires motivantes et épanouissantes. De plus, ils connaissent les informations importantes concernant chaque enfant et ce qu'il est nécessaire de noter et de garder (par exemple, ils notent les comportements à risques, les bonnes pratiques, conservent les bulletins scolaires de chacun). Ils connaissent donc les compétences et les faiblesses de chacun, et peuvent plus aisément orienter l'enfant à la fin de sa primaire.

Un dossier individuel a été créé pour chaque enfant. Le dossier suit l'enfant de son arrivée à Manda jusqu'à son départ. Avant la formation, il ne s'agissait que d'une simple fiche relevant l'identité, la situation familiale et la situation sociale de l'enfant.

Ce dossier rassemble aujourd'hui les informations suivantes:

- les compétences et les faiblesses de l'enfant ;
- ses bulletins ;

- son carnet de santé ;
- son acte de naissance ;
- une fiche de synthèse sur les activités qu'il réalise : sport, musique, etc...

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Pour les animateurs, la mise en place de ce seul dossier individuel permet :

- un meilleur suivi psychologique de l'enfant ;
- un accompagnement personnalisé selon son caractère, sa trajectoire avant d'arriver dans l'association et les évolutions qu'il connaît ensuite ;
- un choix plus ciblé des activités à mener avec lui ;
- un meilleur suivi et une évaluation de l'enfant plus approfondie ;
- un meilleur suivi scolaire et une orientation professionnelle personnalisée.

Formation portant sur l'hygiène

Cette évaluation de la formation sur l'hygiène se fonde sur l'interview de Mme Simone, 60 ans, célibataire et mère de 2 filles de 18 et 20 ans. Au sein de Manda, elle est « mère éducatrice » de 10 filles âgées de 16 à 19 ans du centre Vony. Elle travaille depuis douze ans à Manda.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Des ateliers d'hygiène :

- pour les préscolaires (de 4 à 6 ans) du centre Tsiry: un atelier d'une heure et demie a lieu une fois par mois ;
- pour les jeunes de 7 à 21 ans du centre de Tsiry et des 2 centres professionnels : un atelier d'une heure et demie a lieu une fois tous les deux mois.

La différence de fréquence des ateliers est due au fait que les préscolaires (de 4 à 6 ans) du centre de Tsiry ont plus à apprendre et doivent assimiler beaucoup plus. Celui destiné aux plus grands (de 7 à 21 ans) a lieu une fois tous les deux mois. Néanmoins, il est important de noter que l'ensemble des enfants mettent chaque jour en pratique les nouvelles règles d'hygiène, que ce soit dans le centre ou dans leur vie quotidienne au domicile familial : ils se lavent les mains, font leur lessive, se douchent, etc.

Lors de ces ateliers, les éducateurs utilisent les supports, traduits en malgache, apportés par la volontaire. Ils reprennent également les comptines et utilisent des récitations.

Pour tous les centres, des actions ont été mises en œuvre au niveau de :

- l'hygiène domestique : achat et utilisation de chiffons, serpillières, seau et cuvette ; utilisation systématique de l'eau de Javel ; entretien et peinture de chaque salle de classe ; lutte contre les rats via un chat et la pose de raticides ;

- l'hygiène corporelle : utilisation systématique d'un savon *Nuvan* (produit pour lutter contre les parasites) et d'un shampoing spécialisé pour lutter contre les puces et les poux ; achat de sous-vêtements de rechange et de serviettes hygiéniques ; création de l'atelier « *Tip Tap* » pour le lavage des mains, achat de tabliers pour les enfants.

Plus particulièrement :

- Pour le centre Tsiry : les animateurs manquaient de rigueur concernant les pratiques d'hygiène des enfants. Aujourd'hui, ils aident à tour de rôle les enfants à se nettoyer.

Mme Simone décrit l'impact qu'a eu la formation sur l'organisation du centre et les pratiques des filles :

« La formation sur l'hygiène a apporté beaucoup d'idées pour enseigner l'hygiène aux jeunes filles. Avant, il y avait beaucoup de difficultés pour qu'elles se lavent, qu'elles se coiffent et nettoient leurs vêtements. La saleté a aujourd'hui diminué car les filles se lavent chaque matin et chaque soir (elles aiment aussi se coiffer le matin !) Elles lavent leur linge une fois par semaine, le vendredi ou le samedi. [...] Nous mettons tous les jours en pratique les apprentissages de la formation reçue, nous avons fait un emploi du temps de 5 heures du matin jusqu'à 21 heures, qui décrit les tâches à réaliser. Par exemple, le matin, de 5 heures à 6 heures, c'est le rangement des chambres, ensuite, à 6 heures c'est la douche, et le petit-déjeuner est à 7 heures. Nous avons réparti les filles en deux groupes pour aller chercher l'eau le matin et l'après-midi et faire une rotation pour le ménage et la cuisine du matin et du soir. Pour le midi, c'est toujours moi qui prépare à manger, les filles sont en formation de 8 heures à 12h30 et de 14 heures à 16 heures. »

À la suite de la mise en place de ces nouvelles mesures, Manda a augmenté le budget alloué aux activités liées à l'amélioration de l'hygiène : beaucoup d'achats supplémentaires ont été effectués (sans que d'autres activités aient été pénalisées, le prix de ces achats étant relativement faible) : balais plus efficaces, produits adaptés pour se laver le corps et les cheveux et lutter contre les puces, les poux ou d'autres parasites, eau de javel...

Dans les deux centres de formation professionnelle, les jeunes participent au nettoyage des locaux, prennent une douche journalière et se coupent les cheveux régulièrement (pour les garçons). Dans chaque centre, un règlement intérieur a été établi. Des plannings journaliers hebdomadaires et annuels ont également été mis en place et portent sur :

- les dates des ateliers sur l'hygiène ;
- l'hygiène corporelle des jeunes ;
- l'entretien et le nettoyage des locaux ;
- l'achat de matériels d'hygiène.

Dans chaque centre, une politique de responsabilité de l'hygiène est menée :

- pour le centre Tsiry, qui est le plus grand centre, ce sont le responsable du centre et le responsable de la logistique qui en ont la charge. Une réunion est organisée chaque semaine afin de planifier la réalisation du programme ;
- pour les autres centres, le choix a été fait de ne désigner aucune personne responsable en particulier, partant du principe que l'hygiène est la responsabilité de tous. Cette organisation est rendue possible dans ces centres du fait de leur petite taille.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

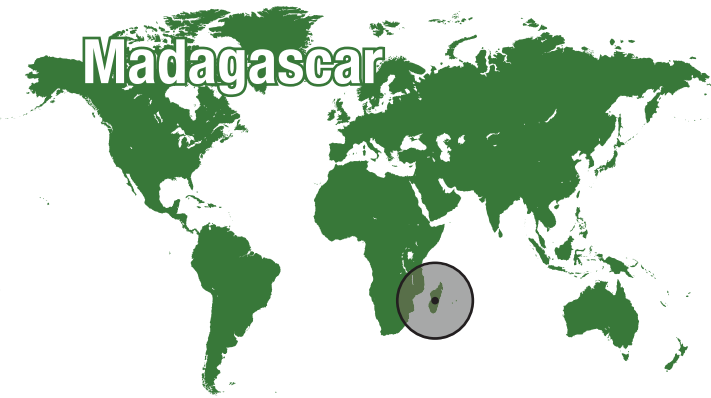
Une baisse des maladies cutanées et des parasites comme les teignes, les mycoses, les poux, les puces et les maladies parasitaires a été constatée chez les jeunes de Manda. Néanmoins, la directrice n'est pas en mesure de nous communiquer un chiffre précis quant au nombre de maladies liées à l'hygiène avant et après la mission.

Toutefois, Madame Simone affirme que les consultations au centre de santé pour des maux de ventre ou de tête, des parasites, ou encore des petites infections cutanées ont beaucoup diminué depuis les missions Planète Urgence. Avant, entre 4 et 5 filles se rendaient chaque semaine au centre de santé, contre 1 à 2 par mois désormais. Cette baisse des maladies a ainsi engendré une diminution des achats de médicaments de traitement de ces pathologies. Par le passé, le coût de ces traitements s'élevait à environ 5 000 ariary (soit 2 euros) par fille et par mois, aujourd'hui, la moyenne des dépenses mensuelles par fille a été divisée par cinq.

PERSPECTIVES

Les objectifs du projet ont été atteints. Il n'y a donc pas de suite sur ce projet. Néanmoins, le partenariat se poursuit à travers des missions d'animation socio-éducative.





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en comptabilité pour l'équipe de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM) et formation en comptabilité et en gestion simplifiée pour les directeurs des Maisons Familiales Rurales (MFR).

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) sont un mouvement d'origine française (www.mfr.asso.fr) pour l'insertion par l'apprentissage des techniques et des métiers agricoles. Une MFR réunit localement, sous forme d'association, de coopérative ou de groupements villageois, en France ou dans différents pays dans le monde, des familles et des personnes œuvrant dans le monde rural.

Ses objectifs sont de concourir à l'éducation et à la formation des jeunes et des adultes et à leur insertion sociale et professionnelle. Fortes d'une dizaine d'années d'expérience à Madagascar, 13 associations MFR y accueillent actuellement 300 jeunes. Elles agissent sous la tutelle de 2 ministères : le Ministère de l'Agriculture et le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, et se situent dans 8 régions administratives du pays : Analamanga (2 sites), Atsinanana (2 sites), Bongolava (1 site), Diana (1 site), Haute Matsiatra (1 site), Menabe (2 sites), Vakinankaratra (3 sites), Vatovavy-Fitovinany (1 site).

Depuis 2004, ces MFR se regroupent au niveau national en une Union Nationale des MFR de Madagascar (UNMFRM). Cette union permet aux MFR de se faire mieux entendre du gouvernement malgache et d'être représentées institutionnellement dans le pays au sein des différentes instances associatives ou de développement.

L'objectif de la formation agricole dispensée par les MFR est de former des jeunes Malgaches pour qu'ils deviennent des agriculteurs professionnels. Les MFR pratiquent la « *pédagogie de l'alternance* » : une année de formation en milieu socioprofessionnel, en famille ou chez un maître de stage, suivie d'une phase de formation à la MFR combinant théorie et pratique. Chaque MFR fonctionne grâce à des

subventions de l'UNMFRM et, dans certains cas, de partenaires locaux (commerçants, collecteurs de produits agricoles), des autorités locales (communes et districts) ou des associations locales (ex. : associations de femmes et groupements paysans).

Le personnel d'une MFR est généralement composé de 3 permanents : un directeur, un moniteur technique ainsi qu'une maîtresse de maison pour l'internat des jeunes. Les MFR font aussi appel à des vacataires qui possèdent des compétences dans des filières spécifiques (maçonnerie, couture, enseignement général...). Les directeurs sont plus particulièrement chargés de la gestion et de l'administration financière et du matériel, de la dimension pédagogique et du management des équipes.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Au niveau national, la structuration récente de l'UNMFRM nécessite une progression en matière de gestion administrative et financière. L'UNMFRM a eu par le passé un fonctionnement dépendant des financements extérieurs et sa gestion financière s'est uniquement limitée à la gestion budgétaire, les budgets étant établis par les partenaires financiers. Les procédures comptables en vigueur n'étaient pas maîtrisées (utilisation du plan comptable 2005), occasionnant des difficultés auprès de l'administration fiscale.

Quant aux responsables des MFR, ils sont recrutés localement. Leur niveau d'étude est hétérogène, certains d'entre eux n'ont aucune notion de comptabilité ou de gestion, ce qui rend difficile l'homogénéisation des approches de formation et des méthodes comptables appliquées par chacun. Il n'y a pas non plus d'uniformisation dans les méthodes de travail. Ainsi, certains responsables des MFR ont besoin de renforcer leurs compétences pour que leur centre progresse au même rythme que les autres. Le directeur est le premier responsable d'un centre, dont le développement dépend étroitement de sa capacité d'agir.

Afin d'assurer rigueur et transparence, un directeur d'une MFR doit obligatoirement tenir un cahier de compte, en y inscrivant les dépenses et les recettes, et conserver l'ensemble des pièces justificatives. Néanmoins, les directeurs ont des difficultés dans les domaines suivants :

- comptabilité de base : l'enregistrement des dépenses et recettes des MFR est superficiel, les directeurs ne savent pas comment tenir un journal de caisse ou construire un compte de résultat, ces documents comptables devant pourtant être transmis régulièrement au siège, à Antananarivo. Il est donc indispensable de renforcer les capacités des directeurs en comptabilité simplifiée pour qu'ils puissent répondre à leurs obligations en la matière ;
- gestion du matériel : il n'y a pas de suivi des entrées et sorties, pas d'inventaire, ce qui entraîne la perte d'outils et de matériels. Il est donc important de renforcer la gestion des stocks de matériels et de fournitures et de mettre en place un inventaire.

OBJECTIFS DU PROJET

Les objectifs du projet sont d'aider l'équipe technique de l'UNMFRM et les directeurs des MFR dans l'amélioration des procédures comptables, l'élaboration d'états financiers (bilan, compte de résultat...) conformément aux exigences de l'administration fiscale malgache et l'amélioration de la gestion des matériels et équipements.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Les bénéficiaires des formations ont été les 4 membres de l'UNMFRM (dont 1 femme, âge moyen de 35 ans), et les 12 directeurs (dont 2 femmes) des MFR (âge moyen de 35 ans).

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Les formations ont été réalisées en juin, septembre et novembre 2010 par trois volontaires de Planète Urgence : Frédéric Travert, comptable, Aurélie Delorme, consultante en organisation de la fonction finance, et Dara Tan, analyste en gestion financière.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS



Les interventions des volontaires de Planète Urgence se sont principalement focalisées sur :

- l'appropriation du nouveau plan comptable ;
- l'enregistrement des écritures courantes avec ce nouveau plan comptable et la réalisation d'écritures d'inventaire ;
- l'élaboration de la balance des comptes et d'un compte de résultat ;
- l'établissement des écritures d'amortissement et d'un bilan.

RÉSULTATS ET IMPACT

Cette évaluation s'appuie sur le témoignage d'Édouard Rabeniary, âgé de 35 ans, directeur de l'UNMFRM à Antananarivo, marié et père d'une petite fille de 6 ans. Édouard a obtenu un baccalauréat scientifique avant d'être diplômé en agronomie spécialité agriculture de l'École Supérieure des Sciences Agronomiques. Il a ensuite poursuivi des études en gestion des ressources animales et végétales en milieu tropical pendant quatorze mois en Belgique.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Au niveau de L'UNMFRM

La gestion financière s'est améliorée à la suite de la mise en place des procédures comptables telles que les avances et recouvrements de fonds et l'imputation des dépenses par rapport à des lignes budgétaires spécifiques à l'UNMFRM. Ainsi, l'UNMFRM a désormais son propre plan comptable selon les classes de compte. De ce fait, elle a pu produire un bilan en début d'exercice ; le compte de résultat quant à lui s'est fait en décembre 2011, en fin d'exercice comptable.

De plus, l'UNMFRM a mis en place un manuel de procédures commun à tous les centres du pays pour l'élaboration des documents comptables (tableaux récapitulatifs des dépenses, fiches de sortie et d'entrée d'argent).

Édouard témoigne de ce que la formation lui a apporté :

« En tant que directeur, je coordonne tout, l'administration, les aspects techniques et autres. J'assure la gestion de la structure. La formation m'a permis d'avoir une vision de la gestion administrative, de mettre en place un tableau de bord pour le suivi quotidien des activités. C'est très important vis-à-vis des partenaires et surtout des bailleurs. Ce n'est pas moi qui fais la comptabilité au quotidien mais j'ai des outils pour contrôler et vérifier les procédures. Ma formation de base est purement technique, c'est un plus pour moi au niveau de la gestion financière, ça pourra vraiment m'aider pour ma carrière professionnelle.

Le tableau de bord permet d'avoir une vision précise et d'adapter les dépenses selon la trésorerie restante. Aujourd'hui, j'ai une vision précise des mouvements financiers entre l'UNMFRM et ses partenaires (UNMFR à Paris, CEFTAR et autres).

Mon intervention est celle d'un superviseur. Au moment de signer un chèque par exemple, je dois d'abord consulter le solde et prévoir les dépenses à venir. »

Au niveau des MFR

Un manuel de procédures commun à toutes les MFR a été établi. Ainsi, l'ensemble des MFR utilise dorénavant des procédures et des documents comptables similaires tels que des tableaux récapitulatifs, un journal de caisse,

des fiches de dépenses. Cela facilite également la collecte des pièces comptables de chaque activité et désormais, à chaque fin de trimestre, les MFR adressent leur comptabilité au siège national, à Antananarivo.

Les mouvements financiers de chaque MFR sont ainsi répertoriés avec justificatifs à l'appui. Sur 11 MFR, 6 tiennent le cahier de compte selon les indications proposées par les volontaires lors des formations et gèrent leurs stocks via une « fiche de stock » où sont répertoriées toutes les entrées et sorties de matériels et de consommables. Les autres MFR n'ont pas encore mis en place cette procédure du fait de problèmes d'organisation en interne.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Au niveau de L'UNMFRM

Fin 2010, l'UNMFRM a pu établir son état financier, qui a été approuvé par l'administration publique (centre fiscal). L'UNMFRM a gagné en crédibilité vis-à-vis des partenaires grâce à la mise en place de méthodes comptables professionnelles. À la suite de cela, de nouveaux partenariats ont été mis en place :

- la Fondation Better U a débloqué 7 500 dollars en 2010 et 15 000 dollars en 2011 pour le projet de promotion et de diffusion du système de riziculture intensive (SRI)¹ ;
- l'Ambassade du Canada a subventionné à hauteur de 25 000 dollars l'amélioration des conditions d'hébergement des jeunes internes de 4 MFR ;
- l'Ambassade de France a émis des recommandations favorables pour le dépôt d'un nouveau dossier de demande de financement en 2012.

Selon Édouard :

« La comptabilité est à jour, ça nous permet de gagner du temps au niveau de la rédaction des rapports d'activité. Par exemple, le 15 décembre 2011, on a reçu un courrier de l'Union Européenne nous informant que nous étions retenus à la suite de la note d'intention que nous avons faite pour une demande de subvention et que nous devions envoyer le projet complet avant le 15 février 2012. Et au même moment, nous avons aussi 3 autres rapports à réaliser : le rapport d'activité pour l'UNMFRM à Paris, à rendre avant le 15 janvier 2012, un rapport technique et financier pour notre partenariat avec le fonds canadien, à rendre avant le 31 janvier 2012, et un dossier de demande de financement au Conseil Général de la Manche pour des investissements en bâtiments et équipements pour 5 MFR. Nous avons réussi. »

¹ Le Groupement SRI (ou GSRI) rassemble actuellement plusieurs dizaines de membres et partenaires (ministères, bailleurs, projets, ONG et organisations paysannes, agriculteurs individuels) œuvrant pour la promotion du système de riziculture intensive (SRI) afin de permettre aux paysans de Madagascar d'améliorer leurs rendements et leurs revenus. Le GSRI, doté d'un secrétariat permanent, est essentiellement un groupe de travail. Il a été mis en place en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, et avec l'appui de la Better U Foundation (Jim Carrey).

Au niveau des MFR

5 directeurs bénéficiaires des formations ont quitté les MFR depuis la formation. Avant de prendre leurs fonctions, leurs remplaçants ont été formés en interne et sont partis en stage au sein d'autres MFR afin d'être formés directement sur le terrain par le directeur de la MFR.

Cette formation a permis d'apaiser et d'améliorer les relations entre l'UNMFRM et l'ensemble des MFR situées sur le territoire malgache. En effet, ces nouvelles procédures et leur harmonisation ont simplifié le suivi des dépenses et introduit de la transparence dans la gestion financière de chaque centre, permettant ainsi une meilleure visibilité des dépenses. Il y a donc moins de tensions et d'incompréhensions entre les responsables des MFR et l'équipe de l'UNMFRM située au siège, à Antananarivo.

Grâce aux fiches de stock, des inventaires ont été réalisés dans les MFR à la fin de l'année 2010, ils ont ensuite été vérifiés par le siège. Ils permettent maintenant d'avoir un suivi précis des stocks de matériels, limitant ainsi fortement la disparition de matériels.

PERSPECTIVES

La mise en place d'un projet d'audit comptable au sein de l'UNMFRM (audit interne et externe) est envisagée.

ÉVALUATION FORMATION ADULTES

Madagascar



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation des bibliothécaires du centre des Enfants Du Soleil-Madagascar (EDSM) d'Antananarivo.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Fondée en 1985, l'association française Les Enfants Du Soleil a pour vocation première « *d'apporter une aide à tout enfant en situation difficile* ». Après avoir mené des interventions en Afrique de l'Est et au Sénégal, l'association concentre depuis quinze ans son action à Madagascar, où le phénomène des enfants des rues est particulièrement important.

Ces enfants sont souvent séparés de leurs familles soit parce que les parents ne peuvent plus les nourrir, soit parce qu'ils fuient la maltraitance ou l'exploitation. Ils ne sont pas scolarisés et certains demandent à intégrer l'association pour pouvoir suivre des études. L'objectif principal d'EDSM est, lorsque cela est souhaitable, de permettre le retour des enfants des rues dans leur famille. Lorsque le retour dans la famille est impossible, l'enfant est accueilli dans les villages d'EDSM.

À ce jour, il existe 6 villages EDSM, qui comportent entre 4 et 7 foyers, chaque foyer accueillant en moyenne 12 enfants :

- Deux villages dans la capitale, Antananarivo : le village Rubis, comprenant 5 foyers et accueillant 53 jeunes de 8 à 20 ans encadrés par 7 éducateurs ; et le village Émeraude, comprenant 5 foyers et accueillant 58 jeunes de 6 à 17 ans encadrés par 9 éducateurs,
- Un village dans la ville d'Antsirabe, comprenant 8 foyers et accueillant 93 jeunes de 4 à 21 ans encadrés par 15 éducateurs,
- Deux villages dans la ville de Fianarantsoa : le village Cristal, comprenant 6 foyers et accueillant 71 jeunes de 6 à 20 ans encadrés par 2 éducateurs ; et le village Améthyste, comprenant 4 foyers et accueillant 46 jeunes de 11 à 17 ans encadrés par 2 éducateurs,
- Un village à Tamatave, comprenant 5 foyers et

accueillant 64 jeunes de 7 à 20 ans encadrés par 2 éducateurs ;

EDSM s'occupe au total de près de 400 enfants et jeunes adultes âgés de 4 à 21 ans et prend en charge leurs frais de scolarité, de santé et d'éducation, et ce même si le jeune vit de nouveau avec sa famille.

La répartition dans les foyers des enfants et adolescents se fait selon leur sexe et leur âge dans l'ensemble des foyers situés à Antananarivo. Dans les autres foyers, elle se fait seulement selon le sexe.

Depuis peu, EDSM accueille également une dizaine de femmes avec enfant abandonnées et vivant dans la rue. Une formation en vannerie et broderie leur est dispensée au sein du Centre d'Aide par le Travail (CAT) mis en place par l'association.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Les 148 enfants des 10 foyers de la capitale malgache sont âgés de 6 à 20 ans. En décembre 2010, EDSM a ouvert une bibliothèque à destination de ces enfants. La gestion et l'animation de la bibliothèque ont été attribuées à l'équipe des éducateurs des foyers. Ceux-ci n'ayant pas d'expérience dans ce domaine, EDSM a souhaité qu'une formation leur soit dispensée pour les aider dans cette activité nouvelle.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de l'intervention est de former les éducateurs d'EDSM à la gestion d'une bibliothèque et à son animation.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

7 participants, dont 4 femmes ont participé aux deux formations :

- Annick, 55 ans : bénévole depuis décembre 2010 (date d'ouverture de la bibliothèque) au sein de l'association, disponible entre 1 et 4 mercredis par mois. Elle est directrice d'une ludothèque à Isoraka (quartier du centre-ville d'Antananarivo) ;
- Sahondra, 56 ans : éducatrice depuis douze ans chez EDSM, responsable du foyer Colombe ;
- Solo, 31 ans : éducateur depuis 2008 chez EDSM, responsable du foyer Alouette ;
- Nary, 35 ans : éducateur depuis trois ans, responsable du foyer Grande Île ;
- Mamitiana, 30 ans : éducatrice depuis deux ans, responsable du foyer Mésange ;
- Riana, éducatrice : a quitté EDSM en octobre 2011 après y avoir travaillé quatre ans.

- Mélanie, 38 ans : éducatrice depuis six ans chez EDSM, chef du foyer Colombe.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Une première formation a été réalisée par Muriel Piffeteau (bibliothécaire de profession) et s'est déroulée en novembre 2010. La deuxième a eu lieu en août 2011 et a été menée par Haude Vern (responsable action sociale).

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La première formation a porté sur l'identification des informations clés du livre, l'identification des types de livres, la cotation, l'enregistrement à l'inventaire, la protection des documents, le classement des ouvrages, les prémices d'une réflexion sur une politique documentaire (que conserver dans les dons ? Quels livres souhaités et pour qui ? *Quid* des manuels scolaires dans la bibliothèque ?).

La seconde formation a porté quant à elle sur les techniques de gestion manuelle d'une bibliothèque. D'autres thèmes ont également été abordés comme la méthodologie de projet, la conduite de réunions, la position d'un éducateur, l'intérêt de mettre en place des animations et la capacité à mener des séances de jeux.

- un inventaire des livres de la bibliothèque mis à jour réalisé une fois par trimestre, avec une vérification du retour de l'ensemble des livres empruntés lors du trimestre écoulé.

De plus, les bibliothécaires sont capables de :

- lire ou raconter une histoire en français aux enfants en fonction de leur âge ;
- répondre aux questions des enfants et susciter leur curiosité ;
- conseiller les enfants dans leur choix de lecture par rapport à leur goût et en fonction de leur niveau.

À la suite de la première formation, la bibliothèque a ouvert ses portes durant les vacances de Noël en décembre 2010, avec la mise à disposition de 300 livres (BD, romans, albums, documentaires, dictionnaires, magazines...).

Le lieu consiste en une pièce de 20 m² peinte en blanc (par les enfants d'EDSM) avec des étagères tout le long des murs (construites par l'atelier de menuiserie d'EDSM), un bureau pour le / la bibliothécaire (« retapé » par les enfants) et un coin lecture avec matelas au sol et coussins. L'aménagement de cette bibliothèque est donc un véritable travail collectif.

Les enfants doivent enlever leurs chaussures avant d'entrer dans la pièce afin de ne pas salir l'endroit.

De décembre 2010 à juin 2011, la bibliothèque a été animée les samedis après-midi par une bénévole (Mathilde, une Française préparant une thèse à l'Institut Pasteur, bénévole à EDSM quand elle était de passage à Madagascar). Elle était également ouverte un mercredi par mois par Mme Annick.

Depuis juin 2011, la bibliothèque est ouverte deux heures les samedis après-midi et est animée à tour de rôle par les 5 éducateurs d'EDSM bénéficiaires des missions de formations de Planète Urgence. Pour que l'animation de la bibliothèque n'empiète pas trop sur leurs activités d'éducateurs, un roulement a été mis en place.

En raison de l'engouement des enfants pour la bibliothèque, celle-ci est maintenant ouverte tous les mercredis après-midi, pendant une heure et demie ! Mme Annick en assure la permanence.

En moyenne, entre 20 et 25 enfants fréquentent la bibliothèque chaque mercredi et samedi.

Les enfants (et adultes qui le souhaitent !) ont la possibilité d'emprunter un livre par mois (avec une possibilité de deux emprunts pour certains enfants assidus et respectueux des livres). La durée de l'emprunt est de un mois maximum.

Un cahier d'emprunt est tenu au sein de la bibliothèque, chaque foyer a également un cahier de suivi pour permettre aux éducateurs de savoir quel enfant a emprunté quel livre et à quelle date.

« Avant, on donnait juste les livres aux enfants avec un mois de délai pour les rendre, maintenant on les



RÉSULTATS ET IMPACT

Cette évaluation s'appuie sur le témoignage de M. Solo Razafinatoandro, 31 ans, célibataire et sans enfant, éducateur chez EDSM depuis 2008. Il est responsable du foyer d'accueil Alouette, qui accueille 11 garçons âgés de 15 à 20 ans. Solo travail six jours sur sept, tout comme les autres éducateurs d'EDSM. Titulaire d'un bac littéraire, il a étudié durant deux ans la philosophie à l'Institut Catholique de Fianarantsoa.

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les formations ont permis de mettre en place :

- un classement et l'enregistrement des livres : la totalité des livres sont enregistrés ;
- le prêt, à la demande de l'enfant, avec la possibilité de garder l'ouvrage un mois ;

enregistre dans le cahier de suivi. On a évolué, plus on est formé et plus on évolue. »

Solo
Éducateur d'EDSM

Depuis mai 2011, le nombre d'emprunts par les enfants et personnels d'EDSM est satisfaisant et encourageant pour l'avenir de la bibliothèque :

Nom du foyer	Nombre d'enfants	Nombre de livres empruntés
Colombe	10 filles	107
Poitou	11 garçons	25
Alouette	11 garçons	135
Rosignol	10 garçons	134
Mésange	8 garçons	86
France	14 filles	107
Hirondelle	14 filles	95
Île-de-France	12 filles	97
Grande île	11 garçons	81
Europe	10 garçons	84
Apprentis	9 garçons	12
Centre d'aide par le travail	10 femmes	3
Personnel EDSM		117
Total		1 083

Nombre d'emprunts de livres à la bibliothèque EDSM
depuis le mois de mai 2011

Il est à noter également qu'EDSM ne souhaite pas informatiser le système d'emprunt car cela n'est pas nécessaire compte tenu du nombre de livres, cela complique la gestion et suppose d'avoir de l'électricité en permanence. Le suivi se fait donc de manière manuscrite dans un cahier de 96 pages.

Un règlement intérieur a été mis en place pour la bibliothèque et l'emprunt des livres, très bien respecté par les enfants : les livres sont toujours rendus en bon état et dans le temps imparti.

En décembre 2011, la bibliothèque comptait 986 livres français (provenant de l'Alliance Française et de dons de particuliers) et 130 livres malgaches (achats), contre 300 livres en tout (BD, romans, magazines) en décembre 2010. Les livres intégrés dans la bibliothèque doivent être simples, accessibles, écrits dans un français correct. Ils sont adaptés aux âges des enfants et classés en 8 catégories (avec des sous-catégories) également par âge des lecteurs :

- romans ;
- documentaires : dictionnaire, histoire, sciences naturelles, Larousse, divers ;
- Madagascar : romans ;
- bandes dessinées : univers de Mickey, Pif, découverte ;
- romans pour enfants : contes, chant, histoires d'aventures, sorciers, policiers, animaux de la ferme, animaux d'Afrique, cheval, prince et princesse ;
- livres pour les tout-petits ;

- albums : chiens et chats, oiseaux, animaux de la ferme, animaux d'Afrique, ours, souris, eau, renard, castor, transport univers magique, Walt Disney, éducatif ;
- revues : *Youpi*, *Pomme d'Api*, 8 à 12 ans, 2 à 7 ans, divers.

Cette classification a permis d'orienter les éducateurs dans le choix des livres, comme en témoigne Solo :

« Avant j'avais très peur de prendre des livres, je ne savais pas ce qu'était une BD, un roman, quel était tel ou tel genre de livre. »

On trouve également dans la bibliothèque une étagère avec des jeux, une mappemonde, demandée par les enfants, accrochée au mur et un globe terrestre.

« Les missions de formation de bibliothécaire m'ont apporté des savoirs sur les noms et types de livres, j'ai appris la manière de couvrir un livre, la cotation des livres et leur enregistrement dans un cahier pour les nouvelles arrivées. J'ai aussi appris à classer les livres selon leur genre, les BD, les romans, les documentaires. Je sais maintenant réparer un livre abîmé et faire un inventaire. [...] Je sais aussi orienter les enfants vers le choix de livres qui leur conviennent et aussi lire avec les plus petits pour leur donner goût à la lecture. À la bibliothèque, nous faisons aussi de la sensibilisation sur l'hygiène du livre et de la salle, nous avons rédigé un règlement intérieur et faisons des réunions avec les éducateurs concernant l'évolution de la bibliothèque. »

Solo

IMPACT AU JOUR LE JOUR

D'après les animateurs, les enfants apprécient la bibliothèque : entre 20 et 25 enfants viennent chaque mercredi et samedi.

Lors de l'ouverture de la bibliothèque, les enfants empruntaient davantage les livres écrits en malgache. Aujourd'hui, ce sont les livres en français qui ont le plus de succès, car ils contiennent plus d'images, de couleurs et les caractères d'imprimerie sont plus gros.

Toujours selon l'équipe d'EDSM, les enfants osent davantage parler en français. Néanmoins, il est encore difficile d'évaluer l'évolution du niveau de français des enfants, EDSM ne suivant les notes des enfants que depuis le début de l'année scolaire 2011-2012. Pour l'instant, seules les notes de deux examens de l'année scolaire sont disponibles, ce qui ne permet pas de constater une évolution.

PERSPECTIVES

Aucun des bibliothécaires ne met en place de réelles animations autour du livre, par timidité et manque d'assurance. Pour pallier ce problème, EDSM et Planète Urgence envisagent la mise en place d'un projet de formation des bibliothécaires axé principalement sur les techniques d'animation autour du livre.

Madagascar



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation en art floral auprès d'horticulteurs d'Ankadinandriana.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

L'association Vonona Hiavotra (« prêt à affronter la vie ») a été créée en 2003 par un groupe de 40 horticulteurs de la commune d'Ankadinandriana, à 30 km au sud d'Antananarivo. Leur objectif était de mutualiser leurs moyens et de pouvoir ouvrir un stand sur le célèbre marché aux fleurs d'Antananarivo. Pour être membre de l'association, il faut s'acquitter d'une cotisation de 500 ariary (20 centimes d'euro) par an.

Cinq cents familles (représentant 3 000 habitants) à Ankadinandriana vivent de l'horticulture. Être horticulteur à Madagascar se transmet de génération en génération. Première commune sur quatre en quantité de fleurs coupées à approvisionner la capitale Antananarivo, Ankadinandriana est la seule à être spécialisée dans la culture du glaïeul, culture ancienne et ancrée depuis plusieurs générations et perpétuée par les jeunes du village. En plus du glaïeul, les horticulteurs y cultivent également des pics fleurs, des marguerites, des œillets et des alstroemerias. Le revenu mensuel moyen d'un agriculteur horticulteur d'Ankadinandriana est de 150 000 ariary (60 euros).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Les horticulteurs ont toujours vendu leurs fleurs à la pièce. Les 40 horticulteurs de l'association cultivent 50 plates-bandes de 2 m² (100 fleurs par plate-bande, représentant un total de 5 000 fleurs produites). Trois fois par semaine (les lundis, mercredis et samedis), 13 personnes (membres de la famille des horticulteurs) se rendent à vélo à Antananarivo afin de vendre en vrac les fleurs coupées aux revendeurs du marché aux fleurs. Le prix de la douzaine, défini par le revendeur, dépend de la fleur proposée, de sa qualité et de la saison : il varie entre 1 000 et 10 000 ariary (entre 40 centimes et 4 euros). Chacun transporte 11 douzaines de fleurs (soit un total de 1 748 fleurs).

L'association n'a pas de stand au marché aux fleurs, n'ayant pas de carte professionnelle. Cette carte, délivrée par la commune, est obligatoire pour tenir un stand et coûte 300 000 ariary (120 euros). En plus de la question du coût de la carte, le fait que l'association soit à but non lucratif l'empêche d'en faire la demande.

Les horticulteurs, qui ont toujours vendu leurs fleurs à la pièce, sans aucune présentation ni mise en valeur particulière, ont émis le souhait à Planète Urgence de suivre une formation en art floral afin d'optimiser leurs bouquets et de les rendre ainsi plus attractifs pour la clientèle de la capitale.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif de la mission était d'apprendre aux horticulteurs à composer un bouquet avec harmonie, à choisir les fleurs pour la création d'un bouquet en fonction d'un événement particulier (mariage, anniversaire, funérailles...), à présenter les fleurs sur un étal de façon à attirer l'œil du passant, à identifier les fleurs qui peuvent être vendues en pot...



INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

La formation concerne 13 personnes (9 femmes et 4 hommes), âgées entre 21 et 35 ans, dont le niveau d'étude varie entre le CEPE et le baccalauréat (mais la majorité a le CEPE). Toutes sont dans l'association depuis sa création, en 2003 :

- Bernard Balzac, agriculteur, trésorier
- Nary, agriculteur,
- Rivosoa, agricultrice,
- Voahangy Lalao, agricultrice,

- Haja, gérant point informatique,
- Antonnie, enseignante,
- Joséphine, agricultrice,
- Éliane, agricultrice,
- Faly, ménagère,
- Lydia, brodeuse,
- Hasina, brodeuse,
- Lanto, agriculteur,
- Jacqueline, ménagère.

Je sais maintenant qu'il faut couper les fleurs en biseau, qu'on ne met pas les feuilles sous l'eau et qu'il faut que l'eau et le récipient soient propres pour garder les fleurs plus longtemps. D'autres idées sur la culture des fleurs, auxquelles on n'avait jamais pensé, nous ont été apportées : le fait de clôturer les champs de fleurs avec des plantes à épines pour rendre l'accès difficile aux petites bêtes qui détruisent les fleurs ; ou de mélanger les feuilles une semaine avec les bouses de vache pour pouvoir ensuite les utiliser comme engrais ! »

Nary

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

La formation a été dispensée en octobre 2010 par Caroline Carbiner, titulaire d'un baccalauréat professionnel en productions florales et légumières. Caroline a travaillé chez un horticulteur spécialisé en potées fleuries et plantes vertes et dans une équipe de fleurissement, et est actuellement responsable d'une équipe « espaces verts ».

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La formation a abordé plusieurs domaines :

- l'utilisation des fleurs pour faire des bouquets, des couronnes, des décorations ;
- l'apprentissage du bouquet rond et du bouquet allongé (avec un nombre impair de fleurs) ;
- la valorisation d'un bouquet : utilité de planter des feuillages verts afin de valoriser la beauté d'un bouquet (« *Nous n'avions jamais pensé à faire ça avant que Caroline n'arrive* »), bouquets à thème avec des couleurs chaudes (rouge, orange, jaune) et des couleurs froides (rose, mauve, bleu) ;
- l'amélioration de la culture des fleurs : les méthodes à appliquer pour éviter la maladie des fleurs ;
- les conseils sur l'entretien, la cueillette et la coupe des fleurs.

Concernant les méthodes à appliquer pour lutter contre la « maladie des fleurs », la formation a évoqué les deux « ennemis » principaux des fleurs, les insectes volants et les insectes rampants :

- pour faire face aux insectes volants, les horticulteurs utilisent depuis longtemps des insecticides ;
- concernant les insectes rampants, rien n'était entrepris par les horticulteurs pour lutter contre ces insectes. Depuis la formation de Caroline, les horticulteurs mettent en terre des plantes épineuses tout autour des plants de fleurs. Les épines repoussent les insectes rampants.

« La mission m'a appris des choses que je ne savais pas avant : la manipulation des fleurs et des feuilles, quelques techniques pour garder les fleurs plus longtemps, comment empêcher les bestioles d'entrer dans les champs et surtout comment faire des bouquets. »



RÉSULTATS ET IMPACT

Cette évaluation s'appuie principalement sur le témoignage de Lalasoa, surnommé Nary, âgé de 27 ans, vivant chez ses parents avec son frère de 15 ans. Agriculteur dans le fokontany d'Ankadilalana de la commune d'Ankadinandriana, il possède 0,5 hectare de terre qu'il cultive en alternance en légumes (tomate, carotte, pomme de terre, petits pois), en fleurs, manioc et maïs. Nary a arrêté ses études après avoir obtenu son Certificat d'Études Primaires Élémentaires (CEPE). Son revenu mensuel varie en fonction des saisons et des périodes de récoltes entre 50 000 ariary et 600 000 ariary (entre 17 et 210 euros).

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Grâce aux conseils pour lutter contre les insectes rampants, les horticulteurs ne produisent plus 100 fleurs par plate-bande mais 150, ce qui représente un total de 7 500 fleurs, soit une augmentation de la production de 50 %.

Aujourd'hui, grâce à cette augmentation, les 13 personnes transportent chacune 20 douzaines de fleurs (et non plus 11 douzaines) 3 fois par semaine à Antananarivo (ce qui représente un total de 3 120 fleurs coupées). Le prix payé par les revendeurs du marché aux fleurs est toujours le même, entre 1 000 et 10 000 ariary (entre 40 centimes et 4 euros) la douzaine et dépend toujours de la fleur, de sa qualité et de la saison. Néanmoins, les horticulteurs vendent un tiers de fleurs en plus. En l'absence de données précises concernant la répartition des fleurs vendues,

les estimations suivantes ont été réalisées pour évaluer l'augmentation du chiffre d'affaires obtenue :

- s'ils ne vendent que des fleurs dont le prix d'achat est de 1 000 ariary (40 centimes d'euro) la douzaine, l'augmentation est de 9 000 ariary (3,6 euros) ;
- s'ils ne vendent que des fleurs dont le prix d'achat est de 10 000 ariary (4 euros) la douzaine, l'augmentation est de 90 000 ariary (36 euros);
- s'ils vendent 50 % de fleurs à 1 000 ariary (40 centimes d'euro) la douzaine et 50 % à 10 000 ariary (4 euros) la douzaine, l'augmentation est de 49 500 ariary (20 euros).

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Aujourd'hui, l'association a comme principal objectif l'entraide et le partage de savoir, sans contribution financière de la part des adhérents. Chaque horticulteur est donc autonome financièrement et matériellement : chacun achète ses pesticides et a un terrain individuel et l'association n'a ni terrain ni matériel en son nom.

Ainsi, l'horticulteur répartit généralement l'augmentation de ses revenus financiers de la manière suivante : un tiers pour l'achat de matériel dans le but d'augmenter et de rentabiliser sa production (pesticides, matériel de plantation, etc.) et les deux tiers restants pour améliorer son quotidien : nouveaux vêtements pour les enfants, fournitures scolaires, économies afin de faire face aux éventuels coups durs (ex. : maladie, réhabilitation du logement, etc.) ou encore pour financer la cérémonie du *famadihana*¹.

Nary confie par exemple :

« Pour le moment, comme je n'ai pas encore de famille à nourrir, je conserve une partie de mes bénéfices pour faire fonctionner l'agriculture et une partie en épargne au cas où il y aurait des catastrophes sur la culture ou en cas de problème de santé de mes parents ou personnel. »

En ce qui concerne la création de bouquets, les horticulteurs formés à la suite de la venue de Caroline créent des bouquets pour des cérémonies spéciales telles que des mariages, baptêmes, généralement pour des gens qu'ils connaissent. Ainsi, depuis la formation en 2010, les horticulteurs ont couvert 14 cérémonies avec la livraison de bouquets et/ou de fleurs coupées. Une cérémonie rapporte en moyenne 110 000 ariary (44 euros).

PERSPECTIVES

Les objectifs du projet ont été atteints suite à la réalisation d'une seconde mission en novembre 2011. Il n'est pour l'instant pas prévu qu'il y ait une suite à ces deux interventions.

¹ Le *famadihana*, ou retournement des morts, est une coutume funéraire que l'on rencontre dans la plupart des communautés de Madagascar. Chaque année, de début juin à fin septembre, de village en village, les tombeaux sont ouverts et les vivants font danser leurs morts lors de grandes fêtes. De nos jours, la pratique du *famadihana* tend à se raréfier, en raison d'une part du coût souvent élevé de la cérémonie, et d'autre part de l'impact de l'influence occidentale, par l'intermédiaire notamment de l'influence chrétienne.



Madagascar



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Formation à la photographie et à l'archivage de photos pour la mise en valeur des parcs nationaux de Ranomafana et d'Isalo, en partenariat avec l'association Madagascar National Parks (MNP).

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Madagascar National Parks (MNP) est une association nationale, créée en 1990, qui a été mandatée par le gouvernement malgache pour « *établir, conserver et gérer de manière durable un réseau de parcs nationaux et de réserves représentatif de la diversité biologique et du patrimoine naturel propres à Madagascar* ».

Le Parc National de Ranomafana

Inauguré en 1991, il est situé dans la région de la Haute Matsiatra, dont le chef-lieu est Fianarantsoa. Il se trouve à 470 km au sud-est d'Antananarivo et à 65 km au nord-est de Fianarantsoa. D'une superficie de 41 600 hectares, le Parc est essentiellement formé de forêts denses humides sempervirentes. L'altitude y varie de 600 à 1 400 m avec un climat tropical humide. Le Parc est subdivisé en 3 secteurs, gérés chacun par un chef de secteur. Le Parc est entouré de 7 communes, et le bassin de population est de 103 000 habitants pour 123 villages. Les bureaux du Parc se situent dans le village de Ranomafana, qui compte 5 475 habitants.

Le Parc est composé de deux « noyaux durs », d'une superficie de 7 072 ha représentant 17 % de la surface totale du Parc, où il est interdit de pénétrer et de mener quelque activité que ce soit. Ils sont entourés d'une « zone tampon » d'une superficie de 34 528 ha (83 % de la superficie totale du Parc) qui tempore les pressions qu'ils pourraient subir (les villages se situent dans ces zones tampons). Dans la zone tampon se trouve une « zone de service » où se trouvent les 5 circuits écotouristiques (120 km de circuits) mis en place dans le Parc.

Le Parc National de l'Isalo

Inauguré en 1962, l'Isalo fait partie de la commune de Ranohira, dans la région de l'Ihorombe. Il est situé à 279 km au sud de Fianarantsoa et à 707 km au sud d'Antananarivo. Le Parc, sillonné de rivières et de leurs affluents, s'étend sur 81 540 hectares, il est essentiellement formé de forêts denses humides sempervirentes. Ce massif uniforme est un plateau de grès continentaux datant du Jurassique. L'altitude varie de 514 à 1 268 mètres et la profondeur des canyons peut atteindre 200 mètres. Le climat est de type tropical sec avec des températures moyennes mensuelles de 17° C en juin et de 25° C en février.

Le Parc est subdivisé en 2 secteurs (est et ouest) qui sont chacun gérés par un chef de secteur.

Le bassin de population autour du Parc est de 12 700 habitants pour 64 villages. Les bureaux du Parc se situent dans le village de Ranohira. L'entrée du Parc est à 9 km du bureau, au niveau du centre d'interprétation (ouvert à tous, cet espace est un lieu d'exposition et de présentation du Parc).

Le Parc est composé d'un « noyau dur », d'une superficie de 32 000 ha représentant 39 % de la surface totale du Parc. Le noyau dur est entouré d'une « zone tampon » d'une superficie de 48 540 ha (représentant 61 % de la superficie totale du Parc). Une « zone de protection », large de 2,5 km et se situant autour de la zone tampon, autorise à la population une exploitation limitée et raisonnable. La dernière zone est la « zone d'influence », pouvant s'étendre jusqu'à 50 km autour de la zone de protection selon l'existence d'influences des activités mises en place (ex. : charbon, collecte de produits secondaires, etc.).



Règlementation des parcs nationaux

Il est interdit d'exploiter (c'est-à-dire de chasser, pêcher, cueillir, collecter et cultiver) à l'intérieur d'un Parc sans autorisation préalable (donnée par l'administration du Parc). La peine encourue peut aller de cinq ans à vingt ans d'emprisonnement et d'une amende de 1 million à 1,5 million d'ariary (de 400 à 600 euros) selon l'infraction commise.



Organisation et ressources humaines au sein des parcs

Les services des parcs sont organisés selon 5 thématiques d'intervention et de travail gérées par 4 responsables, appelés « chefs de volet » :

- conservation et recherche : accueil et encadrement des chercheurs biologistes, surveillance et lutte antitraçonnage ;
- éducation environnementale : sensibilisation des adultes et des élèves aux enjeux de la protection de la zone dans les villages en périphérie ;
- développement : financement suivi et évaluation des projets de développement proposés par les associations locales (ex. : activités génératrices de

revenus, éducation) ;

- écotourisme : mise en place et gestion de circuits écotouristiques, accueil et encadrement des touristes ;
- administratif : assure le suivi administratif du Parc.

Le personnel du Parc National de Ranomafana est composé de 40 agents permanents, 60 agents saisonniers, 51 guides (prestataires de service), 35 rabatteurs / pisteurs (prestataires de service). Seuls les agents du Parc (saisonniers et permanents) sont payés par MNP, le salaire mensuel varie entre 200 000 et 500 000 ariary (entre 80 et 200 euros) selon l'ancienneté. En plus de ce personnel, le Parc est géré par 1 directeur, 4 chefs de volet et 3 chefs de secteur.

Le personnel du Parc National d'Isalo est composé de 16 agents permanents qui travaillent en binôme et 80 guides (prestataires de service). En plus de ce personnel, le Parc est géré par 1 directeur, 4 chefs de volet et 2 chefs de secteur.

La mission d'un agent consiste à mener des patrouilles au sein du Parc, sensibiliser les populations riveraines et les élèves scolarisés dans les écoles en périphérie, assister les chercheurs, encadrer les touristes, entretenir les infrastructures écotouristiques, mener des suivis écologiques et repérer de nouveaux sites à valoriser.

Fonctionnement budgétaire d'un Parc National malgache

Avant le mois d'avril 2008, la Banque Mondiale finançait à hauteur de 80 % le fonctionnement des parcs et l'État malgache prenait en charge les 20 % restants. Aujourd'hui, sur les 46 Parcs présents à Madagascar, 31 sont subventionnés à 100 % par la Banque Mondiale et 5 par la KFW (banque allemande). Le siège de MNP et les 10 parcs restants sont financés par les recettes liées aux droits d'entrée des différents parcs. En effet, 50 % des droits d'entrée de chaque Parc sont transférés au siège, qui partage la somme entre les 10 parcs qui ne touchent pas de subventions privées et le MNP en garde une partie pour son fonctionnement.

Par ailleurs, 50 % des recettes des droits d'entrée des visites touristiques sont reversées au profit de financement de projets d'associations environnantes. Un Comité d'Orientation et de Soutien aux Aires Protégées (COSAP) a été mis en place pour l'attribution des financements, le suivi et l'évaluation des projets financés. Le COSAP se réunit 2 fois par an ; il est composé à 9 % d'élus (maires, députés), à 82 % de représentants de structures privées (hôteliers et restaurateurs), à 9 % de membres du service public (gendarmes). Les agents du Parc participent au suivi et à l'évaluation de ces projets de développement. De plus, pour chaque projet financé, une convention de partenariat entre le Parc et l'association bénéficiaire est signée dans le but de responsabiliser les bénéficiaires à la protection de l'environnement et de favoriser le développement des communautés. Ainsi, depuis 2006, 18 écoles primaires ont été construites en périphérie du Parc National de Ranomafana car selon le directeur du Parc, « l'éducation est primordiale ».

Le budget du Parc National de Ranomafana pour l'année 2010 était de 320 millions d'ariary (128 000 euros) et celui du Parc National de l'Isalo de 200 millions d'ariary (80 000 euros).

Pressions et menaces pesant sur les parcs

Il existe plusieurs types de pressions exercées sur le Parc de Ranomafana : l'orpaillage, qui engendre d'importants dégâts sur les sols, la collecte de produits secondaires (bois, bambou, écrevisses, anguilles), le piégeage de lémuriers, la coupe de bois précieux. Quant au Parc National de l'Isalo, la coupe de bois par les populations riveraines y est en progression, tout comme les feux de brousse (feux accidentels, feux non maîtrisés tels les feux de nettoyage de rizières, feux liés à la foudre et feux de pyromanes) et la chasse.

Tourisme

Chaque Parc a des droits d'entrée permettant de visiter le lieu, ils diffèrent selon l'origine du touriste, le circuit choisi et le nombre de jours de visite :

- une journée pour 1 touriste étranger coûte 25 000 ariary (10 euros) ;
- deux journées pour 1 touriste étranger coûtent 40 000 ariary (16 euros) ;
- une journée pour 1 touriste malgache coûte 1 000 ariary (40 centimes d'euro).

À ces droits d'entrée s'ajoutent les frais de guidage. En effet, pour entrer dans un Parc, il est obligatoire d'avoir un guide (ainsi qu'une voiture et un chauffeur pour le Parc National de Ranomafana). Dans le Parc National de l'Isalo, la prestation d'un guide varie de 25 000 à 30 000 ariary (de 10 à 12 euros) selon le circuit choisi. Dans le Parc National de Ranomafana, une visite de quatre heures pour quatre personnes coûte 40 000 ariary (16 euros). Les guides de l'Isalo reversent 500 ariary (20 centimes d'euro) au Parc au titre de droits d'entrée, les guides de Ranomafana ne reversent rien au Parc.

Année	Nombre de touristes (PN Ranomafana)	Nombre de touristes (PN Isalo)
2008	35 000	25 000
2009 Crise politique dans le pays	14 000	18 000
2010	25 000	19 000
2011	30 000	24 000

Évolution annuelle du nombre de touristes dans les deux Parcs

Provenance géographique des touristes pour le Parc National de l'Isalo : 60 % de France, 20 % de Madagascar, 10 % d'Italie, 4 % d'Allemagne, 6 % viennent des États-Unis, des Pays-Bas et d'Europe de l'Est.

Provenance géographique des touristes pour le Parc National de Ranomafana : 52 % de France, 20 % de Madagascar, 12 % d'Italie, 16 % des États-Unis, des Pays-Bas ou d'Europe de l'Est.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Plan National d'Action Environnemental (PNAE) a été élaboré par le gouvernement en 1989, avec l'appui de la Banque Mondiale, du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de Conservation International, pour un financement total de 1 milliard de dollars. Il a débuté en 1991 pour s'achever en 2009 et avait pour objectifs :

- d'enrayer le processus de dégradation forestière, qui constitue une menace pour la pérennité du patrimoine forestier et biologique ;
- de mieux gérer les ressources forestières, en recherchant, dans une optique de développement durable, la meilleure adéquation possible entre les ressources et les besoins ;
- d'augmenter la superficie et le potentiel forestier pour que la forêt puisse remplir sur le long terme ses fonctions économique, écologique et sociale ;
- d'accroître la performance économique du secteur forestier pour qu'il contribue davantage au développement économique du pays.

Ces objectifs très ambitieux à l'échelle d'un pays de 592 000 km² n'ont pas pu être totalement atteints et il reste encore beaucoup à faire au niveau de la protection de l'environnement, en particulier contre la dégradation forestière. Les multiples parcs nationaux présents dans le pays tentent de continuer l'atteinte de ces objectifs.

Les volontaires de Planète Urgence viennent en appui aux parcs nationaux de Ranomafana et de l'Isalo dans le but de former les agents à la prise de photos et à leur archivage. En effet, Madagascar National Parks souhaite rendre visibles les enjeux et les résultats de ce programme, ses réalisations et son impact, dans plusieurs domaines : la faune et la flore présentes, les nouveaux aménagements des infrastructures touristiques, les pressions et menaces pesant sur le Parc et les travaux réalisés dans les villages en périphérie.

Ces photos ont pour but de :

- recenser et illustrer les types de pressions et menaces exercées sur les différents sites et les moyens mis en œuvre pour les contrer ;
- appuyer les activités de sensibilisation menées par chaque Parc ;
- mettre à jour ou élaborer de nouveaux documents de communication (plaquettes, site Web, etc.).

Les photos servent également à mettre à jour les connaissances pratiques et scientifiques des agents des aires protégées.

OBJECTIFS DU PROJET

À l'issue de la formation, les bénéficiaires seront en mesure de :

- prendre des photos ;
- classer les photos selon un système d'archivage ;
- graver des photos sur un CD ;
- transmettre les photos par courrier électronique au siège de MNP, à Antananarivo.

Les photos permettront de :

- mettre à jour les connaissances pratiques et scientifiques des agents sur les parcs afin d'apprécier les impacts négatifs des pressions et menaces (feux de brousse et autres) et l'efficacité des mesures de conservation ;
- appuyer les activités de sensibilisation et de communication directement au niveau des parcs ;
- appuyer les rapports d'activité officiels de MNP et enrichir son site Internet.

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

Au sein du Parc National de Ranomafana : 19 personnes (6 femmes et 13 hommes d'une moyenne d'âge de 39 ans) ont pris part à la formation.

Au sein du Parc National de l'Isalo, 12 personnes (1 femme et 11 hommes d'une moyenne d'âge de 35 ans) ont bénéficié des missions.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

Les formations ont été réalisées entre novembre 2009 et novembre 2010 par 8 volontaires passionnés de photo.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les formations étaient divisées en trois parties :

- une présentation théorique portant sur l'utilisation d'un appareil photo (mode, réglage...), la prise de vue ;
- une phase pratique sur le terrain à l'intérieur et à l'extérieur des parcs,
- un travail sur l'archivage avec l'utilisation du logiciel Picasa 3.

Les parcs sont équipés des matériels suivants :

- Parc National de Ranomafana : 2 appareils analogiques et 2 appareils numériques (dont 1 acheté dans le cadre de la deuxième formation). De plus, les missions ont permis de remettre une clé USB à chaque participant lors de la première et d'acheter un disque dur externe de 500 Go lors de la troisième mission, en juillet 2011 ;
- Parc National de l'Isalo : 1 appareil photo numérique

(acheté dans le cadre de la mission).

Pour avoir accès aux appareils photo, les agents doivent en faire la demande au logisticien du Parc, qui arbitre en fonction de l'importance de la sortie s'il y a plusieurs demandes en même temps. Ce système existait déjà avant la mise en place des formations. À chaque retour de mission, les agents montrent les photos faites aux différents responsables, transfèrent les photos dans l'ordinateur (selon le thème du volet de la photo), les trient, les classent et les gravent si besoin.

Le logisticien du Parc de l'Isalo enregistre la demande d'emprunt dans un cahier de suivi spécifique.



RÉSULTATS ET IMPACT

Parc National de Ranomafana

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Avant la formation, les photos étaient généralement floues, mal cadrées, développées en plusieurs exemplaires, non classées... Aujourd'hui, il y a une recherche de qualité de la part des agents : 50 % des photos sont désormais parfaitement exploitables. Ainsi, les agents savent cadrer, ajuster l'objectif et maîtriser la netteté des sujets visés. Ils savent également utiliser la technique du *lightmapping* (« jouer avec la lumière de nuit »).

Les agents sont maintenant autonomes sur la maîtrise de leur appareil pour la prise des photos. Ensuite, ils trient et transfèrent les photos et participent à leur classement. Les responsables savent graver les photos sur CD et les transmettre par courrier électronique. Le seul manque aujourd'hui reste le traitement des photos via le logiciel Picasa, car les agents ne le maîtrisent pas.

En parallèle, un système d'archivage a été créé mais ce n'est pas une base de données. Deux responsables

(écotourisme et conservation & recherche) centralisent principalement les photos dans leurs ordinateurs. Le disque externe acheté contient également l'intégralité des photos du Parc. Que ce soit dans l'ordinateur ou le disque dur, les photos sont classées dans différents dossiers selon différentes thématiques (ex. : « animaux » déclinés en différentes catégories, « Journée Mondiale de l'Environnement », « paysages », « kayaks », etc.). Ces dossiers ont été créés lors de la formation. Aujourd'hui, le Parc bénéficie d'à peu près 6 000 photos, tous domaines confondus.

Les chefs de volet sont aujourd'hui capables de se servir du logiciel Picasa pour classer, archiver et rechercher les photos. Néanmoins, ni les chefs de volet ni les agents traitent les photos, faute d'apprentissage et de connaissances sur cette fonction.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Ces formations ont permis au Parc de :

- améliorer les connaissances des agents s'agissant de la biodiversité présente dans le Parc. Un agent a ainsi découvert la présence de 20 espèces (faune et flore confondues) en 2010 ;
- améliorer la qualité des rapports de sortie terrain (2 à 4 rapports sont produits chaque mois) ;
- valoriser l'écotourisme et sensibiliser les touristes aux dégradations du Parc (dues à l'orpaillage intensif) grâce à des photos de paysages et des exposés dans les bureaux de l'espace d'accueil ;
- prouver l'exploitation intensive du Parc et sa dégradation, mieux communiquer sur les dégâts causés par les différentes pressions sur le Parc. Ainsi, des photos d'un même lieu sont prises avant, pendant et après le passage des orpailleurs dans une zone. Cette évolution dans le temps permet de se rendre compte de la dégradation maximale du site.

« Aujourd'hui, on recense 7 types d'activités à l'origine de dégradations dans le Parc : l'orpaillage, la coupe sélective de bambous (lieu d'habitat du lemur bambou), la coupe de bois précieux, la collecte d'anguilles et d'écrevisses, le piégeage de lémuriens, la déforestation. Ainsi, lorsque les agents font des patrouilles, ils prennent en photo les dommages causés par ces différentes activités, ils avertissent la gendarmerie et déposent plainte contre les responsables de ces méfaits. En 2011, 22 plaintes ont été déposées et les photos prises par les agents servent de preuves judiciaires. Ainsi, une convention de collaboration a été établie entre la direction du Parc National de Ranomafana et la gendarmerie : lorsque les agents voient une infraction, ils doivent prévenir la gendarmerie qui procède à une verbalisation ou une arrestation. » ;

- sensibiliser les communautés riveraines à la dégradation intensive du Parc et à la nécessité de préserver ce patrimoine national : par exemple,

exposition des photos avant, pendant et après le passage des orpailleurs. Les sensibilisations ne sont pas régulières et dépendent des villages: sur les 123 villages, 75 % sont respectueux de l'environnement et 25 % auteurs de pressions. Les villages respectueux sont sensibilisés au moins une fois par an et les autres entre 2 à 5 fois par an selon la gravité des pressions effectuées ;

- témoigner de l'avancée des projets financés par le Parc et mis en place par des associations de riverains du type activités génératrices de revenus (élevage de canards), éducation (construction et réhabilitation d'écoles, formation et recyclage d'enseignements).



Toutes ces activités ont été mises en place à la suite des formations. En effet, avant celles-ci, les appareils photo ne servaient que lors des cérémonies (Journée Mondiale de l'Environnement, anniversaire du Parc, venue d'un officiel dans le Parc, etc.) où le Parc était présent.

De plus, quelques événements ont été organisés où des photos ont été utilisées comme support de communication :

Journée Mondiale de l'Environnement 2011

Chaque année, le 5 juin, un événement est organisé à Ranomafana. Lors de cette journée, le Parc tenait un stand où étaient exposées des photos d'illustration avec des explications sur la faune et la flore, les circuits écotouristiques, la dégradation du Parc (les 46 photos

20 x 30 cm exposées ont pu être développées et encadrées grâce une subvention de 700 000 ariary (280 euros) accordée au Parc par Planète Urgence). Au total, ce sont plus de 5 000 personnes qui ont pu se rendre compte du travail effectué au niveau du Parc sur les questions de conservation, de biodiversité, d'écotourisme, de recherche, etc.. Durant cette journée, le Parc a pu nouer quelques contacts qui pourraient déboucher sur deux nouveaux partenariats, courant 2012.

Descente en kayak

En septembre 2011, le Parc a ouvert sa première attraction de sport en eaux vives : la descente en kayak d'une rivière rapide. Des photos illustrant cette nouvelle attraction - génératrice de revenus pour le Parc - ont été affichées au niveau du bureau du Parc, des touristes ont ainsi pris connaissance de son existence et y ont participé.

Au niveau du MNP...

10 photos, transmises par courrier électronique, devraient être publiées dans le prochain bulletin d'information transmis par le siège aux Parcs et partenaires de MNP.

Parmi d'autres impacts secondaires relevés, les agents Léon et Haja partagent ponctuellement leurs connaissances avec toute personne désireuse de savoir manier son appareil photo. Ainsi, lors d'une sortie dans le Parc avec des enseignants, un agent a aidé une touriste à régler son appareil *Reflex* afin de prendre une photo d'un lémurien dans un arbre. À la suite de cela, 4 autres personnes du groupe lui ont demandé de régler leurs appareils respectifs.

Enfin, en juillet 2011, les agents ont rencontré le célèbre photographe malgache Pierrot Men lors d'une visite de son laboratoire photo situé à Fianarantsoa. Le Parc est maintenant en contact avec le photographe, qui s'est proposé d'aider les agents pour le développement sur papier photo de clichés.

PERSPECTIVES

L'équipe du Parc estime être autonome dans la prise de photos. Elle souhaiterait maintenant suivre une formation en techniques d'accueil et en premiers secours.

Parc National de l'Isalo

ACTIONS MISES EN ŒUVRE À LA SUITE DE LA FORMATION

Les participants à la formation ont appris à utiliser les différents modes (automatique, manuel et prédéfini) d'un appareil photo, à cadrer une photo, à la rendre nette, à utiliser le retardateur pour les photos de groupe.

Cependant, à la suite des formations, l'appareil photo du Parc a été très peu emprunté donc utilisé. En effet, seulement 3 des personnes interrogées ont utilisé l'appareil photo en dehors des temps de formation. Pour emprunter l'appareil photo, il est nécessaire de faire une demande au logisticien et de s'enregistrer dans le cahier de suivi. On constate que

l'appareil photo a été emprunté 25 fois en 2011 et 61 fois depuis octobre 2009. Au final, l'appareil n'est emprunté que lors de grands événements annuels, au nombre de 3 à Isalo : la Journée Mondiale de l'Environnement, la Journée Mondiale du Tourisme et le Raid Isalo.

Il est très rarement emprunté par les agents du Parc et les chefs de volet (11 fois en 2011). Les causes évoquées par les agents et les chefs de secteur sont :

- le manque d'habitude de prendre l'appareil photo avec soi ;
- la peur de le casser ;
- l'obligation de justifier la demande de l'appareil auprès du logisticien ;
- l'absence de message clair de la part de la direction sur la responsabilité en cas d'endommagement de l'appareil.

Pour toutes ces raisons, l'appareil photo reste la majorité du temps « au placard ». Pour remédier à ce problème, il est nécessaire que la direction :

- incite les agents à sortir dans le Parc munis de l'appareil pour prendre des photos ;
- donne un message sur la responsabilité de chacun quant à la dégradation de l'appareil.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Depuis octobre 2009, les photos prises lors des événements annuels ont été envoyées au siège de MNP :

- 42 par courrier électronique (23 photos à la demande de MNP sur les panneaux de signalisation présents dans le Parc afin de constater le travail réalisé par les agents, 7 sur les activités écotouristiques du Parc et 12 photos illustratives pour des touristes souhaitant avoir des informations sur les activités écotouristiques dans le Parc) ;
- 500 photos sur CD pour présenter les circuits écotouristiques du Parc afin d'enrichir le site Web.

Sur les 5 dépliants qui participent à la promotion du Parc, 3 dépliants (2 de présentation des circuits et 1 pour les étudiants et voyages d'études) comportant chacun 8 photos prises par les agents à la suite des formations, ont été créés entre octobre et décembre 2011 et édités localement par le Parc. Les 2 autres dépliants, créés et édités par le siège de MNP en 2008 avant la formation (1 de présentation générale du Parc et 1 de présentation d'un circuit), n'ont pas pu être mis à jour après les formations, faute de moyens financiers.

Les photos envoyées par le Parc au siège de MNP afin d'illustrer le site Web n'ont pas été intégrées car la mise à jour du site est périodique et n'a pas été effectuée depuis 2009.

PERSPECTIVES

Aucune suite ne sera donnée au projet tant qu'une décision ne sera prise au niveau de la direction du Parc quant à la responsabilité de l'utilisateur de l'appareil photo.



L'ACCÈS À LA SCOLARITÉ ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN AFRIQUE



L'éducation est un droit fondamental inscrit dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme comme dans la Convention relative aux Droits de l'Enfant¹. Elle doit être un moyen de donner aux enfants comme aux adultes la possibilité de devenir des participants actifs de la transformation des sociétés dans lesquelles ils vivent. L'éducation joue également un rôle important dans la réduction de la pauvreté et des inégalités. Elle rend les populations moins vulnérables et favorise leur participation au développement, l'exercice de la citoyenneté et la bonne gouvernance.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

De nombreux acteurs locaux et internationaux interviennent dans le domaine de l'éducation et se mobilisent pour en promouvoir et en favoriser l'accès.

Sur le plan local, les gouvernements ont un rôle crucial à jouer dans la définition des politiques d'éducation. Bien que dotés de ministères spécifiques, les États des pays du Sud peinent à mettre en place des mesures globales favorisant l'accès à l'éducation pour tous. Bon nombre d'entre eux ne disposent pas de ressources suffisantes pour offrir un accès universel à l'éducation à leurs citoyens et les priorités des gouvernements, en termes budgétaires, ne convergent pas toujours avec celles édictées par la communauté internationale.

En 2000, les chefs d'État et de gouvernement des États membres des Nations Unies ont adopté lors de l'Assemblée du millénaire qui s'est déroulée à New York huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), qui visent à réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015. L'éducation apparaît comme un levier transversal pour l'atteinte des OMD, en ce qu'elle dote les individus des connaissances et compétences pour briser le cercle de la pauvreté. Or il manque à ce jour 2 millions d'enseignants, dont plus de la moitié en Afrique subsaharienne, pour pouvoir « assurer l'éducation primaire pour tous ».

La même année, lors du Forum Mondial sur l'Éducation de Dakar (Sénégal), 164 pays se sont engagés à atteindre, en 2015, les six Objectifs de l'Éducation pour tous. Conduit sous l'égide de l'UNESCO, le mouvement de l'Éducation pour tous rassemble des États, des organisations non gouvernementales, la société civile, des bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux et des médias. Il vise à promouvoir l'accès à l'éducation dans le monde, à garantir une éducation de base de qualité à l'ensemble des enfants, des jeunes et des adultes. Il réaffirme que l'éducation est un droit humain et propose une vision holistique de l'apprentissage tout au long de la vie.

Autre agence onusienne intervenant sur cette thématique, l'UNICEF a pour mission de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de leur donner davantage d'opportunités de s'épanouir pleinement. Elle a activement participé à la rédaction, la conception et la promotion de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) du 20 novembre 1989. L'UNICEF mène des campagnes de plaidoyer (campagnes

d'information mondiales sur l'importance de l'éducation), fournit du matériel, de l'eau salubre et des sanitaires aux écoles. L'agence participe également au renforcement des partenariats en faveur de l'éducation et accompagne de nombreux pays dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques.

Enfin, de nombreuses ONG, locales et internationales, se mobilisent sur le terrain pour pallier les manquements de certains États et interviennent auprès des populations pour contribuer à l'atteinte des OMD. Les agences régionales de huit ONG (ActionAid, Ancefa, Fawe, Oneworld UK, Oxfam, Plan, UNICEF et Word Vision) se sont ainsi regroupées en 2011 pour former l'Inter-agence pour l'éducation afin de mutualiser leurs efforts et devenir un cadre de synergie, de partage de connaissances visant à renforcer la voix de la société civile plaidant et agissant pour une éducation publique de qualité et gratuite

TENDANCES ET DIFFICULTÉS

Au cours des dix dernières années, l'Afrique subsaharienne a réalisé d'importants progrès en direction de l'« Éducation Pour Tous » (EPT). Dans cette région, les taux de scolarisation dans le primaire ont augmenté de 18 % entre 1999 et 2009², soit 46 millions d'enfants supplémentaires scolarisés, et ce en dépit d'une forte augmentation de la population en âge d'être scolarisée. Les écarts entre les sexes ont été réduits dans l'enseignement primaire, l'indice de parité entre les sexes étant passé de 0,85 à 0,91 entre 1999 et 2008.

Il subsiste cependant des difficultés majeures, et les engagements en faveur de l'éducation varient considérablement d'un pays à l'autre. 48 % des enfants non scolarisés vivent en Afrique subsaharienne, le niveau des acquis d'apprentissage est très bas, les disparités entre filles et garçons restent considérables et les besoins éducatifs des jeunes enfants, des adolescents et des adultes sont encore en grande partie négligés. Le financement public de l'éducation a beaucoup progressé, mais dans certains pays, la crise financière a entraîné une baisse des dépenses d'éducation, et ailleurs, elle menace l'augmentation des investissements nécessaires à la réalisation de l'EPT³.

On note enfin que l'Afrique de l'Ouest affiche les taux d'analphabétisme les plus élevés au monde, qui entravent son développement et privent ses citoyens du pouvoir d'impulser des changements socio-économiques et politiques. Sur les 10 pays qui affichent les plus faibles taux d'alphabétisation du monde chez les adultes (15 ans et plus), sept se trouvent en Afrique de l'Ouest : le Bénin, le Burkina Faso, la Guinée, le Mali, le Niger, le Sénégal et la Sierra Leone⁴. Or selon la coalition pour l'Éducation Pour Tous, chaque année d'instruction augmente d'au moins 10 % les revenus potentiels. Les enjeux autour de

² Objectif du Millénaire pour le Développement, rapport 2011 ; Objectif2, ONU, 2011.

³ Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2011 ; aperçu régional Afrique subsaharienne, UNESCO, 2011.

⁴ « Afrique de l'Ouest : lutter contre les taux d'alphabétisation les plus faibles du monde », Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), avril 2009, www.irinnews.org.

l'accès à l'éducation pour tous sont donc fondamentaux et de nombreux obstacles restent encore à franchir pour y parvenir.

LES PRINCIPAUX FREINS

L'augmentation de la fréquentation des écoles, en Afrique subsaharienne, est un excellent signe. Cependant, pour accueillir et encadrer les 46 millions nouveaux élèves, les gouvernements nationaux manquent cruellement de moyens financiers. L'enseignement primaire s'est ainsi dégradé et doit, aujourd'hui encore, faire face à de nombreux freins et nouveaux défis.

Tout d'abord, des facteurs socioculturels viennent entraver l'accès à l'éducation. En effet, la mauvaise perception de l'utilité de l'école reste importante. La structure familiale, les responsabilités domestiques, les grossesses et les mariages précoces confirment les difficultés rencontrées par les filles. Les parents étant plus enclins à garder leurs enfants, et majoritairement leurs filles, auprès d'eux pour accomplir les nombreuses tâches domestiques. Les inégalités entre les sexes continuent donc à porter atteinte aux progrès de l'éducation et, selon les statistiques de l'UNESCO, plus des deux tiers des analphabètes dans le monde demeurent des femmes⁵. Le fait d'être une fille, d'être pauvre ou de vivre dans un pays en conflit représente l'un des trois facteurs les plus courants expliquant la non-scolarisation des enfants⁶.

Les conflits armés éloignent les enfants de l'école. Dans les pays d'Afrique subsaharienne touchés par un conflit, seuls 66 % des jeunes et 55 % des adultes sont alphabètes, contre 93 % et 85 % respectivement dans les pays du monde qui ne sont pas en situation de conflit⁷ (destruction des infrastructures, recours aux enfants soldats).

À cela viennent s'ajouter des facteurs socio-économiques. En effet, même lorsque l'école est gratuite, les frais liés à la scolarisation (manuels, fournitures) peuvent être un frein pour les familles. En Afrique subsaharienne, chaque année, 10 millions d'élèves abandonnent l'école primaire⁸. Les perspectives de scolarisation, de progression et d'achèvement dans le primaire sont étroitement liées à la situation familiale et sociale. Pour les enfants pauvres, vivant en zone rurale ou issus de minorités ethniques ou linguistiques, le risque d'abandon scolaire est le plus élevé. L'échec scolaire est également une des causes principales d'abandon de l'école, dû notamment à la qualité de l'enseignement, aux effectifs des classes très élevés et au manque de fournitures.

Des difficultés liées aux infrastructures (51 % des parents se plaignent du mauvais état des établissements au Bénin), l'éloignement géographique ainsi que l'insuffisance en nombre et en termes de qualification des enseignants viennent également peser sur la progression des taux

d'inscription. L'absence d'équipements adéquats (latrines, eau potable, salles de classe, cantines) éloigne les enfants et surtout les filles de l'école. Il s'est ainsi créé un décalage entre l'affluence positive des élèves dans les écoles d'un côté et le manque d'infrastructures et d'enseignants qualifiés de l'autre.

En effet, bon nombre d'enseignants ont un statut, un salaire et des conditions de travail peu enviables, tout en exerçant leurs activités vitales dans des contextes déshérités. Les enseignants ne reçoivent pas suffisamment de formation et leur condition est souvent décriée. Ainsi, cette profession attire peu les jeunes. Or sans un nombre suffisant d'enseignants qualifiés, hommes et femmes, les objectifs de l'EPT et les OMD seront difficiles à atteindre. Aujourd'hui, la pénurie d'enseignants est sévère. Le nombre de personnels enseignants n'a tout simplement pas suivi le rythme de l'augmentation sans précédent des taux d'inscription dans le primaire observé depuis 2000. Selon l'UNESCO, il manquera 2,3 millions d'enseignants dans le monde d'ici à 2015 pour satisfaire aux OMD. Augmenter le nombre et la qualification des enseignants entraîne des dépenses en termes de salaires et de formation auxquelles les États d'Afrique subsaharienne ont beaucoup de difficultés à faire face.

L'INTERVENTION DE PLANÈTE URGENCE

Planète Urgence intervient dans le secteur éducatif dans trois pays (Bénin, Cameroun et Madagascar), en collaboration avec les autorités locales. Celles-ci sélectionnent, avec les relais locaux de l'association, les centres scolaires bénéficiaires des missions en fonction de leur localisation, de leur structuration, de leurs effectifs et du nombre d'enseignants en poste. Les cibles privilégiées de ces actions sont des enfants de quartiers défavorisés ou de zones rurales, qui rencontrent de grandes difficultés en français dans leur cursus scolaire, dans des pays où le français est la langue officielle et la langue d'enseignement.

À travers des ateliers dont les thèmes sont construits avec l'équipe pédagogique locale, les volontaires de Planète Urgence viennent soutenir les enseignants et animateurs en travaillant avec des petits groupes d'enfants sur les bases de l'apprentissage du français et de la lecture. Ces missions se déroulent sur des séquences régulières de deux semaines. Le postulat de départ est qu'un volontaire peut, sans être un professionnel de l'enseignement, sans se substituer aux instituteurs locaux, apporter aux enfants des connaissances de bases et des supports et méthodes de travail stimulants pour l'aider à s'approprier une langue qu'il maîtrise mal et qui accentue encore davantage ses difficultés scolaires.

Les missions se déroulent autour de deux axes principaux :

Le soutien scolaire aux enfants en difficulté en zones déshéritées

Le protocole de ces missions s'appuie sur les principes suivants :

⁵ Évaluation des progrès accomplis en Afrique dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, PNUD, 2011.

⁶ Objectif du Millénaire pour le Développement : rapport 2011, ONU, 2011.

⁷ *ibid.*

⁸ Rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous 2011 ; aperçu régional Afrique subsaharienne, UNESCO, 2011.

- en milieu scolaire ou en centre d'accueil, le volontaire intervient auprès d'un groupe de 15 élèves au maximum, parmi les plus en difficultés en expression orale et écrite du français ;
- les élèves sont sélectionnés parmi les plus faibles : cette sélection est opérée par l'équipe pédagogique de l'établissement avant le début de la mission (en aucun cas le volontaire ne peut procéder au choix des enfants) ;
- le travail se déroule en dehors de la classe, afin de ne pas gêner l'enseignant dans la poursuite de son cours ;
- le groupe d'élèves doit comporter 3 à 4 « bons éléments », parce que, d'une part, ils ont un effet d'entraînement sur le restant du groupe et que, d'autre part, ils méritent eux aussi de profiter utilement de la mission du volontaire ;
- une juste répartition entre filles et garçons doit être assurée au sein du groupe ;
- les heures passées par l'enfant avec le volontaire seront rattrapées ensuite via une mobilisation accrue des instituteurs : l'enfant ne subira donc aucun retard sur le programme pour avoir suivi la mission de soutien scolaire d'un volontaire de Planète Urgence.
- une synthèse à la fin de chaque mission, durant laquelle volontaires, enseignants ou animateurs et partenaires font le bilan de la mission ;
- chacun formule ensuite des recommandations susceptibles d'aider à l'amélioration du projet, à travers des fiches d'évaluation pour les enseignants ou les animateurs, et les rapports de mission pour les volontaires.

L'ÉVALUATION DES PROJETS

La présente évaluation a été réalisée par le biais des outils mentionnés ci-dessus. Elle concerne 3 projets menés par Planète Urgence dans les 3 pays où se déroulent les missions d'appui éducatif :

- le projet d'école de brousse dans le nord du Bénin (focus sur l'école de Nodi), en collaboration avec l'ONG béninoise Actions et Développement ;
- le projet de soutien scolaire dans 3 écoles en périphérie du Parc National de la Bénoué dans le nord du Cameroun, en collaboration avec la direction du Parc ;
- le projet d'animation socio-éducative dans le Centre Local d'Échanges Francophones de Sahambavy, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation Nationale malgache.

La redynamisation d'un espace éducatif (comme une bibliothèque) à travers la mise en place d'animations autour du livre

Le protocole de ces missions s'appuie sur les principes suivants :

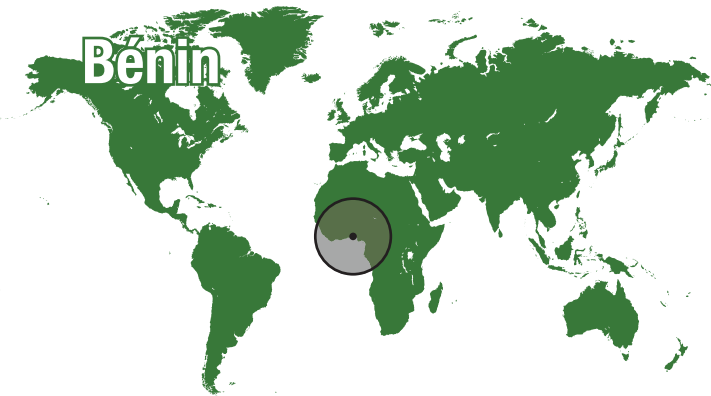
- susciter le plaisir de lire par le biais d'animations socio-éducatives autour du livre ;
- contribuer à faire vivre des bibliothèques scolaires, les rendre plus attrayantes ;
- appuyer les enseignants et les animateurs dans leur mission en apportant de nouvelles techniques pédagogiques ;
- fournir du matériel scolaire pour les enfants les plus défavorisés.

Le suivi-évaluation de ces projets est réalisé de concert avec les responsables des structures bénéficiaires. Il s'appuie sur plusieurs documents :

- une fiche signalétique comprenant les effectifs et les résultats scolaires par genre, les enseignants ou animateurs et le matériel disponible dans le centre scolaire. Il permet d'obtenir un suivi sur l'absentéisme, les résultats scolaires et les conditions de travail ;
- un test réalisé au début et à la fin de chaque mission pour mesurer les progrès réalisés et les difficultés rencontrées ;
- un cahier de suivi dans lequel les volontaires consignent chaque jour les enfants présents, les activités menées et l'adhésion des enfants à ces dernières ;



ÉVALUATION APPUI ÉDUCATIF



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Soutien scolaire aux écoliers et éveil à la lecture dans les écoles de brousse : focus sur l'école de Nodi au Nord du Bénin.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Actions et Développement (A&D) est le partenaire de Planète Urgence depuis 2004.

Actions et Développement intervient dans la commune de Tanguiéta dans quatre domaines :

- l'éducation : A&D gère une médiathèque et un pensionnat, et organise avec les écoles les interventions des volontaires de Planète Urgence en mission d'appui socio-éducatif. Elle offre également des formations pour les jeunes déscolarisés ;
- la promotion des femmes : A&D organise des rassemblements sur les droits des femmes et le planning familial. L'association soutient les activités économiques mises en œuvre par des groupements de femmes, en organisant des formations professionnelles, en leur fournissant du matériel ou en se positionnant comme intermédiaire ;
- la promotion des Technologies de l'Information et de la Communication : A&D gère deux centres informatiques, un à Tanguiéta et un à Natitingou, et organise des formations en informatique ;
- la préservation de l'environnement, qui inclut l'organisation d'ateliers de sensibilisation dans les écoles et les collèges, la gestion d'un jardin écologique et la reforestation de la commune.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Depuis 2006, l'école primaire au Bénin est devenue obligatoire et gratuite. De nombreuses campagnes ont alors été organisées pour promouvoir la scolarisation des enfants et surtout des filles. Cela a engendré une forte augmentation des effectifs : entre 1999 et 2008, ils ont plus que doublés, passant de 672 000 à 1,6 million d'élèves, et cette hausse continue. Six ans après le début de la réforme,

il ne reste plus que 7 % d'enfants non scolarisés (parmi lesquels 93 % de filles). Cette tendance positive pousse le Programme des Nations Unies pour le Développement à se déclarer confiant quant au remplissage de l'Objectif du Millénaire pour le Développement numéro 2 : « assurer l'éducation primaire pour tous ». À titre de comparaison, seul 30 % de leurs parents ont fréquenté les écoles et 33 % des adultes savent lire et écrire.

En revanche, cette forte augmentation a été mal absorbée par le système éducatif. Les difficultés principales du secteur éducatif aujourd'hui sont : l'insuffisance de classes (les classes comptent en moyenne 45 élèves), la mauvaise répartition des enseignants et leur faible niveau de formation (28 % des enseignants n'ont reçu aucune formation) et les ruptures dans la continuité de l'enseignement (dues aux écoles « incomplètes » dans lesquelles certaines classes ne sont pas assurées, aux grèves et aux formations pour les instituteurs ou aux travaux saisonniers pour les enfants). Ces difficultés se traduisent par un fort taux d'abandon : seulement 65 % des élèves atteignent la cinquième année d'enseignement (CM1) et une durée moyenne de scolarisation de 3,3 ans, ainsi qu'un niveau d'acquisition faible : un tiers des élèves ne savent pas lire en CM2.

De plus, sous ces statistiques nationales se cache un problème d'équité : il existe de fortes disparités de genre et spatiale. En effet, 70 % des garçons et 47 % des filles terminent le primaire en zone urbaine, contre 39 % des garçons et 14 % des filles en zone rurale.

Avec A&D, Planète Urgence intervient dans plusieurs communes du nord du Bénin, dans le département de l'Atacora. À plus de 600 km de la capitale, l'Atacora fait partie des départements les plus défavorisés. La pauvreté y est plus prégnante qu'au niveau national (elle concerne 61 % de la population du département, contre 48 % au niveau national) et l'analphabétisme plus courant (85,9 % des adultes de l'Atacora, contre une moyenne nationale de 67,4 %).

Concernant l'éducation, les effectifs des classes dépassent la moyenne nationale : par exemple, dans la commune de Matéri, il y a en moyenne 11 élèves de plus par classe qu'au niveau national, soit 56 élèves. En outre, les instituteurs fonctionnaires d'État ne sont pas assez nombreux : pour pallier cette pénurie, les communes font appel à des « enseignants communautaires » recrutés à partir du certificat d'études primaires et qui n'ont reçu aucune formation spécifique : seul 22 % des instituteurs enseignant à Matéri sont des fonctionnaires d'État.

Au sein de la commune de Matéri, un des sites d'intervention d'A&D se trouve l'école de Nodi : depuis la réforme de 2006, cette école a vu ses effectifs rapidement augmenter (de 30 % entre 2006 et 2011) sans obtenir d'ouverture de classe ou de moyens supplémentaires. En conséquence, les classes sont surchargées : pour l'année scolaire 2010-2011, la classe de CE1 comptait 89 élèves et la classe de CE2 65 élèves. Les conditions d'enseignement affectent

l'apprentissage des élèves : la hausse des effectifs s'est accompagnée d'une baisse du taux de réussite des élèves et d'une augmentation du nombre de redoublants (21 % des élèves en 2011).

Le niveau moyen de la classe reste bas : dans la classe de CE2, par exemple, seuls 18 des 65 élèves ont eu la moyenne pour la dernière évaluation de l'année (juin 2011). Si le taux d'abandon pendant l'année reste faible (autour de 3 ou 4 % chaque année depuis 2007), le taux de rétention des élèves d'une année sur l'autre est mauvais. Ainsi, malgré l'augmentation générale des effectifs, le nombre d'élèves en CM2 reste stable. Par exemple, sur les 81 élèves inscrits en CE1 en 2007, seuls 52 se sont inscrits en CM2 à la rentrée 2010, ce qui signifie une perte de plus d'un tiers des élèves entre ces deux classes.

OBJECTIFS DU PROJET

Planète Urgence met à disposition d'A&D des volontaires pour des missions d'appui socio-éducatif. A&D se charge de l'organisation, du suivi et de l'évaluation des missions. L'association est en contact permanent avec les autorités scolaires locales et le corps enseignant des écoles dans lesquelles elle intervient. Ensemble, ils définissent les groupes d'enfants les plus faibles, organisent les sessions de rattrapage, gèrent les paillotes aménagées pour les missions et évaluent l'impact du projet.

Les missions du projet ont lieu en école de brousse. Les volontaires apportent un soutien scolaire aux élèves des cours élémentaires qui sont le plus en difficulté. Des conditions d'apprentissage privilégiées sont mises en œuvre : les élèves participent aux missions hors de la classe, en petit groupe de 12, ce qui leur permet de recevoir un suivi individualisé. Pendant les deux semaines de la mission, ils vont travailler en priorité sur le français, et plus précisément sur l'alphabet, la syllabation, la lecture et l'écriture. Pour les autres matières, traitées par l'instituteur pendant la mission, les élèves suivent des sessions de rattrapage les mercredi après-midi et samedi matin.

L'objectif des missions est de les aider à s'exprimer en français, à comprendre, à lire et à écrire le français, langue d'enseignement. Cela leur permettra ensuite de pouvoir mieux suivre les autres matières (éducation physique et sportive, mathématique, éducation sociale et civisme, éducation scientifique et technologique, éducation artistique) : en effet, le français est la langue officielle du Bénin, donc la langue de l'éducation. Elle n'est pourtant utilisée que par 8,8 % de la population et essentiellement en ville. Les langues d'usage dépendent de l'ethnie : il en existe plus d'une vingtaine. En conséquence, les élèves découvrent le français à l'école primaire, ce qui explique leurs difficultés.

Les volontaires consacrent aussi des plages à l'éducation artistique, qui pose souvent problème aux instituteurs : ils n'ont pas été formés et ne disposent pas du matériel nécessaire à son enseignement.

Les missions facilitent également le travail de l'instituteur avec le reste de la classe. En effet, le projet prévoit l'intervention de deux volontaires dans la même classe,

chacun avec un groupe de 12 élèves. Ainsi, 12 élèves travailleront avec un volontaire et 12 avec un autre. Les 24 élèves suivront ensemble les séances de rattrapage ; et le reste de la classe restera pendant les deux semaines avec l'instituteur dans de meilleures conditions (à Nodi, par exemple, en CE2, l'intervention des volontaires permet à l'instituteur de travailler pendant deux semaines avec un groupe de 41 élèves, plutôt que 65).

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

132 élèves des classes de CE1 et CE2 ont participé aux missions de soutien scolaire en français, soit 86 % des élèves (parmi eux, 12 enfants ont participé à deux missions successives).

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

12 volontaires sont intervenus dans l'école de Nodi en 2011 à quatre périodes différentes (février, juin, octobre et novembre).

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

L'intervention des 12 volontaires a permis à 132 enfants de participer à des missions de soutien scolaire en français, soit 86 % des élèves (12 enfants ont participé à deux missions successives). Pour ces enfants ont été organisées sept cent soixante-huit heures de missions de volontaires et soixante-douze heures de sessions de rattrapage avec leur instituteur. Tous ont reçu le matériel nécessaire, soit un cahier, un stylo, un crayon à papier, une règle et une gomme.

Ils ont pu, au sein de petits groupes, participer activement à la classe, malgré leurs difficultés, et découvrir des matériels et méthodes pédagogiques auxquels ils n'ont sinon pas accès : livres pour enfants, ludo-éducation avec des jeux de *memory* des lettres, de loto des sons...

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES NOUVELLES CONNAISSANCES

En deux semaines de mission, un progrès est constaté par les volontaires et les enseignants qui parlent de « déclic ». Selon ces derniers, les élèves ont moins de difficultés après les missions à suivre le cours et à s'exprimer en français : ils ont pu, avec les volontaires, revenir sur les bases du français (alphabet, syllabation, vocabulaire basique) qui leur faisaient défaut et bloquaient leur progression.

Le directeur de l'école de Nodi, Maximin Fade, l'explique :

« Comme c'est dans un village, les enfants ont de terribles difficultés pour la lecture. À Nodi, on a des conditions de travail particulièrement difficiles : les locaux sont généralement rudimentaires avec une insuffisance de salles de classe ; le matériel est quasi inexistant : généralement, il se réduit à des bancs, des pupitres (offert par des organisations comme

A&D et Planète Urgence), un tableau, des cahiers et, lorsque c'est possible, quelques manuels ; les effectifs d'écopiers sont pléthoriques (en moyenne de 60 élèves par maître) ; une grande partie des maîtres ne sont pas formés dans les écoles normales et sont donc peu qualifiés. Face à cette situation, le niveau des écopiers est bas. Au niveau de la lecture, c'est un grand soulagement que nous apporte l'intervention des volontaires dans les niveaux de CE1 et CE2. Le déchiffrement des syllabes et la reconnaissance des lettres sont repris avec chaque écopier et cela permet d'aider individuellement les enfants. »

Les enseignants apprécient que les volontaires puissent mener des activités autour des livres autres que les manuels (contes pour enfants, livres d'image). Maximin Fade poursuit :

« Les supports apportés sont de qualité et en nombre suffisant, ce qui motive les enfants et leur donne envie de lire. Dans ce domaine, c'est une aide énorme que nous apportent les volontaires. »

Exposés à d'autres supports, les élèves acquièrent des connaissances dans quatre des cinq autres matières enseignées : éducation physique et sportive, mathématique, éducation scientifique et technologique (géographie, biologie) et éducation artistique.

Les enseignants apprécient que les volontaires consacrent du temps aux arts plastiques, activités pour laquelle ils n'ont pas été formés et pour laquelle ils manquent de matériel :

« [Grâce aux volontaires], la peinture et le dessin sont enseignés, ce qui est rare dans les écoles. Ces deux disciplines sont au programme au Bénin, mais faute de compétences et par manque de matériels, les enseignants ne conduisent pas ces cours. [...] Les arts plastiques stimulent les capacités cognitives et intellectuelles : ce sont des exercices essentiels au développement des enfants, à l'exploration des formes, des lignes, de l'espace et des couleurs, à l'expression de leurs premières idées. Cette créativité que leur donne l'éducation artistique, ce sens de l'émerveillement renforce aussi leurs capacités dans d'autres disciplines scolaires. En somme, la grande constante après les missions, c'est l'augmentation du niveau des enfants en français et l'engouement pour les activités artistiques. »

De plus, ils remarquent un changement de comportement des enfants, plus actifs et plus confiants après les missions : ils ont eu, pendant deux semaines, l'occasion de s'exprimer en petit groupe et ont été encouragés à participer malgré leurs difficultés. Cela leur a donné assez de confiance pour ensuite prendre la parole devant la classe entière.

Afin de mieux évaluer l'effet des missions sur la scolarité des élèves, nous avons examiné les résultats de deux groupes de 12 élèves de CE2 qui ont suivi une mission entre le 6 et le 20 février. Nous avons ciblé ce groupe car la mission se situait entre deux évaluations trimestrielles : celles-ci ont eu lieu fin décembre et début avril. Nous avons ainsi pu analyser leurs notes. Nous avons choisi de donner plus d'importance à la note de français, matière

privéligiée par les missions (la note de français est attribuée après une épreuve de lecture et de compréhension de texte), et pris en compte leur moyenne générale. Nous avons constaté que la moyenne en français du groupe des 24 élèves a augmenté de deux points, de 5,8/20 à 7,8/20 ; plus précisément, 19 des 24 élèves ont progressé, dont 12 élèves significativement (au moins trois points gagnés sur une note de 20) ; cette amélioration s'est répercutée sur la moyenne générale des élèves du groupe : elle est passée de 9/20 à 10/20 ; 18 des 24 élèves ont vu leur moyenne générale augmenter, ce qui leur a permis, à tous, de passer en classe supérieure.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

Les missions motivent les enfants et les encouragent à venir à l'école. Le directeur de l'école se rappelle :

« Dès mon arrivée, j'ai pris la classe de CM2 et les réactions des élèves m'ont surpris par rapport à mon ancienne école. J'ai pris des renseignements et c'est là que j'ai appris qu'il y avait des missions de Planète Urgence qui venaient relever le niveau des enfants. L'éducation des enfants est de meilleure qualité grâce aux missions de Congé Solidaire et l'intervention des volontaires fait que ces enfants veulent continuer l'école. »

Ces effets positifs se diffusent hors des classes de CE : l'enseignant de la classe de CM1 remarque qu'il arrive à distinguer les enfants qui ont suivi une mission (en termes de confiance ou de motivation) ; selon l'enseignant de la classe de CP, les missions ont également un effet positif sur sa classe. Il explique que les enfants qui ont suivi les missions refont ensuite faire les activités à leurs petits frères et sœurs ou les aident à commencer la lecture.

Le programme d'appui socio-éducatif rencontre ainsi l'adhésion des enseignants de Nodi - qui apprécient de pouvoir échanger avec les volontaires -, du directeur et également du chef de la circonscription scolaire qui encourage A&D à intervenir dans les autres écoles de la commune.

Maximin Fade ajoute :

« Personnellement, ce que j'ai appris avec les volontaires est énorme. [...] Je suis sorti de ma timidité. C'est lors de ces missions que j'ai vu l'utilité de l'éducation artistique mais surtout la manière d'enseigner la lecture avec des supports riches et variés. La venue des volontaires a donné de l'envie et du goût aux maîtres qui vont désormais enseigner les arts plastiques. L'autre constat, c'est que les volontaires travaillent avec méthode. Ils planifient, évaluent, analysent les activités des écopiers. Ils établissent des relations avec l'instituteur de la classe. Tout cela engage, motive, met en appétit les écopiers et rassure en donnant du sens aux activités et aux apprentissages. »

Les familles des enfants montrent aussi beaucoup d'intérêt pour les missions : ces dernières participent à les convaincre de l'importance de l'école. Un volontaire raconte la réaction de la mère d'un enfant qui participait à

la mission : « *Si des étrangers viennent, c'est que l'école doit être importante !* ».

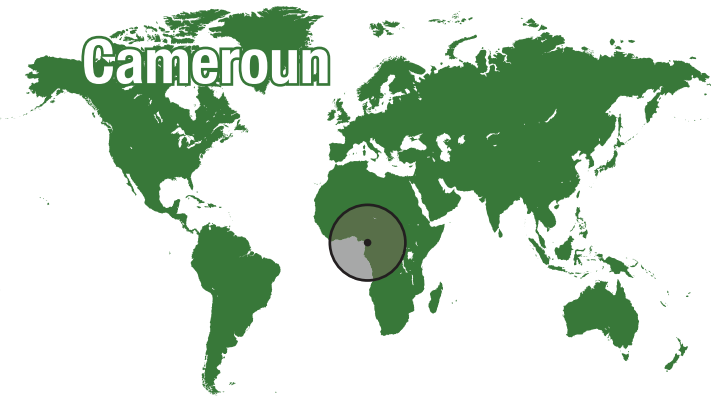
Les missions des volontaires sont un axe du programme de Planète Urgence et d'A&D sur l'éducation : des formations sont organisées à destination des instituteurs ou des bibliothécaires ; les subventions et le petit matériel apporté par les volontaires (85 euros par volontaire soit 56 000 FCFA) permettent à l'association partenaire de se doter en matériel éducatif (tables et chaises pour les écoles, manuels scolaires, livres de lecture et matériel pour les arts plastiques et le sport) ; la campagne « kits scolaires » finance la distribution de matériel aux nouveaux inscrits des écoles primaires : 140 kits ont été distribués en 2011 à Nodi aux nouveaux élèves (sur les 5 800 kits prévus pour le Bénin) ; A&D organise également dans les villages des animations : en 2011, 16 films ont été projetés à Nodi, chaque projection attirant plus de 200 personnes ; et six journées ont été consacrées dans l'école à la promotion du livre et de la lecture, grâce au passage du bibliobus de l'association.

PERSPECTIVES

La poursuite du projet est nécessaire : il permet aux enfants en difficulté de progresser ; il met à disposition de l'école du matériel scolaire et pédagogique ; il participe à la valorisation de l'école dans une zone rurale où beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés.

Pour 2012, le « chantier » principal du programme éducatif de Planète Urgence et d'Actions et Développement est la préparation d'un guide d'intervention du volontaire. Ce guide vise à aider les volontaires dans la préparation des programmes des deux semaines et à renforcer l'adéquation des missions aux curriculums et au niveau des enfants.





PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Appui éducatif à la lecture et à l'expression en français dans 3 écoles en périphérie du Parc National de la Bénoué.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Située à mi-chemin entre les villes de Garoua et Ngaoundéré, dans la province du Nord, au Cameroun, l'aire de conservation du Parc National de la Bénoué (PNB) est formée d'une zone de protection intégrale et de 8 zones de chasse contiguës. Le PNB et sa zone périphérique s'étendent sur 180 000 hectares et présentent un relief relativement accidenté fait de collines séparées les unes des autres par des plaines plus ou moins vastes. La végétation du PNB se caractérise par des savanes arborées ou boisées et des savanes herbeuses. Enfin, le PNB est représentatif de la diversité animale des savanes africaines. Il compte une quarantaine d'espèces de mammifères dont des lions, des éléphants, des hippopotames, des buffles, diverses espèces d'antilopes, des hyènes, etc. Plus de 300 espèces d'oiseaux y vivent, parmi lesquelles 16 espèces d'oiseaux d'eau.

Dans un rayon de 2 km autour du Parc National de la Bénoué se trouvent 17 villages dont la population est estimée à 20 000 personnes. En 1968, année où le gouvernement camerounais décide le changement de statut de la zone, qui passe de réserve de faune à parc national, les populations vivaient encore dans la zone de protection actuelle. Les habitations ont été détruites et les personnes déplacées, le statut de parc national impliquant une interdiction de chasser et de prélever toute ressource naturelle dans la zone. Ainsi, les villageois se sont brutalement trouvés sans domicile, avec interdiction de puiser dans les ressources naturelles, ce qui constituait jusqu'alors leurs moyens quotidiens de survie (chasse, coupe du bois, cueillette...). Ils se sont alors relocalisés au plus près, en périphérie du parc, reconstituant la communauté de départ dans des villages nouveaux. Les expropriations ont entraîné des relations conflictuelles entre le Parc, et sa mission de conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel, et la population confrontée à des questions de survie au quotidien et, de ce fait, loin d'accepter spontanément l'intérêt d'une telle zone de protection intégrale.

Les 17 villages situés en périphérie du parc sont composés de différentes ethnies. Chaque village a son histoire avec des déplacements géographiques qui lui sont propres. Il est donc rare qu'un village ne soit composé que d'une seule ethnie. Si les habitants originaires de la région sont les Dourous, il est difficile de dire s'ils sont encore l'ethnie majoritaire tant les différentes ethnies recensées sont nombreuses (environ une trentaine), telles que les Gourous, les Mafas, les Massas ou encore les Kolbilas. Par ailleurs, les migrants en provenance de l'extrême nord du pays sont aujourd'hui 3 à 4 fois plus nombreux que les autochtones.

Ces déplacements de population se sont considérablement accélérés à partir de 2003 du fait d'une sécheresse accrue dans la région, provoquant l'effondrement des rendements agricoles, conjointement à une forte hausse démographique. Ainsi, les migrants investissent de nouvelles terres et s'installent dans des villages déjà existants ou en périphérie. La cohabitation avec les populations autochtones ne souffre pas d'antagonisme ethnique ou communautaire, les migrants étant issus notamment des ethnies moufoues et toupourries, mais leur présence exacerbe les tensions dues à l'occupation de l'espace et à la coupe du bois en particulier (déboisement pour la consommation domestique et la construction des maisons). Les membres d'une même ethnie parlent leur propre dialecte local. Néanmoins, un dialecte est parlé par la plupart : le *foufouldé*. Il est donc la langue véhiculaire de la région.

La population locale en périphérie du parc vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette et de la pêche. Son activité principale est l'agriculture pour la consommation personnelle mais également pour la vente sur les marchés locaux. Les principales cultures sont l'arachide, le maïs, l'igname, le mil, le haricot, le manioc, le coton, l'oignon, le riz et la banane plantain. Le revenu mensuel moyen d'un agriculteur dans cette région est de 38 euros (le salaire moyen mensuel camerounais étant de 80 euros). Certaines familles possèdent des élevages de volailles, de chèvres et de moutons, qu'elles revendent sur les marchés. Certains villages ont des animaux de trait tels que des ânes et des bœufs, mais cela reste assez rares (ces animaux étant très coûteux à l'achat). La cueillette est également pratiquée, ainsi que le ramassage du bois pour la cuisine et de la paille pour la construction des habitations. La pêche est généralement pratiquée en saison des pluies, seulement pour la consommation personnelle. Subvenir à ses besoins en habitant en périphérie d'un parc national camerounais n'est pas chose aisée pour les populations, puisqu'il leur est interdit de puiser des ressources naturelles, qu'elles soient faunistiques et floristique, à l'intérieur de la zone de protection intégrale.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

15 écoles publiques sont situées dans les villages aux alentours du Parc National de la Bénoué. Elles souffrent toutes d'un manque criant d'enseignants et de matériel : il n'y a pas assez de tables et de chaises, et les élèves

sont parfois assis à même le sol. De plus, les écoles n'ont pas de véritables bibliothèques. Il est fréquent que les programmes prévus ne soient pas achevés en fin d'année et le niveau des élèves demeure très bas. Ces écoles primaires souffrent de classes surchargées, de l'absentéisme fréquent des instituteurs ou des élèves, d'un manque d'outils et de méthodes pédagogiques dans l'apprentissage du français, d'un manque de matériel scolaire et de la grande pauvreté des parents pour subvenir aux besoins en petit matériel scolaire de leurs enfants. Malgré les campagnes de sensibilisation entreprises par les autorités locales, le taux de scolarisation dans la zone du PNB est inférieur à 50 % ; et le taux d'alphabétisation est de 58,4 %, nettement inférieur à la moyenne nationale (80 % selon l'UNICEF).

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général de ce projet est de contribuer à l'éducation des enfants des villages riverains du Parc National de la Bénoué par la mise en place d'activités de soutien scolaire en français et d'animations autour du livre. Cette action se déroule en faveur de 679 enfants de classes de CE1 et CE2 de 3 écoles primaires des villages de Bouk, Gamba et Sakdjé. Le français est la langue de l'enseignement dans les écoles, une langue qui demeure mal comprise et que les enfants ne parlent pas en famille. Dès lors, il devient particulièrement difficile pour les enfants de suivre des cours dispensés dans une langue qui n'est pas la leur.

Lors de la mise en place de chaque mission, il revient au directeur et aux instituteurs de sélectionner les 15 élèves les plus faibles en français qui bénéficieront de l'accompagnement du volontaire durant deux semaines. Le choix d'intervention s'est porté sur les classes de CE1 et CE2, car les élèves en Section d'Initiation au Langage (SIL) commencent à peine l'apprentissage du français et les élèves en classe de CM1 ou CM2 sont en préparation de leur examen d'entrée en sixième.

Le volontaire contribue à renforcer l'atteinte des objectifs spécifiques suivants :

- améliorer l'expression orale et écrite de la langue française de l'enfant en travaillant avec les élèves en petits groupes pour leur faire connaître l'alphabet, décomposer les mots en syllabes, pratiquer la lecture avec une certaine fluidité ;
- écrire avec plus de facilité, favoriser l'expression et la participation de chaque enfant ;
- éveiller les enfants aux activités artistiques, apporter une ouverture sur l'extérieur : utiliser de nouveaux outils pédagogiques tels que la peinture, les livres, les cartes du monde...

INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

147 enfants des cours élémentaires de l'école de Gamba, 336 enfants des cours élémentaires de l'école de Sakdjé et 196 enfants des cours élémentaires de l'école de Bouk.

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

22 volontaires ont apporté leurs compétences entre novembre 2010 et juin 2011 au cours de 8 missions.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Activités menées

Les élèves participent aux missions hors de la classe, en petit groupe de 15, ce qui leur permet de recevoir un suivi individualisé. Pendant les deux semaines de la mission, ils travaillent en priorité le français, et plus précisément l'alphabet, la syllabation, la lecture et l'écriture.

Utilisation des subventions

La somme de 811 euros a été versée aux 3 écoles pour l'année 2010. Grâce à cet apport financier, les écoles ont investi :

- dans l'acquisition de 3 bureaux (tables + chaises) pour les enseignants de Bouk, Gamba et Sakdjé ;
- dans la fabrication de 45 tables-bancs pour les paillotes des 3 écoles.

Kits Scolaires

Les 3 écoles primaires ont bénéficié de 2 068 kits scolaires distribués à la rentrée 2010-2011. Ainsi, l'ensemble des élèves a été équipé de fournitures pour démarrer l'année scolaire dans de bonnes conditions. Pour mémoire, les kits scolaires sont constitués de cahiers, stylos, ardoise, règle, gomme et d'une sacoche spécialement fabriquée sur place pour transporter le tout. L'ensemble de ces éléments a été acheté sur place pour soutenir l'économie locale.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES NOUVELLES CONNAISSANCES

L'évaluation concerne les missions qui se sont déroulées dans l'école de Sakdjé Centre. En effet, pour des raisons principalement logistiques, cette école a reçu la grande majorité des missions (18 volontaires).

Cette école, dirigée par Sali Zourmba, comprend 898 enfants (519 garçons et 379 filles). Parmi eux, 120 (73 garçons, 47 filles) se trouvent en CE1, et 116 (68 garçons, 48 filles) en CE2.

Les missions de soutien scolaire ont été mises en place car les conditions matérielles d'exercice ne permettaient pas aux enseignants de l'école d'apporter une attention très soutenue aux élèves les plus faibles et les plus en difficulté, notamment concernant l'apprentissage du français. Les besoins et les attentes du corps enseignant visent en priorité les élèves des classes de CE1 et CE2 afin de revoir les connaissances en français qu'ils n'auraient pas acquises. L'objectif est double : il s'agit de leur donner envie d'apprendre le français (au niveau de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale) et leur donner envie d'aller à l'école. Selon le directeur de l'école, les volontaires de Planète Urgence répondent pleinement à ces attentes.

La présence des volontaires motive l'assiduité des élèves, ce qui aide grandement le corps enseignant, qui lie le phénomène à l'augmentation du nombre d'inscriptions à l'école depuis 2008. De 832 élèves en 2008-2009, l'école est passée à 898 élèves pour l'année scolaire 2010-2011, soit une augmentation de 7,33 %, qui reflète l'évolution de la démographie de la commune.

Genre	SIL	SP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Garçons	162	61	73	68	89	151	519
Filles	91	61	47	48	65	67	379
Total	253	122	120	116	154	218	898

Effectif de l'école de Sakdjé par classe et genre pour l'année scolaire 2010-2011

En 2010-2011, le taux de fréquentation des classes de CE1 et de CE2 a diminué de 2 points par rapport à l'année scolaire 2009-2010 : il est passé de 96,42 % à 94,60 % pour les CE1 et de 96,10 % à 93,06 % pour les CE2. Selon le directeur de l'école, ces baisses significatives sont à mettre sur le compte des absences prolongées des instituteurs de CE1 et CE2 durant l'année scolaire 2010-2011, ce qui a grandement influencé la motivation des enfants à venir à l'école ainsi que leurs résultats.

Les échanges concernant les techniques pédagogiques ont porté sur l'utilisation par les volontaires de procédés ludiques tels que les jeux de reconnaissance, de comptage, de mémoire, les contes, comptines et le chant. Ces méthodes pédagogiques ne sont en temps normal pas employées dans l'école, mais depuis le passage des volontaires, les instituteurs ont introduit leur usage en se servant des pages photocopiées et des livres apportés par les missions, pour instaurer ponctuellement des moments de pause entre deux matières. Ces pages polycopiées comportent des figures que les enfants doivent quantifier et reconnaître. On trouve dans les ouvrages des jeux mathématiques, des contes et comptines, des imagiers, des photos d'animaux.

Les professeurs se servent également désormais plus facilement des comptines et d'autres jeux de langues pour enseigner deux matières en particulier qui ouvrent et terminent la journée : l'instruction sanitaire et civique, ainsi que la culture nationale (contes, chants, proverbes...).



IMPACT AU JOUR LE JOUR

Résultats scolaires des enfants qui ont participé à la mission

Ci-dessous deux tableaux présentant les notes en français (notées sur 10) avant et après mission des enfants de CE1 et de CE2 ayant bénéficié de missions de soutien scolaire.

Nom des élèves	Note (avant)	Note (après)	Points «gagnés»
Dennis	5	7	+ 2
Abdoulaye	6	6	0
Yakoubou	2	5	+ 3
Pierre	5	6	+ 1
Catherine	6	6	0
Abigaël	6	6	0
Rachel	3	6	+ 3
Jacqueline	5	6	+ 1
Marcel	5	7	+ 2
Sidonie	4	6	+ 2
Lydia	6	8	+ 2
Esther	5	7	+ 2
Isaac	6	6	0
Dédé	4	7	+ 3
Suzanne	5	6	+ 1
Moyenne	4,86	6,33	+ 1,47

Évolution des notes (sur 10) en français des 15 élèves (7 garçons et 8 filles) de la classe de CE1 ayant suivi la mission de soutien scolaire.

Les élèves du groupe de CE1 ont vu leurs notes en français augmenter après avoir bénéficié du soutien scolaire. La moitié de ceux dont la note a augmenté ont vu leur résultat se renforcer de 2 points, un quart de 1 point et le dernier quart de 3 points. Les élèves qui avaient déjà une note de 6/10, supérieure à la moyenne, n'ont pas vu leur résultat évoluer. Ces élèves constituaient un quart du groupe. Seule Lydia qui avait déjà 6/10 est passée à 8/10.

Nom des élèves	Note (avant)	Note (après)	Points «gagnés»
Denis-Majoie	5	5	0
Michel	4	7	+ 3
Jean-Pierre	7	8	+ 1
Moussa	6	7	+ 1
Charlotte	4	5	+ 1
Adèle	4	4	0
Thomas	8	8	0
Jean-Paul	7	8	+ 1
Abdou-Issa	3	5	+ 2
Christophe	8	8	0
Claire	6	7	+ 1
Jean-Claude	8	8,5	+ 0,5
Rachel	4	5	+ 1
Asta	3	5	+ 2
Moyenne	5,57	6,46	+ 0,89

Évolution des notes (sur 10) en français de 14 élèves (9 garçons et 5 filles) de la classe de CE2 ayant suivi la mission de soutien scolaire.

Le groupe des élèves de CE2 a vu les résultats de français de presque la moitié de ses effectifs augmenter d'un point. Parmi les élèves ayant le plus de difficultés au préalable, trois d'entre eux ont haussé leur note de 2 et 3 points, passant de 3 à 5/10 et de 4 à 7/10. Toutefois, un tiers du groupe n'a pas vu ses notes changer.

Ces résultats soulignent le fait que le soutien scolaire bénéficie grandement avant tout aux élèves faibles et moyens au départ, avec parfois des remontées très significatives de leur niveau : augmentation de 2 à 3 points de moyenne pour plus d'un tiers des élèves ayant des notes comprises au départ entre 2 et 5. Ainsi, sur les 12 élèves des deux groupes notés entre 2 et 4/10, 11 ont obtenu la moyenne ou plus en français après le soutien scolaire. De même, 6 des 7 élèves ayant 5/10 ont gagné un à deux points. Les élèves ayant 8/10 ont maintenu leur niveau, ceux dont les notes étaient comprises entre 6 et 8 ont pour moitié maintenu leur niveau, l'autre moitié ayant augmenté leur note, d'un point le plus souvent.

Bibliothèque

Depuis l'intervention des volontaires de Planète Urgence à l'école de Sakdjé, une petite bibliothèque, avec possibilité d'emprunt, a été mise en place. Elle se situe dans le bureau du directeur et est tenue par ce dernier.

Elle est composée de 321 livres répartis par thèmes comme suit :

- 80 % de livres sur les animaux ;
- 13 % de livres de lecture en français ;
- 6 % de livres de contes ;
- 1 % de livres de jeux mathématiques.

	2009-2010	2010-2011
Garçons	32	73
Filles	24	29
Total école	56	109
CE1 garçons	16	21
CE1 filles	18	6
Total CE 1	34	27
CE2 garçons	14	29
CE2 filles	6	13
Total CE 2	20	42
Autres classes	CM1 : 2	CM1 : 32 ; CM2 : 21

Évolution par classe et par année du nombre de livres empruntés.

Les enfants qui empruntent les livres sont à 96 % issus des classes ayant suivi les sessions de soutien scolaire en 2009-2010. Les enfants des classes concernées par le soutien scolaire ayant conservé l'année suivante l'habitude d'emprunter et ayant convaincu leurs camarades d'emprunter également, le nombre d'emprunts des classes de CM1 et CM2 a largement augmenté en 2010-2011, tandis que les emprunts en CE1-CE2 se sont maintenus. Les enseignants se servent également des livres pour leurs leçons. En effet, les images et les illustrations suscitent la curiosité des enfants et éveillent leur esprit.

Les volontaires apportent également avec eux des règles, des stylos, des craies achetés localement ainsi que des documents à colorier, des formes, de petits exercices sous forme de jeux imprimés sur des feuilles : les enseignants s'en servent pour aménager des séquences d'apprentissage ludique, en soutien de leur activité quotidienne. Ils aident à la mise en place de petits exercices d'observation et de comptage, de reconnaissance des lettres, des couleurs, des formes.

PERSPECTIVES

Les missions d'appui éducatif dans les 3 écoles périphériques du Parc National de la Bénoué se poursuivent en 2012.



Madagascar



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Animation socio-éducative dans le Centre Local d'Échanges Francophones (CLEF) de Sahambavy.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE

Les Centres Locaux d'Échanges Francophones sont des espaces de documentation et d'animation mis en place à Madagascar depuis quelques années à travers le projet de coopération franco-malgache d'Appui au Bilinguisme à Madagascar (ABM). Les CLEF sont implantés en zone rurale afin d'offrir aux populations un accès à la lecture, à la culture ainsi qu'un environnement favorable à l'apprentissage du français, qui, tout en étant la langue d'enseignement du système scolaire, reste mal maîtrisé par une grande partie de la population. Les CLEF offrent ainsi aux habitants des ressources documentaires en français et en malgache ainsi que des activités de pratique ludique des langues.

Chaque CLEF est géré par un bibliothécaire-animateur malgache qui propose des animations hebdomadaires (lecture, écoute de documents audio, jeux, petites expériences scientifiques, etc.). Ces bibliothécaires-animateurs ont été initialement recrutés par la commune, le diplôme minimum requis étant le BEPC, la plupart ont le baccalauréat.

Le réseau actuel rassemble 105 CLEF actifs dans le pays. Le projet ABM, dont l'équipe d'encadrement est basée à Antananarivo, dispose de personnels relais locaux et assure la coordination et l'approvisionnement du réseau en livres et petits matériels. Les CLEF sont ouverts à tous types de public à travers une adhésion annuelle obligatoire mais sont principalement fréquentés par des enfants et des adolescents. Il existe 2 types d'adhésion :

- l'adhésion collective : elle concerne les classes d'écoles primaires, collèges ou lycées (privés et publics). L'adhésion annuelle est de 40 ariary (1,5 centime d'euro) par élève ;
- l'adhésion individuelle : elle s'élève à 400 ariary (15 centimes d'euro) pour les élèves de primaire, 700 ariary (28 centimes d'euro) pour les collégiens,

800 ariary (30 centimes d'euro) pour les lycéens et 1 000 ariary (40 centimes d'euro) pour les adultes.

Les collectifs viennent dans les CLEF dans le cadre de leur scolarité, accompagnés de leur professeur. Ils travaillent au centre avec l'animatrice et ont la possibilité de consulter les ouvrages présents et de participer aux animations proposées.

Les personnes inscrites à titre individuel viennent quand elles le souhaitent et ont la possibilité de consulter les ouvrages présents, de participer aux animations proposées et d'emprunter un livre par semaine.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Les animateurs locaux des CLEF ont beaucoup de difficultés à proposer aux adhérents des activités variées et ludiques permettant de pratiquer le français. Ces difficultés proviennent d'un manque de formation à l'animation de bibliothèque et d'un manque de partage d'expérience. C'est de ce constat établi par l'équipe d'ABM qu'est né le projet d'animation socio-éducative dans les CLEF en partenariat avec Planète Urgence.

Ainsi, les volontaires de Planète Urgence interviennent dans 5 CLEF, tous situés en zone rurale et choisis selon 3 critères :

- un besoin de redynamiser le CLEF ;
- une bonne maîtrise du français par l'animateur(trice) ;
- une couverture du réseau téléphonique du site fonctionnelle.

Cette évaluation porte sur le CLEF de Sahambavy, situé dans le district de Fianarantsoa 2, à 450 km au sud d'Antananarivo, et qui compte 17 000 habitants. La majorité de la population locale y vit de l'agriculture (culture du thé, du riz, du manioc et du maïs), de l'élevage (poulet, bœuf) et de l'apiculture. On trouve également des commerçants et des artisans.

Le dispositif scolaire de Sahambavy comprend 9 écoles primaires publiques, 14 écoles privées, 1 collège public, 5 collèges privés, 1 lycée privé, 1 lycée communautaire ainsi que 5 écoles maternelles. L'ensemble de ces établissements se situe à Sahambavy. En revanche, les enfants qui les fréquentent n'habitent pas obligatoirement la commune. En effet, des élèves viennent également de 4 communes proches de Sahambavy, il s'agit des communes de Fandrandava (10 800 habitants), d'Alatsinainy Lalamarina (21 600 habitants), d'Ambalakey (7 200 habitants) et de Mahatsinjony (16 800 habitants). Le bassin de population total fréquentant les établissements scolaires de Sahambavy est donc de 73 400 personnes.

Le district de Fianarantsoa 2 compte 6 CLEF, implantés à Andoharanomaitso, Fandrandava, Isorana, Mahasoabe, Sahambavy et Vohimarina. Le CLEF de Sahambavy accueille des volontaires depuis 2009. Il fait partie des

5 CLEFS sélectionnés pour ce projet, car l'animatrice est très impliquée et démontre un grand sérieux dans la gestion et l'entretien du lieu. De plus, elle a exprimé auprès de l'équipe d'ABM le souhait de progresser dans ses activités d'animation.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général de ce projet est d'améliorer le niveau d'expression en français des jeunes en zone rurale et plus particulièrement de développer le volet animation du CLEF en renforçant et en diversifiant les techniques éducatives et d'animation de l'animateur-bibliothécaire.

Les volontaires de Planète Urgence apportent aux animateurs de nouvelles idées et techniques d'animation et mettent en pratique ces activités en français à travers différents ateliers (lecture, chansons, initiation au théâtre, jeux de piste, activités d'éveil, animations ludiques sur des thématiques diverses comme l'environnement, la géographie, etc.).

Le CLEF de Sahambavy est animé par Mme Haingo, originaire de la ville. Elle est elle-même à l'initiative de la création de ce CLEF, car elle souhaitait promouvoir la langue française dans sa ville natale. Elle y travaille depuis son ouverture en 2005. Les locaux du CLEF sont situés derrière la mairie de Sahambavy, dans une pièce de 35 m² sans électricité avec chaises, tables-bancs et tableau noir. Le CLEF est ouvert du mardi au samedi, de 8 heures à 11h30 et de 14 heures à 17 heures. En 2010, le CLEF comptait 258 adhérents individuels et 1 600 adhésions collectives. Ce sont principalement des enfants et des jeunes âgés de 3 à 20 ans.



INTERVENTION

BÉNÉFICIAIRES

L'animatrice du CLEF et les adhérents (en 2010 : 258 adhérents individuels et 1 600 adhésions collectives).

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

2 missions ont été menées par 4 volontaires en mai et en août 2010.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les activités développées lors des 2 missions portaient sur :

- la lecture par petits groupes ;
- des chansons en français ;
- un atelier *Scrabble* : les élèves devaient former le plus de mots possible en français avec des lettres en papier que les volontaires leur avaient distribuées ;
- des jeux extérieurs ;
- un atelier sur les cartes de pays : dessiner et commenter les cartes de Madagascar, de la France et de La Réunion ;
- la construction de phrases à partir d'imagiers ;
- un atelier sur l'utilisation d'un appareil photo : fonctionnement d'un appareil et prise de photos ;
- un atelier « papier » : fabrication d'origamis et de guirlandes en papier.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES NOUVELLES CONNAISSANCES

À la suite des missions, l'animatrice met en œuvre de nouvelles animations qu'elle ne connaissait pas jusqu'alors, telles que le loto des mots, la peinture, les jeux de domino, chansons, comptines et jeux de rôles. C'est également grâce aux volontaires qu'elle a mieux compris l'importance de l'apprentissage de l'alphabet.



Il n'y a pas de planning précis pour les animations, car elles sont choisies par l'animatrice en fonction de l'âge des enfants présents au CLEF et du temps dont elle dispose avec les enfants (en moyenne, une heure et demie par groupe d'enfants). En période scolaire, elle propose 4 séances d'animation par jour auprès de différents groupes d'enfants. Ces séances existaient déjà avant les missions, mais elles se focalisaient uniquement sur de la lecture, des exercices avec les synonymes, les mots contraires ou encore quelques chansons.

Aujourd'hui, la bibliothèque compte environ 1 200 ouvrages dont 150 apportés par les volontaires (via la contribution financière apportés par les missions Planète Urgence d'un montant total de 280 euros). L'organisation des livres a été modifiée à la suite des missions. Dorénavant, les livres sont placés selon 11 thèmes dans les rayons : dictionnaires, documentaires, contes, livres enfants, BD, livres adolescents, livres juniors, documentaires sur les animaux, documentaires et fictions en malgache, manuels enseignants et magazines (petit et grand). Se rajoutent à ces 11 thèmes, 2 autres catégories : jeux et supports éducatifs.

En moyenne, 31 livres sont empruntés chaque mois.

La disposition des tables a été transformée en 3 espaces distincts : un espace pour la lecture destiné aux grands avec les plus hautes tables-bancs, un second espace consacré aux petits, notamment pour le coloriage, avec des tables et des chaises de petite taille et enfin un troisième espace pour entreposer les supports utilisés par l'animatrice.

Ces aménagements sont survenus à la suite des interventions des volontaires. Selon l'animatrice, l'organisation est désormais simplifiée et le classement des livres plus clair. Elle oriente plus aisément les adhérents dans le choix du livre qu'ils souhaitent emprunter et son travail de conseil s'avère plus efficace.

IMPACT AU JOUR LE JOUR

En décembre 2011, le CLEF compte désormais 3 999 adhésions collectives (soit une augmentation de 40 % en deux ans) et 288 individuelles (+ 10 % en deux ans).

On peut supposer que le passage des volontaires motive les adhésions et que les fournitures et matériels pédagogiques apportés par les missions Planète Urgence sont également un atout favorisant l'augmentation des adhésions.

Le CLEF est en partenariat avec :

- 9 écoles primaires publiques et 13 écoles primaires privées ;
- 2 collèges publics et 5 collèges privés ;
- 1 lycée public et 1 lycée privé.

PERSPECTIVES

Planète Urgence poursuit ses actions dans ce CLEF, toujours en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale malgache.





LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



LE RÔLE DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Traditionnellement, la biodiversité est vue sous l'angle des espèces emblématiques ou des habitats remarquables à protéger. Mais aujourd'hui, de plus en plus d'acteurs reconnaissent que la biodiversité ne se limite pas à cela. Elle qualifie le tissu vivant de la planète, intégrant ainsi pleinement les notions de biodiversité ordinaire, de diversité génétique, d'interactions et de services écosystémiques (pollinisation par les insectes, fertilité des sols...).

L'homme et ses activités en font partie. De fait, la biodiversité n'est pas un domaine réservé des sciences de la vie, bien que de nombreuses disciplines comme l'écologie, la microbiologie ou l'écophysiologie s'y intéressent. L'économie, la philosophie, le droit et l'anthropologie, entre autres, participent à l'effort de recherche. La biodiversité est un domaine qui appelle à l'interdisciplinarité.

De façon spécifique, le terme « biodiversité » signifie la variété des formes de vie à trois niveaux :

- la diversité génétique au sein des espèces (cette variation génétique peut être apparente ou non). Elle se rapporte à la variété des gènes chez les plantes, animaux, champignons et micro-organismes et se rencontre aussi bien chez une espèce qu'entre les espèces ;
- la diversité des espèces qui fait référence à la variété des différentes espèces (plantes, animaux, champignons et micro-organismes) ;
- la diversité des écosystèmes. Elle fait référence à tous les différents habitats - ou endroits - qui existent sur la Terre, comme les forêts tropicales ou tempérées, les déserts chauds ou froids, les zones humides, les rivières, les montagnes, les barrières de corail, etc.. Chaque écosystème correspond à une série de relations complexes entre les éléments biotiques (vivants), abiotiques (non vivants, tels que la lumière du soleil, l'air, l'eau...) et nutritifs.

Le mot biodiversité renvoie donc à la diversité des formes de vie. Tous les êtres vivants interagissent les uns sur les autres dans un système appelé biosphère (« *sphère où se déploie la vie* »). Ils entretiennent des relations multiples qui les rendent interdépendants. Aussi, la disparition de l'un de ces maillons entraîne une simplification et une fragilisation qui compromet l'équilibre d'ensemble... dont dépend l'espèce humaine.

Selon de nombreux scientifiques, nous connaissons aujourd'hui la sixième extinction massive de l'Histoire. La « *Liste Rouge 2011* » de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) recense 19 265 espèces menacées d'extinction. Durant les 500 dernières années, 784 espèces se sont éteintes à cause de l'homme et 60 ne survivent plus qu'en captivité ou en culture. Au niveau végétal, 200 000 hectares de forêt tropicale disparaissent chaque semaine. Actuellement, le taux moyen de disparition est 100 à 1 000 fois plus élevé que le taux naturel. Ces phénomènes sont accélérés par les activités humaines (la déforestation non contrôlée, le braconnage, l'agriculture

intensive, etc.).

Partout dans le monde, la problématique environnementale apparaît comme un des facteurs clés du développement. Et les services économiques rendus par la nature sont irremplaçables. À titre d'exemple, une étude menée par des chercheurs français de l'Institut National de Recherche Agronomique (INRA) et du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), et des scientifiques allemands a permis d'estimer la valeur monétaire de l'activité pollinisatrice des insectes, abeilles principalement, à 153 milliards d'euros en 2005 pour les principales cultures dont l'homme se nourrit. Ce chiffre représente 9,5 % de la valeur de l'ensemble de la production alimentaire mondiale ! Plus largement, l'usage rationnel des ressources naturelles constitue un enjeu majeur dans de nombreux domaines essentiels pour l'économie de tous les pays du Sud, comme le tourisme, l'agriculture, l'élevage, la pêche, etc.. C'est aussi et souvent dans les pays du Sud que l'on trouve les écosystèmes les plus fragiles et les plus menacés (désertification, croissance démographique, pollution de l'eau), même si ces phénomènes se retrouvent aussi dans les pays du Nord. C'est enfin dans les pays du Sud que l'on trouve la plupart des dernières grandes zones encore sauvages sur Terre. Elles constituent un héritage commun à l'humanité et un potentiel de richesse important pour les pays qui les hébergent.

LES ACTEURS ET LES STRUCTURES EN PLACE : PNUD, UICN, ONG, AUTORITÉS LOCALES

Depuis le début des années 1990 et notamment le Sommet de la Terre de Rio¹ en 1992, de nombreux forums internationaux se succèdent afin de parvenir à l'adoption de mesures concrètes en faveur de la protection de la biodiversité. Nombre d'acteurs plaident sans relâche afin de sensibiliser les États et l'ensemble des populations à l'importance de cette problématique. Les institutions internationales (Programme des Nations Unies pour l'Environnement, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature) et les grandes ONG (Greenpeace, Onevoice, le WWF, Conservation International, Wetlands, Birdlife International, les Amis de la Terre...) se mobilisent à travers des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer, et tentent d'amener à une réelle prise de conscience débouchant sur une action concrète à l'échelle globale.

Une des mesures les plus adoptées par les États est la délimitation d'aires protégées dans lesquelles les animaux et leur habitat sont protégés. Un Parc National est ainsi une portion de territoire classée, à l'intérieur de laquelle la faune, la flore et le milieu naturel en général sont protégés de l'action humaine. Les parcs nationaux représentent aujourd'hui à eux seuls une superficie supérieure à 4,4 millions de km², soit un peu plus de la superficie de l'Union Européenne. L'appellation « Réserve de Biosphère » est quant à elle une reconnaissance par l'UNESCO de zones modèles conciliant la conservation de la biodiversité

¹ Les Sommets de la Terre sont des rencontres décennales entre dirigeants mondiaux organisés depuis 1972 par l'ONU avec pour but de définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial.

et le développement durable, dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB). Les sites reconnus en tant que Réserves de Biosphère ne font pas l'objet d'une convention internationale mais obéissent à des critères communs définis dans un cadre statutaire formellement approuvés par les États membres de l'UNESCO, lors de sa Conférence générale de 1995. Ils restent placés sous la juridiction souveraine des États des pays où ils sont situés, cependant ils partagent leurs idées et expériences aux niveaux régional, national et international au sein du Réseau mondial des réserves de biosphère. En juillet 2011, le réseau comptait 580 Réserves de Biosphère réparties dans 114 pays, dont 9 réserves transfrontalières.

TENDANCE ET DIFFICULTÉS DE LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ EN AFRIQUE

Les 53 pays d'Afrique sont composés de très nombreux écosystèmes, ce qui fait de ce continent une des régions du monde les plus riches en biodiversité. Cependant, l'Afrique est également la partie du monde où le taux de déforestation est le plus élevé, entraînant la destruction des écosystèmes de nombreuses espèces. À cette pression s'ajoute le braconnage, artisanal ou professionnel, qui touche fortement le continent.

La déforestation est estimée en Afrique à 40 000 km² par an, soit 0,62 % (taux mondial moyen : 0,18 %) de ses forêts, ce qui constitue une réelle menace pour la biodiversité africaine. En effet, d'une part, la déforestation participe à la destruction des habitats naturels de nombreuses espèces, et d'autre part, elle entraîne une accélération du dérèglement climatique, les arbres ne pouvant plus jouer leur rôle de « poumon de la planète », de fixateur des sols et de régulateur du climat.

Le braconnage est la seconde menace pesant sur la biodiversité africaine. Certaines espèces sont en voie de disparition à cause des revenus économiques de court terme qu'elles génèrent pour l'homme. Ainsi, par exemple, l'éléphant est traqué pour son ivoire, le rhinocéros pour les propriétés supposées de sa corne... Au Zimbabwe, de 2006 à septembre 2009, 235 rhinocéros blancs et noirs ont été tués, selon un rapport de l'organisation Traffic International.

Plus généralement, les écosystèmes sont soumis à une pression sans précédent qui empêche la mise en œuvre d'un développement durable et vertueux. De nombreuses crises ont déjà pour origine une surexploitation des ressources naturelles : les famines sont de plus en plus nombreuses à travers le continent en raison de la sécheresse alors que les récoltes sont noyées par les inondations en Asie. Toute stratégie de lutte contre la pauvreté et d'aide au développement se doit donc d'intégrer le facteur écologique et la protection de l'environnement, indispensables pour la mise en place d'un développement durable et effectif

LES PRINCIPAUX FREINS

Les causes de disparition de la biodiversité sont nombreuses. Pour garder en mémoire les principales, il existe une expression mnémotechnique : le mot HIPPO.

- **H pour habitats**
Ils sont détruits par l'activité humaine.
- **I pour invasives**
Les espèces invasives sont celles qui, introduites par l'homme, perturbent un écosystème. Par exemple en France, l'arrivée du vison d'Amérique est une cause essentielle de la disparition du vison d'Europe.
- **P pour pollution**
- **P pour population**
La population humaine est en croissance constante et aménage toujours plus son environnement.
- **O pour over-exploitation²**
Surexploitation par la chasse, la pêche, le trafic commercial.

La protection de l'environnement est malheureusement encore trop souvent considérée comme un luxe des pays du Nord, alors que la majorité des dégradations environnementales ont lieu dans les pays du Sud. Pourtant, les services économiques rendus aux populations grâce à un environnement géré vertueusement sont immenses. Malheureusement, les chefs d'État sont souvent trop faibles ou réticents pour mettre en pratique leurs prises de position internationales sur la protection de la biodiversité, principalement pour des raisons économiques de court terme. De plus, la création de réserves réduit le nombre de terres disponibles pour l'agriculture et la chasse, activités qui sont indispensables pour la survie des populations environnantes. Leur création nécessite donc une grande prise en compte et intégration des communautés locales dans le projet afin que la réserve soit respectée, le braconnage réduit et des solutions innovantes de développement mises en œuvre en faveur des populations locales.

Le 12 août 2008, les biologistes américains Paul Ehrlich et Robert Pringle ont présenté leurs travaux portant sur la sixième extinction des espèces lors des Comptes rendus de l'Académie des Sciences américaine (PNAS) et conclu qu'il est encore possible de freiner le déclin des espèces à condition de prendre des mesures radicales au niveau mondial. Ils proposent notamment de :

- maîtriser notre expansion démographique (la population estimée à l'heure actuelle pour 2050 est de 9,3 milliards d'humains) et même de revenir à un niveau acceptable de 2 ou 3 milliards d'individus (voire inférieur à celui-ci si on suppose un style de vie universel similaire à celui des États-Unis aujourd'hui) ;
- diminuer notre consommation superflue des ressources naturelles ;

² HIPPO est au départ une expression anglaise

- exploiter certains services gratuits offerts par la biosphère comme les matières premières renouvelables (énergie éolienne, énergie hydraulique, biomasse, énergie solaire, etc.), les systèmes naturels de filtration des eaux, le stockage du carbone par les forêts, la prévention de l'érosion et des inondations par la végétation, la pollinisation des plantes par les insectes et les oiseaux ;
- financer par des fondations privées le développement des zones protégées à l'instar de ce qui a été fait s'agissant du patrimoine forestier du Costa Rica ;
- informer et associer les agriculteurs à la préservation de la biodiversité ;
- restaurer les habitats dégradés.

climatique par des actions permettant la protection, la restauration et la valorisation économique de leur cadre de vie par des projets de reforestation et d'efficacité énergétique, le Congé Solidaire soutient des acteurs qui interviennent autour de deux grandes problématiques :

- La recherche : nos connaissances de certains milieux naturels sont encore très limitées et parcellaires. Or il ne saurait y avoir de protection et de mise en valeur durable sans une connaissance préalable et approfondie de ces milieux, de leurs dynamiques, de leurs habitants et des menaces qui pèsent sur eux. Paradoxalement, la recherche liée à cette connaissance des milieux naturels, malgré son importance stratégique, reste en termes de financement public l'un des parents pauvres de la recherche scientifique moderne. Il est donc important et urgent d'apporter un soutien actif aux chercheurs et aux équipes qui travaillent dans ce domaine.
- La protection des parcs et aires protégées : les pays du Sud possèdent une part essentielle des écosystèmes les plus remarquables de la planète. Cependant, malgré la volonté des États et des organisations internationales, ces zones sauvages s'avèrent très souvent menacées (déforestation, cultures intensives, braconnage...). L'absence ou

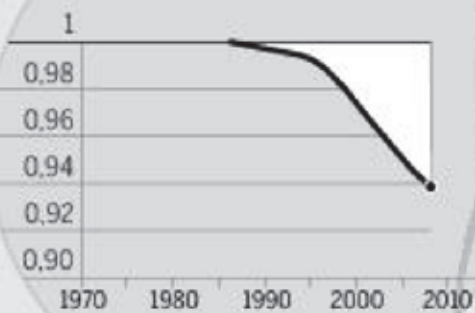
L'INTERVENTION DE PLANÈTE URGENCE

Planète Urgence ne conçoit pas que son action de coopération puisse se faire sans inclure la protection de l'environnement comme un de ses objectifs majeurs. Ainsi, en parallèle du programme Environnement et Développement qui vise à appuyer le développement des communautés et leur adaptation au réchauffement

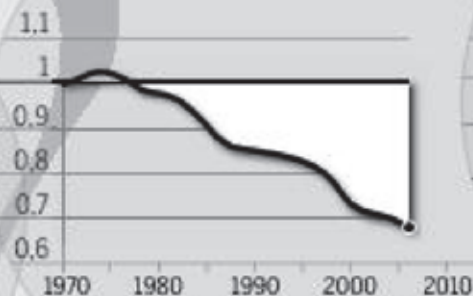
Des indicateurs dans le rouge

INDICE BASE 1 EN 1970

INDICE DE SURVIE DES ESPÈCES

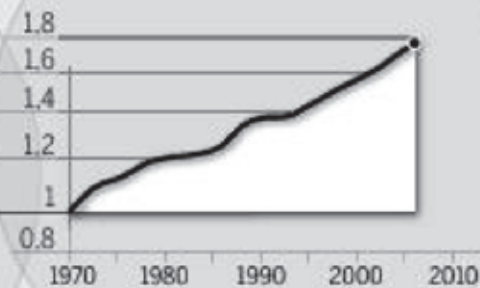


INDICE DE LA PLANÈTE VIVANTE



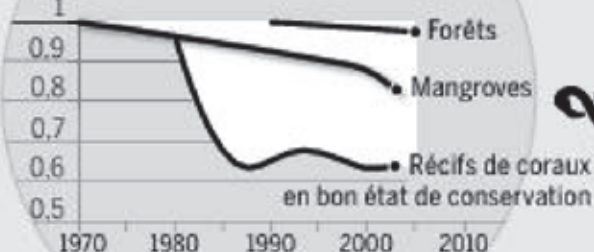
Indicateur de la biodiversité mondiale calculé par le Fonds mondial pour la nature (WWF) à partir du suivi de 1 686 espèces de vertébrés

EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

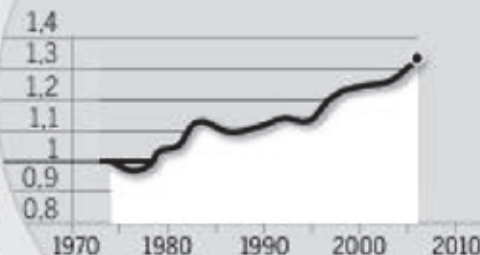


Cet indicateur traduit en superficie la pression exercée sur la planète par l'activité humaine

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE DES FORÊTS, DES MANGROVES ET DES RECIFS DE CORAUX EN BON ÉTAT DE CONSERVATION



ÉVOLUTION DES STOCKS DE POISSONS SUREXPLOITÉS



Sources : PNUE, UICN

le déficit notable de moyens humains et financiers rendent très difficiles toute stratégie de recensement et de conservation sur le terrain.

Planète Urgence intervient donc en appui à des chercheurs, des organismes de recherche, des parcs nationaux et aires protégées à travers l'envoi de volontaires qui travaillent à leurs côtés. Ces interventions, pilotées par les équipes scientifiques locales, s'effectuent à travers deux types d'appui opérationnel et financier :

- l'appui aux scientifiques menant des projets de protection de la biodiversité grâce aux mesures et aux relevés effectués sur le terrain. Ces actions permettent d'alimenter en données précises les partenaires afin de faire avancer leurs travaux et / ou d'évaluer l'impact des actions de protection qu'ils mènent. Les informations collectées aident ainsi les scientifiques dans leur travail de *reporting*, de communication, et dans leurs actions de plaidoyer ;
- l'appui aux parcs nationaux permettant de mener un suivi écologique rigoureux grâce au comptage des espèces, aux relevés d'empreintes, à l'observation de l'habitat des espèces et à leur capacité à côtoyer la présence humaine, aux relevés des données, à la prise d'images pour des études ultérieures... L'ensemble de ces informations collectées sur le terrain sont ensuite exploitées par les scientifiques et permettent de contribuer à construire la stratégie de conservation de la zone (renforcement de la présence de guides, mesures spécifiques de lutte contre le braconnage, communications auprès des autorités...).

Planète Urgence intervient dans les zones protégées suivantes :

- le Parc de la Pendjari au Bénin : Catégorie II Parc National ;
- le Parc de la Bénoué au Cameroun : Catégorie II, Parc National ;
- le Parc National de Port-Cros en France : Catégorie II, au sein de la réserve existent plusieurs zones ;
- le Parc de Hwange au Zimbabwe : Catégorie II, Parc National.

L'ÉVALUATION DES PROJETS

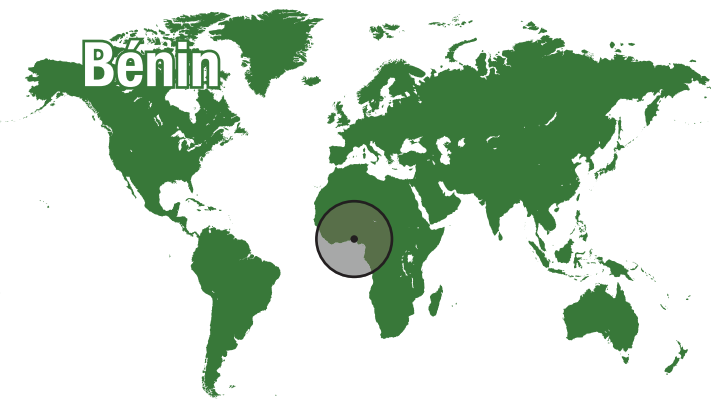
La présente évaluation concerne 7 projets soutenus par Planète Urgence dans 5 pays. Ils ont été étudiés sur la base des rapports que fournissent nos partenaires aux autorités locales, à leurs bailleurs, ou dans un souci de sensibilisation des populations sur les problématiques qu'ils étudient :

- Suivi écologique au sein du Parc National de la Pendjari au Bénin, en collaboration avec la direction du Parc ;
- Suivi écologique au sein du Parc National de la Bénoué au Cameroun et enquêtes socio-économiques au sein des villages riverains en collaboration avec la direction du Parc ;

- Suivi écologique au sein du Parc National de Hwange au Zimbabwe, en partenariat avec l'association DART.
- Recensement et protection de la biodiversité marine dans le Parc National de Port-Cros, dans l'île du Grand Rouveau, et dans la lagune du Brusac avec l'association ABC, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et la Ville de Six-Fours-les-Plages, le Parc National de Port-Cros, l'association MerTerre et le Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée - GECCEM ;
- Suivi des sites de ponte des tortues marines sur l'atoll de Tetiaroa en Polynésie avec l'association Te Mana O Te Moana;
- Étude et conservation des récifs coralliens en Polynésie avec le Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE), Unité mixte de Service et de Recherche (USR CNRS-EPHE) ;
- Étude de l'adaptation du crabe vert invasif sur le littoral de Patagonie avec le Centro Nacional Patagónico (CONICET) et l'association Voile & Recherche - Doradillo Velas ;



ÉVALUATION PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Suivi écologique dans le Parc National de la Pendjari, au Bénin.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Dates clés

1951 : Création de la Réserve de faune partielle de la boucle de la Pendjari.

1955 : Réserve totale de faune de la boucle de la Pendjari.

1959 : Création des zones cynégétiques de la Pendjari et de l'Atakora.

1961 : La Réserve totale de faune acquiert le statut de Parc National.

1986 : Désignation de Réserve de biosphère, MAB UNESCO ¹.

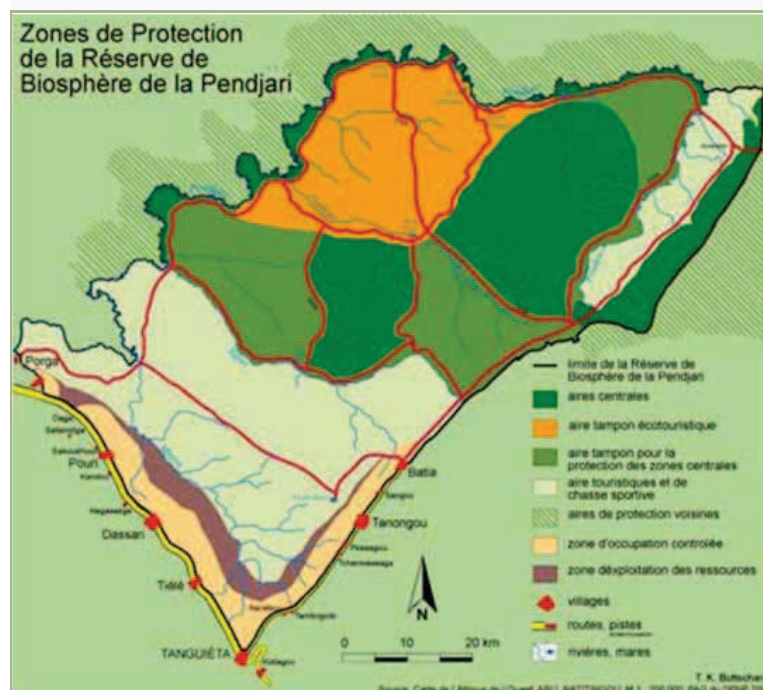
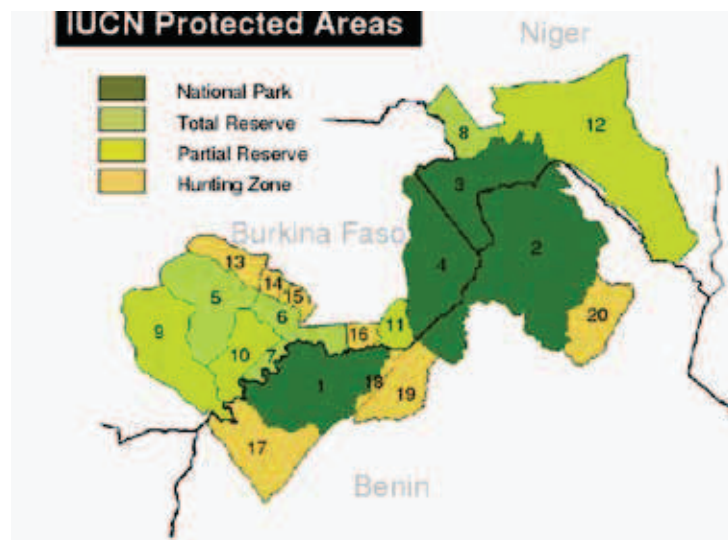
2007 : La vallée de la rivière Pendjari est classée RAMSAR ².

2012 : Le Parc a constitué un dossier de demande de reconnaissance au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (la rivière de la Pendjari abrite 7 des 9 espèces endémiques de poissons du bassin de la Volta et le Parc comprend une forêt équatoriale et sa faune que l'on ne retrouve habituellement pas dans cette zone de savane).

Caractéristiques physiques

La Réserve de Biosphère de la Pendjari (RBP), plus communément appelée Parc National de la Pendjari (PNB), se trouve à l'extrême nord-ouest du Bénin. Elle fait partie d'un grand ensemble de réserves de la région et s'étend sur 275 000 hectares (470 000 hectares en intégrant les zones cynégétiques). Le Parc National de la Pendjari fait partie intégrante du complexe transfrontalier WAP qui inclut également le parc du W (Bénin, Niger, Burkina

Faso), la réserve d'Arly (Burkina Faso). Ce complexe transfrontalier est le plus grand ensemble d'écosystèmes terrestres, semi-aquatiques et aquatiques d'Afrique de l'Ouest. Il protège la moitié de la population d'éléphants d'Afrique de l'Ouest (quelque 4 000 éléphants recensés en 2010 dans l'ensemble du complexe transfrontalier), plus de 378 espèces d'oiseaux sédentaires et migrateurs.



La Réserve de Biosphère de la Pendjari n'est pas uniforme et se décompose en différentes zones :

- la zone centrale, zone de protection intégrale au sein de laquelle les activités humaines sont restreintes à la recherche et à la surveillance ;
- les zones tampon, qui entourent les aires centrales et de transition. Ces zones sont brûlées avant chaque saison sèche pour, d'une part, protéger les aires centrales des feux tardifs et, d'autre part, permettre la repousse d'herbes vertes dont les herbivores se nourrissent ;

¹ Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO.

² Convention relative aux zones humides d'importance internationale.

- les zones de chasse, autrement appelées zones cynégétiques. Ce sont des aires dans lesquelles la chasse sportive est autorisée (de mi-décembre à mai). Il existe 3 zones de ce type dans la RBP. Ce sont des zones de chasse privée, placées sous le contrôle de l'office d'État chargé de la gestion de la réserve et exploitées par des guides de chasse professionnels (également concessionnaires de ces zones). Cette chasse est très réglementée et coûteuse. Le permis de chasse au Bénin coûte environ 450 euros, le tarif d'un guide de chasse pour une semaine s'élève à près de 6 000 euros et la taxe d'abattage est également élevée (environ 2 300 euros pour un lion, 600 euros pour un buffle...). Par ailleurs, les quotas de chasse sont très stricts et déterminés chaque année en fonction de l'évolution des différentes populations animales. Par exemple, la chasse du lion a été interrompue pour la saison 2002-2003, car la population n'était pas assez importante ;
- les Zones d'Occupation Contrôlées (ZOC) : ce sont des zones situées en périphérie des aires protégées. Les populations peuvent s'y installer pour vivre mais à certaines conditions. En effet, les cultures doivent être durables. Par exemple, la culture du coton biologique est recommandée (mise en place de séances de sensibilisation des cultivateurs pour l'abandon de la culture du coton dit conventionnel nécessitant l'usage de pesticides et autres produits nocifs pour l'environnement et la santé des populations) ;
- en périphérie du parc de la Pendjari, la population ne cesse d'augmenter dans ces ZOC et les espaces agricoles ne sont plus aujourd'hui suffisants pour nourrir tout le monde. La création de Réserves Villageoises de Chasse Autogérées (REVICA) constitue une source de revenus pour les Associations Villageoises de Gestion des Ressources en Faune (AVIGREF). Les membres des REVICA travaillent en collaboration avec les AVIGREF pour la définition de zones de chasse communautaire dans les ZOC et le développement de la petite chasse et des safaris. Les populations vivant dans ces ZOC ont en effet compris tout l'intérêt de donner une place à la chasse communautaire et aux safaris : cette activité constitue une diversification des sources de revenus et un nouvel apport financier pour ces communautés (du fait des tarifications des safaris et de la revente de la viande chassée).

Organisation

Le PNP, créé en 1951, était initialement géré par l'administration forestière, ce n'est que depuis 2000 qu'il est géré par le Centre National de Gestion des Réserves de Faune (CENAGREF), cet office d'État ayant pour mission la conservation et la gestion des aires protégées du Bénin. Ce centre a deux composantes dont la Réserve de Biosphère de la Pendjari et la Réserve de Biosphère du W. Cette nouvelle gestion de proximité a vu le jour pour répondre aux problèmes évidents que posait une gestion à distance (défaut de communication entre le CENAGREF et les populations riveraines, problèmes liés à la conservation

des ressources naturelles...).

Le service écologique (ou service « de production ») collecte les données écologiques, les analyse et en obtient des résultats ayant des visées multiples : politiques, scientifiques, financières et décisionnelles. Il est composé de 2 salariés.

Le service de promotion touristique s'occupe de la production du matériel publicitaire, des dépliants, du site Internet et de tous les supports de communication utiles à la valorisation du site (1 salarié). Depuis plusieurs années, le tourisme est en hausse constante dans le parc : en 2000 on compte moins de 3 000 visiteurs. En 2011, ce chiffre a plus que doublé puisque ce sont 6 467 touristes, toutes nationalités confondues, qui sont venus pratiquer un tourisme « de vision ». Le parc a également accueilli 74 chasseurs professionnels pour la grande chasse.

Le service de surveillance et de protection, chargé de la lutte contre le braconnage, rassemble trois catégories d'acteurs principaux et 20 personnes au total sans compter les auxiliaires villageois : 1 chef de service surveillance et aménagement, 3 chefs d'unités mobiles et 16 écogardes. Les écogardes sont recrutés parmi les populations locales et formés par le CENAGREF. Les auxiliaires villageois sont rémunérés par les AVIGREF des associations villageoises de même que les chasseurs professionnels locaux, longtemps considérés comme braconniers. Jusqu'à la fin 2009, ces derniers ne faisaient pas partie du dispositif de surveillance, mais depuis lors un partenariat a été scellé entre eux, la DPNP et les AVIGREF. En échange de leur collaboration avec les équipes de surveillance du parc, ils bénéficient désormais de 22 millions de FCFA (33 500 euros) par an, qui sont entièrement versés par le Projet d'Appui à la Gestion des Aires Protégées³ (PAGAP). Cette somme est dédiée à la prise en charge financière des patrouilles de surveillance quotidiennes ainsi qu'à celle des interventions plus ponctuelles.

Le service administratif et financier, composé de 4 personnes. L'objectif à moyen terme est le renforcement de l'autonomie financière via la mise en place d'un fonds fiduciaire rassemblant différents bailleurs : les intérêts capitalisés serviront à autofinancer le parc à hauteur de 34 %.

Gestion financière

Le Parc National de la Pendjari ne peut à l'heure actuelle assurer à lui seul le financement de son fonctionnement. C'est pourquoi il fait appel à des partenaires techniques et financiers qui lui viennent en appui. C'est dans ce cadre que le PAGAP et le Projet d'Appui aux Parcs de l'Entente (PAPE) sont lancés pour soutenir techniquement et financièrement le centre jusqu'en 2017. Ce projet doit conduire à la mise en place effective de la Fondation des Savanes Ouest-Africaines (FSOA). Cette fondation est un

³ L'objectif de ce projet est de renforcer la protection de la biodiversité dans les écosystèmes de savane du nord du Bénin à travers des mesures de conservation et la réduction de la pression anthropique sur les ressources des parcs nationaux. D'un budget global de 3,285 milliards de FCFA sur cinq ans, le PAGAP bénéficie du soutien de l'UICN. Il est conjointement financé par la Banque Mondiale, le Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM) et la Coopération financière allemande KfW.

instabilité, bien que les effectifs et les densités ne varient pas significativement. Lorsque nous comparons les différents résultats de chaque année par strate, nous constatons une baisse de la population de cette espèce. Étant donné que la plupart du temps la strate de Porga est toujours la dernière à être dénombrée, la fatigue des équipes de dénombrement peut entraîner un biais dans la collecte des données.

Pour l'ensemble, les causes probables peuvent être soit le braconnage, soit la présence des pêcheurs à certains endroits pouvant entraîner le déplacement des espèces d'une strate à une autre, soit la présence de nouveaux chefs d'équipe pour la collecte des données, soit l'augmentation visible des carnivores (prédation). Les précisions plus scientifiques concernant l'état des populations des espèces étudiées pourront être fournies par une étude approfondie de la dynamique des populations de cobes de Buffon intégrant la table de vie. Cela pourrait permettre de bien préciser l'état des populations (croissante, stable, décroissante). »

Aujourd'hui, ces informations ne sont pas encore disponibles, la DPNP doit encore mutualiser les données de l'ensemble du complexe « W - Arly - Pendjari ».

En outre, l'objectif de financement du Parc est basé sur l'autofinancement et donc sur une plus grande part des recettes du Parc dans le recouvrement des dépenses. Ces recettes sont en augmentation croissante depuis 2000. En 2011, elles s'élèvent à 227 910 euros, dont près des deux tiers proviennent du tourisme cynégétique (chasse et pêche). Elles sont partagées entre les AVIGREF (30 %), le CENAGREF (23 % pour ses frais de fonctionnement) et la direction du Parc (47 % pour son fonctionnement).

À ces recettes s'ajoutent :

- la vente de matériel (vieux ou saisi), les transactions juridiques, les locations et la vente de souvenirs (198 euros grâce à la revente des vélos de braconniers saisis) ;
- les subventions et frais de mission de Planète Urgence (7 144 euros qui ont servi au réaménagement du poste de recherche d'Arly, à l'achat d'une pompe à eau pour l'alimentation du poste, à l'équipement des équipes du parc de trousse de secours et de brancards, à l'acquisition d'un ordinateur pour la saisie des données de GPS, pentadécamètres, appareil photo numérique...)

Malgré une progression constante des revenus issus du tourisme de vision, le tourisme cynégétique reste aujourd'hui la source de financement la plus importante : en 2011, sur 6 467 touristes enregistrés, seulement 74 sont venus pour chasser, ce qui représente la moitié des recettes (88 millions de FCFA sur les quelque 145 millions récoltés au total) !

OBJECTIFS DU PROJET

Contribuer à dresser un état des lieux de la faune du

Parc National de la Pendjari. Depuis plusieurs années, les données récoltées montrent une évolution positive de la faune du Parc, en témoigne l'évolution du nombre de lions : de 71 lions observés par les volontaires de Planète Urgence et les équipes de surveillance lors de la saison 2009-2010, l'effectif s'élève à 89 individus pour la saison 2010-2011.

Les volontaires viennent donc en appui aux équipes du Parc : recensement sur piste, recherche de traces de lions, calcul de distances de fuite des cobes de Buffon, gestion des feux précoces et de correction. Pour ce faire, ils sont logés dans un ancien poste de recherche situé au cœur du Parc (en immersion totale dans l'environnement de la mission, la localisation permettant une bonne couverture de l'ensemble des zones à sillonner).

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

74 volontaires ont réalisé 22 missions auprès de la direction du Parc et de son service écologique entre décembre 2009 et mai 2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les missions de suivi écologique dans le Parc National de la Pendjari s'étalent sur quinze jours. Le premier jour est consacré à des entrevues avec les autorités du CENAGREF à Tanguiéta. Ces *briefings* ont pour objectif de recontextualiser l'intervention des volontaires dans un cadre global, de leur exposer les problèmes auxquels le Parc National de la Pendjari est confronté et en quoi les volontaires apportent une véritable valeur ajoutée au travail des équipes permanentes. Une fois sur le terrain, les volontaires sont formés à l'utilisation du GPS (qui sert à l'enregistrement de la localisation des données) ainsi qu'à l'évaluation des distances (indispensable pour mesurer les distances de fuite des animaux) et enfin à la reconnaissance des animaux qu'ils vont recenser.

Chaque journée se décompose en trois temps : une première sortie le matin, de 7 heures à 13-14 heures, une pause jusqu'à 16 heures (heures pendant lesquelles les animaux sont en sommeil et au cours desquelles les volontaires saisissent les informations dans la base de données), puis une autre sortie de 16 heures à 19-20 heures. Voici les principales activités réalisées par les volontaires lors des missions.

Recensement sur piste

Les volontaires sillonnent le parc en voiture (conduits par un chauffeur expérimenté), localisent et consignent les animaux rencontrés, leur nombre, leur sexe, leur âge lorsque des signes le permettent...

Recherche de traces de lions autour des mares

Les volontaires font le tour des points d'eau à pied dans l'objectif de recenser les empreintes de lions, les photographier, les mesurer et les localiser sur GPS. Les

données ainsi recueillies contribuent à l'alimentation de la base de données du Réseau Ouest et Centre Africain sur la Conservation du Lion (ROCAL). Créé en 2002, ce réseau a pour objectif d'assister à la préparation, à la mise en œuvre, au suivi et à la capitalisation des stratégies et programmes d'action en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale pour assurer la conservation des grands prédateurs en général et du lion en particulier.

M. N'Sera témoigne :

« En 2011, les équipes de Planète Urgence et de la surveillance ont enregistré 41 contacts avec les lions dans la RBP avec un total de 89 individus. En comparant ces données avec celles de l'année antérieure, nous constatons une augmentation du nombre de contacts avec les lions. Cela s'expliquerait par le fait de la quiétude (protection) dont bénéficie la faune dans la zone de développement touristique qui est la zone par excellence d'observation des lions.

En dehors du lion, nous avons constaté une augmentation de la fréquence d'observation des guépards aussi bien par les touristes que par les volontaires de Planète Urgence. Deux missions ont eu cette opportunité. Elles ont observé au total 6 guépards. Le livre d'or mis à la disposition des touristes nous révèle aussi quelques observations. »

Distances de fuite

Le calcul des distances de fuite est une activité essentielle à la bonne gestion du Parc. Elle permet d'évaluer l'efficacité du système de surveillance antibraconnage en calculant la distance minimale qui peut être atteinte entre l'observateur et l'animal avant que celui-ci ne bouge, démontrant par là son degré de stress et de peur vis-à-vis de l'homme, stress généralement en hausse lorsqu'il y a braconnage.

Pour cela, une voiture doit rouler sur les pistes à la vitesse constante de 30 km/h : lorsque l'observateur aperçoit un animal (cobe de Buffon ou phacochère sont les deux espèces sur lesquelles s'effectue ce calcul), la voiture ralentit à 10 km/h et se dirige vers le centre du groupe d'animaux observés jusqu'à ce que ceux-ci s'enfuient. La voiture doit s'arrêter et la distance entre la voiture et le point de départ de la fuite est évaluée ainsi que la distance sur laquelle les animaux fuient avant de s'arrêter à nouveau. Ces informations sont consignées par les volontaires puis intégrées à la base de données informatique du service écologique.

Les données ainsi collectées permettent une stratégie de lutte contre le braconnage plus efficace, les équipes de surveillance étant dès lors orientées en priorité vers les zones les plus soumises à la pression des braconniers. Les volontaires sont les seuls à collecter ce type d'informations pour le compte du Parc National de la Pendjari depuis le début de cette mission en 2004. Grâce à ces informations précises et régulièrement mises à jour, il devient plus facile d'optimiser les faibles moyens logistiques dont dispose le parc dans sa lutte contre les braconniers. En effet, l'UICN préconise la présence d'un écogarde pour 5 000 hectares. La superficie du Parc National de la

Pendjari est de 470 000 hectares, 94 écogardes devraient donc être dédiés à sa surveillance, au lieu des 20 qui le sont actuellement.

La synthèse des distances de fuite mesurées de 2004 à 2010 révèle deux points importants : d'une part, une augmentation du nombre de Kobus kob kob observés entre 2004 (451 individus) et 2010 (2 427 individus) et d'autre part, une baisse considérable de la distance de fuite chez les Kobus kob kob observés. Les calculs de distance de fuite effectués en 2010 ont mis en lumière l'importance d'accentuer la surveillance sur les zones de la mare Tiabiga et sur la zone de chasse de Porga, zones qui ont été davantage soumises à pression que par le passé (2,01 % des Kobus kob kob observés en 2010 ont fui dans ces zones sur une distance de 61 à 200 mètres ou plus).

Feux précoces et feux de correction

La question des feux est sensible dans l'imaginaire des visiteurs du parc, la réaction face à cette gestion des ressources naturelles étant bien souvent négative. Djafarou Tiomoko, ancien directeur du Parc National de la Pendjari le reconnaît :

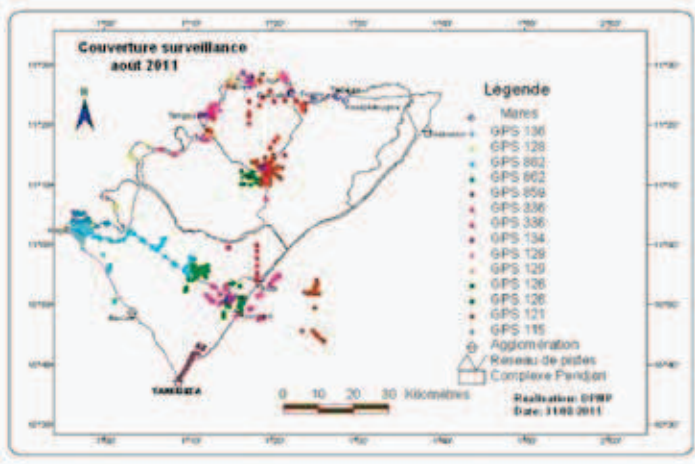
« Est-il admissible que les feux ou les brûlis soient appliqués dans un Parc National ? Dans une Réserve de Biosphère ? La réponse est non... et oui. Non, parce que les feux, même précoces, sont une menace pour la survie de certains éléments de la biodiversité végétale et animale. Oui, parce que le rôle destructeur des feux pour certains éléments de la biodiversité est bénéfique pour d'autres. À la Pendjari, un zonage conséquent permet de gérer cette ambivalence des caractères néfastes et utiles des feux. »

Le service écologique du parc est chargé de l'exécution et du contrôle de ces feux, c'est pour cette raison que les volontaires de Planète Urgence y participent. À la reprise des missions, courant décembre et jusqu'au début du mois de février, une partie de l'activité des volontaires consiste donc à allumer ces feux, dits feux précoces et de correction. Ils consistent en « un brûlage du tapis herbacé à la fin de la saison des pluies, pendant que l'herbe est encore humide ». Ils doivent être allumés au bord des pistes, pour créer des bandes débroussaillées qui faciliteront, d'une part, la vision des touristes ainsi que le travail de lutte contre le braconnage et, d'autre part, préviendront les feux accidentels tardifs. Les feux de correction sont ensuite allumés à partir du mois de janvier pour dégager les zones éventuellement non débroussaillées par les feux précoces.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Les données collectées par les volontaires de Planète Urgence, par les équipes de lutte contre le braconnage et par l'équipe dédiée aux transects sont mutualisées et projetées sur une même carte topographique qui apporte une vision globale de l'état du parc, de l'évolution des populations animales et du braconnage.



Carte couverture surveillance août 2011 DPNP
recensement des différents points d'observation d'animaux

Ces informations stratégiques sont distribuées aux partenaires techniques et financiers de la DPNP. « Il faut convaincre que ça vaut la peine d'investir », affirme Djafarou Tiomoko. Selon lui, c'est la capacité à produire des données fiables de façon régulière qui est la clé de l'investissement des partenaires et donc de la survie du parc : « Il y a un plus grand intérêt à aller là où il y a une plus grande visibilité, ce qui est un point déterminant et nécessite d'avoir des données à publier. Si vous ne le faites pas, vous ne rassurez pas vos partenaires... »

C'est également grâce à une connaissance pointue de la faune et de la flore que la direction a pu obtenir au fil des ans des statuts de plus en plus précis et valorisant pour le Parc : de simple Réserve partielle de faune en 1951, il est devenu Réserve de Biosphère en 1986 tandis que la rivière Pendjari qui fait office de frontière avec le Burkina Faso est classée depuis février 2007 site RAMSAR. Par ailleurs, la RBP a soumis en 2010 un dossier de reconnaissance à l'UNESCO au titre de site éligible au classement au Patrimoine Mondial Naturel. Or, sans collecte de données fauniques, pas de telles reconnaissances et donc un moindre intérêt des bailleurs techniques et financiers à soutenir le Parc. L'UNESCO a demandé à la direction du Parc National de la Pendjari de soumettre une nouvelle fois le dossier car il manquait certaines précisions. Le dossier sera représenté prochainement à l'UNESCO, les autres composantes du complexe « W - Arly - Pendjari » souhaitant aujourd'hui être intégrées à la démarche.

Enfin, les données récoltées permettront à moyen terme de définir des circuits touristiques plus attrayants, ciblés par espèces, et ainsi de proposer un service satisfaisant aux touristes.

Il ne faut pas non plus négliger l'impact financier de la venue des volontaires sur le terrain. Le directeur du Parc estime ainsi que le travail fourni par les équipes de Planète Urgence représente une économie mensuelle d'environ 240 000 FCFA par mois (environ 366 euros), sans compter le coût d'un véhicule nécessaire aux opérations de comptage, le parc ne disposant pas des moyens pour le financer ou salarier plus de main-d'œuvre.

Il est à noter qu'à leur retour d'anciens volontaires apportent toujours leur soutien au parc : production d'un

film promotionnel, création de cartes postales destinées à la vente, création de livrets présentant la faune du parc et proposés à la vente des touristes ont apporté un véritable coup de pouce technique et financier au Parc.

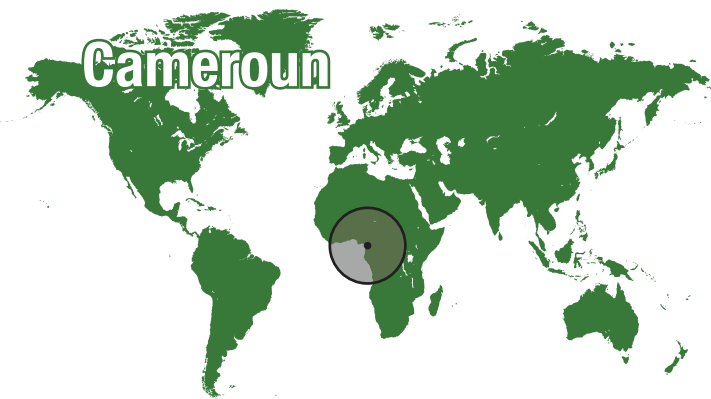
Les subventions engendrées par la venue des volontaires ont également contribué au renforcement des moyens du Parc. Les subventions versées en 2010 par Planète Urgence (7 144 euros) ont contribué à la rénovation d'un ancien poste de recherche, situé au cœur du Parc, mais longtemps laissé à l'abandon. Aujourd'hui rénové, il accueille désormais les volontaires comme les équipes du CENAGREF, les écogardes et les scientifiques de passage qui peuvent y faire étape. Ces subventions ont également permis l'achat de matériel pour la collecte et la saisie des données (GPS, appareil photo numérique, pentadécamètre, ordinateur...) et de matériel de secours (brancards et trousse de secours).

PERSPECTIVES

À compter de 2012, des missions de formation en Système d'Information Géographique (SIG) et *webmastering* verront le jour pour compléter l'appui de Planète Urgence à la direction du Parc National de la Pendjari !



ÉVALUATION PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Comptage de la faune dans le Parc National de la Bénoué.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Située à mi-chemin entre les villes de Garoua et Ngaoundéré, dans la province du Nord, au Cameroun, l'aire de conservation du Parc National de la Bénoué (PNB) est formée d'une zone de protection intégrale et de 8 zones de chasse contiguës. Le PNB et sa zone périphérique s'étendent sur 180 000 hectares et présentent un relief relativement accidenté fait de collines séparées les unes des autres par des plaines plus ou moins vastes.

Riche et diffus, le réseau hydrographique de la zone est surtout tourné vers le fleuve Bénoué, seul cours d'eau de la région et dont deux affluents (les *mayo* Mbam et Na) drainent largement le Parc. Le PNB et sa zone périphérique bénéficient d'un climat tropical de type soudano-guinéen caractérisé par deux saisons bien contrastées et d'inégale importance : une saison pluvieuse de six à sept mois allant de mai à octobre et une saison sèche de cinq à six mois entre novembre et mars. Juillet et août sont les mois les plus pluvieux. La température moyenne annuelle se situe autour de 25 °C (avril étant le mois le plus chaud et décembre le mois le plus froid). La végétation du PNB se caractérise par des savanes arborées ou boisées et des savanes herbeuses.

Le PNB est représentatif de la diversité animale des savanes africaines. Il compte une quarantaine d'espèces de mammifères dont des lions, des éléphants, des hippopotames, des buffles, diverses espèces d'antilopes, des hyènes, etc. Plus de 300 espèces d'oiseaux y vivent, parmi lesquelles 16 espèces d'oiseaux d'eau.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Parc National de la Bénoué dispose d'un plan d'aménagement en cours d'application qui prévoit un recensement annuel de la faune. Cependant, les moyens financiers dédiés à sa mise en œuvre ne permettent pas de

le réaliser en toute autonomie. Le recensement de la faune est pourtant l'une des plus importantes missions à mener en termes de recherche et d'intégration du Parc dans le développement de la zone environnante, où sont implantés 17 villages limitrophes qui comptent 20 000 habitants.

Outre la surveillance du potentiel faunique permettant de mesurer l'état des menaces qui pèsent sur la faune (braconnage, pression démographique...), il permet notamment d'alimenter les bases de données nationales (École de faune de Garoua) et internationales de recensement de l'état de la biodiversité (UICN) contribuant à la classification et l'identification des espèces menacées de disparition dans le monde.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est d'aboutir à un état des lieux de la faune présente au sein du Parc. Pour se faire, il est nécessaire de déterminer l'effectif des différentes espèces du Parc, d'estimer la structure et la densité de chaque population animale et de comparer ces résultats avec ceux des années antérieures.

Pour y aboutir sont mises en place deux méthodes qui se complètent scientifiquement : le « comptage » et le « suivi écologique », activités décisives d'une aire de conservation. Elles permettent d'avoir une connaissance précise du potentiel faunique d'une aire protégée via la mesure de :

- la densité des espèces animales et de leurs compositions (adultes, sub-adultes, jeunes, mâles et femelles) ;
- la taille des troupeaux et, à partir de ces tailles, de la détermination des causes éventuelles de diminution ou d'augmentation de chaque espèce.

Depuis 1968, 8 comptages annuels ont été effectués (dont 3 via les volontaires en mission de Planète Urgence en 2008, 2009 et 2010).

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

36 volontaires se sont succédés en appui à la direction du Parc, lors de 8 missions entre novembre 2010 et juin 2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les volontaires de Planète Urgence ont permis de réaliser un comptage sur un échantillonnage géographique portant sur 28 % de la surface via deux méthodes scientifiques :

- le suivi écologique s'effectue en voiture, en fin d'après-midi, sur une piste du Parc (choisie au préalable par le conservateur). Il permet d'observer l'évolution de la densité d'une espèce par kilomètre carré. On parle ici d'indice kilométrique : « *sur 10 km, X cobes de Buffon ont été observés* ».

- La méthode de comptage de « *transects linéaires à bande fixe de 200 m* » de part et d'autre de la ligne de transect. Cette méthode de comptage permet de recenser l'effectif d'une espèce sur une surface donnée : « *sur 30 % de la surface du Parc, X cobes de Buffon ont été observés* ».

Les volontaires sont formés à la méthode de comptage, à l'utilisation de la boussole et aux modalités de relevé des observations. Le comptage débute tôt le matin : les équipes, composées d'un garde armé et d'un volontaire, sont déposées sur des lignes droites dites « transect », définies au préalable par le conservateur du Parc. Ces transects sont des sentiers non balisés. Les marches durent quatre heures en moyenne, durant lesquelles les animaux rencontrés sont comptés et classifiés sur une « fiche de dénombrement par transect » où différents éléments d'appréciation et de contexte sont également précisés.

Après chaque sortie, les données sont intégrées par un écogarde dans la base de données « Faune » du Parc (écogardes formés à la gestion de cette base de données par les volontaires de Planète Urgence). Le Parc sollicite ensuite l'École de faune de Garoua, spécialisée dans l'analyse des données faunistiques et seule institution au Cameroun habilitée à analyser les données des parcs et de leurs zones de chasse, et qui a établi un partenariat avec la majorité des aires protégées du pays.

Chaque fin d'année, le conservateur compile les données via le logiciel *Distance* à l'école. De son côté, l'école adresse les résultats obtenus au Ministère camerounais de la Forêt et de la Faune (MINFOF), situé à Yaoundé. Le MINFOF effectue une synthèse de l'ensemble des données obtenues pour le Cameroun et l'adresse ensuite à l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Les données récoltées à la suite du comptage de la faune sont également transmises par le MINFOF à la Convention sur le commerce international des espèces animales et végétales sauvages menacés d'extinction (CITES), également appelée Convention de Washington.

Sur les années 2010-2011, le nombre de volontaires a permis de recenser 28 % de la surface avec la méthode des transects, alors que le ratio pour disposer d'une mesure scientifiquement acceptable permettant d'extrapoler à l'ensemble de la population animale du Parc est de 30 % (il aurait fallu 14 volontaires supplémentaires pendant quinze jours chacun pour atteindre les 30 % requis du comptage par zonage).

Néanmoins, les données collectées sont fiables, car en période de saison sèche tous les animaux prospèrent le long du fleuve Bénoué et de ses bras morts, restant proches d'un point d'eau pour se désaltérer. L'ensemble des transects sont orientés en fonction de ces sites, couvrant les zones de forte affluence animale le long de la Bénoué.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Résultats des 8 recensements effectués dans le Parc National de la Bénoué entre 1975 et 2010

Seuls 3 recensements (2008, 2009 et 2010) sur les 8 effectués sont issus de la mise en place des 2 méthodes scientifiquement complémentaires, la méthode des « transects linéaires à bande fixe de 200 m » et la méthode de « suivi écologique ». Les 5 autres sont fondés sur des estimations effectuées sans méthode précise par les gestionnaires de l'époque.

Sur la base des données collectées sur le terrain, l'équipe de la conservation a défini trois zones de concentration des animaux en fonction des valeurs d'IKA (il s'agit de l'indice kilométrique d'abondance, soit le taux de représentation des espèces dans le Parc National de la Bénoué) :

- les zones de forte concentration, qui présentent un taux de rencontre moyen de plus de 38 animaux pour 5 km de transect : elles se situent autour du campement du Buffle Noir, autour de la colline qui est la zone centrale du Parc et autour du campement Camp Capitaine, dans le nord (attenante à la zone 9). Ces zones, situées en bordure du fleuve de la Bénoué, présentent de nombreux réservoirs d'eau tout au long de l'année. De plus, elles sont les plus difficiles d'accès, car ce sont les plus éloignées des villages situés en périphérie du Parc ;
- les zones de moyenne concentration, taux de rencontre compris entre 14 et 20 animaux pour 5 km de transect : elles se situent autour du *hosseré* Mbana (colline non loin du campement du Buffle Noir, qui s'étend jusque dans la zone centrale du Parc) et dans la zone sud du Parc. Dans ces zones, les poches d'eau tarissent assez lentement, les animaux y restent donc relativement longtemps ;
- les zones de faible concentration avec moins de 5 animaux pour 5 km de transect : elles se situent en périphérie immédiate des villages, dans les zones nord et ouest du Parc. Elles sont donc fortement propices au braconnage. De plus, étant les plus éloignées du fleuve de la Bénoué, les rares points d'eau s'y trouvant tarissent très rapidement.

M. Saleh Adam, le conservateur du Parc National de la Bénoué livre son analyse de l'évolution des densités et des effectifs de quelques espèces présentes dans le Parc National de la Bénoué ¹ :

« L'année 2010 confirme une stabilisation de la faune présente au sein du Parc National de la Bénoué comparativement aux années antérieures (2008-2009). Cette stabilité est le résultat du travail fourni par le MINFOF (via l'équipe de conservation) et ses partenaires, notamment le WWF et l'ONG française Planète Urgence.

¹ cf. Annexe.

Les félins...

Très peu d'espèces de félins ont été observées lors des transects et suivis écologiques car la méthodologie n'est pas adaptée au comptage des félins. En effet, ceux-ci étant de mœurs nocturnes, la méthode de comptage de la faune effectuée en journée n'est pas adaptée, néanmoins trois lions et une hyène ont pu être aperçus.

Afin d'avoir un état des lieux de la population des félins présente au Cameroun, des études complémentaires portant sur les lions, les lycaons et les guépards ont été menées au sein du « complexe de conservation du Nord », c'est-à-dire les parcs nationaux de la Bénoué, du Faro et de Boubandjida, et les 29 ZIC, en collaboration avec le Centre d'Étude de l'Environnement et de Développement au Cameroun (CEDC). Elles concluent que la chasse sportive affecte dangereusement les populations des lions dans les trois parcs nationaux, bien qu'elle ne se pratique que dans les zones de chasse.

En effet, cela s'explique par le fait que les félins du complexe de conservation du Nord, qui forme un seul bloc, se déplacent librement d'un Parc à un autre et d'une zone de chasse à une autre. Au début des années 1980, la densité des lions dans les zones de chasse et dans les parcs nationaux était la même. Aujourd'hui, la densité des lions dans les parcs nationaux est plus élevée que celle des zones de chasse. Ainsi, la densité des lions à la Bénoué est de 2,2 lions pour 100 km², alors que celle des zones de chasse est de 1,8 lions aux 100 km². Les études concluent également à la disparition des guépards et des lycaons dans le complexe de conservation et donc dans l'ensemble du Cameroun.

Les autres espèces...

L'évolution en dents de scie de certaines espèces traduit bien les difficultés à prendre en considération des taux d'échantillonnage de plus en plus bas. En général, un échantillonnage de 30 % est statistiquement acceptable, mais il doit être accompagné d'un suivi écologique régulier pour confirmer ou infirmer les tendances évolutives, ce qui est difficile à mettre en œuvre faute de moyens.

La prolifération des babouins et des singes magistrats dans le Parc reflète la rareté des panthères, qui sont leurs principaux prédateurs. L'observation régulière d'espèces, telles que les girafes en saison sèche et les élands de Derby confirme leur restauration respective dans le milieu. Des traces d'éléphants sont également observées régulièrement, mais leur observation directe est de plus en plus rare. Le suivi des éléphants porteurs des colliers émetteurs montre qu'ils sont plus présents dans les zones de chasse n° 2 et n° 3 attenantes au Parc.

De manière générale, il y a une stabilité pour certaines espèces d'antilopes telles que les cobes defassa, les guibs harnachés et les céphalophes à flanc roux. Pour d'autres espèces telles que les cobes de Buffon ou les élands de Derby, on note une augmentation respective de 2 et 1,4 % par

rapport à l'année 2008. Pour les hippotragues et les ourébis, la population est restée stable.

Il convient de relever que le braconnage dans certaines ZIC à cogestion (zones 1 et 4) affecte négativement et/ou positivement le potentiel faunique du Parc. En effet, lors de braconnage et de chasse sportive dans ces zones, les animaux se réfugient au sein du Parc. Il en est de même lorsque les animaux du Parc se retrouvent sur ces zones, ils sont braconnés et/ou chassés. Les barrières physiques n'existent pas aujourd'hui entre la zone de protection intégrale que sont le Parc et les ZIC, ce qui constitue un manquement grave pour une meilleure conservation.

En conclusion, le comptage de la faune et le suivi écologique montrent une évolution globalement positive du potentiel faunique malgré les actions anthropiques observées. Pour les antilopes, on peut affirmer que, depuis 2008, la tendance est positive. Malgré cela, on constate une diminution de la population en comparaison des données des années 1970. Si l'on considère l'accroissement de la population riveraine, qui est passée de moins de 1 000 habitants dans les années 1970 dans l'ensemble des villages à 21 000 résidents aujourd'hui - couplé aux problèmes des déplacés climatiques qui n'ont aucune culture de conservation -, il est logique que les densités des populations animales aient diminué.

De nombreux efforts ont été faits par les ONG (WWF et SNV) mais, depuis 2008, l'arrivée de 500 migrants supplémentaires est observée chaque année dans la zone. Cela constitue une réelle menace pour l'écosystème des ZIC et du Parc National de la Bénoué.

Le comptage que nous avons initié et qui est mené de manière constante dans le Parc National de la Bénoué avec l'appui de Planète Urgence constitue un baromètre de mesure pour l'évolution du potentiel faunique. La disparition de deux espèces (lycaon et guépard), après le rhinocéros, est un élément d'inquiétude quant à l'état de conservation de la zone en général. Le changement climatique et la diminution progressive des eaux de pluie affectent également les hippopotames, qui partagent les mêmes espaces que les populations autochtones, avec pour corollaire les conflits hommes/faune. Il faut aussi souligner l'insuffisance des moyens de surveillance qui réduisent l'efficacité des efforts de conservation. »



Le braconnage

Le comptage de la faune et le suivi écologique dans le Parc permettent de déterminer le niveau de braconnage au sein de la zone de comptage. Ce niveau peut être étudié via la distance de fuite des animaux et la manière dont l'animal fuit. En effet, le comportement de l'animal en fuite est révélateur : tous les animaux sont « furieux » ou apeurés dans un milieu où le braconnage est intensif. Ainsi, si la taille des populations animales diminue, si l'animal en fuite est nerveux et si la distance de fuite, définie comme la distance à partir de laquelle l'animal commence à fuir lorsqu'un individu s'approche, augmente dans le temps, il est certain que le braconnage est intensif. Il est important de noter que cette distance varie selon les espèces (certaines d'entre elles sont plus craintives que d'autres).

Année	Distance de fuite
2008	+ de 800 m
2009	70 m
2010	70 m
2011	70 m

*Évolution de la distance de fuite
au sein du Parc National de la Bénoué*

La distance de fuite, mesure effectuée par les écogardes et le conservateur du Parc, n'a pas diminué depuis 2009, car il existe une distance de fuite au-dessous de laquelle il n'est pas possible de descendre (70 m).

Depuis 1932, le braconnage a évolué en dents de scie selon les moyens utilisés pour le contrôler. En janvier 2008, le niveau du braconnage était inquiétant et mesuré via un nombre particulièrement important de camps de braconniers et de carcasses animales retrouvées par les équipes. Certains secteurs, notamment le nord du Parc, voyaient les populations animales se réduire considérablement. En 2010, les espèces les plus braconnées ont été les cobes defassa, les cobes de Buffon, le babouin et le python. Elles sont consommées comme viande de brousse, le python est consommé mais également braconné pour sa peau.

Le taux de braconnage pour 2010 n'est pas disponible car il n'a pas été calculé. Néanmoins, l'ensemble des actes de braconnage relevés est en baisse par rapport aux années précédentes, ce qui s'explique par la surveillance mise en place et la sévérité des contrôles de la revente de la viande de brousse.

Les différentes actions de lutte contre le braconnage mises en place sont :

- les opérations coups de poing, qui correspondent à la fouille intégrale d'une zone ciblée ;
- les patrouilles régulières des écogardes, d'une durée de douze jours par mois ;
- la mise en place de points de contrôle des véhicules et des passants (dans et en périphérie du Parc) ;
- les renseignements collectés via des informateurs.

Planète Urgence a participé à hauteur de 1 530 000 FCFA (soit 2 330 euros) à cette lutte contre le braconnage via

l'achat de carburant, d'huile de moteur, de chambres à air, de pneus et de repas froids pour la mise en place et le bon déroulement des patrouilles de gardes.

En 2010, cent quarante-quatre jours de patrouille ont été effectués (représentant 12 patrouilles de douze jours par mois). 18 pièges de type collet en fil métallique, pièges en bambous qui emprisonnent l'animal par les pattes, ou pièges métalliques à mâchoires ont été localisés et détruits. Par ailleurs, 18 procès-verbaux ont été dressés (amendes de 100 000 FCFA (soit 152 euros) en moyenne ou peines de prison de un an en moyenne) et 29 braconniers ont été déférés au tribunal de Tcholliré avec la saisie de 9 armes traditionnelles (fusils de fabrication locale). Il est à noter que 90 % des braconniers proviennent des villes ou villages situés à 50 km à la ronde (Ngaoundéré, Mbé...) ; les 10 % restants vivent dans les villages riverains du Parc. Dans tous les cas, il s'agit d'un braconnage de subsistance et économique : la viande est soit consommée soit revendue sur les marchés.

Période	Patrouille	Pièges relevés	Procès verbaux	Arrestations
De janvier 2008 à juin 2009	38	82	22	59
De janvier à décembre 2010	12	18	18	29

*Tableau comparatif 2008-2009 et 2010
des actions de lutte contre le braconnage et de leurs résultats*

La nette diminution des patrouilles est le fait de la baisse des subventions allouées à ce poste, il est donc difficile d'évaluer la réelle évolution de l'activité de braconnage. On constate néanmoins que malgré cette baisse de 69 % du nombre de patrouilles, le nombre d'arrestations comme le nombre de procès-verbaux ont proportionnellement augmenté de 50 %. Le nombre de pièges relevés a quant à lui diminué de 70 % sans que l'on ait d'explication à ce constat.

La chasse et les zones de chasse

Huit zones de chasse sportive, dites « Zones d'Intérêt Cynégétique » (ZIC), sont adossées à la zone de protection intégrale. Chacune de ces 8 zones de chasse est gérée par un guide de chasse placé sous l'autorité du conservateur. À noter que deux d'entre elles sont cogérées par le guide de chasse, le Parc et les villageois, ces derniers ayant dès lors le droit d'y chasser (les 6 autres zones sont réservées à la chasse sportive et aux chasseurs professionnels).

Ces huit zones de chasse font également l'objet d'un comptage annuel effectué par l'École de faune de Garoua, avec l'appui du guide de chasse de la zone. Les données récoltées à la suite du comptage de l'ensemble du « complexe Bénoué » (dont celles des volontaires) permettent, avec les données présentées par les autres parcs nationaux camerounais, d'établir les quotas de chasse applicables à l'ensemble du Cameroun. Ces quotas de chasse, définis à partir des indications de la CITES, entraînent une réglementation très stricte au Cameroun. Le coût financier pour chaque animal chassé est défini et réglementé par la loi des finances. Ainsi, pour avoir le droit de chasser, guides et chasseurs doivent posséder

un permis de chasse camerounais et s'acquitter de deux taxes :

- une taxe fixe « d'affermage », payée à l'hectare par le guide de chasse ;
- une taxe « d'abattage », dont le montant varie selon l'espèce chassée, payée par le chasseur pour chaque animal abattu.

Coût de la chasse sportive selon l'espèce (de novembre 2010 à novembre 2011) :

- 1 éléphant : 1 000 000 FCFA (soit 1 524 euros)
- 1 lion : 1 000 000 FCFA (soit 1 524 euros)
- 1 éland de Derby : 1 000 000 FCFA (soit 1 524 euros)
- 1 hippopotame : 500 000 FCFA (soit 762 euros)
- 1 hippotrague : 500 000 FCFA (soit 762 euros)
- 1 buffle : 500 000 FCFA (soit 762 euros)
- 1 cobe defassa : 250 000 FCFA (soit 381 euros)
- 1 phacochère : 200 000 FCFA (soit 305 euros)
- 1 cobe de Buffon : 100 000 FCFA (soit 152 euros)
- 1 guib : 100 000 FCFA (soit 152 euros)
- 1 cephalophe : 50 000 FCFA (soit 76 euros)
- 1 babouin : 50 000 FCFA (soit 76 euros)
- 1 python : 50 000 FCFA (soit 76 euros)

Ces prix représentent le montant qui doit être obligatoirement versé à l'État. Le guide de chasse chargé d'une zone peut demander un tarif plus élevé au chasseur sportif dans le cadre de l'activité.

Le nombre de chasseurs sportifs pour l'année 2010 n'est pas disponible car les réservations de chasse ne se font pas dans le Parc et ne sont pas transmises au conservateur. Les chasseurs sont de nationalité française, camerounaise, italienne, américaine, hollandaise, autrichienne.

100 % du montant total de la taxe d'affermage et 50 % de la taxe d'abattage reviennent à l'État camerounais : 55 % de la taxe d'abattage versée à l'État revient au Trésor public et 45 % au Fonds spécial pour le développement forestier, dont l'objectif est de répondre aux situations d'urgence ponctuelles que peuvent connaître les parcs nationaux du pays. Enfin, 10 % de la taxe d'abattage sont réservés aux associations villageoises et 40 % aux communautés de la zone. Ces fonds contribuent au financement du développement des villages (construction et équipement d'écoles et de dispensaires par exemple).

PERSPECTIVES

Le projet de suivi écologique dans le Parc de la Bénoué se poursuit en 2012 et permet d'apporter une réponse concrète aux difficultés rencontrées par les équipes du Parc dans leur action de lutte contre le braconnage.

En parallèle, une nouvelle menace a fait son apparition récemment au sein du Parc : l'orpaillage. De l'or à l'état de poussière se trouve dans le lit du fleuve de la Bénoué et dans

ses bras et affluents en zone de protection intégrale. La pratique de l'orpaillage au sein de l'aire protégée a toujours existé, mais elle prend de l'ampleur depuis trois ans. En effet, depuis 2009, le nombre d'orpailleurs a augmenté de manière exponentielle, jusqu'à atteindre 2 000 personnes fin 2011 (les autorités n'ont pas établi quelle pourrait être la récolte moyenne d'une journée d'orpaillage).

À ce jour, aucune étude n'a été menée afin de connaître les pratiques et les usages des orpailleurs au sein du Parc. Généralement, les orpailleurs viennent des villages riverains, des villes alentours et de l'ensemble de la région sans que l'on puisse en déterminer la provenance exacte et en quelle proportion. Ils agissent seuls ou en groupe et s'installent pendant plusieurs jours le long du fleuve, via la construction de huttes à partir de branches. En plus des machettes dont ils se servent pour couper les branchages pour leur campement de fortune, ils utilisent des assiettes pour tamiser le sable, ainsi que des pelles et des pioches pour creuser le sol. L'activité des orpailleurs du Parc de la Bénoué s'apparente à un simple ramassage de l'or qui n'inclut pas l'usage du mercure et ses conséquences néfastes pour l'environnement, comme cela peut être le cas dans d'autres régions du monde.

Cependant, la construction de leurs huttes à partir des branches du Parc contribue à détruire l'habitat de la faune et cause des dommages au Parc, sans compter les actes éventuels de braconnage de subsistance. L'or récolté est ensuite acheté par des intermédiaires puis revendu à des grossistes. En 2010, 3 acheteurs ont été arrêtés par l'équipe du Parc : ils ont été déférés à la justice.

Les écogardes patrouillent le long de la Bénoué et au niveau de ses affluents 2 fois par semaine, ce qui provoque la fuite des orpailleurs. Les gardes brûlent leurs campements, mais peu de temps après les orpailleurs reviennent et reconstruisent. Les écogardes n'arrêtent pas les orpailleurs, car le PNB lutte moins sévèrement contre l'orpaillage que contre le braconnage. En effet, selon le conservateur, leur impact sur la faune n'est pas avéré. De plus, en les empêchant d'agir, ils peuvent devenir de potentiels braconniers, ce qui provoquerait un impact plus important sur la faune du Parc.

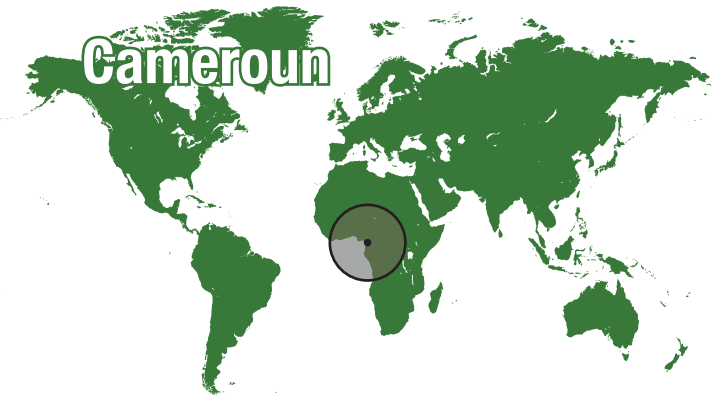


ANNEXE : COMPARAISON DES DENSITÉS ET EFFECTIFS DE LA FAUNE PRÉSENTE DANS LE PARC NATIONAL DE LA BÉNOUÉ ENTRE 1975 ET 2010

Espèces	Densité (individus/kilomètre carré)										Effectif									
	1975	1998	2000	2004	2006	2008	2009	2010	1975	1998	2000	2004	2006	2008	2009	2010				
Bubale	1,66	1,88	15,23	oi	0,97	0,203	0,17	1,45	3 000	3 384	27 418	oi	2 534	365	315	2 612				
Hippotrague	0,18	0,66	oi	oi	1,35	0,18	0,15	1,34	325	1 188		oi	3 525	325	278	2 426				
Cobe défassa	0,75	0,55	oi	oi	oi	0,36	0,21	0,17	2 859	990		oi	oi	655	381	314				
Cobe de Buffon	1,58	3,89	6,79	1,9	4,8	8,89	8,27	7,13	1 350	7 002	12 229	5 113	12 548	16 013	14 890	12 834				
Ourébi	0,4	0,91	1,64	2,1	oi	0,71	0,32	0,97	280	1 638	2 077	5 687	oi	1 279	589	1 753				
Céphalophe de Grimm	0,91	0,46	1,14	0,89	1,3	0,50	0,42	2,35	73	828	2 055	2 322	3 440	910	765	4 231				
Céphalophe à flanc roux	0,55	oi	0,62	0,8	0,8	0,38	0,34	1,78	1 650			1 616	2 275	695	628	3 211				
Buffle	1,14	0,1	oi	oi	oi	0,05	0,05	0,23	1 000	180		oi	oi	95	100	426				
Babouin		2,06			2,31	0,68	0,62	2,95	2 060	3 708			6 030	1 235	1 125	5 321				
Redunca	0,008	0,54	0,79	1,4	oi	0,10	0,21	0,01	15	972	1 435	3 877	oi	182	381	32				
Hippopotame	0,13			oi	oi	0,03	0,03	0,16	325			oi	oi	55	56	290				
Guib harnaché	0,36	0,39	0,55	1,2	0,6	0,28	0,24	0,12	650	702	281	3 241	1 575	504	434	218				
Élan de Derby	0,20	0,02	oi	oi	oi	0,14	0,13	0,45	375	126			oi	266	240	824				
Girafe	0,009		oi	oi	oi	0,26	0,13	0,34	17				oi	472	243	612				
Phacochère	0,66	0,48	1,9	oi	1,06	0,11	0,06	0,14	1 200	864				214	121	265				
Potamochère					oi	oi		0					oi	oi	oi	0				
Lapin d'Afrique			oi	oi	oi	0,002	0,005	0						3	9	0				
Rhinocéros	0,004								8											
Singe vert						0,16	0,17							294	3 006					
Magistrat						0,09	0,09	0,36						178	178	653				
Lion			oi	oi	oi	oi	oi	oi						40	40					

oi = observation insuffisante

ÉVALUATION PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Enquêtes socio-économiques au sein des villages riverains du Parc National de la Bénoué.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Dans un rayon de 2 km autour du Parc National de la Bénoué se trouvent 17 villages dont la population est estimée à 20 000 personnes. En 1968, année où le gouvernement camerounais décide le changement de statut de la zone, qui passe de réserve de faune à Parc national, les populations vivaient encore dans la zone de protection. Les habitations ont été détruites et les personnes déplacées, le statut de Parc National impliquant une interdiction de chasser et de prélever toute ressource naturelle dans la zone.

Ainsi, les villageois se sont brutalement trouvés sans domicile, avec interdiction de puiser dans les ressources naturelles, ce qui constituait jusqu'alors leurs moyens quotidiens de survie (chasse, coupe du bois, cueillette...). Ils se sont alors relocalisés au plus près, en périphérie du Parc, reconstituant la communauté de départ dans des villages nouveaux. Les expropriations ont entraîné des relations conflictuelles entre le Parc, et sa mission de conservation d'un patrimoine naturel exceptionnel, et la population confrontée à des questions de survie au quotidien et, de ce fait, loin d'accepter spontanément l'intérêt d'une telle zone de protection intégrale.

Les 17 villages situés en périphérie du Parc sont composés de différentes ethnies. Chaque village a son histoire avec des déplacements géographiques qui lui sont propres. Il est donc rare qu'un village ne soit composé que d'une seule ethnie. Si les habitants originaires de la région sont les Dourous, il est difficile de dire s'ils sont encore l'ethnie majoritaire tant les différentes ethnies recensées sont nombreuses (environ une trentaine), telles que les Gourous, les Mafas, les Massas ou encore les Kolbilas. Par ailleurs, les migrants en provenance de l'extrême nord du pays sont aujourd'hui 3 à 4 fois plus nombreux que les autochtones. Ces déplacements de population se sont considérablement accélérés à partir de 2003 du fait d'une sécheresse accrue dans la région, provoquant

l'effondrement des rendements agricoles, conjointement à une forte hausse démographique. Ainsi, les migrants investissent de nouvelles terres et s'installent dans des villages déjà existants ou en périphérie. La cohabitation avec les populations autochtones ne souffre pas d'antagonisme ethnique ou communautaire, les migrants étant issus notamment des ethnies moufoues et toupourries, mais leur présence exacerbe les tensions dues à l'occupation de l'espace et à la coupe du bois en particulier (déboisement pour la consommation domestique et la construction des maisons).

Les membres d'une même ethnie parlent leur propre dialecte local. Néanmoins, un dialecte est parlé par la plupart : le *foufouldé*. Il est donc la langue véhiculaire de la région. La population locale en périphérie du Parc vit essentiellement de l'agriculture, de l'élevage, de la cueillette et de la pêche. Son activité principale est l'agriculture pour la consommation personnelle mais également pour la vente sur les marchés locaux. Les principales cultures sont l'arachide, le maïs, l'igname, le mil, le haricot, le manioc, le coton, l'oignon, le riz et la banane plantain. Le revenu mensuel moyen d'un agriculteur dans cette région est de 38 euros (le salaire moyen mensuel camerounais étant de 80 euros). Certaines familles possèdent des élevages de volailles, de chèvres et de moutons, qu'elles revendent sur les marchés. Certains villages ont des animaux de trait tels que des ânes et des bœufs, mais cela reste assez rare (ces animaux étant très coûteux à l'achat). La cueillette est également pratiquée, ainsi que le ramassage du bois pour la cuisine et de la paille pour la construction des habitations. La pêche est généralement pratiquée en saison des pluies, seulement pour la consommation personnelle. Les espèces les plus pêchées sont la carpe et le silure.

Subvenir à ses besoins en habitant en périphérie d'un Parc National camerounais n'est pas chose aisée pour les populations, puisqu'il leur est interdit de puiser des ressources naturelles, qu'elles soient faunistiques et floristiques, à l'intérieur de la zone de protection intégrale. Pourtant, le Sommet de Rio en 1992 recommande que les préoccupations des populations riveraines des aires protégées soient prises en compte et reconnaît aux populations localisées près d'un Parc l'accès à ses ressources. L'interdiction d'accès au Parc National de la Bénoué et à ses zones de chasse contiguës est ici compensée par l'assistance financière à des microprojets d'aménagement (accès à l'eau, à la santé, amélioration des conditions scolaires...). Ainsi, depuis 2004, l'État camerounais réserve aux villages 10 % des recettes issues de la taxe d'abattage d'animaux dans les zones de chasse. Pour en bénéficier équitablement et en assurer une dépense coordonnée et transparente, les villages ont été regroupés par zones de chasse et les populations ont constitué des associations et des Groupes d'Intérêt Communautaire (GIC), qui rassemblent 4 à 12 villages chacun.

Au sein du « Complexe Bénoué », 3 associations se sont formées et sont chargées de gérer, grâce aux 10 % des taxes d'abattage perçus, des microprojets de

développement communautaire au sein des 17 villages concernés par la privation de l'usage de ces territoires :

- l'Unité des Comités Villageois de la Faune (UCVF) s'occupe de 4 villages situés dans les zones de chasse n° 1 et n° 4. Son budget annuel est d'environ 1,6 million de FCFA (2 440 euros) ;
- l'association NACOPEN s'occupe de 3 villages des zones n° 2 et n° 3. Son budget annuel est d'environ 400 000 FCFA (610 euros) ;
- l'Association des villages allant de Mayo Alim à Gavé (AMAGA) regroupe 12 villages des zones n° 5 et n° 6. Son budget annuel varie de 400 000 à 600 000 FCFA (de 610 à 915 euros).

Chaque association établit un plan d'action annuel défini à partir des attentes des villageois (construction ou rénovation de salles de classe, de postes de santé, réhabilitation de routes...). Le conservateur du Parc est invité à contribuer à son élaboration, certains projets devant prendre en compte la mission de conservation du Parc. Cette démarche demande prises d'initiatives et investissement de la part des villageois, l'État pouvant éventuellement appuyer certains des projets en complément des sommes débloquées à travers la taxe d'abattage. Les associations sont par ailleurs chargées de sensibiliser les villageois à la préservation des ressources naturelles du Parc et plus largement en mesure d'alerter les autorités locales (chefs traditionnels, maires, voire préfets) afin de lutter contre la surexploitation des ressources telle que la coupe du bois, le charbonnage ou le braconnage, le franchissement des différentes zones par les animaux favorisant le braconnage par les villageois.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Tout Parc National camerounais dispose d'un plan d'aménagement qui définit les politiques globales de la zone afin d'assurer une gestion optimale de l'aire de conservation devant obligatoirement impliquer les populations riveraines. Les programmes de ces plans portent sur plusieurs domaines : protection de l'environnement, tourisme, recherche, développement des infrastructures, intégration de la population. Ces plans n'ont pas pour vocation de définir et de répondre aux besoins de chaque village, mais de répondre aux attentes et besoins globaux de l'ensemble des villages de la zone.

Le plan du Parc National de la Bénoué a été validé en 2002 et prévoyait plusieurs activités à mener de concert avec les populations riveraines entre 2004 et 2008. L'objectif principal de ce plan visait à améliorer les conditions de vie des populations riveraines, tout en les associant à la protection et à la conservation de l'aire protégée. Le plan est arrivé à son terme en 2008. Il s'agit désormais, via la mise en place d'études socio-économiques, de mesurer s'il a répondu aux attentes de la population et d'apporter les solutions et ajustements nécessaires.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif général est d'identifier les besoins socio-économiques des populations riveraines du Parc et leur

degré de participation et d'adhésion à la mission du Parc.

Pour se faire, la mission consiste à :

- mener une enquête socio-économique globale et transversale du niveau de vie des populations proches du Parc,
- proposer la mise en œuvre de microprojets répondant aux besoins collectifs du village.

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

45 volontaires se sont succédés en appui à la direction du Parc, au cours de 18 missions entre janvier 2008 et avril 2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

15 villages ont été étudiés intégralement et l'importance de la taille d'un village (Sakdjé) a nécessité une étude par quartier : 3 quartiers sur 4 ont été étudiés. Chaque mission consiste à conduire l'enquête dans un village. Dans chaque village, les volontaires interviennent seuls, en duo ou à quatre et vivent plusieurs jours en immersion totale au sein de la communauté afin de recueillir ses avis et propositions. Cette enquête se construit à travers des échanges approfondis avec chacun des groupes représentatifs (jeunes, femmes, hommes, notables, corporations) et traite de thèmes portant sur l'état des lieux général du village, les conditions d'accès à l'eau, à la santé, à l'école, au travail, etc.. À la fin de la mission, une restitution est organisée durant laquelle la population arbitre et priorise elle-même ses propres propositions quant aux microprojets à mettre en œuvre.

La méthodologie utilisée est celle de la méthode MARP (Méthode Accélérée de Recherche Participative), qui ne s'applique que dans le cadre d'un groupe, dans un laps de temps très court et qui se déroule en 4 étapes :

- lors de la discussion, un problème est posé par l'ensemble du groupe (ce ne sont pas les problèmes individuels qui priment mais les problèmes collectifs) ;
- les enquêteurs recherchent les causes de ce problème avec le groupe ;
- des solutions et des plans d'actions sont réfléchis ;
- une proposition de plan d'action est retenue.



Cette proposition, établie sous la forme d'un rapport d'enquête, doit :

- améliorer la connaissance des données culturelles et socio-économiques du village ;
- présenter une carte du village ;
- procéder à un recensement de la population et définir les flux de migration du village ;
- définir les attentes de la population, les problèmes internes, conjoncturels ou structurels avec un focus particulier sur les relations qu'elle entretient avec le Parc.

Cette proposition doit également présenter une analyse des résultats et détailler la mise en place des microprojets, avec un exposé des actions à engager et une description de l'implication demandée aux parties prenantes et validées par elles :

- implication directe du village et des associations locales ;
- implication du Parc National de la Bénoué.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Les microprojets de développement identifiés à la suite des enquêtes effectuées dans les villages sont mis en œuvre à court, moyen ou plus long terme et demandent obligatoirement une participation financière et une implication forte des populations. Certains de ces projets sont réalisés par les villageois eux-mêmes, d'autres nécessitent une aide du Parc ; cette aide peut être financière, matérielle ou institutionnelle (le Parc peut servir d'intermédiaire entre le village et les autorités régionales ou les ministères par exemple).

Pour chaque projet, une convention est signée entre les 2 entités (Parc et village). Si l'aide demandée au Parc est financière, le Parc s'engage sur des microprojets ne dépassant pas 500 000 FCFA (762 euros). Pour les projets supérieurs à ce montant, le Parc recherche des partenaires pouvant apporter un appui financier. Si cela est nécessaire, le Parc « défend » également certains projets auprès des pouvoirs publics et décideurs, comme par exemple les députés, maires de la région ou ministères.

74 microprojets ont été identifiés pour un total de 15 villages et 3 quartiers du village de Sakdjé. 60 des microprojets impliquent la participation du Parc National de la Bénoué, 54 une implication du village et 10 une implication d'un ministère.

Cinq thèmes reviennent très fréquemment lors de l'élaboration des microprojets : un accès à l'eau plus simple via le forage de puits, l'amélioration du rendement agricole via l'achat de matériel agricole, l'amélioration des conditions scolaires via l'achat de tables, bancs, pupitres et la distribution de kits scolaires, l'accès à la santé via la mise en place de dispensaires de santé et la formation de personnel médical, et l'amélioration du statut des femmes via des formations professionnelles.

Domaine	Nombre de projets
Accès à l'eau	17
Rendement agricole	15
Conditions scolaires	14
Accès à la santé	11
Amélioration du statut des femmes	4
Divers	8
Total	69

Répartition des microprojets par thèmes d'intervention

Planète Urgence a contribué à la mise en place de différents projets à hauteur de 2 933 euros via les subventions accordées au Parc :

- la réparation de puits dans les villages de Leunda (153 euros), de Demsa (152 euros), de Mayo Mbana (122 euros), de Sakdjé (114 euros), et de Mbadjé (146 euros) ;



- la contribution au forage du puits dans le village de Mayo Salah (76 euros) ;
- la construction du puits dans le Quartier Mafa du village de Sakdjé (198 euros) ;
- la construction d'un bief (canal à pente faible utilisant la gravité pour acheminer l'eau en un lieu précis) dans le village de Mayo Mbana (122 euros) ;
- la construction de 22 pupitres pour l'école de Banda Wani (840 euros) et pour les directeurs des écoles des villages de Djaba et Guidjiba (190 euros) ;
- la réparation de la toiture de l'école du village de Leunda (58 euros) ;
- l'aménagement d'un sentier pour les élèves du village de Mayo Mbana (38 euros) ;
- l'équipement de la population du village de Guerri de 40 paires de gants pour mener à bien et avec moins de pénibilité leurs travaux agricoles (572 euros) ;
- la confection des ruches dans le village de Manguienwa (152 euros) ;

Sur l'ensemble des 74 microprojets, 32 % ont été réalisés et 34 % sont en cours de réalisation. 16 projets (soit 22 %) ont été abandonnés, principalement pour des raisons financières : la somme demandée pour la mise en œuvre des projets était trop importante par rapport aux revenus des villageois. 9 projets (soit 12 %) sont « non entrepris », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas démarré et ne verront jamais le jour, selon le conservateur, par manque d'initiative et de motivation de la part des populations concernées.

Le conservateur du Parc National de la Bénoué résume le processus et l'impact du projet :

« Le Parc National de la Bénoué, créée en 1932 comme réserve de faune, a été érigé en Réserve de Biosphère de l'UNESCO en 1981. Son plan d'aménagement, élaboré de manière participative en 2002, a été évalué en 2009. Il en ressort que le plan est partiellement mis en œuvre du fait de l'insuffisance de moyens financiers, humains et matériels. Conscient de cette difficulté, le service de la conservation a entrepris un partenariat avec l'ONG française Planète Urgence en vue de renforcer les capacités du Parc à travers le comptage de la faune, le soutien scolaire de certaines écoles riveraines et le diagnostic participatif appelé enquêtes socio-économiques.

Ce diagnostic participatif a débouché sur l'identification de microprojets avec la mise en place d'une collaboration entre le service de la conservation, les populations et Planète Urgence pour leur réalisation. Aujourd'hui, 90 % des villages ont été enquêtés.

De prime abord, nous avons constaté que l'élaboration du plan d'aménagement du Parc a été faite en impliquant uniquement les populations autochtones. Or, à ce jour, celles-ci ne constituent que 25 % de l'ensemble de la population en périphérie du Parc. La mise à l'écart des allogènes (qui représentent donc 75 % de la population), communément appelés « migrants » ou « réfugiés climatiques », complique toutes les tentatives d'aménagement dans la région. Pour pallier ce problème, il nous a semblé important de mener les enquêtes auprès de l'ensemble de la population,

migrants et autochtones, en prenant en compte toutes les propositions de microprojets et en essayant d'y apporter des solutions collectives.

L'impact de ces enquêtes se mesure à plusieurs niveaux.

Premièrement, notre objectif est de corriger cette mise à l'écart des migrants. Ces enquêtes ont permis de montrer aux deux communautés qu'elles partagent un même terroir et qu'il importe qu'elles s'associent pour le sauvegarder. Ces enquêtes ont ensuite permis aux autochtones de mieux comprendre que le terroir ne leur appartient pas exclusivement, néanmoins il subsiste encore des réticences qui entretiennent un climat de méfiance. Ainsi, si dans certains villages les microprojets mis en place à la suite des enquêtes sont communs et les cotisations se font collectivement (villages de Manguenwa, Dogba, Djaba, Mayo Salah par exemple), dans d'autres villages cela semble encore difficile (villages de Banda, Sakdjé, Guidjiba par exemple).

Sur le plan de la conservation des ressources, des microprojets tels que la visite du Parc par les élèves de certaines écoles commencent à porter leurs fruits. Beaucoup d'élèves sont motivés et comprennent désormais l'importance de la conservation du Parc.

Les enquêtes ont aussi permis de résoudre des problèmes concrets, tels que l'accès à l'eau, ou de pallier le manque de matériel scolaire et agricole. Ainsi, certains villages ont bénéficié de l'appui à la mise en place de points d'eau, d'autres ont pu bénéficier de kits scolaires, des villageois ont eu des gants pour faciliter le travail des champs.

Les résultats sont nombreux et les impacts le sont aussi. Néanmoins, il est important de rappeler que certains impacts ne seront visibles qu'à moyens et longs termes. »

PERSPECTIVES

Le projet se poursuit car il reste deux villages ainsi qu'un quartier de Sakdjé à enquêter.



ÉVALUATION PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Zimbabwe



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Protection de la faune dans le Parc National de Hwange au Zimbabwe.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION



La réserve naturelle de Hwange a été créée en 1928. Ce Parc National, dont la superficie (114 500 km²) est supérieure à celle de l'île-de-France, est le plus grand du Zimbabwe, et il comprend plus de 500 espèces animales dont 400 espèces d'oiseaux. Depuis 2004, Planète Urgence participe à la protection de l'environnement du parc avec l'appui de volontaires venant en renfort de programmes scientifiques locaux.

À la frontière avec le Botswana, ce Parc n'a rien à envier à ses semblables sud-africains, mais il pâtit de structures inadaptées pour l'accueil de touristes et souffre d'une crise économique sévère et de tensions politiques qui agitent le pays depuis plus de dix ans. Aucune donnée officielle n'existe sur la fréquentation touristique du Parc. Toutefois, en 2009, il semblerait que la zone de Sinamatella ait connu une légère augmentation du nombre de touristes, estimé à environ 1 500 (soit moins de 5 visiteurs par jour sur une année). Les revenus du tourisme sont donc insuffisants pour assurer la surveillance du parc et participer à la protection de sa biodiversité. Les subventions de la fondation australienne SAVE et de différents mécènes et bailleurs de fonds destinées aux programmes de recherche contribuent au financement des besoins des scientifiques, mais ne participent pas à celui de la structure du parc. Parfois, des soutiens ponctuels permettent d'acheter de l'essence ou des rations alimentaires pour le personnel du parc, celui-ci étant composé d'une trentaine de personnes seulement, mal équipées et mal payées.

Les équipes ne sont donc pas en mesure de lutter efficacement contre le principal fléau : le braconnage des espèces menacées. Les statistiques sur le braconnage ne sont pas fiables ou demeurent confidentielles. Le braconnage quotidien par les populations locales pour subvenir à leurs besoins alimentaires affecte principalement les herbivores. Ces braconniers autochtones sont généralement connus mais ne courent que peu de risques, les agents de police ou de la justice connaissant les mêmes difficultés économiques. Quant au braconnage lié au trafic des rhinocéros, des éléphants et des lions, il a connu une recrudescence ces dernières années. Les braconniers encourrent de graves sanctions, dont ils arrivent très régulièrement à se soustraire par la corruption. Ainsi, pour les populations environnantes, la tentation est grande : une corne de rhinocéros revendue à des trafiquants rapporte l'équivalent de dix années de récoltes.

Parmi les programmes de recherche mis en œuvre dans le parc, Dete Animal Rescue Trust (DART), notre partenaire dans le cadre de ce projet, entend apporter une expertise locale pour coordonner l'action des efforts scientifiques en faveur de la lutte contre le braconnage et de la préservation des espèces menacées. Fondée en 2000 par Paul de Montille, cette ONG zimbabwéenne appuie les programmes de recherche locaux en apportant son soutien logistique et humain et mène également des actions antibraconnage (neutralisation et collectes de pièges, soins aux animaux blessés).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

DART est principalement investi dans le programme de protection des rhinocéros. Le rhinocéros noir, notamment, est classé comme espèce en danger critique, avec une population mondiale de seulement 4 240 individus. À titre de comparaison, celle du rhinocéros blanc est estimée à 20 165 individus. La situation de cet animal est très critique en Afrique, où le nombre de rhinocéros tués augmente chaque année. En Afrique du Sud, pays où se trouvent 90 % des rhinocéros d'Afrique, 448 animaux ont été braconnés en 2011, contre 83 en 2008.

Année	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de rhinocéros braconnés	13	83	122	333	448

*La situation du braconnage de rhinocéros en Afrique du Sud
(Source : Le monde.fr, AFP, 22 février 2012).*

La situation au Zimbabwe est très similaire. Le Zimbabwe accueille la quatrième plus grande population de rhinocéros noir du monde, cette dernière étant en grave danger du fait du braconnage pour leur corne. En 2008, la population du rhinocéros noir du Zimbabwe comptait 490 individus ; leur nombre actuel est estimé à la moitié de ce chiffre.

Les experts des fondations américaine International Rhino Foundation (IRF) et britannique Save The Rhino considèrent la situation du braconnage du rhinocéros au Zimbabwe comme « *une crise actuelle avec des conséquences à long terme* ». Pour le Dr Susie Ellis, directrice exécutive d'IRF, « *le Zimbabwe est en passe de perdre sa monnaie biologique - les rhinocéros et autres animaux sauvages. [...] Cette monnaie biologique de haute valeur pourrait être un facteur clé pour le développement économique à travers le tourisme - si nous pouvons agir dès à présent pour éviter qu'elle ne soit perdue.* »



Les causes de l'augmentation du braconnage du rhinocéros

La situation économique et politique critique du Zimbabwe, le nouveau visage des braconniers bien organisés et disposant de grands moyens ainsi que la nouvelle dimension du marché de la corne de rhinocéros sont quelques-unes

des raisons de l'augmentation du braconnage. De fait, en raison de l'effondrement de son économie, le Zimbabwe n'a plus d'argent disponible pour les parcs nationaux et une protection efficace du rhinocéros. C'est pourquoi le braconnage commercial de cette espèce a progressé de façon si spectaculaire, faisant peser une menace très lourde sur sa survie.

Dans certains pays du Moyen-Orient, la corne de rhinocéros est utilisée comme ornements des manches de poignard - qui indiquent un certain statut social. Cette raison ne représente toutefois plus qu'un petit pourcentage de l'actuelle demande internationale de corne de rhinocéros. La plupart des cornes sont vendues sur le marché noir pour leur utilisation en médecine traditionnelle asiatique. En particulier, la corne de rhinocéros est un ingrédient qui a une grande valeur pour la médecine traditionnelle chinoise, qui l'utilise depuis des siècles en tant que remède pour toutes sortes de maux allant des fièvres et maux de tête jusqu'au cancer, et dont les vertus prétendument aphrodisiaques sont également très recherchées. La demande actuelle est si forte en Chine que les marchés sont prêts à déboursier presque le double du prix de l'or pour la corne de rhinocéros.

En outre, alors que la demande provenait essentiellement de Chine dans le passé, elle a récemment gagné en popularité dans de nouveaux pays tels que le Vietnam et la Thaïlande, la demande atteignant ainsi de nouveaux sommets. Une classe de plus en plus riche dans ces pays est prête à dépenser énormément pour la corne de rhinocéros en médecine traditionnelle, ce qui explique la très forte augmentation du braconnage depuis 2007 en Afrique du Sud.

La corne de rhinocéros est donc devenue une nouvelle matière précieuse recherchée. Elle est dorénavant plus chère que l'or ou le platine. Le kilo de corne de rhinocéros se vend jusqu'à 65 000 dollars sur le marché chinois, et jusqu'à 92 500 dollars au marché noir (à titre de comparaison, le cours de l'or à fin mars 2012 se situe à 53 000 dollars le kilo).

L'augmentation du pouvoir d'achat dans de nombreux pays d'Asie a été suivie d'un accroissement de la demande pour la corne de rhinocéros, avec pour conséquence des moyens financiers pour entretenir des gangs bien organisés de trafiquants.

Concernant les braconniers, la plupart sont généralement des personnes pauvres équipées d'armes automatiques. Au Zimbabwe, la plupart des braconniers viennent de Zambie, mais ils s'appuient souvent sur des guides locaux qui vivent à proximité des parcs nationaux pour leur indiquer où se trouvent les rhinocéros. En Afrique du Sud, la plupart des chasseurs recrutés pour le braconnage viennent du Mozambique, dont les habitants près de la frontière sont extrêmement pauvres.

Plus récemment, cependant, le visage des braconniers a changé, incluant maintenant des personnes riches et instruites telles que des hommes d'affaires, des vétérinaires, des chasseurs professionnels et des agriculteurs commerciaux (disposant de grandes exploitations et

donc d'importantes ressources). Ils utilisent des moyens sophistiqués tels qu'hélicoptères, véhicules 4x4, motos, fusils à fléchettes, drogues immobilisantes, radios, caméras de surveillance, etc.

La lutte contre le braconnage à Hwange

L'organisation Wilderness Trust, qui soutient de nombreux projets en Afrique australe, joue un rôle important dans la lutte contre le braconnage au sein du Parc. Bien que ces actions constituent un avantage incontestable pour le tourisme, en particulier pour l'opérateur d'écotourisme en Afrique australe Wilderness Safaris, aucun accord ne l'y contraint. C'est néanmoins un rôle que l'organisation s'est donné dans le but de soutenir les activités des parcs nationaux et veiller à ce que celui de Hwange continue de fonctionner efficacement.

Pour combattre l'expansion du braconnage, un camp a été érigé par Wilderness Trust pour accueillir les gardes des parcs nationaux lors de leurs patrouilles antibraconnage et des véhicules ont été mobilisés. Les véhicules sont essentiels pour lutter contre le braconnage et conduire les braconniers au poste de police. L'équipe est dès lors mobile, et peut ainsi contrôler les zones de pièges spécifiques. De plus, la communication radio entre les éclaireurs, le véhicule et le camp permet des temps d'intervention plus rapides.

La lutte contre le braconnage à Hwange est menée par des gardes armés et spécialement entraînés. Leur travail principal est d'attraper et d'arrêter les braconniers qui tentent de tuer les animaux sauvages du parc. Les peines encourues sont de quinze à vingt ans de prison. Au cours des dernières années, comme le braconnage du rhinocéros a augmenté, le travail des gardes est devenu beaucoup plus important. Ils ont dorénavant la permission spéciale de tirer - et donc de tuer - sur tout braconnier de rhinocéros en possession d'une arme.

OBJECTIFS DU PROJET

Depuis 2009, DART est impliqué dans un projet conjoint avec la fondation SAVE d'Australie et le Département des parcs nationaux du Zimbabwe pour surveiller la population des rhinocéros noirs dans la zone protégée de Sinamatella (Intensive Protection Zone ; IPZ). Un suivi régulier montre que les animaux peuvent être protégés efficacement grâce aux patrouilles antibraconnage des gardes des parcs nationaux. En 2011, les activités ont été étendues au suivi du rhinocéros blanc dans la zone de Main Camp et au suivi des lions en soutien à WildCRU, l'unité de recherche pour la conservation de la vie sauvage de l'université d'Oxford.

DART poursuit également la surveillance des populations de mammifères à Hwange au moyen de comptages sur des périodes de vingt-quatre heures à différents points d'eau. Pour des raisons qui n'ont jamais été expliquées, mais vraisemblablement parce qu'il existait à ce moment une réflexion sur la réouverture de la chasse privée, les autorités du parc de Hwange ont refusé à DART le permis de recherche sur le lion de Hwange au début de 2010. Par conséquent, DART n'a pas pu inclure son projet de recherche sur le lion dans ses activités. Mais des actions ont toutefois été réalisées en 2011. DART a commencé

à suivre les rhinocéros blancs à la fin de 2010 et les volontaires de Planète Urgence ont été impliqués dans cette surveillance en 2011.

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

En 2010 et 2011, 115 volontaires ont apporté leur soutien aux activités de DART pour la surveillance du rhinocéros noir et des lions ainsi que le comptage de mammifères.

Le bénéficiaire direct des actions menées par Planète Urgence est l'ONG de conservation DART, qui intervient en soutien sur le terrain aux équipes scientifiques de la fondation SAVE et de l'université d'Oxford dans le Parc de Hwange.

Ainsi, le Wild CRU, dirigé par l'université d'Oxford, mène le projet de recherche sur le lion (Hwange Lion Research, HLR) et la fondation australienne SAVE est investie dans le programme de recherche concernant les rhinocéros noirs et blancs.



INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

La surveillance du rhinocéros

En 2010

Rhinocéros noir. Les équipes de DART et Planète Urgence ont réussi avec succès en 2010 la surveillance du rhinocéros noir dans la zone de Sinamatella. Fin août, DART a fait partie d'un exercice « anticornage », qui consiste à couper la corne du rhinocéros pour retirer toute valeur commerciale à l'animal et éviter sa chasse par les braconniers. Cette activité impliquait également du personnel de la fondation SAVE, de Marwell Zimbabwe Trust et de AWARE Trust ainsi que celui des parcs nationaux du Zimbabwe.

Au cours de cet exercice, 15 rhinocéros ont été vus, souvent par des équipes composées de membres de diverses organisations. Aussi est-il impossible d'affirmer combien d'animaux ont été vus uniquement par les

équipes de DART / Planète Urgence. Toutefois, vers la fin de l'année 2010, il était clair que seuls quelque 25 animaux étaient présents dans la zone (à la fin de 2009, on estimait à 30 le nombre de rhinocéros noirs dans cette zone). Les volontaires et DART localisèrent approximativement 10 de ces animaux en dehors de l'exercice « anticornage » et recueillirent d'autres données importantes telles que l'éparpillement de cette population en saison sèche.

Les observations faites pendant la saison des pluies de 2009-2010 ont confirmé l'augmentation importante des pertes de rhinocéros noirs dues au braconnage. À Sinamatella, 10 rhinocéros ont été abattus durant cette période, réduisant la population d'environ 30 %. Les observations faites lors de la campagne « anticornage » ont montré que la proportion d'animaux jeunes et de femelles identifiés était plus importante que ce qui avait été estimé, ce qui augure une capacité de récupération plus grande, mais la situation reste toujours critique.

Rhinocéros blanc. La surveillance du rhinocéros blanc a commencé à la fin de 2010 dans la zone de Main Camp en collaboration avec la fondation SAVE. Le domaine de ces animaux est beaucoup plus étendu que celui du rhinocéros noir et il est peu probable que DART soit en mesure d'estimer la taille de la population avec certitude avant quelque temps. À ce jour, la meilleure hypothèse fait état d'environ 25 animaux, mais ce n'est qu'une supposition, un large territoire restant encore à couvrir.

En 2011

Rhinocéros noir. En 2011, 2 rhinocéros noirs ont été abattus à Sinamatella, contre 10 en 2009-2010. Cependant, cela ne signifie pas que les braconniers sont moins présents : en 2011, 6 confrontations armées ont eu lieu entre les braconniers et les gardes. Ces confrontations n'ont abouti à aucune arrestation, les braconniers ayant réussi à s'enfuir, laissant sur place armes et équipements. Les gardes ont ainsi récupéré 2 cornes de rhinocéros et 2 kalachnikovs.

À chaque mission, les volontaires de Planète Urgence ont passé une semaine à surveiller les rhinocéros noirs à Sinamatella et une semaine à surveiller les rhinocéros blancs dans la région de Main Camp. En l'absence d'émetteur de radio-pistage, il est très difficile de trouver, de surveiller et de protéger ces animaux. Pour cette raison, les volontaires ont dû chaque jour marcher de nombreux kilomètres pour trouver et recueillir des informations sur ces rhinocéros. Cela leur a laissé peu de temps pour d'autres activités, mais à quelques exceptions près ils ont pu recenser des rhinocéros lors de toutes les missions.

Rhinocéros blanc. DART a mis en place une nouvelle base dans la zone de Main Camp pour recueillir plus d'informations sur le rhinocéros blanc dans le sud du parc. Avec l'aide des volontaires de Planète Urgence, DART a rapidement été en mesure de revoir l'estimation du nombre de cet animal dans cette zone, préalablement estimé à 25 individus. Ainsi, les observations ont montré qu'il reste moins de 10 rhinocéros. Aucun rhinocéros blanc n'a été perdu à Main Camp en 2011. Au cours de 2011, DART avait identifié et était en mesure de suivre régulièrement 7 de ces rhinocéros.

La surveillance des lions

Lors de chaque mission en 2011, les volontaires ont suivi les lions pendant environ 2-3 jours à Sinamatella et 3-4 jours dans la zone de Main Camp. À Main Camp, les volontaires ont réalisé un certain nombre d'enquêtes sur les sites de chasse des lions pour le HLR. Ils ont ainsi aidé à suivre et surveiller deux grands lions mâles porteurs d'émetteurs dans la zone de Sinamatella et ont transmis les informations au HLR. Ils ont également aidé le HLR à retrouver certains lions ayant quitté leur domaine et qu'ils ne pouvaient pas localiser. DART n'a posé aucun émetteur dans le cadre du soutien au HLR en 2011.

Les lions se déplacent parfois en dehors des frontières de leur domaine. La portée du signal d'un collier de radio-pistage est de seulement 4 km et il peut être difficile de localiser les lions même si l'animal porte un collier. DART a permis de repérer et de recueillir des données sur le lion mâle N° 147.20 à Sinamatella à plusieurs reprises. Ce lion, connu sous le nom de *Jose*, et son partenaire *Perron* sont deux grands mâles qui couvrent de larges domaines et se déplacent entre différents groupes de femelles à Sinamatella. Ces observations ont permis d'identifier le groupe de femelles avec lequel vivent ces lions et quelles proies ils tuent. DART a pu en outre confirmer que ces lions, cibles potentielles de braconniers, étaient toujours en vie.

Les informations sur les localisations des animaux et de leurs proies ont été rassemblées pour tous les lions porteurs de collier à Main Camp. Toutes les informations visuelles, les photos prises et les données recueillies par les volontaires ont été transmises au HLR. Les volontaires ont en permanence pisté et recherché les lions au cours de déplacements à travers le Parc. Ils ont aussi continué à recueillir des informations lors du suivi des rhinocéros ou des comptages aux points d'eau.

Il est devenu important pour le HLR d'enquêter sur les habitudes alimentaires des jeunes lions mâles, forcés de quitter le groupe familial quand ils atteignent l'âge de 2-3 ans. À ce moment, les jeunes lions mâles commencent à chasser et tuer par eux-mêmes. Beaucoup quittent le Parc National car il devient dangereux pour eux de vivre sur les territoires des grands mâles de la tribu. Il s'agit d'un moment de forte mortalité, au cours duquel les jeunes lions, qui s'attaquent parfois au bétail des environs, deviennent la cible des communautés rurales.

DART s'est vu confier une étude sur les sites de chasse pour identifier les proies de ces lions, et voir s'il s'agit de bétail ou bien d'animaux sauvages, grâce aux données de localisation par GPS obtenues pour ces jeunes lions porteurs de collier. Pour cela, DART a eu recours aux volontaires de PU, qui ont parcouru de nombreux kilomètres afin de rassembler des os, des poils et des échantillons fécaux sur les différents sites de chasse identifiés par GPS. Ces données ont été ensuite analysées et enregistrées par HLR pour établir un profil d'information pour chaque jeune lion mâle.

Comptages aux points d'eau et «Transect Information»

DART est membre de Wildlife and Environment Zimbabwe (WEZ) et a pris part au comptage de 2010 de Hwange (game count 2010), seul comptage de tous les animaux qui tente de couvrir l'ensemble du Parc. La procédure de comptage consiste à surveiller chaque point d'eau pendant vingt-quatre heures à la fin de la saison sèche et à compter les animaux qui viennent s'y abreuver. Les résultats complets sont transmis aux autorités du Parc ainsi qu'au WEZ.

En 2010

- Mare de Masuma

DART effectue un comptage régulier de vingt-quatre heures à la mare de Masuma (*Masuma Dam*) à Sinamatella. Les volontaires sont essentiels pour le succès de ce projet modeste les données sont transmises au biologiste de Sinamatella, Hilary Madiri.

Le nombre d'éléphants comptés sur vingt-quatre heures a atteint un sommet de 825 le 9 octobre, mais atteignait déjà 396 le 14 août. Ces données ont été transmises au biologiste, qui a augmenté la quantité d'eau grâce à une pompe à eau (dont de nombreuses mares sont équipées pour palier le manque de pluies et les périodes de sécheresse) pour répondre aux besoins du grand nombre d'éléphants.

D'autres observations et données intéressantes furent un rhinocéros noir unique le 21 octobre, le nombre hautement grandissant de buffles tout au long de la saison et la diminution du nombre de girafes - peut-être dû au conflit possible entre les girafes et le trop grand nombre d'autres animaux.

- Sources Chawato et Gobo

À la demande de Hilary Madiri, DART et les volontaires ont effectué un certain nombre de comptages sur vingt-quatre heures dont celui des oiseaux à Chawato Spring et à Little Gobo Spring dans la zone de Safari Dekka. Dans tous les cas, les volontaires ont fait partie de l'équipe de comptage de WEZ. Ces sources n'attirent pas autant d'animaux qu'à Masuma, mais elles représentent un intérêt scientifique. Les observations furent particulièrement intéressantes concernant le nombre élevé de prédateurs aux deux sources, notamment à Little Gobo.

- Kashawe Boucle

DART effectue des transects routiers (comptages dynamiques qui permettent, le long d'un même circuit, d'inventorier la population animale environnante) réguliers et les données recueillies ont été transmises aux scientifiques locaux. L'ensemble des 14 transects de Planète Urgence réalisés sur la boucle de Kashawe ont produit un ensemble important de données permettant d'obtenir un profil général de la distribution des mammifères tout au long de la saison sèche dans cette partie du parc.

En 2011

En 2011, DART et les volontaires n'ont pas pratiqué les mêmes comptages qu'en 2010 parce que les projets de recherche sur le lion ont occupé la moitié de la session. Cependant, DART et les volontaires ont permis à WEZ d'obtenir des informations grâce à leurs comptages sur vingt-quatre heures :

- Mare de Masuma

Les volontaires ont procédé à deux comptages de vingt-quatre heures en mai et juillet qui ont permis de recenser 1 352 animaux : kudu, civet, waterbuck, impala, hyène tachetée, zèbre, chacal au dos noir, Scrub Hare, buffle, phacochère et 916 éléphants.

- Chawato Spring

Sur un comptage d'une journée, plus de 82 animaux ont été observés : éléphants, kudu, phacochères et babouins en groupes. En 2010, aux environs de la même période (octobre), les volontaires avaient compté 100 animaux (kudu, phacochères, éléphants et impalas, mangoustes minces et léopards).

- Bumboosie South Pan

DART et les volontaires y ont consacré une journée au cours de laquelle 118 animaux ont été observés, dont un nombre important d'éléphants (92).

- Mare de Tshompani

201 animaux, dont 188 éléphants, ont été observés au cours d'un comptage. Les autres animaux vus étaient : kudu, Warthog, impala, hyène tachetée, chacal à dos noir.

- Boucle de Kashawe et rivière Lukosi

Onze transects routiers ont été réalisés. Les résultats précis de ces comptages de vingt-quatre heures sont donnés dans le rapport « Impact Zimbabwe 2011 ».

Oiseaux

DART a continué à fournir des données sur la distribution des oiseaux à Birdlife Zimbabwe. Au cours de l'année 2010, 25 quadrats (échantillonnage du nombre d'oiseaux dans 25 zones qui permettent une extrapolation des données) ont été réalisés. La diminution considérable d'observations par rapport à 2009 est due au ralentissement des déplacements des volontaires en dehors de la zone de Sinamatella (en 2009, DART et les volontaires ont régulièrement voyagé à Main Camp pour Lion Research, mais ce ne fut pas le cas en 2010).

Comme en 2009, un grand nombre d'espèces particulières ont été aperçues : la cigogne blanche, la cigogne noire, la cigogne Saddle-bill, la cigogne marabout, le Secretarybird, le vautour Lappet-faced, le Yellow-billed Kite, l'aigle martial, l'aigle bateleur, la grue couronnée grise, l'outarde kori, le perroquet à tête grise, le piqueboeuf Carmine Bee-eater, le Southern Ground hornbill et le Red-billed Oxpecker avec en plus l'aigle verraux et le martin Common.

En 2011, les volontaires et DART firent 6 comptages au point

d'eau de Mandavu et 4 à Main Camp. Plus de 155 oiseaux ont été observés : le cormoran à poitrine blanche, le héron cendré, le héron pourpré, la petite aigrette, l'aigrette du bétail, la cigogne, la cigogne Yellow-billed, l'ibis sacré d'Afrique, l'ibis falcinelle, la spatule africaine, l'oie d'Égypte, le Red-billed Teal, l'African Fish-eagle, le jacana à poitrine dorée, le vanneau forgeron, l'avocette élégante, l'échasse à ailes noires, le Water Thick-knee.

À Sinamatella, le nombre d'animaux observés aux différents points d'eau reste approximativement le même entre 2010 et 2011. Il est impossible de tirer des conclusions à partir des résultats recueillis sur seulement deux années. Pour évaluer précisément cela et rechercher une tendance ou un modèle, il est nécessaire de continuer le travail de comptage et ainsi d'obtenir des données sur plusieurs années.

Autres formes de soutiens

L'association Le Pic Vert, créée par un ancien volontaire de Planète Urgence, travaille dorénavant en collaboration avec DART dans le cadre de l'équipement de mares en pompes à eau. La plupart des mares du Parc sont déjà équipées en pompe à eau diesel fonctionnant au pétrole. Elles demandent donc un certain investissement et sont bien souvent en mauvais état et défectueuses.

Ainsi, la mare de Bumboosie South Pan est dorénavant équipée d'une pompe à eau solaire. La mare a été maintenue en eau pendant toute la saison seiche 2011 en

délivrant quotidiennement environ 20 000 litres d'eau de juin à novembre. Elle a ainsi permis la survie de nombreux animaux.

La plupart des pièges et des animaux piégés se trouvent sur des terres extérieures au Parc. En 2011, DART a passé la plupart du temps dans l'enceinte du Parc à la recherche des rhinocéros. Pour cette raison, seuls quelques pièges à collet (approximativement 35 trouvés dans le Parc) ont été collectés et aucun animal piégé n'a été vu en 2011.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Les données recensées par DART et les volontaires sont transmises aux équipes scientifiques. Elles permettent aux chercheurs et aux autorités du Parc de mettre en place des stratégies et des programmes spécifiques pour la protection des espèces et la lutte contre le braconnage.

Les rhinocéros

La présence des volontaires et de DART sur le terrain permet de localiser les zones fréquentées et non fréquentées par les rhinocéros. Ces observations reflètent l'évolution du braconnage dans le parc. La base de données et la cartographie liées à ces informations sont exploitées par la fondation australienne SAVE. Elles permettent aux autorités du parc d'organiser et de déployer les patrouilles de façon plus adaptée et efficace. Ainsi, en 2011, seulement 2 rhinocéros noirs ont été tués dans la zone de Sinamatella, contre 10 en 2010. Les 6 confrontations que les équipes de DART ont eues avec des braconniers, du fait d'un déploiement de gardes plus important et d'une meilleure maîtrise du comportement des rhinocéros, prouvent que les observations sont efficaces et les zones bien localisées.

Les braconniers se font le plus discret possible. Ils évitent au maximum les zones fréquentées et agissent dans les zones reculées, à l'écart des touristes. La présence de volontaires et des équipes dans ces zones non fréquentées a un effet dissuasif pour les braconniers et rend leur tâche plus difficile.

Un des objectifs principaux de DART en 2011 était de convaincre les vétérinaires du parc et les autorités de repenser leur stratégie anticornerie des rhinocéros. En effet, de nombreux rhinocéros sans corne ont été tués par les braconniers depuis les opérations de 2010, ce qui montre l'inefficacité de cette méthode. En juin 2011, les autorités du parc ont finalement accepté d'équiper les rhinocéros en émetteurs de radio-pistage plutôt que de les déposséder de leur corne.

Il est donc plus facile pour les équipes de DART de reconnaître les rhinocéros et de ne plus les confondre entre eux. Cela permet des estimations plus précises et une meilleure protection des rhinocéros.

Lion Research Project

Le projet de recherche sur la conservation des lions de



Wild CRU répond à quatre objectifs principaux :

- comprendre et analyser les problèmes,
- acquérir les clés pour les expliquer,
- intégrer la population au projet,
- mettre en place des solutions à long terme.

Les informations recueillies sur les lions identifiés permettent aux scientifiques de mieux connaître leurs habitudes et leur comportement en fonction des périodes de leur vie. Les scientifiques situent les territoires de chaque lion mâle, de chaque clan, la compétition entre les jeunes mâles et les plus anciens, le type d'herbivores chassés, les zones de repos, de reproduction, les zones d'abreuvement par exemple. L'ensemble de ces données doit permettre de mieux organiser la protection et la conservation des lions du Parc en prenant en compte les difficultés de la population et en trouvant les moyens de protéger les intérêts de tous.

La thèse réalisée par le Wild CRU, intitulée « *Les lions à Hwange : les effets mitigés de la chasse* », a été alimentée par les observations faites par DART et les volontaires. Cette étude montre les évolutions des comportements sociaux et spatiaux des lions à Hwange à la suite de la suspension de la chasse dans le Parc (de 2004 à 2008). Les observations permettent de savoir où les lions vivent, chassent, se reproduisent et ainsi de protéger efficacement ces habitats pour une meilleure protection de l'espèce.

L'étude montre également l'efficacité d'un écosystème créé grâce à l'arrosage artificiel d'un site du parc qui attire ainsi les lions, et l'impact positif d'une présence importante de lions sur le développement du tourisme. Pour plus d'informations concernant l'étude des lions par l'Université d'Oxford :

- Le site du Wild CRU et les liens vers des publications associées : www.wildcru.org ¹,
- Une interview de Andrew Loveridge, chercheur au Wild CRU : www.ox.ac.uk ².

Autres résultats

DART a continué à avoir un impact sur la lutte contre le braconnage en 2011 en fournissant nourriture, transport et autre assistance pour les patrouilles des parcs nationaux :

- le soutien en nourriture de DART consiste à fournir aux patrouilles antibraconnage des rations en aliment de base, farine de maïs ainsi qu'huile de cuisson, sucre, poisson séché, etc. ;
- grâce à la donation du véhicule 4x4 par un ancien volontaire de Planète Urgence, DART a été capable d'accroître sa participation dans le transport des patrouilles antibraconnage et d'aider les Parcs nationaux à développer un nouveau système de patrouille qui s'avère plus efficace que le précédent ;
- enfin, les équipes de DART ont consacré plus de 20 % de leur temps - ce qui était prévu dans le

projet - à assurer une présence sur le terrain, laquelle a rendu le travail des braconniers plus difficiles dans des zones habituellement non fréquentées.

PERSPECTIVES

En 2012, environ 15 rhinocéros noirs identifiés seront suivis et surveillés par les volontaires dans la zone de Sinamatella et ils poursuivront la recherche de rhinocéros non identifiés à Hwange.

Dans la zone de Main Camp, 8 rhinocéros blancs identifiés seront suivis par les volontaires et DART continuera d'aider HLR pour trouver et suivre les lions dans les zones de Sinamatella et de Main Camp à Hwange.

En 2012, les volontaires seront également investis dans l'estimation du nombre de guépards dans la zone du bush et dans leur suivi en partenariat avec les autorités du parc. Cette activité s'effectuera de concert avec le suivi des rhinocéros noirs vivant dans la même zone.

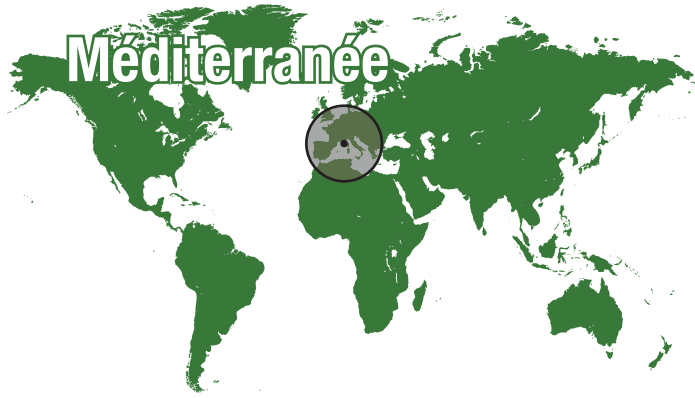


¹ http://www.wildcru.org/research/research-detail/?theme=&project_id=47

² http://www.ox.ac.uk/media/science_blog/120223.html

ÉVALUATION PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

Méditerranée



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Recensement et protection de la biodiversité sur les zones Natura 2000 des Embiez et de Porquerolles

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Le Conservatoire du littoral et la Ville de Six-Fours-les-Plages.

Établissement Public créé en 1975, placé sous la tutelle du Ministère chargé de l'Écologie, le Conservatoire du Littoral a pour mission de sauvegarder, en partenariat avec les collectivités territoriales, les espaces naturels, côtiers ou lacustres, d'intérêt biologique et paysager. Pour agir, le Conservatoire acquiert des terrains privés ou se fait affecter des propriétés publiques. Confiés en gestion aux collectivités locales ou aux ONG, ces terrains sont définitivement affectés à la protection tout en restant ouverts au public. Le Conservatoire est actuellement propriétaire de plus de 10 % du linéaire côtier de la France métropolitaine et possède aussi de très nombreux espaces naturels dans les territoires d'outre-mer. Il peut aussi intervenir sur les enjeux marins en se voyant attribuer des parties du Domaine Public Maritime : la France étant le troisième pays au monde en longueur de côtes maritimes.

Le Parc National de Port-Cros

Créé en 1963, le Parc National de Port-Cros est l'un des 10 parcs nationaux français. Il est géré par un établissement public administratif dont le siège est situé Castel Sainte-Claire, à Hyères. Ses objectifs sont la protection et la surveillance de ce patrimoine, ainsi que l'accueil et l'information du public, en partenariat avec les acteurs locaux. Le Parc intervient également dans les sites du Conservatoire du Littoral au cap Lardier, aux salins d'Hyères, ainsi qu'à Giens. À Porquerolles, site classé, les terrains acquis par l'État en 1971 lui ont été confiés en gestion. La partie française de Pelagos, sanctuaire pour les mammifères marins, et commanditaire de l'étude menée sur les cétacés est également sous l'administration du Parc National.

MerTerre

L'association MerTerre, créée en avril 2000 et basée à Marseille, a pour objet principal de contribuer à la réduction de la pollution des milieux aquatiques par les déchets - solides et visibles à l'œil nu en milieux aquatiques - en :

- améliorant la compréhension pour les gestionnaires des caractéristiques spécifiques de la pollution par les macrodéchets, notamment en identifiant leur origine, grâce à la mise en œuvre de programmes de suivis quantitatifs et qualitatifs avec les acteurs locaux ;
- élaborant des programmes d'actions curatives et préventives ;
- accompagnant les gestionnaires dans la mise en œuvre des plans ;
- réalisant des campagnes et des outils pédagogiques de sensibilisation des décideurs, du grand public, des groupes cibles identifiés et des enfants ;
- centralisant toutes les informations afférentes aux macrodéchets, qui sont les éléments étrangers au milieu aquatique supérieurs à 5 mm (plastiques, métaux, verre, tissu, caoutchouc...).

Le Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée - GECEM

Le Groupe d'Étude des Cétacés de Méditerranée a été créé en 1991 pour fournir les données et les arguments scientifiques nécessaires à la connaissance et à la protection des cétacés de Méditerranée. Depuis 1993, le GECEM a organisé différentes missions estivales et hivernales dans le but de collecter des données permettant de mieux connaître la biologie et le mode de vie de ces animaux, notamment grâce à la photo-identification.



Le GECEM est présent depuis le début à toutes les réunions du sanctuaire Pelagos pour les mammifères marins en Méditerranée nord-occidentale dans les groupes de travail Gestion, Sensibilisation et bien entendu Recherche, et est représenté au bureau du Groupement d'Intérêt Scientifique pour les Mammifères Marins en Méditerranée (GIS 3M).

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Le Conservatoire du littoral et la Ville de Six-Fours-les-Plages gestionnaire de la zone Natura 2000 lagune du Brusç

Le Conservatoire du Littoral est organisé localement selon deux secteurs bien distincts. L'antenne régionale du Conservatoire du Littoral située à Aix en Provence est co-gestionnaire avec la ville de Six-Fours-les-Plages de la zone Natura 2000 Lagune du Brusç, sur laquelle se trouve l'île du Grand Rouveau.

D'un autre côté, il existe une antenne internationale responsable du programme PIM (Petites Îles Méditerranéennes), la ville de Six-Fours-les-Plages intervient à deux niveaux :

- elle a été désignée comme responsable de l'animation de la zone Natura 2000 (une employée municipale, Mme Paule Zuconi, en est l'animatrice officielle)
- cette même personne assure une autre fonction dans le cadre des PIM comme garde assermentée du Conservatoire pour l'île du Grand Rouveau.

Dans le cadre de l'Initiative pour les Petites Îles de Méditerranée (PIM), et plus particulièrement de son programme « îles sentinelles », le Conservatoire du Littoral souhaite suivre l'impact des changements globaux (réchauffement climatique, pressions anthropiques, espèces invasives...) et installer des stations météorologiques sur quelques îles en Méditerranée afin d'assurer le suivi de divers paramètres climatiques.

L'île du Grand Rouveau est le territoire le moins fréquenté de l'archipel des Embiez, c'est ce qui explique son excellent état de conservation et l'importance d'une gestion et d'un suivi scientifique. Cette gestion est actuellement assurée par la commune de Six-Fours-les-Plages.

Cette île est partie intégrante d'un réseau d'îles sentinelles en Méditerranée, véritables observatoires des changements globaux pour mieux connaître ces phénomènes, mieux évaluer leurs impacts sur les petites îles, et surtout expérimenter de nouvelles approches de gestion pour en atténuer les effets.

Le site bénéficie également d'une intervention du Conservatoire au niveau du Domaine Public Maritime (DPM) depuis 2011, qui permet une meilleure connaissance des sols et milieux marins, ainsi qu'une nouvelle sensibilisation du public aux enjeux de préservation de la vie sous-marine. Par la collecte, l'analyse des macrodéchets immergés, le recensement des espèces invasives de type *Caulerpa* et des espèces protégées comme la grande nacre, les

missions de Planète Urgence participent activement à la surveillance de ce territoire.

La diversité floristique de l'île est également une de ses caractéristiques notables : plus de 130 espèces y sont recensées, qui sont cependant menacées par la « griffe de sorcière », espèce végétale très invasive dont l'éradication est une priorité. Planète Urgence participe, grâce à ses volontaires, à ce travail d'éradication.



Le Parc National de Port-Cros

Le Parc National, gestionnaire du sanctuaire Pelagos, doit recueillir un maximum de données concernant les cétacés observés dans cette zone. La photo-identification des grands dauphins permet d'éviter les doublons et d'étudier les déplacements de cette espèce protégée.

L'île de Porquerolles, classée zone Natura 2000, est gérée par le Parc National de Port-Cros. L'impact des activités touristiques ainsi que l'exposition aux vents dominants de l'île exposent celle-ci à un afflux de macrodéchets immergés, véhiculés en majorité par le courant ligurien et en quantité plus modeste par les plaisanciers. Le nettoyage des fonds sous-marins côtiers et le suivi annuel de l'impact des macrodéchets immergés font partis du Document d'objectifs des zones Natura 2000 (DOCOB).



Le GECEM

Toutes les données observées par les volontaires lors des sorties en mer sont utilisées par cette association, qui regroupe de nombreux vétérinaires, pour suivre dans le temps l'évolution quantitative et la surveillance qualitative de nombreuses espèces marines protégées.

L'association MerTerre

L'association MerTerre, membre du groupe de travail de la directive de stratégie marine européenne (Centre commun de recherche de la Commission européenne), a besoin des données recueillies par les volontaires afin de répondre aux impératifs donnés à chaque État européen de mesurer l'impact et l'évolution des macrodéchets côtiers et immergés.

OBJECTIFS DU PROJET

L'étude des macrodéchets immergés

En partenariat avec l'association MerTerre, l'antenne régionale de Planète Urgence, l'association ABC, a réalisé pour la première fois en Méditerranée dans les petits fonds entre 2 et 10 mètres, l'étude et le suivi des macrodéchets immergés. Le protocole utilisé a été conjointement mis au point par Planète Urgence et MerTerre. Il est devenu aujourd'hui le protocole d'étude officiel complémentaire au protocole d'étude des microplastiques flottants utilisé dans d'autres missions de Planète Urgence.

L'association MerTerre a créé l'Observatoire des Déchets en Milieux Aquatiques (ODEMA) afin de pallier le manque de connaissances quantitatives et qualitatives sur les macrodéchets en France. Le programme, mené avec Planète Urgence, le Conservatoire du Littoral sur le Bruscat-les Embiez et le Parc National de Port-Cros, offre l'opportunité de développer une méthode de caractérisation des déchets sur les petits fonds côtiers et d'obtenir des données sur ces zones.

Les informations quantitatives et qualitatives recueillies au cours des opérations de nettoyage des fonds et des plages par les volontaires sont rassemblées dans la base de données de l'ODEMA. Elles sont ensuite transmises à des structures comme l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) ou à d'autres chargées de l'élaboration de programmes de protection et de gestion (Conservatoire du Littoral, Parc National de Port-Cros, communes de Hyères et de Six-Fours, Natura 2000, Contrat de Baie, Agence des aires marines protégées, Cedre).

Les prélèvements effectués par les volontaires apportent des informations sur les quantités, les catégories et les origines des déchets et aussi sur l'évolution de la qualité des milieux aquatiques. Ils s'inscrivent ainsi dans les exigences de la directive-cadre européenne « Stratégie pour le milieu marin » du 17 juin 2008, qui recommande d'atteindre un bon état écologique des eaux marines d'ici à 2020. Pour les macrodéchets, il s'agit de réduire la quantité qui pénètre dans les eaux et donc de mesurer les

quantités, les catégories et les origines des déchets sur les fonds, flottants et sur le littoral, pour mettre en œuvre des programmes de réduction des déchets.



Le suivi des espèces invasives et protégées

Espèce invasive marine

La surveillance et l'éradication de la *Caulerpa taxifolia* (espèce d'algue invasive déséquilibrant les zones de reproduction pélagiques que sont les herbiers de posidonies) sont une nécessité pour toutes les zones méditerranéennes protégées.

Toute localisation par GPS de nouveaux points de repousse est fondamentale pour la surveillance de cette espèce invasive déséquilibrant la biodiversité sous-marine. L'apport des données recueillies par les volontaires dans cette surveillance facilite considérablement l'objectif d'éradication.

Espèce invasive terrestre

La « griffe de sorcière » est une espèce invasive qui se développe au détriment des différentes variétés d'espèces endémiques, son éradication est une nécessité pour la conservation de la biodiversité.

Espèce protégée marine

La grande nacre est l'un des indicateurs de la qualité des eaux. Le suivi annuel des échantillons localisés par des points GPS permet indirectement de suivre l'évolution des eaux des zones Natura 2000 lagune du Bruscat et Porquerolles.



INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

En 2009, sur la zone Natura 2000 de Porquerolles, 9 volontaires sont intervenus en septembre. En 2010, 4 volontaires sont intervenus à Porquerolles en septembre. Sur la zone Natura 2000 lagune du Brus, 13 volontaires sont intervenus entre juin et août.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les missions durent dix jours. La première journée est consacrée à la formation des volontaires par des intervenants qualifiés de structures partenaires ou des scientifiques locaux. À cette occasion, les protocoles utilisés sont explicités. En fonction des conditions météorologiques, quatre journées sont ensuite consacrées aux observations des cétacés en mer et quatre autres aux activités sous-marines le long des côtes (macrodéchets, espèces invasives et espèces protégées). Les journées commencent généralement vers 9 heures et se terminent vers 18 heures.

Pour les observations en mer, des rotations sont effectuées toutes les deux heures étant donné la fatigue visuelle occasionnée par cette activité. Pendant qu'une équipe de 3 volontaires assure une observation sur 360 degrés, l'autre équipe complète les fiches du protocole.

Concernant les activités sous-marines, le protocole utilisé définit une zone délimitée par 4 points GPS : zone plus ou moins grande selon son état de propreté, estimé lors d'une première plongée préalable. Les volontaires effectuent des transects avec des écarts de 5 m entre eux (champ visuel d'un plongeur à cette profondeur). Les temps de présence dans l'eau ne dépassent pas deux heures par demi-journée étant donné les limites des capacités thermorégulatrices moyennes malgré les combinaisons utilisées. En effet, les plongées en apnée dans les petits fonds côtiers pour collecter les macrodéchets immergés et pour observer les espèces à surveiller sont des activités relativement éprouvantes, d'autant plus qu'elles se pratiquent en général lorsqu'une météo défavorable ne permet pas les sorties en mer pour les observations de cétacés.

Les volontaires dont les aptitudes de plongée sont limitées restent en surface, sur le kayak qui sert à collecter dans des sacs de 100 litres les macrodéchets rapportés dans des filets adaptés par les plongeurs. Le kayak rapporte les sacs de 100 litres remplis ou les macrodéchets de taille volumineuse (pneus, polyester, etc...) sur le bateau.

La journée finie, les volontaires s'installent à quai dans une zone adaptée définie en accord avec la capitainerie pour effectuer le tri et l'analyse de la collecte. C'est à ce moment-là que les fiches papier sont complétées : dans la soirée, les volontaires saisissent informatiquement les données.

Le matin du dernier jour de la mission est toujours consacré à l'établissement d'un rapport de fin de mission. Ce rapport permet de connaître les impressions des volontaires, et ainsi d'améliorer le déroulement des missions, physiquement éprouvantes compte tenu du travail qui leur est confié.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Bilan des ramassages des macrodéchets

En 2009 et 2010 dans la zone Natura 2000 de Porquerolles.

En 2009, lors de 6 interventions, une équipe de 10 personnes incluant les volontaires de Planète Urgence et les encadrants a pu intervenir dans les zones sélectionnées durant les missions et « ratisser » les fonds marins sur des surfaces déterminées. 1 075 litres de déchets ont été ramassés sur 660 mètres linéaires devant les côtes de Porquerolles.

Les volumes et pourcentages des différents matériaux ont été quantifiés pour chaque séance de ramassage. Le protocole prévoit également un comptage de certains déchets faciles à dénombrer tels que les pneus ou les bouteilles en plastique. L'estimation en volume est toujours approximative étant donné l'aspect compressif de certains éléments en plastique. La surface prospectée délimitée par des points GPS et l'effort fourni (nombre de participants et durée) sont également mentionnés sur les fiches.

Ces données quantitatives en volume sont complémentaires de l'analyse qualitative réalisée à partir des récoltes de Planète Urgence.

Les données en volume de Porquerolles Multi Services (PMS), organisme chargé de la collecte des déchets des plages de l'île, peuvent être très complémentaires des données qualitatives fournies par les missions. Cependant, il ne s'agit pas tout à fait des mêmes déchets. Si une part aboutira sur les plages, certains macrodéchets restent au fond et constituent ainsi une pollution durable (pneus, métaux, certains plastiques, bidons remplis d'eau...).

En 2010, la mission composée de 6 volontaires a montré que ce sont les gorges du Loup, exposées au mistral (exposition Ouest), qui présentent la plus forte densité avec 8,3 litres sur 100 m². Ensuite, c'est la plage du Lequin avec 2,7 litres aux 100 m² (exposition Ouest), la plage d'Argent avec 0,8 litres aux 100 m² (exposition Nord) et enfin la plage Noire du Langoustier avec 0,2 litres aux 100 m² (exposition Sud) qui par ordre dégradé étaient les plus contaminées illustrant ainsi le rôle des vents dominants dans la sédimentation des macrodéchets immergés.

Au total, ce sont 815 litres qui ont été ramassés sur 836 mètres linéaires et 55 219 m² sur les fonds devant les côtes de Porquerolles lors de 4 interventions en été 2010 par les volontaires de Planète Urgence et les encadrants. Ce qui correspond à 97,5 litres aux 100 mètres linéaires, ou encore à 1,5 litres sur 100 m² de surface. Ces résultats confirment les logiques de la courantologie : les macrodéchets flottants sont transportés par le courant ligure léchant la côte d'est en ouest et sont plaqués par le mistral (vent dominant) sur les anses exposées à l'ouest.

Les déchets ramassés sont à 64 % en matières plastiques diverses, 15 % des textiles, 6 % du verre, 6 % des métaux et 6 % du papier carton. Les plastiques et le verre constituent

en tout 600 litres de déchets non biodégradables, retirés des fonds par les volontaires. Ces déchets sont les traces laissées par des activités humaines. Ainsi, 3 des 4 sites nettoyés sont des zones de mouillage. Contrairement aux plastiques qui peuvent être transportés par les courants et les vents dominants, les objets lourds (piles, bouteilles en verre, morceaux de ferraille, pneus, moquette ou tapis, etc.) trouvés sous ces zones sont très probablement issus des activités menées là encore par des plaisanciers inconscients de polluer en jetant leurs déchets solides par-dessus bord.

En 2010 dans la zone Natura 2000 lagune du Brusç.

Cinq interventions mobilisant 13 volontaires ont eu lieu durant les missions de Planète Urgence. Au total, 289 litres de déchets ont été collectés en apnée sur 456 mètres linéaires et 26 900 m² dans la zone du Brusç.

Les déchets ramassés sont à 40 % en matières plastiques diverses, non biodégradables, composés d'objets témoignant d'activités variées menées en grande partie par les plaisanciers : l'alimentation avec les emballages et les ustensiles de cuisine, le tabagisme avec les mégots de cigarette, la plaisance avec les cordages et les morceaux de coques de bateau, les activités balnéaires avec le masque de plongée. Les textiles sont aussi bien représentés puisqu'ils constituent 13 % des déchets. Ces tapis et autres chiffons sont constitués de matériaux qu'il est difficile d'identifier. Le tapis est probablement en matière synthétique donc non biodégradable. La présence de verre est aussi relevée, avec 27 bouteilles, essentiellement de vin et d'alcools divers. Des morceaux de métal sont aussi ramassés à hauteur de 27 %. Ceux-ci se seraient dégradés au bout d'une centaine d'années. La zone de la prud'homie de pêche est celle qui présente la plus grande densité de déchets, avec 2,3 litres pour 100 m² ; ensuite, c'est la passe du Brusç, avec 1,5 litres aux 100 m², vient après la pointe du Canoubier, avec 0,7 et 0,6 litres pour 100 m². La lagune présente la plus faible densité, avec 0,03 litres aux 100 m².

Les déchets triés puis quantifiés sont évacués par le service Environnement de la ville de Six-Fours-les-Plages.

Résultats des espèces invasives et protégées

Concernant la *Caulerpa*, la surveillance effectuée a permis de constater la disparition totale de *Caulerpa taxifolia* dans une zone où cette dernière s'était développée les années précédentes. Seules les zones colonisées par la *Caulerpa racemosa* subsistent, il est encore trop tôt pour constater une avancée ou un recul de cette espèce dans la zone étudiée.

Concernant les grandes nacres, deux phénomènes contradictoires ont été observés. Les individus localisés autour de l'île du Rouveau semblent être, par leur nombre et leur croissance, dans des conditions favorables. En revanche, au sein de la lagune du Brusç, une chute très importante (d'environ 50 %) du nombre d'individus a été constatée. Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène :

- l'ensablement de la lagune par des sédiments de sable artificiel déposés sur la plage du Cros en début de chaque saison ;
- ou une destruction mécanique due à l'exercice dans la lagune de surf à pagaie, nouvelle pratique qui, à la différence du kayak, nécessite un mouvement de pagaie perpendiculaire qui, dans ces eaux peu profondes, peut endommager les grandes nacres présentes.

Concernant les « griffes de sorcières », l'éradication entreprise sur l'île du Grand Rouveau a permis de diminuer leur surface totale d'environ 10 %.

Résultats des sorties en mer

Cinq missions mobilisant 28 volontaires ont eu lieu en 2009 et 2010, dans les sites des Embiez et de Port-Cros. Chaque mission a débuté le lendemain de l'arrivée des volontaires par une journée de formation durant laquelle chaque partenaire exposait le contexte et les objectifs de la mission. Le GECEM a présenté l'association, ses activités, les différents cétacés rencontrés en Méditerranée, la méthode de la photo-identification et le rôle des volontaires durant la mission.

Ces missions nous ont permis de relever toutes les données concernant les oiseaux pélagiques et les cétacés rencontrés, données qui ont été remises au GECEM.



Fiche de caractérisation des Macro-Déchets (MD) - Colonne Propre 2009 Sur les Fonds marins

NOM : ... Adresse : ... Description de la zone étudiée : ... Régime de plan central : ... Statut : ...

Le site est un point sensible au regard de la biodiversité marine, notamment en ce qui concerne les espèces invasives.

Le volume total ramassé sur la zone est estimé à 289 litres.

Le dénombrement des déchets ramassés pour ce site est fait en fonction de leur nature pour un site de 456 mètres linéaires et 26 900 m².

Volumes des Macro-Déchets (MD) dans les eaux : ... Indicateurs des MD ramassés : ...

Type	MD 1					MD 2					MD TOTAL
	Verre	Plastique	Métal	Autres	Textile	Verre	Plastique	Métal	Autres	Textile	
MD 1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MD 2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MD TOTAL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Observation des espèces de poissons pélagiques rencontrés : ...

Espèce	Observations											
	01/09	02/09	03/09	04/09	05/09	06/09	07/09	08/09	09/09	10/09	11/09	12/09
Grande nacre												
Grande nacre												

Observations : ...

Type de fiche proposée par l'association MerTerre

Actions de plaidoyer

Les rapports annuels effectués par l'association MerTerre sont utilisés dans le cadre du groupe de travail de la directive européenne et sont disponibles sur la base de données de l'ODEMA. Les données recueillies montrent que les macrodéchets immergés constituent une pollution importante des fonds sous-marins, non seulement sur le plan visuel mais surtout sur le plan chimique. En effet, ces plastiques, qui sont des polymères de carbone, sont assemblés avec des additifs (bisphénol A, phtalates, PPDE) particulièrement toxiques pour la santé humaine (modificateurs endocriniens).

Le ressac et les UV dépolymérisent ces chaînes carbonées et libèrent dans l'eau des microparticules de plastiques ainsi que ces additifs. Les microbilles ou microplastiques flottants ont de plus la particularité d'absorber à leur surface les composés hydrophobes (PCB) présents dans l'eau. Ces microplastiques mélangés au plancton ont toutes les chances de s'introduire dans la chaîne alimentaire pélagique et par la suite humaine.

Le suivi de ces pollutions relève d'actions d'utilité publique. Dans le cadre légal et réglementaire, la multiplication des bassins de décantation dans les parties terminales des effluents aboutissant dans la mer Méditerranée pourrait représenter une évolution favorable. En effet, le problème du déversement des macrodéchets plastiques venant de la terre à la suite de grosses précipitations serait partiellement résolu par cette initiative. Toutefois, il est nécessaire en amont d'inciter les industriels à prendre des mesures face à cette pollution liée au suremballage des produits : le retour à la consigne ou un impôt sur les sociétés avec un bonus-malus concernant la responsabilité environnementale des entreprises pourraient être envisagés.

PERSPECTIVES

Les prochaines étapes de ce partenariat sont les répétitions annuelles de ces missions, permettant de suivre sur une courbe l'évolution de l'ensemble des observations des volontaires concernant les espèces protégées, les espèces invasives et les macrodéchets.

Nous savons à propos des macrodéchets qu'il se produit chaque année quelque 260 millions de tonnes de plastique : l'humanité a fabriqué ces dix dernières années plus de plastique que durant tout le XX^e siècle. En 2007, 52 millions de tonnes de plastique ont été fabriquées dans l'Union Européenne. Aux États-Unis, une étude de 2004 précise que 50 % du plastique produit est mis en décharge, 20 % est transformé en biens à longue durée de vie et 5 % est recyclé. *Quid* des 25 % restants, soit 12,5 millions de tonnes, dont une bonne proportion doit terminer sa course dans les océans. En effet, les mers et les océans restent le point le plus bas de la planète, celui où conduit la gravité, où aboutissent les rivières et les objets légers portés par le vent. Le milieu marin est malheureusement l'exutoire final.

À la suite à la directive-cadre européenne, la Commission Européenne a adopté en septembre 2010 une décision enjoignant aux États membres de suivre l'évolution d'indicateurs du milieu marin parmi lesquels les

contaminants, dont font partie les macrodéchets et les microplastiques. Cette directive étant toute récente, il n'existe à l'heure actuelle que peu de données concernant les déchets rejetés en Méditerranée : les données recueillies par les volontaires de Planète Urgence contribuent à leur échelle à cette surveillance, comme en témoignent de nombreuses publications scientifiques. Le nombre de sacs en plastique à usage unique produits en France est passé de 10,5 milliards en 2002 à 1 milliard en 2009.

Nos résultats confirment cette tendance à la diminution des macrodéchets immergés dans les petits fonds, mais cette tendance favorable ne doit pas nous faire ignorer que tout ce qui s'est accumulé dans le fond des océans depuis des décennies met énormément de temps à se dégrader en microplastiques. Gilles Boqué de l'IFREMER affirme : « Une partie du fond méditerranéen est une véritable poubelle, il est partiellement tapissé de déchets plastiques, notamment de sacs. » Les rapports annuels du GECEM incluent toutes les données d'observation et de photo-identifications des volontaires. Ils sont disponibles sur le site du GECEM dans le cadre du regroupement des données GIS 3M.

Concernant le recensement des cétacés, ces données viennent alimenter la surveillance du sanctuaire Pelagos placé sous la responsabilité du Parc National de Port-Cros. Les résultats observés prouvent le rôle très perturbateur du trafic maritime, notamment des unités de la Marine Nationale ou plus généralement de celles de l'OTAN, en Méditerranée. Pour éviter ce déséquilibre dû à l'activité humaine, il s'est créé dans le cadre du réseau mer orchestré par le Conseil Régional, auquel Planète Urgence participe, un réseau réunissant plaisanciers, pêcheurs et unités de croisière afin de signaler la présence de groupes de cétacés sur les lignes maritimes pratiquées.



Polynésie française



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Suivi des sites de ponte de tortues marines sur l'atoll de Tetiaroa.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

L'association Te Mana O Te Moana (« l'esprit de l'océan », en tahitien) est une association fondée en 2004 par Cécile Gaspar (vétérinaire) et Richard Bailey (promoteur immobilier américain), tous deux souhaitant s'investir dans la protection de l'environnement polynésien. À travers ses activités d'éducation et de sensibilisation du public, de conservation et de recherche, elle œuvre pour la protection de l'environnement marin en Polynésie française et dans le monde.

Te Mana O Te Moana est agréée au titre de l'article L.621-1 du Code de l'environnement dans le cadre territorial depuis 2008, reconnue d'intérêt général (depuis cette même année) et membre de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) dans la catégorie B, organisations non gouvernementales nationales. L'association compte plus de 2 000 membres bienfaiteurs et 3 salariés ; elle intervient dans les 5 archipels (Société, Gambiers, Australes, Tuamotu, Marquises) du territoire de la Polynésie française.

Les objectifs de l'association incluent, entre autres :

- la recherche : participation à des études et des projets de recherche sur la faune et la flore marines polynésiennes et l'écosystème insulaire, en partenariat avec d'autres associations, des universités et des centres de recherche ;
- la conservation : mise en place de programmes de protection et de suivi des espèces marines de Polynésie française (cétacés, tortues, poissons, coraux, etc.). Dans le cadre de cette mission, l'association gère un centre de soins et de réhabilitation des tortues marines, la Clinique des tortues de Moorea ;
- l'éducation : sensibilisation du public, des populations locales et plus spécialement des

enfants, à travers des programmes pédagogiques et des supports de communication contribuant à une meilleure connaissance du patrimoine naturel local et de sa fragilité. Plus de 30 000 enfants ont ainsi été sensibilisés à la protection de l'environnement par l'association depuis 2004, via plusieurs programmes éducatifs validés par l'enseignement primaire. Il s'agit de programmes éducatifs gratuits pour toutes les classes de primaire de Polynésie française permettant aux enfants de découvrir le monde des tortues et de participer à des ateliers pédagogiques.

Outre Planète Urgence, Te Mana O Te Moana compte de nombreux partenaires dont :

- des centres de recherche (le CRIOBE, l'Institut de Recherche pour le Développement - IRD, l'IFREMER, Berkeley-Gump...);
- des services de différents ministères : Environnement, Pêche, Urbanisme... ;
- des associations (Manu, Fenua Animalia, Reef Check Polynésie, Te Honu Tea, Initiative française pour les récifs coralliens, Proscience, Tore Tore...);
- des entreprises privées travaillant dans le domaine de l'environnement (Société Environnement polynésien, Progem, Creoccean, Bora Ecofish...).

Ces acteurs peuvent être les initiateurs de projets qu'ils confient à Te Mana O Te Moana, être leurs financeurs ou leurs partenaires techniques et institutionnels.

Entre 2004 et 2007, l'association a mené des observations ponctuelles sur l'atoll de Tetiaroa. Atoll privé situé à 42 km au nord de Tahiti et unique atoll des îles du Vent, Tetiaroa s'étend sur 6 km² pour un lagon de 7 km de large et est constitué de 12 îlots (appelés *motu*). Cet atoll héberge un patrimoine naturel relativement préservé et sauvage. Il s'agit d'un atoll privé, qui ne peut être visité sans l'autorisation de la société propriétaire de l'atoll. Un complexe immobilier très haut de gamme y est en cours de construction (hôtel The Brando).

Les observations ont montré que Tetiaroa est un site de ponte régulièrement fréquenté par les tortues marines, justifiant un suivi scientifique pérenne. Depuis 2007, Te Mana O Te Moana a donc mis en place un programme de recherche à long terme sur les zones de ponte dans cet atoll avec pour objectifs principaux de :

- inventorier les épisodes de ponte et rassembler les données les plus complètes possible sur les différents éléments caractérisant les pontes (mères, traces, nids, œufs, juvéniles, environnement immédiat...) afin de compléter la base de données de l'association sur la reproduction des tortues marines en Polynésie française et dans le monde ;
- identifier les sites d'importance majeure pour la ponte des tortues marines afin de permettre la mise en place d'actions de conservation et d'aménagement

des zones concernées ;

- fournir un indice de la taille des stocks et principalement de leur évolution temporelle sur du court, moyen et long terme.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

Pour son programme de recherche sur les sites de ponte de tortues vertes de l'atoll de Tetiaora, l'association manquait de ressources humaines et financières suffisamment régulières pour garantir un suivi permanent. Un tel suivi doit en effet s'appuyer sur la présence régulière d'équipes sur le terrain afin d'obtenir des données scientifiques précises et complètes. Ce projet vise à mieux renseigner l'écologie des tortues marines dans cette région du Pacifique et ainsi à contribuer à leur protection.

Un suivi à long terme était donc nécessaire et un partenariat avec Planète Urgence est apparu comme une solution efficace pour allier aide financière, mise à disposition de volontaires pour les missions de terrain et développement de l'écotourisme en Polynésie. Le partenariat entre Te Mana O Te Moana et Planète Urgence a débuté en mars 2009. Environ une quarantaine de volontaires au total ont déjà contribué à mieux connaître et à suivre la ponte des tortues vertes sur l'atoll de Tetiaora.



La plupart des espèces de tortues marines sont aujourd'hui considérées comme menacées d'extinction. En Polynésie française, l'effectif et la distribution des tortues vertes (*Chelonia mydas*) restent extrêmement peu renseignés. Seules des données fragmentaires, récoltées à partir de suivis de sites de ponte menés dans les années 1970, ont permis de se faire une idée de la taille des populations de femelles pondeuses dans certaines zones telles que les atolls de Scilly et Mopelia, dans le nord-ouest de la Polynésie française. Leur stock, leur répartition et leur cycle de vie restent donc très méconnus dans cette région du globe. Le manque de données locales, justifié par l'absence de recherches (par manque de moyens humains et financiers) avant le début des actions de l'association, contraste avec les résultats obtenus dans de nombreux pays du Pacifique, et rend extrêmement difficile la mise en place de plans de conservation adaptés aux caractéristiques et aux enjeux du terrain dans un territoire dont la superficie équivaut à

celle de l'Europe.

Ce suivi permettra de compléter une base de données démarrée en 2007 fournissant des indications précises sur l'évolution des stocks, la répartition intra-insulaire¹ des zones de ponte et les caractéristiques générales de la reproduction des tortues vertes dans cette région du Pacifique. Ces informations sont utilisées pour mener des actions de recherche, d'observation et d'information auprès des populations et des partenaires politiques.

OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif des missions réalisées par les volontaires de Planète Urgence est de recenser l'intégralité des événements de ponte ayant lieu en l'espace d'une saison (de début octobre à fin mars). Les 18 îlots de l'atoll sont donc suivis régulièrement pour y relever les traces, les nids, les éclosions, voire les pontes.

Une partie cruciale de cet objectif est de collecter des données scientifiques sur l'ensemble des caractéristiques présentes sur le terrain afin de permettre aux biologistes marins l'analyse et la synthèse des données. Ces données font ensuite l'objet de rapports annuels qui aboutiront à terme à la rédaction de publications dans les journaux scientifiques. Des fiches de suivi et des protocoles précis sont appliqués lors de la découverte d'une trace ou d'un nid ou encore lors du creusage d'un nid.

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

En 2010 et 2011, 115 volontaires ont apporté leur soutien. Lors de la saison 2010-2011, 24 volontaires ont participé à 6 missions aux côtés de l'association Te Mana O Te Moana.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Les activités réalisées par les volontaires dans le cadre des missions sont fortement dépendantes de la période à laquelle s'effectue la mission. Ainsi, en début de saison de ponte, les activités sont principalement axées sur le recensement des traces, alors que les missions qui s'effectuent entre janvier et mars combinent de nombreuses activités et sont également beaucoup plus physiques.



Suivis de terrain diurnes

Les volontaires arpentent entre six et huit heures par jour, six jours sur sept, les plages des différents îlots par équipes de deux et doivent :

- recenser, mesurer et collecter un maximum de données sur les traces de montée des tortues (distance à la mer, largeur du nid, environnement immédiat, présence de prédateurs...);
- marquer les nids et prendre leurs coordonnées GPS ;
- surveiller l'émergence des nids, compter les juvéniles;
- creuser les nids, une fois les œufs éclos, pour compter les œufs et constater le taux d'éclosion ;
- participer à l'élaboration d'une photothèque sur les traces, l'environnement de Tetiaroa et les prédateurs potentiels des jeunes tortues ;

Suivis de terrain nocturnes

Les volontaires peuvent également être amenés à participer à des suivis de nuit durant lesquels ils arpentent en alternance les plages par équipes de deux afin de rechercher des femelles tortues en train de pondre. Ils interviennent alors pour :

- mesurer et photographier la tortue ;
- participer à son baguage ;
- en de rares occasions, aider à la pose de balises satellites sur la carapace de tortues adultes ou encore secourir des femelles coincées dans le récif.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Les résultats des suivis de ponte de tortues vertes menés depuis quatre ans à Tetiaroa indiquent que l'atoll est une zone importante de nidification pour cette espèce : 70 événements de ponte en 2007-2008, 81 en 2008-2009², 53 en 2009-2010 . La fréquentation du site par les tortues vertes ainsi que sa facilité d'accès rendent l'île propice à un suivi à long terme des zones de ponte.

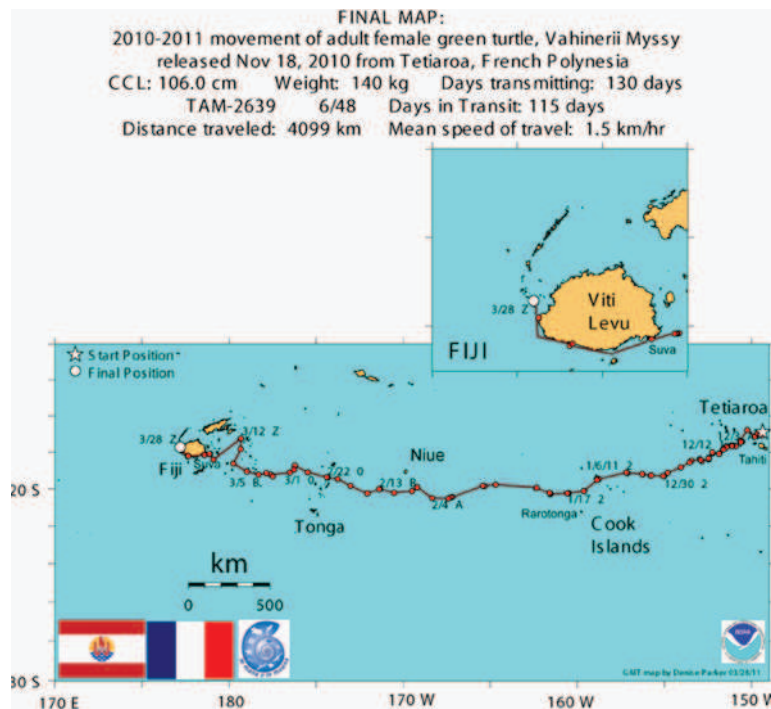
La saison 2010-2011 est exceptionnelle, avec 295 événements de ponte recensés. Le nombre de montées de tortues est au moins trois fois supérieur à celui enregistré les autres années. La distribution spatio-temporelle des événements de ponte est également plus étendue que lors des saisons précédentes, avec une saison de ponte s'étalant sur huit mois et concernant 75 % des *motu*. Les *motu* Tiaraunu et Oroatera apparaissent comme des sites de ponte majeurs de par la régularité et l'intensité de fréquentation au cours des différentes saisons de ponte. D'autres *motu* comme Onetahi, Reiono et Honuea connaissent une fréquentation irrégulière mais un

² Les événements de ponte fluctuent chaque année, car les mêmes tortues ne reviennent que tous les quatre ans pour la ponte. Ce ne sont donc pas les mêmes tortues qui reviennent d'une année sur l'autre.

nombre de montées potentiellement important en fonction des saisons.

Le pic de ponte, c'est-à-dire la période majeure de ponte des tortues vertes à Tetiaroa, a été constaté comme les autres saisons au mois de décembre. Il est important de signaler que le nombre de montées recensées est directement corrélé avec l'effectif des données recueillies pour les variables caractérisant les nids, les traces ou encore les « émergentes » (bébés tortues). Ainsi, par exemple, ce sont plus de 300 émergentes qui ont pu être observées, dont la majeure partie a fait l'objet de mesures et de prélèvements de tissu pour analyses génétiques. La taille de la base de données va donc permettre de s'intéresser plus précisément aux différents paramètres caractérisant la nidification des tortues vertes dans cette île.

Pour la première fois cette saison, des tortues femelles ont pu être observées en phase de ponte et ont fourni des renseignements précieux sur la chronologie de la ponte. Les individus marqués indiquent que les aires de nourrissage de tortues vertes femelles pondant à Tetiaroa se situent dans le Pacifique sud-ouest, notamment sur les îles Fidji. Ces résultats s'accordent avec ceux obtenus lors du marquage de tortues vertes à Bora Bora en 2006. Une coopération entre les pays insulaires du Pacifique se trouvant sur la route migratoire des tortues (Polynésie, Cook, Samoa, Fidji) doit donc être renforcée dans les années à venir pour surveiller étroitement les déplacements de ces espèces protégées.



Trajet de Vhinerii Missy, tortue verte, femelle adulte entre 2010 et 2011, relâchée le 18 novembre de Tetiaroa (Polynésie française).
Taille : 106,5 cm, poids : 104 kg, 130 jours de transmission,
TAM 2639, 6/48, 115 jours de trajet, 4 099 km parcourus,
avec une vitesse moyenne de 1,5 km/h.

Pour conclure, le nombre de montées de tortues vertes à Tetiaroa, très nettement supérieur à celui des autres saisons, n'est probablement pas qu'une simple fluctuation à l'échelle de celles observées entre les différentes saisons de ponte à la surface du globe. De même, il est difficile

de conclure à un essor important de la population de tortues matures puisque de telles conclusions ne peuvent être effectuées que sur une série temporelle assez longue. Le nombre très important d'événements de ponte cette saison est donc probablement le résultat de plusieurs facteurs concomitants dont seulement quelques-uns ont pu être identifiés :

- la présence du courant saisonnier El Niño dans le Pacifique de juin 2009 à juin 2010. Ce phénomène a profondément modifié les conditions climatiques de la région et notamment les températures de surface, qui ont un lien direct avec le rendement reproducteur des tortues marines. De même, ces conditions climatiques exceptionnelles pourraient expliquer les variations de la phénologie des pontes observées cette saison ;
- les efforts accrus de lutte contre le braconnage des services de gendarmerie sur cette île et la dissuasion des actes de braconnage par la présence permanente d'ouvriers durant la saison (chantier de l'éco-hôtel Le Brando) et par la présence quotidienne des volontaires de Planète Urgence en mission sur les îlots de l'atoll. Le prélèvement de tortues vertes adultes par des braconniers disposant d'embarcations puissantes et légères (*poti-marara*) venant des îles de Tahiti et Moorea a probablement été largement sous-évalué pour les saisons précédentes. La non-prise en considération

de l'importance de ce prélèvement de tortues vertes a donc pu introduire un biais considérable dans la comparaison des données.



PERSPECTIVES

Pour la saison 2011-2012, 6 missions, mobilisant 12 volontaires au total sont prévues pour la poursuite du projet.



Polynésie française



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Etude et conservation des récifs coralliens sur l'île de Moorea.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Le CRIOBE, Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement, est situé sur l'île de Moorea, au sein de l'archipel de la Société, en Polynésie française. Ce centre créé en 1971 est issu d'une implantation de l'École Pratique des Hautes Etudes (EPHE) et du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). L'EPHE a pour vocation, en tant que grand établissement d'enseignement supérieur et de recherche sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de contribuer à l'enseignement et à l'avancement des connaissances scientifiques par la recherche fondamentale et les recherches appliquées. Ainsi, l'ensemble des travaux dirigés par le centre se sont focalisés sur la surveillance et l'étude de l'écosystème à long terme dans un contexte de résilience face aux perturbations naturelles (cyclones, pullulations d'étoiles de mer prédatrices des coraux, etc.) et anthropiques (pressions humaines).

Les années 1970 sont une période pionnière de découverte et de description de l'écosystème corallien, qui ont permis de s'intéresser plus particulièrement au fonctionnement des récifs coralliens, dont la biodiversité est exceptionnelle. C'est ainsi qu'à ce jour le CRIOBE peut afficher les séries temporelles les plus longues concernant le suivi de l'écosystème corallien dans le Pacifique. Rapidement reconnu par le Réseau national des stations marines françaises du CNRS, le CRIOBE devient officiellement Unité mixte de service (UMS CNRS-EPHE) en 2006, puis Unité mixte de service et de recherche (USR CNRS-EPHE) en 2010.

En développement permanent (construction de nouveaux laboratoires, acquisition de nouveaux équipements, etc.), le CRIOBE, est un centre favorable aux missions, aux programmes et aux projets de recherche. Ainsi, il est à la fois :

- une station marine, agissant comme observatoire de

l'écosystème corallien du Pacifique sud, gérant par exemple le réseau de surveillance Polynesia Mana (communautés coralliennes et ichtyologiques), actif dans plusieurs îles du Pacifique.

- un centre de recherche abordant différentes thématiques (approches globales des communautés et des équilibres écosystémiques, symbiose corail-zooxanthelles, reproduction du corail) et utilisant plusieurs approches (écologie, biologie moléculaire, génétique, etc.),
- un centre de communication, de sensibilisation et de formation autour de l'écosystème corallien, ainsi qu'un acteur sur des questions environnementales directement en lien avec les récifs coralliens.

Le CRIOBE a accueilli en 2010 et 2011 environ 275 personnes, près de 41 % de visiteurs professionnels de toutes nationalités, mais majoritairement français et américains, venus dans un cadre professionnel (que ce soit pour la recherche ou pour des formations concernant la détermination des coraux, des présentations pour des supports à des professeurs, etc.), 32 % d'étudiants, 19 % de chercheurs et 8 % de volontaires de Planète Urgence en mission de congé solidaire pour assister des scientifiques sur place.

En outre, le CRIOBE a dirigé plus de 170 thèses et diplômes universitaires, participé à plus de 210 études contractuelles commanditées par l'État ou le secteur privé, rédigé plus de 1 100 publications scientifiques et organisé de nombreux colloques et séminaires internationaux en Polynésie.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'écosystème corallien, un environnement très diversifié mais menacé...

Les récifs coralliens constituent moins de 0,1 % de la surface des océans et cependant hébergent près d'un tiers des espèces marines connues. La diversité et la quantité d'espèces hébergées par ces récifs (poissons ou autres) constituent non seulement une source irremplaçable de nourriture pour des millions d'habitants, mais aussi un attrait touristique important. De plus, les récifs coralliens permettent de protéger les côtes, notamment contre les importantes houles générées en cas de cyclones.

La structure de ces récifs coralliens est due aux coraux durs (avec un squelette calcaire). Une telle structure est assurée par des animaux, les polypes, qui élaborent un squelette externe en carbonate de calcium. Ces animaux marins coloniaux vivent en symbiose¹ avec des algues, appelés zooxanthelles, du genre *Symbiodinium*. Ces algues procurent, grâce à leur activité photosynthétique (production d'énergie à partir de la lumière), une grande part de l'énergie dont le polype a besoin pour sa physiologie

¹ Association biologique entre deux organismes d'espèces différentes ne pouvant vivre l'un sans l'autre, chacun d'entre eux tirant un bénéfice de cette association.

et sa nutrition. Elles sont aussi responsables de la couleur qu'arborescent les coraux. Très diversifiées, elles sont réparties selon neuf groupes (A à I) selon leurs capacités physiologiques propres à contribuer à l'acclimatation du corail, à sa croissance, etc. Ainsi, il semble que l'algue symbiotique joue un rôle primordial dans la capacité d'adaptation des colonies coralliennes à différents stress. Cette symbiose, indispensable à la vie du corail, reste néanmoins très fragile face à des stress tels que l'acidification de l'eau, une luminosité trop importante ou encore une température élevée. Or, actuellement, les récifs subissent une exposition croissante aux perturbations naturelles et anthropiques.

Au niveau du Pacifique et plus particulièrement à Moorea, en Polynésie française, différents suivis annuels des conditions et de l'état de santé coralliens sont effectués au CRIOBE sur la radiale de Tiahura (côte nord), seul récif au monde dont le suivi a commencé il y a plus de trente ans. Depuis 1991, des baisses de recouvrement de la couverture corallienne vivante ont été constatées, notamment à la suite d'événements de réchauffement de température des eaux de surface (le taux de recouvrement est passé de plus de 50 % en 1991 à 22 % en 2007). Actuellement, on estime le taux de recouvrement corallien de la pente externe à moins de 5 %, cela étant dû à deux perturbations naturelles majeures, l'invasion d'étoiles de mer épineuses (*Acanthaster planci*) en 2006 et le passage du cyclone Oli en 2010.

Devant l'importance de l'écosystème corallien, le CRIOBE entreprend de nombreux travaux visant à en comprendre les mécanismes, et ce à l'aide de chercheurs, ingénieurs, doctorants et étudiants. C'est dans ce contexte qu'intervient depuis 2008 le partenariat entre le CRIOBE et Planète Urgence. En effet, les volontaires de Planète Urgence sont associés aux différents travaux des chercheurs et étudiants, ou autres porteurs de projets scientifiques, permanents ou en mission temporaire au CRIOBE. Ces projets concernent différentes thématiques, principalement orientées sur les communautés récifales. Les volontaires de Planète Urgence apportent leur aide directement sur le terrain, sur l'île (enquêtes auprès des pêcheurs), dans le lagon ou l'océan (plongée masque tuba ou bouteille...), ou encore en laboratoire (préparation et rangement du matériel, contribution à l'analyse des échantillons).

Durant l'année 2010, les projets scientifiques ayant bénéficié de l'aide des volontaires concernaient : des études de long terme des récifs (analyse de la qualité des eaux, entretien et récupération des sondes multiparamètres...), des études menées par les chercheurs et étudiants permanents (suivi spatiotemporel de la dynamique des zooxanthelles à Moorea, suivi du recrutement de coraux en pente externe, entretien d'une pépinière de corail, suivi du recrutement de civelles en rivière, suivi du recrutement des larves de poissons...), ou encore des études de chercheurs et étudiants séjournant au CRIOBE pour une durée déterminée dans le cadre de leur recherche ou stage et travaillant sur des thématiques variées (effet des sons sur les communautés de poissons, estimation de stocks des concombres de mer à des fins commerciales...). Les volontaires ont par ailleurs la possibilité d'assister aux séminaires donnés par les chercheurs ou les étudiants sur

leurs travaux de recherche. Enfin, les volontaires partagent le quotidien des membres de la station « criobienne », ce qui implique un apprentissage de la vie en communauté, la participation aux tours de cuisine, aux déplacements pour l'approvisionnement alimentaire de la station et aux nombreuses autres tâches liées à l'activité du centre.

OBJECTIFS DU PROJET

Contribuer aux actions de protection et d'étude des récifs coralliens menés par le CRIOBE.

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

22 volontaires ont participé à 13 missions auprès du CRIOBE en 2010 / 2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Au titre d'assistants de recherche, ils prennent part aux travaux menés dans le cadre des différentes thèses menées par les chercheurs du CRIOBE, en laboratoire, sur le terrain en plongée PMT (palme, masque et tuba) ou, éventuellement, selon les activités et planning des chercheurs, en plongée bouteille sur les récifs.

Le travail en laboratoire consiste principalement à la préparation du matériel à déployer sur le terrain, et à l'aide à l'analyse des échantillons récoltés.

Plus particulièrement le travail en plongée ou en palme, masque et tuba selon les époques de l'année et les activités à soutenir consiste à :

- participer aux suivis des populations de coraux et aux échantillonnages de différents facteurs environnementaux associés (comptages de prédateurs, mesure de paramètres physico-chimiques de l'eau...);
- compter des bénomies en PMT (palme, masque, tuba) sur récif barrière ;
- repérer, capturer et établir une biopsie des poissons clown ;
- compter les oursins en plongée bouteille ;
- étudier l'impact des trocas sur les communautés récifales ;
- compter les *Acanthaster* en plongée bouteille de nuit ;
- participer à la mise en place, l'entretien et le démantèlement de divers expérimentations sur les coraux ou organismes associés.

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

Projet de thèse

Depuis avril 2010, Planète Urgence apporte son soutien à une nouvelle doctorante, Mlle Héloïse Rouzé (thèse EPHE-Université de la Polynésie française, financée par Proscience, Planète Urgence et le Ministère Polynésien de l'Éducation en charge de la Recherche). Son objectif est de comprendre le rôle des zooxanthelles, algues vivant en symbiose avec les coraux, dans la résistance des coraux face à différents stress (sédimentation, enrichissement en nutriments, acidification, etc.) :

« Les récifs coralliens sont de plus en plus exposés à de sévères menaces telles que la pollution, l'augmentation de la température et l'acidification des océans. Ces menaces peuvent mener jusqu'à la rupture de l'association symbiotique qu'ont les coraux avec les zooxanthelles, algues du genre Symbiodinium. Néanmoins, celles-ci sont représentées par plusieurs groupes aux propriétés physiologiques distinctes et semblent jouer un rôle clé dans la résistance des coraux face aux stress. Toutefois le lien entre la nature des clades et la résistance face à un type de stress reste à préciser. De même, l'origine d'un clade particulier et sa prévalence dans le polype face à un stress donné reste matière à débat : existe-t-il à l'état de trace dans le polype et est alors sélectionné, et / ou provient-il de l'environnement extérieur ? »

C'est dans ce contexte que s'inscrit cette thèse qui a pour objectif de préciser comment la diversité des clades de *Symbiodinium* peut contribuer à la survie de leur hôte face à des stress environnementaux.



Localisation des sites d'études « impactés » (rouge) et « références » (jaune) sur l'île de Moorea.

Pour cette étude, deux approches sont nécessaires. La première est d'établir un état des lieux de la diversité des

différents clades de *Symbiodinium* parmi les coraux en Polynésie française, prérequis à la seconde approche, qui vise à suivre la dynamique des clades de *Symbiodinium* en réponse à des variations environnementales. La première approche, en cours de finalisation, a permis de sélectionner les espèces de coraux pour la seconde approche, à savoir des espèces coralliennes abritant plus d'un clade. De façon plus générale, cette première partie apporte des données sur la diversité, encore méconnue, des clades présents dans les coraux de Polynésie française. Dans le cadre de la seconde approche, deux types de suivis sont menés :

- un suivi spatiotemporel in situ autour de l'île de Moorea, effectué sur des colonies coralliennes marquées appartenant à des espèces de coraux présentant des sensibilités différentes aux stress ;
- un suivi en aquarium de l'effet de l'acidification sur la dynamique des clades de zooxanthelles.

Le suivi spatiotemporel in situ, effectué tous les deux mois, a débuté en février 2011 et sera maintenu jusqu'en août 2012 dans 4 sites distincts. L'intérêt de ce suivi est de répertorier et de suivre la diversité et les proportions des clades de zooxanthelles en fonction du temps, de la saisonnalité et des paramètres environnementaux (température, sédimentation, chlorophylle a, sels nutritifs...). Les estimations d'abondance des clades sont obtenues grâce une technique très sensible, du domaine de la biologie moléculaire en laboratoire (approche PCR en temps réel).

Des analyses multivariées devraient permettre de corrélérer la présence et / ou la variation quantitative de certains clades de *Symbiodinium* avec des facteurs environnementaux particuliers. Parallèlement à ce suivi, l'effet de l'acidification sur la dynamique et la distribution des clades de zooxanthelles chez différentes espèces de coraux de morphologies et de sensibilités différentes a été testé en laboratoire. Quatre espèces de coraux ont été exposées in vitro à 6 pH différents, suivant les scénarios prédits dans le cadre des changements globaux pour les années à venir. Pour chaque condition de pH, les conditions physiologiques et biologiques des différentes boutures de coraux ont été suivies (croissance, activité des algues, etc.). L'approche qPCR sur les ADN permettra de suivre les conséquences de l'augmentation de la pCO₂ sur la diversité et la proportion relative des différents clades de *Symbiodinium*.

L'ensemble des données recueillies au cours de ces différents travaux de thèse devrait permettre entre autres de :

- donner une ébauche de la diversité des groupes de zooxanthelles présents dans les différentes espèces de coraux de Moorea, en comparaison de celle d'autres îles du Pacifique ;
- déterminer si un lien existe entre d'une part la diversité et d'autre part l'abondance des zooxanthelles présentes dans le polype et les conditions environnementales ;
- déterminer le mode d'acquisition des zooxanthelles les mieux adaptées face à des conditions de

stress, à savoir une récupération des zooxanthelles déjà présentes dans le corail (le « *shuffling* ») ou une récupération de nouvelles zooxanthelles adaptées aux conditions dans l'environnement (le « *switching* »).

L'ensemble de ces travaux nécessite une aide régulière sur le terrain (prélèvements de fragments de coraux et d'eau, photographies, comptages de coraux sur sites, etc.) et une aide logistique à la station de recherche. Ainsi, la participation des volontaires de Planète Urgence à ce projet facilite grandement l'avancée des travaux de recherche liés à cette thèse.

Cette étude devrait apporter une meilleure connaissance du fonctionnement des récifs coralliens et, à terme, peut-être suggérer de nouvelles pistes de protection des récifs face aux nombreuses menaces tant naturelles qu'anthropiques.

La pépinière de corail

Au cours de l'année 2010, le CRIOBE a entrepris le développement d'une pépinière de corail. En effet, pour pallier les nombreux dommages subis par les coraux, des actions d'aide à la « reconstruction récifale » des régions affectées sont ponctuellement engagées. Jusqu'à présent, les coraux implantés dans ces zones ont toujours été prélevés sur les récifs coralliens voisins.

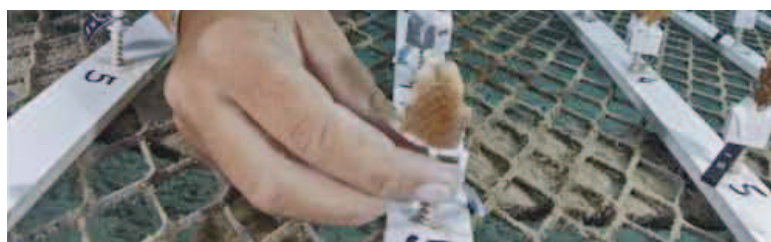
Le CRIOBE a donc souhaité développer une pépinière de corail (située dans les locaux de l'association partenaire Te Mana O Te Moana), qui permettra à terme de disposer de différentes espèces de coraux qui pourront être réimplantés dans des zones endommagées, évitant ainsi de devoir prélever des coraux dans l'environnement. Cette pépinière pourra fournir des coraux aux associations impliquées dans le « sauvetage » de récifs, mais aussi permettre la mise en place de parcours de découverte aquatiques destinés à sensibiliser différents publics (classes, touristes...) à cet écosystème. De tels parcours sont actuellement quasi inexistantes en Polynésie française.

Cette pépinière constitue également un intérêt pour la recherche scientifique. Aujourd'hui, bon nombre de recherches qui visent à mieux comprendre le fonctionnement des récifs coralliens pour mieux les préserver sont actuellement réalisées sur des coraux maintenus en aquarium, ce qui ne reflète pas parfaitement leur environnement naturel. L'existence d'une pépinière de corail ouvre de nouvelles perspectives pour ces travaux et l'opportunité de travailler sur des coraux qui se développent dans leur propre milieu, sans avoir à prélever, là encore, des coraux sur les récifs.

De plus, alors que les rares travaux qui utilisent des coraux prélevés en milieu naturel ne peuvent pas s'affranchir de la diversité génétique qui existe entre les colonies d'une même espèce, cette collection, qui sera entretenue par bouturages successifs, permettra de maintenir une composition génétique homogène pour les colonies issues du bouturage d'une même colonie « mère ». Ces colonies serviront de « colonies de référence » pour les travaux scientifiques à venir. Néanmoins plusieurs colonies d'une même espèce serviront de base à l'établissement de la

collection, maintenant ainsi, au sein même de la pépinière, l'existence d'une diversité génétique par espèce. À terme, un double de la collection sera implanté dans une autre zone, afin de pallier une éventuelle perte ou détérioration (cyclones, pollution, etc.) de la collection placée sur un seul site.

La pépinière de corail nécessite un entretien régulier (2 fois par semaine) impliquant le nettoyage des boutures et de la table à boutures, le suivi de l'état de santé des boutures (vérification de la non-prolifération de maladies, d'algues, de l'absence de prédation, etc.), ainsi qu'un suivi de la croissance par des mesures de taille et de poids. De façon plus ponctuelle et selon les recherches planifiées, de nouvelles boutures de coraux appartenant à des espèces variées sont nécessaires, à savoir fragmentation en petits bouts, fixation à un support et étiquetage (espèce et appartenance à une colonie mère). L'aide régulière de la part des volontaires de Planète Urgence sera nécessaire à l'entretien de ce jardin corallien.



Supports de communication produits

Semaine de la « Science en fête », Héloïse Rouzé lauréate du prix Rotary, La Dépêche, 20 octobre 2010.

Participation à la semaine de la fête de la Science à Tahiti, stand sur les récifs coralliens, octobre 2010.

Participation à l'émission ADN sur France 2 en janvier 2011 : Enquête sur le récif, le bilan du passage du cyclone Oli sur les récifs de Moorea, avec Yannick Chancerelle, Thierry Lison de Loma et Héloïse Rouzé.

Participation aux doctorales 2011 de l'Université de la Polynésie française en avril 2011. Présentation sous forme de poster.

Participation à un article paru dans La Dépêche de Tahiti prévu pour les 40 ans du CRIOBE ². Article : « *Les coraux : des bâtisseurs qui défient le temps* »

À venir :

Participation au 12e Congrès international sur les récifs coralliens (ICRS) à Cairns, en juillet 2012. Présentation orale : « *Dynamique des clades de Symbiodinium dans les coraux face aux stress environnementaux sur l'île de Moorea.* »

PERSPECTIVES

Le projet se poursuit en 2012 en appui aux travaux de recherche d'Héloïse Rouzé, doctorante référente au sein du CRIOBE, et se sont étendus à l'ensemble des chercheurs présents au sein du CRIOBE, selon les besoins scientifiques au moment de la mission.

² http://usr3278.univ-perp.fr/communication/2011_06_01_depeche_40ans_criobe.php

Argentine = Patagonie



PRÉSENTATION

INTITULÉ DE LA MISSION

Etude de l'adaptation du crabe vert invasif sur le littoral de Patagonie.

PRÉSENTATION DU PARTENAIRE ET DU SITE D'INTERVENTION

Ce rapport présente les actions réalisées dans le cadre du projet Crabe vert, mené en collaboration par Pedro Baron du Centro Nacional Patagonico, l'association Voile et Recherche et l'association Planète Urgence. Le projet s'est articulé autour de 5 campagnes de terrain réalisées entre février 2009 et septembre 2010 sur les côtes de la province de Chubut, Patagonie, Argentine.

L'ensemble du projet est sous la responsabilité scientifique de Pedro Baron (45 ans), actuellement chercheur associé du CONICET (équivalent argentin du CNRS en France), basé au centre de recherche de Puerto Madryn. Pedro Baron se voue à la recherche en écologie marine en Patagonie depuis son doctorat en 2001. Ses recherches s'orientent sur l'étude des organismes (poissons et fruits de mer) pouvant avoir ou ayant un intérêt commercial sur les côtes de Patagonie, dans une logique de pêche soutenable.

Pedro Baron encadre par ailleurs actuellement plusieurs doctorants et travaille comme évaluateur dans plusieurs revues scientifiques. Il a plus de 30 publications à son actif. Pedro est par ailleurs connu pour son goût pour la vulgarisation scientifique et sa capacité à passionner tous les publics sur des thèmes parfois peu attrayants : il a animé et organisé à plusieurs reprises en Patagonie des conférences et cours d'initiation. Pedro parle espagnol et anglais.

PRÉSENTATION ET JUSTIFICATION DU PROJET

La problématique des invasions biologiques

L'invasion des écosystèmes côtiers par des espèces exotiques représente une menace pour l'intégrité des systèmes naturels et les économies régionales.

L'augmentation de la fréquence de ce processus constitue un important sujet de préoccupation. Par exemple, l'article 8 de la Convention sur la Biodiversité (Jakarta, 1995) reconnaît que les espèces exotiques représentent des menaces graves et déjà bien documentées pour la diversité. La même Convention précise que certaines espèces exotiques peuvent entrer en compétition avec des espèces natives pour l'habitat ou la nourriture, peuvent se transformer en nouveau prédateur pour ces espèces, détruire ou dégrader des habitats, transmettre des maladies ou des parasites, et cela spécialement dans les zones plus vulnérables que constituent les îles ou les zones littorales.

L'éradication des espèces invasives avec les méthodes actuelles peut s'avérer très coûteuse et parfois impossible. Par conséquent, de nombreux pays tentent de développer aujourd'hui des réponses appropriées afin de contrôler les espèces exotiques avant même que l'invasion ne soit trop importante, ce qui impose de grands efforts de recherche. Ce n'est pas encore le cas de l'Argentine, qui privilégie officiellement une politique d'éradication¹. Et les ressources affectées dans le sens d'un meilleur contrôle des espèces invasives se sont avérées jusqu'à maintenant insuffisantes².

Prenant en considération son exposition toujours plus élevée au trafic interocéanique (source principale des invasions d'organismes marins) et aux autres activités humaines, le littoral maritime de la Patagonie est un des espaces les plus soumis aux effets des invasions biologiques. Plusieurs espèces comme le balane³ *Balanus glandula*, l'algue asiatique *Undaria pinnatifida* ou l'huître *Crassostrea gigas* ont déjà modifié substantiellement les écosystèmes de la région.

Parmi les recommandations de la Convention sur la Biodiversité, il est préconisé que les recherches sur les espèces invasives incluent la détermination précise de l'histoire de l'invasion et son écologie (origine, voie et période), les impacts sur la vie native comme sur les économies locales et aussi son évolution au fil du temps.

Le crabe vert, une espèce invasive mondiale

Le crabe vert européen *Carcinus maenas*, aussi appelé « crabe enragé » en français, dispose d'une carapace pouvant atteindre 10 cm de large et que l'on retrouve sur les côtes nord-ouest de l'océan Atlantique, depuis la Mauritanie jusqu'à la Norvège et l'Islande. Il est considéré comme un concurrent et un prédateur agressif qui a réussi à s'établir sur presque tous les continents, modifiant l'intégrité des communautés intermaréales⁴ et submaréales⁵. Les conséquences écologiques des

1 Pour plus d'information, voir sur le site du ministère de l'Environnement http://www.medioambiente.gov.ar/faq/especies_exoticas/default.htm.

2 Pour plus d'information, voir le document du ministère de l'Environnement, www.biodiv.org/doc/world/ar/ar-nr-02-es.pdf.

3 Genre de crustacé appelé aussi gland de mer.

4 Ensembles d'espèces vivants dans la partie du littoral située entre les hautes et les basses mers.

5 Ensembles d'espèces vivants dans la partie constamment immergée du littoral (jusqu'à 30 m de profondeur).

invasions de *C. maenas* dans d'autres parties du monde ont déjà été bien documentées.

Il existe des preuves de la réduction de population de crabes natifs liée à une compétition pour l'habitat consécutive à l'invasion de *C. maenas*. Il a par ailleurs déjà été observé des changements morphologiques importants sur des populations de mollusques après son arrivée. En termes généraux, on peut dire que *C. maenas* est un prédateur agressif sur une grande diversité d'organismes incluant plusieurs espèces de moules, coquilles, huîtres, escargots, crustacés et algues. À la suite de l'invasion de *C. maenas* sur les côtes ouest de l'Amérique du Nord par exemple, les chaînes alimentaires ont été affectées à de multiples niveaux. Certaines espèces d'invertébrés ont vu leur biomasse totale réduite jusqu'à 10 % seulement de la biomasse originelle. Il existe par ailleurs des preuves documentées sur l'effet direct de *C. maenas* sur l'élevage de certaines coquilles, détruisant jusqu'à 40 % de la production certaines années.

Le Plan européen de gestion relatif au crabe vert actuellement en vigueur fournit un bon exemple de système rationnel développé pour faire face à l'invasion aux États-Unis⁶. Ce plan inclut diverses options de gestion, toutes organisées autour de quatre axes : 1) Prévention et limitation, 2) Détection et pronostic, 3) Éradication et contrôle, 4) Gestion de l'information.

Carcinus maenas a établi des populations sur les côtes d'Amérique du Nord (ouest et est), d'Afrique du Sud, d'Australie (sud) et de Tasmanie.



Le crabe vert en Patagonie

La première observation de *Carcinus maenas* sur les côtes de Patagonie remonte à novembre 2003, observation faite au sein de la réserve naturelle du cap des Deux-Baies par les membres de l'équipe de Pedro Baron, aujourd'hui chargé du projet. Après l'étude de ces premiers individus il a été déterminé que *Carcinus maenas* était arrivé sur ce site au plus tard en 2000.

L'invasion du crabe vert sur les côtes de Patagonie pose un défi important pour la conservation de la biodiversité et les ressources économiques importantes que constituent les différentes espèces de bivalves récoltées par les pêcheurs artisanaux de la région. Ainsi, la détection anticipée du crabe vert *C. maenas* peut apporter l'opportunité unique d'éviter son expansion géographique et de proposer aux autorités des mesures d'éradication et / ou de contrôle dans les zones déjà envahies. Cependant, afin de mener à bien ce type d'actions, il est nécessaire de connaître de nombreux aspects de la population invasive, tels que son niveau actuel de distribution, son taux d'expansion territorial, les caractéristiques reproductives et dispersives de la population, les impacts potentiels et réels...

OBJECTIFS DU PROJET

2006 – 2009 : projet GEF-Crabe vert

Dès sa découverte fin 2003 en Patagonie et compte tenu des impacts potentiels connus de l'espèce, Pedro Baron décide de lancer un ambitieux programme d'étude sur l'adaptation de *Carcinus maenas*. Il obtiendra les fonds nécessaires auprès du CONICET et du Global Environmental Funds (GEF) de l'ONU. L'information disponible aujourd'hui permet d'affirmer que *C. maenas* occupe déjà 750 km des côtes de Patagonie, entre Puerto Deseado au sud (Santa Cruz) et Bahía Santa Elena au nord (tout près de Camarones, dans notre zone de travail). Il a d'ores et déjà été vérifié que les spécimens identifiés se reproduisaient et que l'espèce étend actuellement son territoire.

On sait aujourd'hui pour des raisons de température de l'eau que l'invasion ne s'étendra pas plus au sud que Puerto San Julian, les eaux étant à partir de ces latitudes trop froides pour une survie de l'espèce. En revanche, on sait que l'invasion pourrait s'étendre jusqu'au nord des eaux brésiliennes et ainsi compromettre les exploitations et les stocks de mollusques et bivalves. En effet, si le sud de la Patagonie argentine ne connaît pas d'exploitations aquicoles, dès Puerto Madryn il existe une activité soutenue de récolte de fruits de mer tels que les escargots, poulpes, coquilles saint-jacques, moules et huîtres... Toute espèce pouvant devenir une proie du crabe vert.

2009-2010 : continuation du programme grâce à Planète Urgence

Les objectifs initiaux du programme n'ont pu être remplis en raison de l'ampleur de l'invasion. Ce premier programme a permis de décrire une invasion bien plus ample et rapide qu'elle n'était supposée. Ce constat alarmant a fait se concentrer les efforts de terrain sur l'identification des paramètres de cette rapide dispersion. De nombreuses données ont été récoltées et ont déjà fait l'objet de rapports et publications. Toutefois, le cycle de reproduction de l'espèce en Patagonie a été incomplètement décrit et ses modalités de dispersion restaient floues malgré les efforts de description.

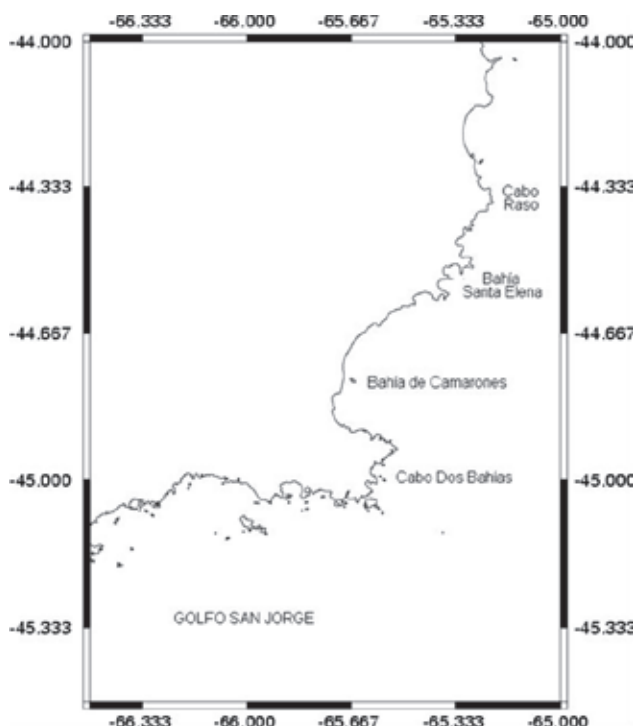
Par ailleurs, compte tenu de son importante dispersion et des impacts potentiels que l'espèce représente pour la pêche artisanale et l'aquaculture (moules...), Pedro Baron

⁶ Voir <http://www.anstaskforce.gov/GreenCrabManagementPlan.pdf>

souhaitait, malgré la fin du financement GEF, maintenir un effort important sur le terrain pour étudier la vitesse de dispersion. Fin 2008, il fallait relancer le projet. Comme le front nord de l'invasion se situe autour de Camarones, la zone de travail de l'association, le soutien aux recherches de Pedro Baron sur cette invasion est donc apparu évident.

Cinq premières missions ont été programmées entre mars 2009 et septembre 2010 en partenariat avec Planète Urgence, mobilisant 20 volontaires. Ces premières campagnes devaient permettre d'améliorer les données sur la dispersion et la biologie de l'espèce et d'engager les premières expérimentations permettant d'étudier les impacts sur les communautés intermaréales.

Zone de travail



La zone de travail couvre l'ensemble des côtes des provinces de Chubut et Santa Cruz de la Patagonie argentine, soit approximativement 2 000 km de côtes à évaluer. Durant la période 2009-2010 et dans le cadre du programme d'envoi de volontaires de Planète Urgence, les efforts de relevés se concentrent sur les côtes de la province de Chubut, plus précisément entre les baies de Santa Elena et Bustamante, couvrant ainsi l'intégralité du nouveau parc marin Patagonia Austral.

Objectif 1 : évaluer la dynamique de dispersion de *C. maenas*

- réaliser des relevés de présence/absence de *Carcinus maenas* dans des localités du nord de la Patagonie, incluant des îles et portions de côtes dans lesquelles aucun recensement n'avait encore été mené ;
- déterminer l'expansion de l'invasion et sa vitesse d'extension ;
- évaluer les changements dans l'abondance de l'espèce en termes absolus et en relation aux espèces de crabes natifs, en prenant en compte la

variabilité saisonnière ;

- évaluer certaines interactions (compétition, prédation), de l'espèce avec d'autres membres des communautés natives de l'espace intermaréal caractérisé par la présence dominante de roches.

Objectif 2 : récolter des informations sur la composition du plancton associé au front océanique côtier de la Patagonie du Nord

- enregistrer la présence de larves de *Carcinus maenas* en tant qu'indicateur de la dynamique d'expansion de l'espèce par dispersion naturelle ;
- enregistrer la variabilité saisonnière de la composition de la communauté planctonique locale ;
- détecter la présence de phases larvaires précoces d'espèces planctoniques⁷ encore non décrites ;
- explorer la présence de phases larvaires précoces d'espèces d'intérêt commercial comme le calamar *Illex argentinus*, dans des eaux caractérisées par une forte productivité due à la présence d'un front océanique côtier⁸.

INTERVENTION

VOLONTAIRES ET DATES D'INTERVENTION

15 volontaires se sont succédés lors de 4 missions en 2010/2011.

INTERVENTION DES VOLONTAIRES ET RÉALISATIONS

Transects

Dans chacune des missions ont été réalisés des transects parallèles à la côte (sur les sites mentionnés sur l'image 2 et le tableau 1) au cours desquels ont été récoltés les restes de crabes déposés par la marée (mues ou individus morts).

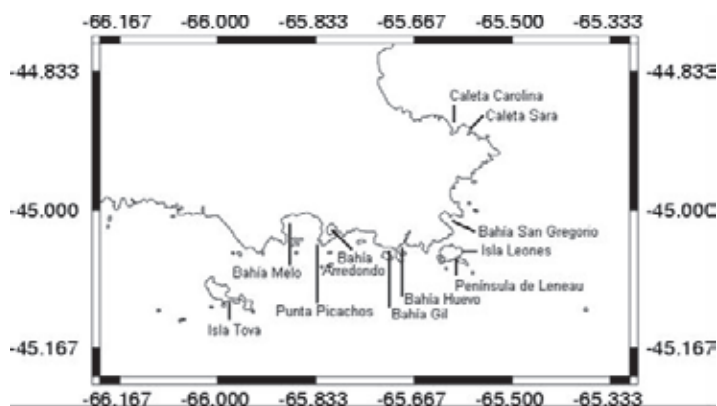


Image 2 - Sites de relevés

⁷ Étapes de développement juvénile des espèces végétales et animales microscopiques.

⁸ Zone de convergence de courant océanique.

CAMPAÑA	FECHA	Bahía de los Franceses	Bahía Gil	Bahía Huevo	Bahía Melo	Bahía San Gregorio	Bahía Santa Elena	Cabo Raso	Caleta Carolina	Isla Leones	Isla Tova	Punta Picachos
1	Feb 2009	0	0	x	x	0	x	0	x	x	x	0
2	Dic 2009	x	0	x	x	x	x	x	0	0	0	x
3	Mar 2010	x	0	0	0	0	x	x	0	x	0	0
4	Jun 2010	x	0	x	x	x	x	x	x	0	0	0
5	Set 2010	x	0	x	x	x	x	x	x	0	0	0
Total		4	0	4	4	3	5	4	3	4	1	1

Tableau 1 - Sites étudiés par transects parallèles à la côte

Sur chaque site ont été menés 3 transects parallèles à la côte à différentes hauteurs de la plage, de façon à prendre en compte la variabilité propre à chaque espace intermaréal (image 3). La longueur totale de chaque transect a été mesurée par GPS et leur durée chronométrée.



Image 3 - Récolte de restes de crabes par transects parallèle à la côte

Le matériel récolté (pattes, carapaces, pinces, individus complets) a été classifié en laboratoire en fonction de l'espèce et du sexe. Ont été mesurées les largeurs de carapaces et longueur de pinces. Sur la base du matériel collecté un indice d'abondance relative (IAR) a été élaboré, avec :

$$\text{IAR} = \frac{\text{quantité d'individus de chaque espèce}}{(\text{longueur du transect} \times \text{durée du transect})}$$

Capture d'individus vivants

Afin d'obtenir une information directe sur la présence / absence de *Carcinus maenas* et de récolter des individus vivants pour des expérimentations ultérieures, il a été effectué des captures d'individus vivants via l'installation de nasses pliables équipées d'appâts (déchets de poisson récupérés en usine). Des captures nocturnes à mains nues ont aussi été réalisées (tableau 2 ; image 4).

CAMPAÑA	FECHA	Bahía de los Franceses	Bahía Gil	Bahía Huevo	Bahía Melo	Bahía San Gregorio	Bahía Santa Elena	Cabo Raso	Caleta Carolina	Isla Leones	Isla Tova	Punta Picachos
1	Feb 2009	0	x	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Dic 2009	0	0	0	0	0	0	0	0	x	0	0
3	Mar 2010	0	x	0	0	0	0	0	0	x	0	0
4	Jun 2010	0	0	0	0	0	0	0	0	x	0	0
5	Set 2010	0	0	0	0	x	0	0	0	0	0	0
Total		0	2	0	0	1	0	0	0	3	0	0

Tableau 2 - Sites de captures d'individus vivants



Image 4 - Captures nocturnes d'individus vivants

Expérimentations

Afin d'étudier le taux de prédation de *C. maenas* sur la communauté native de mejilín (*Braquidontes purpuratus*) et des invertébrés associés, 12 cages d'inclusion ont été installées contenant chacune un crabe vert dans la baie de San Gregorio et 12 cages de contrôle sans crabe (image 5). L'expérimentation est restée en place de mars à juin 2010, mais n'a pu résister aux successives tempêtes : un nouveau type d'installation doit être prévu.

Recensements de zooplancton

Durant les 5 missions ont été réalisés 35 recensements de zooplancton avec un chalut de type Hensen, de 60 cm de diamètre équipé d'un filet de 280 microns de maille et d'un fluxmètre Ogawa-Seiki. À chaque lancé, les points de départ et de fin, la durée et le débit d'eau ont été enregistrés. La profondeur, la durée et la vitesse de chalutage ont été normalisées et les informations relatives au type de fond et la profondeur ont été par ailleurs relevées. Les échantillons récoltés ont été fixés dans un mélange d'eau saline et de formol pour être ensuite analysés en laboratoire lors de la seconde semaine de chaque mission.



Image 5 - Installation des expériences dans la baie de San Gregorio



Image 6 - Recensements de zooplancton

RÉSULTATS ET IMPACT

UTILISATION DES DONNÉES RECENSÉES

À la date de publication du présent rapport, l'ensemble des données relatives aux transects sur les plages (données prises sur le terrain et mesures réalisées en laboratoires) et les captures d'individus vivants a été informatisée. L'analyse des informations sur la composition des espèces, la structure de taille dans les sites étudiés et la variabilité saisonnière reste à mener.

Les recensements de plancton ont été révisés quant à l'identification de larves de crabes verts et la présence de larves de calamar par les volontaires. Il reste à étudier dans ces échantillons les autres espèces et différentes étapes larvaires. Il est prévu l'intégration d'un nouvel étudiant pour l'analyse de ces données dans le cadre d'un DEA.

L'information obtenue au cours des 5 missions du projet, associée à celle qu'il est prévu de récolter dans le cadre de la mission spéciale à Mazarredo en avril 2011 sur le front sud de l'invasion, a été utilisée pour alimenter une publication scientifique sur l'état actuel de l'invasion du crabe vert en Patagonie. La publication a eu lieu en mars 2012.

Par ailleurs, la découverte de larves du *calamar Illex argentinus* dans les échantillons de plancton, compte tenu du caractère côtier (on croyait cette espèce exclusivement pélagique), a elle aussi fait l'objet d'une publication dans la même revue spécialisée, en mars 2012. Enfin, les relevés de plancton ont aussi permis d'établir la présence d'une étape larvaire non décrite à ce jour appartenant à une espèce de crabe à valeur commerciale. Cette découverte devrait aussi faire l'objet d'une publication.

PERSPECTIVES

Les relevés réalisés notamment sur les îles Tova et Leones étaient les premiers du genre sur ces îles : ils ont permis de découvrir que le crabe vert était désormais également présent sur ces zones isolées et justifient ainsi la continuation du programme de suivi de cette invasion.

Les travaux menés sur le crabe vert en 2010 ont permis de déceler une grande lacune dans le corpus de connaissances portant sur la biologie de la Patagonie, plus précisément sur les communautés intermaréales - groupe d'espèces habitant un espace physique caractéristique et interagissant de façon variée (relation de prédation, compétition, coopération, symbiose...). Il s'agit des crabes, étoiles de mer, escargots, vers et différentes espèces de coquillages comme les moules ou balanes. Seules quelques études sporadiques et localisées existent sur le sujet et ne permettent pas la généralisation nécessaire à l'évaluation d'impacts éventuels d'espèces exotiques.

Des expérimentations sur site et des recensements sont menés à compter d'octobre 2010 sur les espaces intermaréals de la zone de travail afin de constituer une première base descriptive de ces communautés. Ce travail sera également mené avec l'appui de volontaires de Planète Urgence. L'étude portera sur les espaces à fonds rocheux et sablonneux. L'objectif premier de cette série de quatre missions sera de décrire le vivant, les espèces présentes, leur abondance, leur répartition et leurs interactions. Le projet Biodiversité Intermaréale Patagonie (BIP) est actuellement en cours ; une première mission a eu lieu en octobre 2010.

La suite du projet BIP est en cours de conception. Après la découverte de l'invasion (projet PNUD / GEF), son suivi et son étude approfondie (projet Crabe vert avec Planète Urgence), l'amélioration des connaissances sur les communautés impactées (projet BIP avec Planète Urgence), nous allons rentrer dans la phase pratique en mettant au point des techniques de contrôle de l'invasion. Ce dernier point est l'objectif central du projet Contrôle Crabe vert, présenté en janvier 2011 à Planète Urgence.



Nous remercions chaleureusement celles et ceux qui ont participé de près ou de loin à l'écriture de ce rapport.

LES ÉQUIPES DE PLANÈTE URGENCE

LES PERMANENTS ET STAGIAIRES

Camille Aunis | Louis Barda | Lydia Bonga | Emmanuel Brard | Malika Dadabaeva | Charlotte Dementhon | Julien Génin | Solenn Guesnier | Fanny Guillon | Chloé Lambert | Lucie Pendelièvre | Antoinette Pichon | Louis-Marie Poitou | Pierre Ramel | Danielle Roy | Philippe Talaud

LES BÉNÉVOLES ET RELECTEURS

Dominique Aunis | Thérèse Benoît | Virginie Fayaud | Emilie Groueix | Pierrette Mouynes | Marion Oudar | Diogo Whanon

LES ÉQUIPES SUR LE TERRAIN

Kassimou Abdoulaye | Cécile Berthe | Daniel Chabi Boni | Fanny Derrien | Charlotte Fortier | Valérie Giordano | Catherine Heysen | Karl Job | Amine Mouaffak | René Noungang | Heritiana Randrianarison | Vincent Ursenbach

NOS PARTENAIRES SUR LE TERRAIN

EN ARGENTINE

Centro Nacional Patagonico (CONICET) et l'association Voile & Recherche | Doradillo Velas

AU BÉNIN

ONG Actions et Développement (AD) | Institut Culturel Somba (ICS) | Sud-Nord Actions ONG (SNA) | Servicom Informatique | Centre d'Intervention pour le Développement (CIDEV) | Bethesda ONG | Actions Intégrées pour le Développement ONG (AID) | Parc National de la Pendjari

AU CAMEROUN

Association Camerounaise des Femmes Ingénieurs en Agriculture (ACAFIA) | Association pour la Promotion de l'Education et du Développement Social (APEDS) | GIC Agrotour | Parc National de la Bénoué

EN FRANCE

Association ABC, en collaboration avec le Conservatoire du littoral et la Ville de Six-Fours-les-Plages, le Parc national de Port-Cros, l'association MerTerre et le Groupe d'étude des cétacés de Méditerranée | Association Te Mana O Te Moana | Centre de Recherches Insulaires et Observatoire de l'Environnement (CRIOBE) en Polynésie

A MADAGASCAR

ONG Manda | Union Nationale des Maisons Familiales Rurales de Madagascar (UNMFRM) | Centre des Enfants du Soleil-Madagascar (EDSM) | Association Vonona Hiavotra | Association Madagascar National Parks (MNP) | Centre local d'échanges francophones (CLEF) de Sahambavy

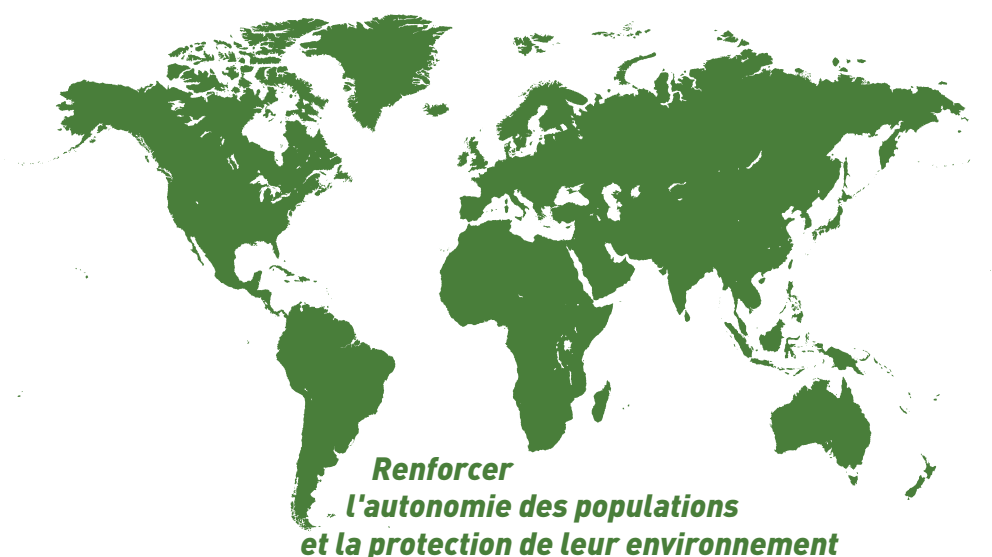
AU ZIMBABWE

Dete Animal Rescue Trust (DART)

RÉSULTATS & IMPACTS DES MISSIONS DE CONGÉ SOLIDAIRE

ENTREPRISES, CE, FONDATIONS & COLLECTIVITÉS AYANT FINANCÉ DES MISSIONS DE CONGÉ SOLIDAIRE EN 2010 ET 2011

ACTANCE | AÉROPORTS DE LA CÔTE D'AZUR | AFNOR | AGI FRANCE | ALPHA CONSEIL | API COM FRANCE | ASSISTANCE PROTECTION JURIDIQUE | BANQUE POPULAIRE SUD-OUEST | BEARINGPOINT | BETC EURO RSCG | BLEDINA | BNP PARIBAS | BOUYGUES CONSTRUCTION | BPCE COMITÉ D'ENTREPRISE | BPI | CAMPING LOU PANTAI | CAPGEMINI TECHNOLOGY SERVICES | CCE CREDIT DU NORD | CDC COSOG | CE CRÉDIT AGRICOLE MORBIHAN | CE FORCE DE VENTE NESTLÉ FRANCE | CE IKEA BREST GUIPAVAS | CE PSA LA GARENNE | CE RENAULT TRUCKS | CE TOTAL | CEGOS | CELLA INFORMATIQUE | CFAO SOLIDARITÉ | CGGVERITAS SERVICES | COLIPOSTE | CONSEIL GÉNÉRAL D'ILLE & VILAINE | CONSEIL GÉNÉRAL DU CHER | CRÉDIT AGRICOLE PYRENEES GASCOGNE | CRÉDIT AGRICOLE TOULOUSE 31 | CRÉDIT MUTUEL NORD EUROPE | DANONE RESEARCH | DDB | DDB CIEL ET TERRE | DHL LIENS | DOMEO ASSISTANCE | EDENRED FRANCE | EMVOD | EUROCOPTER | EUROP ASSISTANCE FRANCE | FERRERO FRANCE | FIDELIA ASSISTANCE | FIVES S.A. | FONDATION ACCOR | FONDATION AREVA | FONDATION CREDIT COOPERATIF | FONDATION KPMG | FONDATION LA POSTE | FONDATION ORANGE | FONDATION PPR | FONDATION SFR | FRANFINANCE | GIE BNP PARIBAS ASSURANCE | GMF | GMF-VIE | GROUPAMA FUND PICKERS | HAURION SAS | ICOM COMMUNICATION | INDIVIDUEL | INEXIA | IPSA CONSULTING | L'EXPRESS DES ILES | L'ORÉAL BELGILUX | LA BANQUE POSTALE | LA POSTE DIRECTION DU COURRIER | LA POSTE DPDH | LA POSTE L'ENSEIGNE | LA POSTE SGS | LA POSTE- COLIPOSTE | LABORATOIRES EXPANSCIENCE | LOGICA FRANCE | LU FRANCE SAS/R&D | MACOPRODUCTIONS | MAIF | MBDA CE | MBDA FRANCE | MEDIASTAY | MERIAL CRSV | MERIAL LABORATOIRES | MONDIAL ASSISTANCE SOLIDAIRE | NORTHGATEARINSO | OCIRP | PPR SOLIDARCITE | PWC FRANCE | RECYDIS | SARL NASCOM | SAUVEGARDE 56 | SENNSE | SOCIÉTÉ GÉNÉRALE SÉCURITIES SERVICES FRANCE | SOCOMORE | SOPRA GROUP | TÉLÉASSURANCES | THOMAS COOK SAS | TIRIAULT SARL | TRANSAT FRANCE | UBISOFT ENTERTAINEMENT SA | YOPLAIT FRANCE



L'association Planète Urgence a été créée en 2000. Lauréate du prix « Entreprise et développement » du Haut Conseil de la Coopération Internationale en 2001, elle a été Reconnue d'Utilité Publique en 2009.

Planète Urgence - 39 rue Crozatier - 75012 Paris - 01.43.40.42.00

www.planete-urgence.org